John Adams Library.

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No.
ADAMS
204.5
v.9

TABLEAU

DE

L'HISTOIRE

DES

PROVINCES-UNIES.

TOM. IX.

TABLEAU

DE

L'HISTOIRE

DES

PROVINCES-UNIES.

TOM. IX.

TABLEAU
DE
L'HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES
PROVINCES-UNIES.

PAR
A. M. CERISIER.

TOME NEUVIEME.

A UTRECHT.
chez B. WILD.

MDCCLXXXIII.

ADAMS 204.5

TABLE
DES
MATIERES
Contenues dans le Neuvieme Volume.

Guerre pour la Succeſſion d'Eſpagne.

Commencement de la guerre en 1702. Le Prince Eugene. Dernier effort de la Cour de France pour gagner les Etats. Propoſitions de la France rejettées, Manifeſte des Etats-Généraux contre la France. Les Français tentent de ſurprendre Nimégue. Succès des Alliés dans les Pays-Bas. Marlborough choiſi Généraliſſime des armées Alliés dans les Pays-Bas. Marlborough risque de tomber au pouvoir des Français. Heureuſe expédition des Alliés ſur Cadix & Vigo. Arrivée devant Cadix. Victoire des Alliés à Vigo. Les prêteurs Hollandais éludent les prohibitions. Priſe de Rhinbeik. Priſe de Bonn par les Confédérés. Campagne des Pays-Bas. Bataille d'Eckeren. Priſe de Hui. Diviſion dans l'armée. Pri- 1702. 1703.

se de Limbourg. Campagne d'Allemagne. Campagne d'Italie. Acceſſion du Duc de Savoye à la Confédération. Acceſſion du Portugal. Révolte des Cevennes. Expéditions maritimes. Voyage de l'Archiduc, ſous le titre de Charles III, Roi d'Espa-
1704. gne. Tentative ſur Barcelone. Priſe de Gibraltar. Bataille indéciſe dans la méditerranée entre la flotte combinée & celle de France. Campagne de Portugal. Campagne d'Italie. Campagne d'Allemagne. Bataille de Schellenberg. Victoire de Hochſtet, gagnée ſur les Français & les Bavarois. Campagne des
1705. Pays-Bas. Le Duc de Marlborough fait ouvrir la Campagne. Priſe & repriſe de la Ville de Huy. Attaque de Liege. Les lignes des Français forcées. Priſe des Villes de Tillemont & d'Aarſchot. Le Duc de Marlborough échoue dans le projet de forcer le camp des Français près de Lou-
1706. vain. Campagne des Pays-Bas. Bataille de Ramillies. Priſe de Louvain, d'Anvers & de Bruxelles. Priſe d'Oſtende. De Menin. De Dendermonde. D'Ath. Campagne d'Allemagne. Campagne d'Italie. Campagne d'Eſpagne. Campagne ſur mer. Cam-
1707. pagne des Pays-Bas. Exploits de M. de Forbin & de M. du Gué-Trouin ſur mer. Naufrage de l'Amiral Showel. L'Archiduc ſe marie. Coup de main hardi d'un partiſan Hollandais. Campagne d'Allemagne. Cam-
1708. pagne d'Italie. Tentative des Français en faveur du Prétendant. L'Empereur refuſe le Prince Eugene aux Anglais qui le demandaient pour commander en Eſpagne. Le

Prince Eugene passe à la Haye. Il vient camper sur la Moselle. Le Prince Eugene fait sa jonction à l'armée du Duc de Marlborough. Les Alliés suivent de près l'armée des ennemis, la forcent de combattre en un lieu desavantageux. Bataille d'Oudenarde. L'on se prépare pour le siege de Lille. Siege de Lille. Ouverture de la tranchée. Vigoureuse défense de la garnison. Le Duc de Bourgogne tente de secourir Lille. Combat de Wierendal au desavantage des Français. Le Prince Eugene blessé. Le Prince de Tingri introduit quelques munitions dans la place. Reddition de la place. Reddition de la Citadelle. Siege de Tournai. Capitulation de la Citadelle de Tournai. Combat de Malplaquet. Prise de Mons. Campagne d'Allemagne. Les Protestans Français naturalisés. Prise de Barcelone. Reglement des Etats sur la discipline militaire. 1709.

Négociations pour la paix d'Utrecht.

Epuisement de la France. Premieres ouverture de paix. Mr. de Torcy se rend en Hollande. Portrait qu'il fait du Pensionaire Heinsius Obstacles à la paix. Conférences de la Haye. Reflexions sur le refus des Etats. Ouvertures de nouvelles négociations. Tentatives des Français pour donner des soupçons aux Etats contre l'Angleterre. Insinuations contre la France. Politique de Marlborough pour maintenir l'Union des Confédérés. Propositions de la France. Pre-

positions des Alliés. Conférences de Geer-
1710. truidenberg. Lettre des Plénipotentiaires
Français au Penſionaire Heinſius. Réponſe
des Etats. Accuſations contre la France.
Sentiment de Bolingbroke. Reflexions ſur
la rupture des conférences. L'Empereur ac-
corde des Titres aux Etats. Ouverture de
la Campagne. Les Alliés s'emparent des
lignes entre la Baſſée & Douai. Siege de
Douai par les Alliés. Le Duc de Villars
veut jetter du ſecours dans la place. Dis-
poſitions des Alliés pour s'y oppoſer. Ca-
pitulation de la Ville de Douai. Siége de
Bethume. Le Gouverneur eſt forcé de ca-
pituler. Priſe de St. Venant. Siege d'Ai-
re. Les Alliés prennent la Ville d'Aire.
Campagne d'Allemagne. D'Italie. D'Espa-
1711. gne. Etat des Armées dans les Pays-Bas.
Les Alliés perdent un grand convoi qui
leur eſt enlevé par les Français. Bouchain
eſt inveſti par les Alliés. Evénemens mari-
times. Priſe de Rio-Janeiro par Dugay-
Trouin. Révolution dans le Miniſtere Bri-
tannique. Commencement des négociations
particulieres entre la France & l'Angleterre.
La mort de l'Empereur Joſeph facilite les
négociations. Situation des eſprits dans les
Pays-Bas-Unis. Artifices des Anglais. Or-
gueil des Français à l'égard des Etats. Pré-
liminaires. Politique intéreſſée des Anglais.
Les négociations éventées. Articles Préli-
minaires. Inſtructions du Comte de Stafford
pour la Haye. Sentimens des Etats ſur les
ſept articles. Conduite de Buys en Angle-
terre. Jalouſie des Etats pour leurs Barrie-

res. Démarche des Etats pour faire échouer les vuës du Miniſtere Anglais. Le Congrès fixé à Utrecht. Renouvellement de l'alliance entre l'Angleterre & les Etats. Transactions dans le Parlement d'Angleterre. Reproche du Parlement Britannique aux Etats. Reproches perpetuels entre l'Angleterre & les Etats. Réponſe du Miniſtere Britannique. Reflexions ſur ces raiſons. Ouverture des Conférences d'Utrecht. Transactions pour obtenir de Philippe une renonciation à la Couronne de France. Réglement pour l'ouverture du Congrès. Premier plan propoſé par la France. Indignation des Plénipotentiaires. Demandes des Confédérés. Reflexions ſur ces demandes. Demande pour faire tenir les Conférences par écrit. Réſolution vigoureuſe des Anglais. Campagne des Pays-Bas. Les troupes Anglaiſes abandonnent les Confédérés. Siege & conquête du Quesnoy. Le Prince Eugene met le ſiege devant Landrecies. Négligence des Officiers Généraux des Alliés. Denain eſt inveſti par M. de Villars. Villars force les retranchemens de Denain, où les Alliés font une perte conſidérable. Le Comte d'Albermale enfoncé & fait priſonnier. Cette journée rétablit les affaires de la France. Suites de la défaite. Priſe des Magaſins de Marchiennes. Le Prince Eugene leve le ſiege de Landrecies. Le Prince Eugene contrarié dans ſes deſſeins par les Députés des Etats-Généraux. Le Prince Eugene n'ayant pu jetter du ſecours dans la place, eſt obligée de ſe retirer. Le Fort de la Scarpe ſe rend 1712.

aux assiégeans. La Ville de Douai se rend au Marechal de Villars. Siege de Landrecies. Préparatifs du Duc de Villars pour assiéger le Quesnoy. Le Quesnoy repasse au pouvoir des Français. Prise de Bouchain. Etat de la guerre hors des Pays-Bas. Lenteur des conférences d'Utrecht. Renonciation du Roi d'Espagne & des Princes de la Maison de Bourbon. Débats entre les Cours de France & d'Angleterre, au sujet de la paix. Une dispute de Laquais interrompt les conférences d'Utrecht. Satisfaction donnée par les Etats. Plan imaginé par Heinsius en faveur de la maison d'Autriche. Les Etats entrent dans les mesures
1713. Britanniques. Derniers efforts des Anglais pour faire conclure la paix. La paix signée à Utrecht. Précis du Traité de paix entre la France, & la Grande-Bretagne. Entre la France & le Portugal. Entre la France & la Prusse. Entre l'Angleterre & l'Espagne. Entre l'Espagne & la Savoye. Entre la France & la Savoye. Traité de paix & de commerce entre la France & les Etats. Traité de paix entre l'Espagne & les Etats-
1714. Généraux. Paix entre l'Empereur & le Roi de France. Le Prince Eugene, Ministre-Plénipotentiaire de l'Empereur, & le Maréchal Duc de Villars Ministre-Plénipotentiaire du Roi de France signent la paix entre l'Empereur & la France. Protestations contre la paix d'Utrecht. Reflexions sur cette paix des Pays-Bas Unis. Projet attribué à la Reine Anne. Mort de la Reine Anne. George I. lui succede. Mort de Louis XIV.

Mort de Jean-Guillaume-Friſo, Prince d'Orange.

Hiſtoire du Syſtême des Barrieres.

Ardeur des Etats pour ſe former une Barriere. Premier Traité de Barriere en 1709. Second Traité avant la concluſion de la paix d'Utrecht. Jalouſie des Anglais à l'égard de la Barriere. Négociation avec l'Empereur ſur la Barriere. Projet préſenté par les Etats. Réponſe du Baron de Heems. Conférences d'Anvers pour le Traité de Barriere. Offres de l'Empereur. Traité de Barriere conclu. 1715. Arrêté définitif ſur le Traité de Barriere. Réflexions ſur les places des Barrieres. Rivalité des Anglais. Efforts des Etats ſur terre & ſur mer, propres à prouver leur puiſſance ſur ces deux élémens. Syſtême politique des Etats relativement à la marine. Intérêt du Commerce.

Coup d'Oeil ſur l'Etat des Moeurs & de l'Eſprit Humain.

Mœurs nationales. Peu de goût pour les beaux arts. Perſonages Illuſtres. Huygens. Zwammerdam. Leuwenhoek & Hertzoeker. Coehoorn. Hoogvliet. Antonides. Poot. Téologiens & métaphiſiciens. Roëſl. Becker. Spinoſa. Mandeville. Hattemiſtes & Verſchoriſtes. Bredenburg. Les myſtiques. Ecrivains Français établis dans les Pays-Bas-Unis.

TABLEAU
DE
L'HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES
PROVINCES-UNIES.

Guerre pour la Succeſſion d'Eſpagne.

Avant que Guillaume III fût deſcendu dans le tombeau, la guerre 1702.

avait éclaté sur le Continent. L'Em-
1702. pereur avait commencé les hostilités en Italie. Il y avait envoyé le Prince Eugene qui s'était distingué contre les Turcs. Ce général était né en France, du Comte de Soissons de la maison de Savoye & d'Olimpe Mancini, l'une des nieces du Cardinal Mazarin. On ne l'avait d'abord connu que sous le nom de l'Abbé de Savoye. Louis XIV avait paru le mépriser; mais ce Prince, avec le génie des grands hommes & des héros, était destiné à faire repentir ceux qui ne lui avaient pas rendu justice. En entrant en Italie, il surprit Crémone; & il fallut une valeur extraordinaire de la part des Français & des Espagnols pour repousser les Impériaux déjà maîtres de la Ville.

Commencement de la guerre en 1702.

Le Prince Eugene.

L'entrée des garnisons Françaises dans les Pays-Bas avait donné occasion à plusieurs hostilités. Il y avait déjà eu des rencontres vives en Allemagne. Les Pays-Bas-Unis & l'Angleterre renouvellerent alors les anciennes alliances. La Reine Anne & les Etats-Généraux s'engagerent à réunir leurs forces pour mettre des bornes à ce qu'ils appellaient la puissance prépondérante de la France. La Cour de Versailles tenta tous les moyens pour ramener les Etats. Le Secretaire Barré qui résidait à la Haye depuis le départ du Comte d'A-

Dernier effort de la Cour de France pour gagner les Etats.

Lamberti II. 84. 85. 87-92.

Lamberti II. 89.

vaux, présenta pour cet effet un mémoire aux Etats: il représenta qu'il n'avait pas tenu au Roi que la République, floriſſante & toujours heureuſe, pendant qu'elle regardait ſon étroite union avec la Couronne de France, comme une des maximes fondamentales de ſon Gouvernement, ne jouît longtems d'une parfaite tranquillité, & des avantages que le Roi avait bien voulu lui accorder pour ſon commerce, par les derniers traités: que les Etats avaient vu à quel point il avait porté ſa patience & ſa modération: Qu'il avait mieux aimé ſouffrir juſqu'à l'extrémité, les vains reproches de faibleſſe & de défiance de ſes forces, que de desabuſer la République en tournant ſes armes contre des peuples qu'il regardait encore avec affection; perſuadé qu'il était de leur intérêt d'y répondre. Il jugeait qu'ils le feraient auſſi-tôt qu'ils auraient recouvré ce tems de liberté, où ils régardaient le maintien d'une bonne intelligence avec la France, comme leur plus ſolide appui, les démarches oppoſées étant l'effet d'un état violent. Il ajoutait que s'ils voulaient rentrer en leur ancienne & ſincere amitié pour lui, rien ne troublerait le Commerce de leurs ſujets: qu'ils auraient le plaiſir de les voir jouir ſans troubles de tous les privileges, & de tous les avantages, qu'ils avaient obtenus, en diffé- 1702. *Le Clerc* 435.

rens tems, de la France & de l'Espagne.
1702. Le Roi, ajoutait-il, le promettra pour lui, & en sera garant pour son Petit-Fils, assuré que ce Prince voudra bien confirmer les traités de Munster, de Nimegue & de Ryswyck. La sûreté des Provinces, bien loin d'être menacée par le Roi, deviendra le principal sujet de son attention; & pour l'affermir plus solidement, il fera savoir aux Etats ses intentions, soit qu'ils nomment un Ministre pour les apprendre du Roi, soit qu'il en choisisse un, pour venir reprendre auprès des Etats la qualité & les fonctions de son Ambassadeur. Qu'ils devaient cesser de craindre le voisinage de tant de troupes qu'ils voyaient sur leurs frontiéres; qu'il dépendait des Etats, non seulement de les avoir pour amies, mais de les faire entierement sortir des Pays-Bas Espagnols, & que la paix rétablie, la garde des provinces du Roi ne serait plus commise qu'à ses propres troupes. Une prompte résolution ajoutait-il, rendra le calme à vos Provinces. La paix & la liberté y renaîtront ensemble. C'est aux Etats seuls, maintenant consultés sur le Gouvernement, à décider ce qu'ils doivent préférer, ou le repos & la liberté, ou la guerre & la ruine de leur Commerce sacrifié à des intéresses.

Propositions de la France rejettées.

Ces raisons exposées avec beaucoup d'art auraient fait impression sur des

eſprits moins prévenus. Mais accoutumés à redouter la puiſſance & à ſoupçonner les vuës des Français, ils furent ſourds à toutes les repréſentations. Les engagemens qu'ils venaient de prendre avec l'Empire & la Grande-Brétagne leur parurent plus ſûrs que toutes les promeſſes des Français. La ſûreté de leur territoire du côté des Pays-Bas Eſpagnols avait toujours été le grand objet de leur politique depuis la paix de Ryswyck. Ils redoutaient toujours le voiſinage des Français; & ils ſe regardaient comme étant à leur merci dès que toute la Monarchie Espagnole, y compris les Pays-Bas, quoique formant un empire ſéparé, tombait au pouvoir d'un Prince de la maiſon de Bourbon. Leur inquiétude à ce ſujet, avait déjà percé dans pluſieurs traités, où ils prenaient des précautions extraordinaires pour que les Pays-Bas Espagnols formaſſent une forte barriere entre eux & la France. Louis XIV avait beau repréſenter qu'un Roi Français en Espagne pourrait devenir bon Espagnol & que les liens du ſang, outre qu'ils s'affaibliſſent par le tems, ſont toujours des nœuds impuiſſans contre les interêts politiques. Les Etats affectaient des alarmes extrêmes ſur l'entrée des garniſons Françaiſes dans les Pays-Bas; ils diſaient qu'il fallait quelque ſatisfaction à la maiſon d'Autriche 1702.

Lamberti II. 89.

à qui l'on enlevait une si belle Monar-
1702. chie. De là les propositions faites par le Secretaire Barré; de traiter séparément sur la maniere d'assurer une barriere aux Provinces-Unies. Il flattait, il menaçait; il ne négligeait pas non plus de caresser l'ambition particuliere des membres du Gouvernement, en leur représentant la France comme intéressée à ce qu'ils se maintinssent sans Stathouder. Il ne négligea même rien pour gagner la ville d'Amsterdam qui, par son crédit sur la Hollande, pouvait tant sur la République entiere. Mais tout fut inutile; on ne voulut rien faire sans consulter le Comte de Goes Ambassadeur de l'Empereur & le Comte de Marlborough, à la fois chargé & capable de négocier. Aussitôt l'Ambassadeur Autrichien présenta aux Etats-Généraux un mémoire concerté d'avance avec eux. Après les avoir remerciés de la promte & fidelle communication faite à l'Empereur, du Mémoire du Résident de France, il les assura qu'on ne manquerait pas de faire sur son contenu toutes les réflexions qu'il pourrait fournir. Il ne doutait pas que Leurs Hautes-Puissances n'eussent déjà conçu la plus haute indignation des reproches continuels avec lesquels la France venait si souvent leur rappeller ses bienfaits & ses services passés, en leur

Lamberti.

reprochant une coupable ingratitude. Ne dirait-on pas, ajoutait-il, que c'est la France qui posa les fondemens de la République & que la valeur & la sagesse des habitans n'y ont contribué en rien? Les censures & les menaces continuelles de la Cour de France devaient être bien sensibles à une puissance Souveraine & indépendante. Cette flatterie injurieuse du Mémoire, dans lequel on va jusqu'à féliciter les Etats-Généraux d'être plus maîtres chez eux, qu'ils ne l'étaient il y a quinze jours, est un manque de bonne opinion de leur sagesse, & ne convient nullement à la douleur universelle qu'on voit en toutes ces Provinces, sur le changement funeste que la France semble insinuer y être arrivé. L'Empereur, disait-il, ne doutait nullement que Leurs Hautes-Puissances ne rejettassent avec mépris toutes ces offres de la France, surtout la demande d'un Ambassadeur, en leur offrant de leur en envoyer un de son côté; aussi se contentait-il de de rappeller aux Etats-Généraux que depuis longtems, les deux mois stipulés dans l'article I de l'Alliance étaient expirés. Que la France profitait du délai, en augmentant ses troupes en Italie & dans le voisinage de la République, qu'il était tems d'en venir à une déclaration ouverte, pour opérer une diversion avan- 1702.

tageuse; Que l'Empereur les y exhor-
1702. tait avec tout l'empreſſement poſſible;
que l'Angleterre les y invitait, & que
l'Empire & d'autres puiſſances n'atten-
daient que d'être éclaircis par des faits,
des intentions de Leurs Hautes-Puiſſan-
ces, afin que les peuples de la Républi-
que, leurs alliés & l'Europe entiere,
fuſſent désabuſés des vaines eſpérances
que la Cour de France avait ſoin de ſe-
mer dans toutes les Cours, & notamment
dans les Provinces-Unies.

Telles étaient les inſtances de l'Em-
pereur à la Haye, pour engager la Hol-
lande à ſe déclarer ouvertement con-
tre la France; voici la réponſe des Etats-
Généraux au Réſident de cette Couron-
ne. Ils diſaient ſe reſſouvenir toujours
de cet heureux tems où l'intérêt des
deux nations les tenait étroitement u-
nies. Ils ſoutenaient que les Etats n'a-
vaient jamais rien fait pour ceſſer d'être
avec le Roi de France dans la même har-
monie qu'avec les Rois ſes prédéces-
ſeurs, qu'ils avaient toujours fait la plus
haute eſtime de ſon amitié, qu'ils en
avaient donné des preuves toutes les fois
qu'elles avaient pu s'accorder avec la
Souveraineté de la République. Qu'ils
ne demandaient encore que la même cho-
ſe, c'eſt-à-dire, le bien de la paix, mais
avec des ſûretés raiſonnables pour leur
Etat, qu'à la mort du dernier Roi d'Eſ-

pagne, les Etats-Généraux avaient hautement fait connaître aux yeux de toute l'Europe leurs intentions pacifiques; mais que la négociation entamée pour une paix générale ayant été rompue par le rappel du Comte d'Avaux, ſans que la République eût une marque certaine de la continuation de l'amitié du Roi; mais voyant la barriere de l'Etat, occupée par les troupes de France, & la République comme bloquée de toutes part, environnée des préparatifs immenſes du Roi & prête à être entierement enfermée & menacée de perdre ſes alliés, les Etats-Généraux étaient dans la néceſſité d'armer & de demander du ſecours à leurs amis & à leurs alliés. Qu'ils voyaient aſſez clairement par le mémoire préſenté par le Comte d'Avaux, que leurs précautions n'avaient pas été inutiles; puiſque le Roi était réſolu de faire la Guerre, & n'attendait que la ſaiſon propre pour faire agir ſes nombreuſes armées: Que d'un côté Leurs Hautes-Puiſſances ne ſe trouvaient nullement coupables des reproches qu'on leur faiſait; & que d'un autre côté Elles ne l'étaient pas non plus à l'égard des choſes, où elles avaient agi avec beaucoup de modération, n'ayant agi que pour leur deffenſe: que dans cette ſituation elles ne voyaient point de quel- 1702.

1702 le utilité il ſerait de faire paſſer un Envoyé près du Roi, ou d'en recevoir un de ſa part, parceque dans les alliances qu'elles avaient faites, elles s'étaient obligées de n'entrer en aucune négociation particuliere, ſans la participation de leurs alliés. Qu'elles étaient ſurpriſes de voir que dans le mémoire qu'on leur avait adreſſé, on leur dêt que les Etats-Généraux auraient plus de liberté dans leurs réſolutions, ce qui ne pouvait s'expliquer que par la mort du Roi d'Angleterre, mais que le Réſident qui avait préſenté le Memoire ſe trompait fort, faute de connaître leur Gouvernement & qu'ils avaient toujours eu la même liberté. Ils finiſſaient par déclarer que la mémoire des Princes d'Orange & particulierement celle du Roi Guillaume leur était infiniment précieuſe; que ſon amitié leur avait été auſſi glorieuſe que profitable; & qu'ils voulaient ſe conduire ſuivant ſes maximes, ayant reconnu qu'elles tendaient toujours au bien de la République; bien loin d'avoir été préjudiciables a leur liberte que d'autres voulaient opprimer.

On voit par ces raiſons qu'une haine violente aveuglait tous les eſprits; une eſpece de routine tenait lieu de politique; & tout le monde tremblait pour la ruine du Syſtême de l'équilibre; dont perſon-

ne ne s'était fait une juste idée. On croyait que l'équilibre devait être établi sur une égalité de force entre la Maison de Bourbon & la Maison d'Autriche, & que tout serait perdu, si l'une prenait un ascendant trop considérable sur l'autre; mais ce principe était faux. Mille exemples prouvent qu'on n'est point ami pour être du même sang; une Maison peut donc acquérir des Royaumes pour ses Princes, & n'en être pas plus redoutable à l'Europe. Il est encore évident que la puissance dominante peut se dégrader, la Puissance rivale décheoir, toutes deux même se ruiner à la fois ou successivement, & prendre la place l'une de l'autre; sans que la liberté des autres Etats soit exposée à aucun danger; il en résultera seulement de nouveaux intérêts, de nouvelles alliances, de nouvelles liaisons. Craint-on qu'il puisse y avoir une Puissance dominante, sans qu'il ne se forme aussitôt une Puissance rivale? Ce serait la crainte la plus ridicule. Quel malheur extraordinaire est-il arrivé à l'Europe, quand la Maison d'Autriche par les Traités de Westphalie & des Pyrénées, a d'abord cédé à la France la place de Puissance dominante; & à l'Angleterre, depuis le commencement de ce Siécle, celle de Puissance rivale? 1702.

Mais la raison peut-elle se faire entendre, quand la passion parle? Les trois Manifeste des Etats-Généraux contre la France.

Puiſſances Ennemies de la France, l'Au-
1702. triche, l'Angleterre & les Etats-Géné-
raux ſe concerterent pour faire paraître leur manifeſte le même jour 15 de Mai 1702. Le Roi de France, diſaient les Etats, avaient en 1672 & 1688 voulu s'emparer de leurs Provinces pour ſe frayer la route à la Monarchie univerſelle, ou affaiblir tellement l'Etat & gagner le deſſus ſur lui, qu'il eût été obligé de demeurer dans l'inaction & de ſe ſéparer de ſes Alliés: content d'admirer en ſilence la Puiſſance Françaiſe ſoumettant les autres Potentats, pour parvenir enfin à ſon premier objet qui n'était rien moins que de ſubjuguer ces Provinces, & de les dépouiller enſuite de leur liberté & de leur Religion, pour leſquelles on avait expoſé tout ce que la République avait de plus cher, pendant une guerre de quatre-vingt ans, contre toutes les forces Eſpagnoles.

Il eſt vrai que le Dieu qui veille ſans ceſſe ſur ces Provinces, y avait voulu dans la ſuite faire ſentir ſon courroux dans ces deux guerres, à cauſe des grands péchés de ſes habitans, mais ſa bonté paternelle n'avait pas voulu permettre que le Roi de France éxécutât ſes pernicieux deſſeins. Au contraire, elle avait tellement béni les armes de l'Etat & de ſes Alliés, que la paix en 1677 & en 1697 avait forcé le Roi de

France de restituer à l'Empereur & au Roi d'Espagne tout ce dont il s'était emparé sur eux, contre la teneur du Traité de Nimegue. Nous avions lieu d'attendre que le Traité de Ryswyck serait exécuté de bonne foi ; mais nous avons éprouvé que lorsque la France le fit, son intention n'était pas de l'observer, mais seulement de nous faire mettre bas les armes, nous désunir, ruiner notre Commerce, afin de continuer plus facilement dans la suite ses vues ambitieuses. Pour cet effet l'on refusa publiquement le tarif promis par le susdit Traité, & lorsqu'à la fin on nous en accorda un, il fut fort désavantageux. 1702.

En outre, sans égard à l'article XV du traité, nos sujets qui s'établissent en France pour trafiquer, & qui ne devaient pas être compris dans les charges publiques qui seraient imposées sur les Etrangers, n'ont pas laissé d'être écrasés des impositions les plus exhorbitantes.

Malgré tout cela la France n'a rien obmis pour nous persuader par toutes les protestations imaginables de sincérité qu'elle ne demandait rien avec plus d'ardeur que de conserver la paix, & éloigner tous les obstacles qui pouvaient en abréger la durée. Comme le Roi d'Espagne était d'une constitution très-faible, & qu'en cas de décès, sa succession pou-

vait causer de grands troubles en Eu-
1702. rope, cela donna lieu à des ouvertures pour un traité, par le moyen duquel on pouvait d'un côté prévenir le trop grand pouvoir où le Roi de France serait monté par son avenement à toute la Monarchie d'Espagne, & d'un autre à donner la juste satisfaction à ceux qui avaient des droits légitimes sur cette succession, & conserver la paix générale.

Sur ce fondement le Roi de France ayait fait un traité solemnel avec celui d'Angleterre & cet Etat, les 3 & 25 de Mars 1700. Nous avions espéré que la paix générale serait par-là maintenue. Mais à peine fût-il conclu, que nous éprouvâmes clairement que le Roi de France n'était point dans l'intention de l'exécuter, & au contraire il employa les artifices les plus adroits pour rendre l'Empereur odieux au Roi Charles, & pour obliger ce Monarque à faire un testament en faveur de la France.

En effet le Roi d'Espagne étant mort, on a produit un testament de ce Prince, par lequel le Duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, est institué héritier de tous ses Royaumes & Etats. Dès la publication de ce prétendu testament, le Roi de France a donné des preuves de son ambition démésurée & du desir d'employer tous les moyens

poſſibles pour la ſatisfaire. En conſéquence, au mépris d'un traité ſolemnel le Roi de France a accepté le teſtament; il a fait proclamer le Duc d'Anjou Roi d'Eſpagne, il a pris poſſeſſion de tous les Royaumes & Domaines du feu Roi, ſans aucun égard pour les droits inconteſtables de l'Empereur, dont il avait ſi hautement reconnu la légitimité dans le traité de partage. Louis XIV. ne s'en eſt pas tenu là, il a bientôt après fait occuper tous les Pays-Bas Eſpagnols par ſes propres troupes, quoique les nôtres y fuſſent en garniſon pour les conſerver, du conſentement du Roi Charles; par-là notre République s'eſt vue tout-à-coup privée de la Barrière pour laquelle nous avions ſoutenu deux ſanglantes guerres, & que dans le traité de partage le Roi de France fût convenu que ces pays démeureraient à l'Archiduc d'Autriche. 1702.

Outre cela le Roi de France s'eſt hâté de gouverner deſpotiquement les deux Royaumes, dont il ne fait, à proprement parler, qu'un ſeul Etat; & des avis venus d'Eſpagne même, confirment que la Cour de Madrid a cédé à la Cour de Verſailles les Pays-Bas pour en jouir en toute Souveraineté & les annéxer à ſa Couronne.

Ce même Roi, étant enfin parvenu au comble de ſes deſirs par cette énorme

puiſſance dont toute l'Europe craignait
1702. avec raiſon la grandeur, n'a pas tardé de faire paſſer en Italie une armée formidable pour s'y rendre entierement le maître; pour nous intimider il s'eſt ſaiſi de la Citadelle de Liege, malgré le Doyen & le Chapitre, & à l'inſçu de l'Empereur ou de l'Empire, faiſant conduire le Doyen priſonnier ſur les terres d'Espagne.

Pour nous reſſerrer davantage & nous mieux environner, & contre le gré du Chapitre de Cologne, il s'eſt rendu maître de la plupart des places de ce Diocece & ſpécialement des forteresſes de Bonn, de Keyſerswert & de Rhinberg, il s'eſt mis en état de faire à tout moment des incurſions ſur les terres de notre République, pour nous bloquer entierement, il a levé à ſes propres dépens un corps conſidérable de troupes dans le Wolfenbutel, afin de pouvoir nous attaquer de ce côté, il a fait transporter au travers de pays étrangers, toutes ſortes de munitions de guerre & d'Artillerie pour renouveller en cet Etat les horribles ſcenes de 1672.

Non content de nous avoir reſſerré de toutes parts ſur terre, il s'eſt rendu maître de tous les ports d'Espagne de Naples, de Sicile & des autres Isles de la Méditerranée, de tous les ports des Pays-Bas Espagnols, & tient avec les

Indes le commerce de toute l'Europe, d'où il peut exclurre toutes les nations commerçantes. Il a encore tâché de perſuader au Roi de Portugal, de nous défendre ſes havres, ſans compter qu'il a envoyé une Escadre aux Indes pour s'emparer de la flotte d'Argent, où tant de ſujets de cet Etat & d'autres nations ont des fonds très-conſidérables. 1702.

Nous voyant donc dans une ſituation ſi dangereuſe, nous avons été contraints d'armer autant qu'il nous a été poſſible tant par mer que par terre, contre une ſi grande puiſſance & un péril ſi menaçant, de demander à nos Voiſins & à nos alliés les ſecours dont nous avions un beſoin ſi urgent; ils nous ont été auſſitôt accordés. Ainſi nous trouvant en état de rejetter toutes les négociations particulieres propoſées par la France pour nous tromper, nous nous ſommes alliés avec l'Empereur, les Rois d'Angleterre & de Pruſſe, & autres Princes & potentats pour la défenſe de notre Souveraineté, & le rétabliſſement de la paix générale.

Ainſi pour prendre ſes ſuretés, chacun de ſon côté, l'Empereur a envoyé une armée en Italie pour tenir tête aux Français.

Outre cela l'Empereur nous ayant requis de l'aſſiſter pour chaſſer les troup-

1702. pes du Roi de France de l'Electorat de Cologne, ayant autant égard aux demandes de ce Prince notre allié qu'à notre sureté propre, nous y avons fait marcher nos troupes comme auxiliaires, pour faire diversion.

C'est ainsi que par les procédés des Français, la guerre se voit commencée & poussée vivement en plusieurs contrées à notre grand regret, sans que nous y ayons aucunement donné lieu, après avoir pour toute demande sollicité seulement ce qu'il importait absolument à notre sureté, sans qu'on ait jamais daigné nous faire réponse, ni présenter la moindre offre raisonnable.

Le Manifeste des Anglais ne faisait aucune mention du Traité de partage, que l'Angleterre n'avait jamais approuvé ; mais il contenait entr'autres, un reproche amer contre Louis XIV d'avoir reconnu le Prince de Galles ; comme si cette reconnaissance eut porté plus de préjudice aux droits de la Maison de Hanovre, que le vain titre de Roi de France que prennent les Rois d'Angleterre, n'en porte à la Maison de Bourbon. La Reine Anne était d'autant moins à pardonner de traiter le Prince de Galles d'enfant supposé, qu'elle savait très-bien le contraire. Il y avait encore dans ce Manifeste un Article qui aurait dû ouvrir les yeux aux Etats-Généraux.

Louis XIV outré que les Anglais euſſent interdit à ſes ſujets, ainſi qu'à ceux de la République & à toutes les Nations commerçantes, l'importation des Marchandiſes étrangeres qui n'étaient point du crû de leurs Pays reſpectifs, avec leurs Navires, ſuivant la fameuſe Ordonnance du Parlement du tems de Cromwel; ce Monarque, dis-je avait fait publier dans ſon Royaume, le 6 de Septembre 1701 une pareille défenſe contre les Anglais, ſuivant *la Loi du Talion;* repréſſaille ſi légitime, qu'elle mériterait par cette raiſon d'être ſuivie par tous les Royaumes & les Etats. Quelque fondée & quelque conforme au Droit naturel que fût cette conduite de la France; cependant comme elle portait au Commerce des Anglais dans ce Royaume le même coup que cette Nation, avide de gain, avait porté auparavant à celui des Hollandais dans la Grande-Bretagne, elle fut un des principaux motifs qui engagerent les Anglais à déclarer la Guerre à la France, quoique la Nation Anglaiſe, ayant la premiere prescrit en pleine paix, une ſemblable Loi à tous les Peuples, ne l'eût point regardée alors comme injuſte, ou comme fourniſſant le moindre ſujet de rupture, mais au contraire avait dès l'année 1678 entierement défendu tout Commerce avec la France, comme extrêmement 1702.

préjudiciable au Royaume d'Angleterre.

1702.

L'Empereur qui avait plus de raisons de se plaindre de Louis XIV, ne les tira cependant pas toutes de faits sûrs & vrais. Il avança dans son manifeste qu'il était connu de tout l'Univers que Louis XIV n'avait obtenu le Testament de Charles II qu'en corrompant les Ministres de ce Monarque & en profitant de sa faiblesse de corps & d'esprit, pour lui faire signer un Testament qu'il n'avait pu ni lire ni entendre.

Tindal V. 11 - 15.

Cependant aucune de ces déclarations de guerre n'irrita plus Louis XIV que celle des Etats-Généraux. Il ne put, en faire la lecture de sang-froid. Il ne put s'empêcher, en la jettant sur la table, de laisser échapper ces mots : Je saurai bien faire encore repentir Messieurs les Marchands de Hollande de leur audace à me déclarer la guerre. Ce Monarque sembla mépriser d'entrer dans une multitude de raisons, pour répondre à la provocation des trois Puissances. La Paix de Ryswyck, disait-il, conclue dans un tems où le Roi, en vertu de la supériorité de ses armes, aurait pu dicter la loi aux Puissances Voisines, était une preuve éclatante de son desir sincere de donner la paix à ses sujets. L'Empereur sans avoir aucun droit sur la Monarchie Espagnole, cher-

chait par l'augmentation de ses Troupes & par la conclusion d'alliances, à troubler le repos de l'Europe. De toutes parts, sans que le signal de la guerre eût été donné par des déclarations publiques, on avait interrompu, par des hostilités, les Négociations qu'il entamait pour la conserver. 1702.

Les Français cependant qui avaient trouvé étrange que l'Empereur eût commencé les hostilités avant d'avoir publié sa déclaration de guerre, ne se firent point un scrupule de tenter de surprendre la Ville de Nimégue, plus de quatre semaines avant la publication de leur manifeste, qui ne parut qu'au mois de Juillet. Le Duc de Bourgogne, à qui cette entreprise avait été confiée, entreprit pour cet effet de couper toute communication entre cette Ville & la petite Armée du Comte d'Athlone, postée près de Klaarenbeek entre Nimégue & Cléves. Athlone instruit à tems du dessein de l'ennemi, se retira heureusement sous le Canon de Nimégue, dont la Bourgeoisie fit alors une si belle resistance, que jusqu'à deux reprises, elle chassa l'ennemi d'un des forts dont il s'était emparé. Les Français, ayant ensuite attaqué deux des portes de la Ville à la fois, en furent si vigoureusement repoussés, qu'ils se virent contraints d'abandonner l'entreprise & de se retirer. La conservation de

Les Français tentent de surprendre Nimégue.

1702. Nimegue était d'autant plus importante à l'Etat, que si l'ennemi s'en était rendu maître, il lui eut été facile de pénétrer jusques dans le cœur de la République. Cependant cette Ville était alors si dégarnie & si mal pourvue, qu'elle ne pouvait manquer d'être emportée, si Athlone était seulement venu à son secours une demie heure plus tard.

Succès des Alliés dans les Pays-Bas. Le Comte de Marlborough donnait aux opérations une activité singuliere. A la tête des armées combinées il entreprit d'attaquer les Français qui étaient campés entre Goch & Gennep. Les poussant de poste en poste, il parvint à les chasser entierement de la Gueldre Espagnole. *Tindal* V. 111-117. Marlborough aurait bien voulu en venir à une action décisive. Mais les Députés des Etats à l'armée l'avaient, dit-on, empêché de rien donner au hazard. La gloire des Armées Françaises en imposait encore. Le Pensionnaire Heinsius & les principaux Membres du Gouvernement, craignaient quelque revers qui engageât le peuple à demander un Chef, comme en 1672. Leur plan était qu'on bornât la Campagne à la prise des places de la Gueldre Espagnole, pour assurer la navigation de la Meuse & mettre importante ville de Maastricht hors de danger. En conséquence le Baron d'Opdam eut ordre d'investir Venlo le 29 d'Avril; cette Ville se rendit

cinq jours après, au Général Coehorn qui dirigeait ce ſiege. Stevenswaard, Ruremonde, Liege & ſon Chateau furent enſuite emportés d'aſſaut. Ainſi commença cette Campagne; ce début fut d'autant plus glorieux, que les Pays-Bas Eſpagnols étant dans le parti de la France, on avait tout lieu de craindre cette Puiſſance, ſi redoutable à la République, dans les tems où ces Pays-bas étaient pour elle. 1702.

Marlborough choiſi Généraliſſime des armées des Alliés dans les Pays-Bas.

Le Comte de Marlborough, étant alors à la tête des armées de la Grande-Bretagne dans les Pays-Bas, après une forte oppoſition de la part des Etats-Généraux. Ils craignaient que ce choix ne cauſa quelque ombrage au Roi de Suede Charles XII leur allié, qui n'aurait vu qu'avec peine le Prince Danois, revêtu du Commandement, & ils jugerent auſſi que ſi ce Prince devenait chef de l'armée, l'autorité de leurs députés ſerait totalement éclipſée. Déterminés par ces raiſons, ils éluderent avec adreſſe la demande de la Reine, & la ſupplierent de faire tomber ſon choix ſur un Général Anglais, qui ſerait également agréable aux deux Nations. Après quelques délais, elle propoſa le Comte de Marlborough, qu'ils accepterent avec joie, connaiſſant la haute intelligence de ce Seigneur, & ſon génie dans la conduite des affaires.

Jean Churchill, Comte de Marlborough,

était un de ces esprits insinuans qui sa-
1702. vent se plier au génie des Princes dont
ils veulent gagner la confiance. Si Ja-
ques eut régné plus longtems, ce Comte
fût peut-être rentré dans le sein de l'E-
glise Catholique; mais il fut un des pre-
miers à abandonner ce Monarque dans
le tems de la révolution. Il parut alors
zélé partisan de l'Eglise Anglicane, &
fut depuis, varier ses principes entre les
différens partis qui partagent l'Angle-
terre, pour se prêter à celui qui fut
embrassé par la Reine Anne. Par cette
conduite, les changemens arrivés dans
le Gouvernement de la Grand-Brétagne
n'altérerent point sa faveur; il la conser-
va également sous les trois regnes. Sa
femme s'étant emparée de l'esprit de la
nouvelle Souveraine, on peut dire que
ce fut lui qui gouverna réellement l'An-
gleterre jusqu'au tems où la hauteur de
cette même favorite l'entraina dans sa
disgrace. Le bonheur accompagna tou-
jours ses armes, & après avoir comman-
dé chaque année les troupes Alliées avec
succès pendant le cours de l'été, il faisait
briller également ses talents pour la né-
gociation durant le repos de l'hiver. Les
Anglais l'ont comparé à César; mais les
meilleurs juges des exploits militaires
ne lui ont pas été aussi favorables, &
quoiqu'ils n'aient pas refusé de le mettre
au nombre des grands Généraux, ils ont
mar-

marqué beaucoup plus d'eſtime pour Guillaume presque toujours malheureux, que pour Marlborough, accompagné de la victoire. Il eſt vrai qu'il battit de très habiles Commandans; mais ce fut moins par la ſupériorité de ſes talents, que parce qu'il eut toujours l'avantage de pouvoir ſaiſir le moment favorable, ſans être aſſujetti à aucune gêne, pendant que ſes adverſaires ne pouvaient faire un pas ni engager une action, ſans avoir reçu les ordres d'une Cour éloignée, où ceux qui s'étaient emparés de l'eſprit du Monarque, étaient plus propres à diriger le Gouvernement de Saint-Cyr que la conduite des armées. Marlborough ſavait oppoſer à l'ardeur tumultueuſe & bouillante des Français, cette préſence d'eſprit tranquille & meſurée, qui dans un combat ſemblait le transporter au-deſſus du champ de bataille, d'où il portait un coup d'œil infaillible ſur les deux armées, & prenait enſuite l'unique parti qui pouvait aſſurer la victoire à celle qui agiſſait ſous ſes ordres. Son avarice exceſſive n'était pas propre à lui concilier l'affection de ſes inférieurs, mais il lui ſuffiſait d'en être craint & eſtimé, & ſes premiers ſuccès lui aſſurerent tellement la confiance des troupes, qu'elles crurent toujours marcher à la gloire en combattant ſous ſes étendards. 1702.

1702. Peu s'en fallut que cette même année ne mît fin à sa gloire. Après la campagne il se rendait à Maastricht dans un Jacht avec vingt-cinq soldats, pour gagner par eau la Haye. Il fut joint à Ruremonde par le Général Coënorn, avec soixante hommes dans un plus grand bâtiment; & ils avaient encore pour escorte soixante cavaliers qui suivaient le rivage; mais qui s'égarerent dans les ténébres. Un partisan Français, caché dans les roseaux avec trente-cinq hommes, se saisit de la corde du petit bâtiment, y entra le pistolet à la main, & se rendit maître de tous ceux qui le montaient. Le Général Obdam & l'un des deputés Hollandais, étaient munis de passe-ports qu'ils montrerent au partisan; mais le Comte avait négligé de prendre cette précaution, & il eut été infailliblement fait prisonnier sans une présence d'esprit qui le sauva. Il avait par hazard dans sa poche un ancien passe-port, au nom du Général Churchill son frere; il le présenta avec assurance, & soit que le partisan ne fît pas attention à la date qui était expirée, soit qu'il fut ébloui par les guinées d'Angleterre, il laissa passer le Comte, ne retint prisonnier que ceux qui n'eurent aucun passe-port à montrer; la barque continua sa route après avoir été pillée. Le Gouverneur de Venloo, ayant eu avis que

Marlbourough risque de tomber au pouvoir des Français.

le Général Anglais venait d'être arrêté, crut qu'on l'emmenerait à Gueldres, & sortit auſſitôt avec avec ſa garniſon pour inveſtir cette Ville. Les Hollandais conſternés donnerent en même tems des ordres pour raſſembler leurs troupes; mais elles devinrent inutiles par l'arrivée du Général à la Haye, où il fut reçu avec des transports de joie. 1702.

La fortune favoriſa ſur-tout les alliés ſur mer. Ils ſe propoſerent les plus brillantes entrepriſes. Pour cet effet, ils équiperent une flotte de trente vaiſſeaux de ligne Anglais, & de vingt Hollandais outre les autres bâtimens dont le total montait à cent-ſoixante voiles. Le commandement en fut donné au Chevalier George Rooke, Vice-Amiral d'Angleterre. Le Duc d'Ormond fut nommé Général des troupes de débarquement, compoſées de ſept mille Anglais & de cinq mille Hollandais. L'objet de cet armement était la conquête de la ville & du port de Cadix. Le Prince de Darmſtadt en diſait l'éxécution facile, au moyen des correſpondances qu'il aſſurait pouvoir ſe procurer dans le pays; mais la vengeance ſeule, était le motif qui le faiſait parler ainſi. Il avait perdu le gouvernement de Barcelone. Heureuſe expédition des Alliés ſur Cadix & Vigo.

La flotte étant arrivée à l'embouchure du Tage, y attendit le Prince de Darmſtadt, qui s'était rendu d'avance à Lis-

bonne pour engager le Roi de Portugal
1702. à se joindre aux alliés par la crainte qu'il
fut lui inspirer de la puissance de l'Espagne & de la France réunies, qui ne manqueraient pas de le chasser un jour de son Royaume. Ces raisons spécieuses étaient plus que capables de décider le Roi de Portugal à se ranger du côté de l'Archiduc; cependant il se contenta pour lors de favoriser secrettement les ennemis de Philippe V & différa jusqu'au printems de l'année suivante à se déclarer ouvertement.

Arrivée à devant Cadix.

Les préparatifs que l'on faisait en Angleterre contre Cadix étaient si publics; on y procéda avec tant de lenteur, que les deux Rois eurent tout le tems nécessaire pour mettre cette Ville en état de défense. Les Espagnols n'avaient aucune force à opposer à une descente des ennemis. Ils n'avaient dans leurs ports que très-peu de vaisseaux de guerre, & lorsque l'on apprit le projet des alliés, le Marquis de Villadarias qui commandait dans l'Andalousie, n'avait pour toutes troupes que cent-cinquante hommes d'Infanterie & trente de cavalerie. La garnison de Cadix n'était que de trois cens hommes, on n'entretenait ni magasins ni armes pour donner aux milices du pays; & à la veille d'une guerre sanglante, cette Province située sur la frontiere, était plus dégarnie qu'une

Province intérieure n'aurait dû l'être dans le tems de la paix la plus profonde. Le Roi était en Italie, & l'on avait confié le soin du Gouvernement à une Reine, dont l'âge semblait peu propre à l'administration d'un grand Royaume. Sans argent, sans armes, sans troupes de terre & de mer, elle manquait encore de Chefs à qui elle pût confier le commandement dans une Province, où l'affection des habitans était très-douteuse. Malgré des circonstances si fâcheuses, cette Princesse, avec une prudence qu'on ne devait pas naturellement attendre d'une Reine de quinze ans, vit sans se troubler, le danger qui s'approchait. Elle convoqua les Ministres du cabinet, & leur parla avec tant de graces & de force, qu'il n'y eut personne qui n'offrît ses biens & sa vie pour la défense de la patrie. Les grands, la noblesse, le peuple & jusqu'aux ecclésiastiques & aux moines contribuerent à l'envi, chacun selon son pouvoir, à fournir ce qui était le plus nécessaire. Les Milices furent armées & toute la Province parut disposée à défendre les droits de la Couronne, avec toute la fidélité naturelle à la Nation Espagnole. 1702.

La Flotte combinée, après être restée quelques jours devant Lisbonne, & avoir reçu le Prince de Darmstadt, arriva le 23 d'Avril à la vue de Cadix vers les

trois heures après midi. Il était im-
1702. possible de faire dans les formes, le siege de cette ville, mais elle aurait été dans un grand danger si l'entreprise avait été mieux conduite. Le Gouverneur Don Scipion Brancaccio, Chevalier Napolitain, avait beaucoup de bravoure & de capacité. Le Marquis de Villadarias, qui commandait sur la côte était un Officier très-expérimenté; mais ils n'avaient que des milices mal armées & ce fut avec cette faible défense qu'ils attendirent les attaques des Anglais & des Hollandais dont les troupes etaient aguerries par les campagnes précédentes & capables de tout, s'il y eut eu plus d'accord entre leurs Chefs.

Les alliés, en arrivant devant Cadix, mirent leurs vaisseaux en ligne, depuis la pointe de saint Sébastien en s'étendant en face de l'Isle. Ils envoyerent le 24 quelques bâtimens pour sonder la mer dans la partie septentrionale. Mais le Gouverneur fit un feu si terrible qu'ils n'oserent approcher des remparts. Les alliés commencerent le 26 à débarquer sur le continent. Ils trouverent quelque résistance de la part du Marquis de Villadarias à la tête de ses milices; mais ces troupes n'étant pas en état de tenir contre de vieux soldats, le Commandant les fit retirer au port Ste Marie. Les alliés croyaient emporter cette ville

d'emblée; mais le Marquis fit ſi bonne contenance qu'ils tournerent du côté de Rota, dont ils ſe rendirent maîtres ſans peine, par la connivence du Gouverneur Espagnol. Le Prince de Darmſtadt lui donna pour récompenſe le titre de Marquis au nom de l'Empereur, mais il n'en jouït pas longtems. Villadarias l'envoya au gibet lorsque cette Ville rentra ſous la domination Espagnole. Le débarquement finit le 30, & pendant ce tems-là le Prince de Darmſtadt courut le pays pour ſe faire des partiſans, mais il ne put corrompre la fidélité des Commandans. 1702.

Les alliés voyant qu'il fallait employer la force, attaquerent la ville du port Ste Marie le premier de Septembre; & cent-vingt hommes qui y étaient en garniſon, après avoir combattus quelque tems, ſe retirerent en bon ordre à Xerès. Si l'on peut en croire les rélations des Espagnols, les alliés maîtres du port Ste Marie y commirent toutes les horreurs qui accompagnent la licence la plus effrénée. Le ſexe le plus faible y éprouva un traitement plus cruel pour lui que la mort. Le meurtre & l'incendie furent joints au pillage & à la profonation des Egliſes. On y commit des excès ſi horribles que les Espagnols naturellement pieux, conçurent l'horreur la plus méritée contre des Ennemis qui mar-

1702. chant sur les traces des Maures, semblaient vouloir également détruire leurs personnes & leur culte. C'était mal commencer, si l'on avait envie de gagner l'amitié & la faveur de la nation. Les Espagnols les plus sages conçurent une telle aversion pour les alliés, sur-tout une aversion si furieuse pour les Anglais que le tems n'a jamais pu l'assoupir.

Les alliés s'emparerent ensuite d'un autre petit fort, nommé Ste Catherine sur la même côte; il n'était défendu que par vingt cinq hommes qui se retirerent dans la tour, où ils capitulerent, ne pouvant tenir contre une armée entiere. Le 8 ils entrerent dans Puerto-Real que les Espagnols avaient abandonnés. Leur objet était de s'emparer de Matagorda, pour être maîtres de la Baye. Mais quand ils voulurent en approcher, ils reçurent un si grand feu, qu'ils furent obligés d'en différer l'attaque après avoir perdu beaucoup de monde. Il y avait aussi dans le port quelques vaisseaux & huit galeres de France qui suivaient tous les mouvemens des vaisseaux Anglais & Hollandais; après bien des attaques & des efforts redoublés pour rompre l'Estacade formée entre les deux forts, les alliés furent obligés de rembarquer leurs troupes le 17. L'on proposa ensuite de descendre à l'île de

Cadix, mais l'Amiral Rooke, malgré le Duc d'Ormond & le Baron de Bar Général des Etats & les proteſtations de ce dernier, dirigea les voix dans le Conſeil pour le retirer ſans faire de nouvelles tentatives. 1702.

Les alliés firent leur rembarquement avec tant de précipitation & ſi peu d'ordre, que pluſieurs chaloupes chargées de ſoldats coulerent à fond, que les milices du pays leur tuerent plus de ſix cens hommes, & que l'on oublia de faire proviſion d'eau douce. Ainſi ſe termina cette expédition dont on avait fait les préparatifs avec tant d'éclat.

Victoire des Alliés à Vigo.

Quoique la réſolution priſe par l'Amiral Rooke, & le Duc d'Ormond de quitter la côte d'Andalouſie, fût arrêtée dans un conſeil de guerre, l'Amiral eut eu bien de la peine à faire valoir leurs raiſons en Angleterre, ſi le hazard ne lui eut procuré le moyen de couvrir la honte de ſa retraite par une expédition plus glorieuſe. Le beſoin d'eau ayant obligé quelques-uns de leurs vaiſſeaux de relâcher ſur la côte de l'Algarve pour faire aiguade, le Capitaine Harri qui montait le Pembroke, y apprit que le Comte de Château-Renaud, Vice-Amiral Français eſcortait avec vingt-trois vaiſſeaux de guerre la flotte des gallions qui portait en Eſpagne l'or & l'argent qu'elle avait chargé en Améri-

que, & que cette flotte était entrée dans
1702. le port de Vigo sur les côtes de Galice.
L'Amiral averti par Harri remit aussitôt à la voile, elle arriva devant la ville le 22 d'Octobre. Le tems était si nébuleux qu'on n'apperçut la flotte combinée que lors qu'elle touchait presque à l'embouchure du petit golfe sur lequel est situé Vigo. Cette ville n'avait que de simples murailles avec un fort à quatre bastions de peu de défense. M. de Château-Renaud ne négligea rien pour la sureté de la flotte, & après avoir fait tous les préparatifs que le tems put lui permettre, ayant rassemblé toutes les troupes & les milices du pays, il résolut avec ce peu de forces d'attendre les alliés.

Aussitôt que la flotte combinée eût jetté l'ancre, quelques petits bâtimens s'avancerent pour sonder la profondeur de la Baye. Le Duc d'Ormond descendit sur la rive méridionale avec un corps de deux mille hommes. Ils marcherent aux batteries & aux forts qui défendaient les vaisseaux, les attaquerent avec vigueur & les emporterent l'epée à la main. Ils y perdirent plus de cent hommes par la résistance de 300 Mariniers Français & de cinquante Espagnols, qui se voyant prets d'être forcés, se retirerent dans un vieux Chateau. Quelques tems après ils voulurent faire une sortie

mais les Ennemis ne leur donnerent pas le tems de fermer la porte, & entrerent avec eux dans le Château dont ils ſe rendirent maîtres. 1702.

Pendant que l'on combattait ainſi ſur terre, les vaiſſeaux des alliés ſe diſpoſaient à rompre l'Eſtacade. Le Vice-Amiral Hopſon, & le Vice-Amiral van der Goes, réuſſirent à la forcer. Les efforts des Français ne retarderent que de quelques heures le désastre de la flotte. Les alliés maîtres des batteries, les tournerent contre eux, firent un feu terrible de toutes parts, & jetterent une quantité prodigieuſe de grenades. Les Français réſiſterent longtems; mais enfin obligés de ceder à la ſupériorité, ils mirent le feu à leurs propres bâtimens & en firent échouer quatre. Les alliés ne laiſſerent pas de s'emparer de cinq vaiſſeaux de guerre & de quatre galions; il y en eut dix-ſept de brûlés, quatre d'échoués & quatre frégates furent auſſi brûlées. Cent pieces de canon furent emportées avec une immenſe quantité d'effets dont on n'a jamais pû ſavoir la valeur; parce qu'ils furent divertis par les particuliers qui n'en firent pas la déclaration. La perte des Français & des Espagnols fut d'environ deux mille hommes tués, & de tous ceux qui ſe retirerent, il n'y en eut qu'un très petit nombre qui le fiſſent ſans bleſſures. L'A-

miral Espagnol fut fait prisonnier. Les
1702. alliés ne compterent que neuf-cens hommes de tués ou blessés.

Ainsi se termina cette expédition également célebre soit par l'audace de l'entreprise, soit par le butin qu'on y fit, soit par la perte qu'elle causa. Mais tel est le destin de la guerre qu'elle est souvent fatale à ceux qui triomphent! Pendant que les Etats-Généraux ordonnaient des prieres publiques pour remercier le Ciel de cette éclatante victoire, plusieurs maisons de commerce d'Amsterdam pleuraient sur la perte des Gallions auxquels on sait que toute l'Europe & surtout les Nations commerçantes sont considérablement intéressées. Quelques uns, même demanderent une indemnisation sur les effets enlevés. On eut quelque égard à cette requête; mais comme on exigeait des requérans des preuves de leur propriété, & que la plupart de leurs négociations sur l'Amérique Espagnole s'étaient faites sous des noms Espagnols, presque tous furent obligés de sacrifier leur intérêt particulier à la gloire de la Patrie. Il ne se passa rien autre d'important sur Mer cette année. Les Anglais s'emparerent dans les Indes occidentales de l'Isle St. Christophe appartenant aux Français.

Lamberti II. 255.

Les événemens avaient été balancés dans les endroits où les Etats n'avaient

aucune part aux opérations. Le Duc de Vendome petit fils de Henri IV avait le 24 May fait lever le siege de Mantoue au Prince Eugene. Il battit le 26 de Juillet le Général Visconti à Santa Vittoria. En Lombardie, les deux partis s'attribuerent le gain de la bataille de Luzara, où se trouva le jeune Roi d'Espagne qui en recueillit les avantages, puisque les villes de Luzara & de Guastalla lui ouvrirent leurs portes. 1702.

Ainsi finirent les campagnes de la premiere année de cette guerre fameuse. Les Etats, animés par ces préludes, montrerent une ardeur singuliere pour en presser la poursuite. En conséquence vers la fin de l'année ils firent prier la Reine Anne d'augmenter le nombre de ses Troupes; le Parlement Britannique consentit à cette augmentation, mais il y mit une condition, savoir que les Etats défendraient rigoureusement tout commerce avec la France & l'Espagne. Le Duc de Marlborough avait, avant son dernier voyage en Angleterre beaucoup insisté là dessus; & les Députés Impériaux & Anglais insistaient d'autant plus vivement sur ce point, que les armées Françaises en Italie, en Allemagne & dans les Pays-Bas, disait-on, tiraient des sommes considérables des marchands de Hollande & d'Angleterre. L'interêt du commerce, le nerf de la République, avait exigé dans 1703.

Les prêteurs Hollandais éludent les prohibitions.

Tindal V. 173-179. *Lamberti* III. 306-340.

1703. les dernieres guerres, qu'on ne touchât pas à cette corde. Mais les instances furent alors si pressantes & les Etats-Généraux étaient liés si étroitement avec l'Angleterre, que, malgré l'opposition de plusieurs Provinces, ils sacrifierent l'interêt national à celui de leurs confédérés. Mais l'esprit de commerce fut trouver des artifices pour éluder cette défense. Les Banquiers employerent les noms de marchands établis dans les pays neutres; & par l'appat d'un gain leger, ils continuerent les mêmes correspondances avec sécurité.

Rebontet VII. 277.

Les Etats, s'étant concertés avec l'Angleterre pour ajouter vingt mille hommes aux troupes combinées, pour la campagne dans les Pays-Bas, n'attendirent pas que les Français ouvrissent la campagne sur le Bas-Rhin & dans les Pays-Bas. Les commencemens furent d'un augure favorable: Rhinberk se rendit aux Troupes Prussiennes commandées par le Général Lottun qui, après un assez long siege, emporta de même la ville de Gueldre. Mais les conquêtes les plus importantes furent faites par Marlborough.

Prise de Rhinberk.

La Reine Anne pour récompenser les services que ce Général avait rendu à l'Etat, tant dans les négociations qu'à la tête de ses armées, l'avait élevé à la qualité de Duc. Cette Princesse le destinait au commandement des

troupes Anglaiſes, qu'elle envoyait en Flandres, & les Etats-Généraux l'ayant reconnu auſſi pour Général des leurs, il ſe rendit à la Haie le 17 de Mars pour commander en chef l'armée des alliés. Il eut de fréquentes conférences avec le Grand Penſionaire Heinſius & avec le Comte Henri de Naſſau, Seigneur d'Ouwerkerke, qui, conjointement avec le Baron d'Obdam, avait ſuccédé au Comte d'Athlone. Ayant réglé le plan des opérations de la campagne, le Duc paſſa dans le Brabant, & vint camper entre Tongres & Liege. Cette poſition le mettait à même de ſe porter ſur Bonn dont le ſiege devait ſe faire par le Baron d'Obdam & par lui, ſuivant qu'il avait été réglé à la Haie. En conſéquence le Baron devait commander les troupes des Provinces-Unies ſur le Rhin, & le Général d'Ouwerkerke ſur la Meuſe. 1703.

Bonn eſt une des principales villes de l'Archevêché de Cologne & la réſidence de l'Electeur. L'Archevêque Clément, frere de l'Electeur de Baviere, qui devait ſon élection à l'Empereur, avait changé d'intérêts, s'était attaché à la maiſon de France, & avait reçu dans Bonn des troupes de Louis XIV. La place fut inveſtie le 24 & le 25 d'Avril par le Général Bulaw, à la tête de la cavalerie Anglaiſe & Hollandaiſe, & par le Général Fagel, avec l'infanterie

Priſe de Bonn par les Confédérés.

1703. des mêmes nations. L'armée des alliés était alors augmentée de vingt mille hommes, dont le Parlement d'Angleterre avait consenti à faire payer la moitié de la solde, à condition que les Princes d'Allemagne se chargeraient de l'entretien des troupes. Le Général Coëhorn arriva le 26 au siége, & disposa trois attaques, l'une du côté du Rhin, qu'il se chargea de diriger en personne contre le fort qu'on appelle de Bourgogne; les autres contre le corps de la place, sous les ordres du Prince de Hesse-Cassel & du Général Fagel. La nuit du 3 au 4 de Mai on ouvrit la tranchée, mais dès le lendemain les assiégés firent un feu si terrible & soutenu avec tant de vigueur les jours suivans, que les alliés perdirent un grand nombre d'hommes. Leurs batteries ayant été dressées, ils commencerent à répondre au feu de la place. Ils avaient cent pièces de canon, cinquante mortiers, & suivant le nouveau système que l'on commença de suivre dans cette guerre, ils rendirent les attaques si vives, qu'il fut impossible aux assiégés de reparer les brêches, ni même de s'y présenter, sans être écrasés par les boulets & par les bombes. Le 8, les alliés rompirent à coups de canon la chaîne qui attachait le pont volant que les Français avaient sur le Rhin, & il fut entierement brisé par l'artillerie

des assiégeans. Le lendemain l'on allait donner l'assaut, lors qu'on apperçut que les Français faisaient retraite sous les ordres de M. de Rabutin Commandant du fort, & que pour la couvrir ils avaient mis le feu à quelques bâtimens dont la fumée semblait les dérober à l'œil des assiégeans. Mais ceux-ci s'en étant apperçus, entrerent dans le fort avant que les Ennemis eussent eu le tems de sortir, en passerent plusieurs au fil de l'Epée & firent quarante prisonniers. Le 13 les Français firent une sortie, encloüerent six pieces de canon, & six mortiers & tuerent beaucoup de monde aux alliés. Cela n'empêcha pas que le soir du même jour ils ne fissent une attaque si vive, qu'ils se logerent sur la contrescarpe. Enfin le 15 tout le front de l'attaque ne faisant plus qu'une grande brêche, ils se disposerent à donner l'assaut. Avant d'en venir à cette extrémité, Marlborough fit sommer le Marquis d'Allegre Gouverneur de la place de se rendre. Le Marquis convaincu de l'impossibilité de tenir plus longtems, battit la chamade; les conditions furent réglées le lendemain, & on lui accorda tous les honneurs que méritait sa belle défense; mais il fut réglé que les soldats Allemands à la solde de l'Electeur, auraient la liberté de quitter son service, s'ils le jugeaient à propos, sans pouvoir être 1703.

1703. regardés comme déſerteurs. C'était s'aſſurer finement des recrues.

Dans les articles de la Capitulation, il n'y eut rien de régle par rapport à la Religion Catholique-Romaine, & il fut dit qu'on s'en rapporterait au Chapitre de Cologne, qui décida qu'il n'y aurait rien d'innové à ce ſujet, ſur quoi le Géneral Anglais ne fit aucune difficulté. Ce fut un effet de ſa politique: les partiſans de la maiſon de Bourbon publiaient par-tout que les puiſſances maritimes avaient principalement en vue dans cette guerre d'étendre la Réligion Proteſtante. Quand le Duc fut maître de Bonn, il en fit démanteler les fortifications, trouvant cette place trop éloignée pour la pouvoir conſerver.

Campagne des Pays-Bas.

Pendant que les alliés étaient occupés à ce ſiege, le Maréchal de Villeroi que Louis XIV avait nommé pour commander l'armée de Flandres, ayant ſous ſes ordres le Maréchal de Bouflers, raſſembla à Bruxelles une armée de cinquante-quatre bataillons & de cent-trois eſcadrons, non compris trois corps détachés, & marcha à Tongres le 10 de Mai. Cette ville fut emportée le même jour, & la garniſon fut faite priſonniere de guerre. Cette place n'avait que des fortifications de terre & n'était pas ſuſceptible de défenſe. Le Maréchal, en ſe rendant maître de cette ville avait en vue

la conquête de Maaſtricht; mais le Général prévint ce deſſein, en conſervant à une lieue de cette ville un camp très fort, occupé par toutes les troupes qui n'avaient point été employées au ſiege de Bonn. 1703.

Malgré cette précaution M. de Villeroi eſperait profiter de l'abſence de ce Général pour ſurprendre ces troupes. Il marcha toute la nuit du 14 au 15 pour tomber ſur elles au point du jour. Mais l'artillerie n'ayant pu ſuivre avec autant de diligence, ſon armée ne put être en bataille qu'a midi, ce qui donna le tems aux alliés de faire un mouvement pour ſe mettre à couvert plus près de Maaſtricht, dans une ſituation ſi avantageuſe, que le Général Français jugea impoſſible de les attaquer. Il ſe rabattit ſur Tongres, & abandonna cette place, après en avoir fait ſauter la tour & les portes. Le reſte du mois de Mai & la plus grande partie du mois de Juin ſe paſſerent en marches & en contremarches. Les Généraux Français, voyant que les alliés étaient plus nombreux, ſe contenterent de les tenir en échec & de chercher à les troubler dans les opérations, ſans en venir à une action générale, à moins que des circonſtances favorables ne les mît à même d'y trouver un avantage.

Dans tous ces mouvemens les deux armées ſe trouverent ſi proches qu'elles

n'étaient séparées que par la riviere du
1703 Jar. Le Duc de Marlborough avait ramené au camp les troupes qui avaient servi à l'expédition de Bonn, & son armée était alors de cinquante-neuf bataillons & de cent-trente escadrons. Il forma le projet d'attaquer les lignes de la Flandres & du Brabant Espagnol que les Généraux Français s'occupaient particulierement à garantir, en suivant toujours leur plan de défensive. Pour mieux réussir dans son dessein, le Général Anglais voulait attirer les Français à une bataille, où il espérait profiter de la supériorité de ses troupes; mais au rapport des historiens Anglais, les Généraux Hollandais s'y opposerent, ou par jalousie ou par timidité, & voyant que l'ardeur du Duc pourrait l'emporter sur leur réserve, ils demanderent & obtinrent que les Députés des Provinces-Unies, qui étaient dans le camp, assistassent aux Conseils de Guerre. Ces timides Bourgeois, plus accoutumés à traiter des affaires de commerce que des opérations militaires, porterent dans le Conseil cet esprit de précaution si peu propre aux grandes entreprises, & firent échouer tous les projets que le Duc avait formés pour amener une action générale.

Après beaucoup de délibérations & de lenteurs on s'en tint au mauvais parti.

fut de partager l'armée en plusieurs corps pour attaquer en même tems les lignes en différens endroits. 1703.

Le Général Spaar se chargea d'attaquer la partie qui était au de là de L'Escaut, dans le pays de Waës, le Général Coëhorn, entreprit de forcer le passage dans le territoire de Hulst, & le Général Obdam, parti de Berg-op-Zoom avec un autre corps d'armée, devait entrer dans les plaines d'Anvers, pendant que le Duc de Marlborough se porterait sur les lignes du Brabant. Ce partage de l'armée donnait à la vérité une armée à commander à chacun des Généraux Hollandais, mais ils ne reçurent pas en même-tems les talens qui menent à la victoire, & la cause commune souffrit beaucoup de ce partage.

Les lignes des Français s'étendaient dans le Pays de Waës sur les frontieres de la Flandre Espagnole, depuis Ostende jusqu'à l'Escaut, un peu au dessus d'Anvers; On y avait élevé des forts, & fait des retranchemens dont la garde avait été confiée au Comte de la Mothe avec quatorze bataillons & quatre régimens de Dragons. Coëhorn, ayant passé l'Escaut, fit le premier son attaque à la pointe de Callon & força aisément les lignes que leur grande étendue empêchait de pouvoir garder également par-tout. Le Baron de Spaar, fei-

gnit une marche du côté de Bruges ;
1703. mais le 27 de Juin il tourna tout-à-coup vers Stecken, & entra dans les lignes. Il y trouva sept Bataillons qui se défendirent avec la plus grande valeur, mais la supériorité du nombre les força d'abandonner leur poste. Les Alliés y perdirent un Colonel, deux Lieutenans-Colonels, dix Capitaines & trois-cens-douze Soldats. Ils eurent un grand nombre de blessés, entre lesquels fut le Baron & plusieurs des principaux Officiers. Cette conquête ouvrait aux Alliés toute la Flandre Espagnole. Mais pour entrer dans le Brabant, il fallait qu'ils s'emparassent de celles d'Anvers que gardait le Marquis de Bedmar. La grande Armée où etaient le Duc de Marlborough & M. d'Ouwerkerke, s'avança entre Louvain & Malines pour attaquer de ce côté-là ; pendant que le Général Coëhorn se tenait à la gauche de l'Escaut pour tenir en échec le Marquis de Bedmar, & que le Baron d'Obdam avec un corps de quinze mille hommes se fortifiait dans un camp entre Eckeren & Capelle, environ deux lieues au Nord-Est d'Anvers.

Bataille d'Eckeren. Les Maréchaux de Villeroi & de Boufflers formerent alors le dessein, d'accord avec le Marquis de Bedmar, de couper le Baron d'Obdam, & d'enlever, s'il était possible, le corps qu'il

commandait; profitant de la marche du Duc de Marlborough qui ſe portait ſur Anvers, ils firent avancer leur armée vers Dieſt. En même tems M. de Boufflers avec trois mille hommes de Cavalerie & trente compagnies de Grenadiers arriva le 30 de Juin à ſix heures du matin au quartier du Marquis de Bedmar. Il ſe joignit à eux, avec les troupes qu'il commandait; & ils continuerent leur marche au nombre de vingt-huit bataillons & de quarante-huit escadrons. Le Général Obdam n'avait que treize bataillons & vingt-ſix escadrons. Il avait à ſa droite un terrein bas, qui n'eſt que marais, & s'étend l'espace de pluſieurs lieues le long de l'Escaut. Ce Canton ſerait impraticable ſans les chauſſées que l'on a élevées pour conduire à quelques villages, & aux digues qui retiennent les eaux de l'Escaut. 1703.

Le Général Obdam, ſur quelques mouvemens des Français, avait déja renvoyé ſes gros bagages à Berg-op-zoom, & comptait s'y retirer avec ſes troupes; mais le Maréchal de Boufflers s'était déja emparé de Hoeven, d'Ouderen, de Muysbroeck, de Capelle & des autres poſtes qui pouvaient faciliter la retraite des Hollandais à Berg-op-zoom ou à Lillo, avant que le Général Obdam ſût que les Ennemis étaient ſi près

de lui, & qu'ils allaient le prendre en
1703. flancs. Les Hollandais n'avaient d'autre reſſource que celle de tâcher de gagner Lillo en ſe rendant maître des chauſſées & en forçant les paſſages à Ouderen, Vilmendonc & Comienſtein pour arriver à la grande digue de l'Escaut. Auſſitôt que le Baron reconnut la poſition fâcheuſe où il s'était laiſſé réduire, il fit prendre les armes à ſes troupes, compoſées de Hollandais & d'Allemands de Saxe-Gotha, de Munſter & de Holſtein & envoya le Brigadier Général Schulembourg avec cinq-cents Dragons pour reprendre Hoeven. Ils y firent des prodiges de valeur; mais les Français étaient trop bien retranchés & ſurtout en trop grand nombre, pour qu'il fût poſſible de les y forcer. Le Général Schulembourg fut d'abord plus heureux du côte d'Ouderen, & avec deux Bataillons, il réuſſit à en déloger les Français qui s'y étaient établis. Mais il ne reſta pas longtems dans cette poſition. M. de Boufflers fit marcher à la droite le Comte de Guiscard & le Duc de Guiche avec ſix Bataillons qui reprirent Ouderen, & lui-même avec vingt-deux bataillons & dix piéces de Canon attaqua Eckeren, dont il ſe rendit maître après une vigoureuſe réſiſtance. Ainſi les Français étant maîtres d'Ouderen qu'ils avaient repris, & s'étant em-

paré du Canon que les Alliés y avaient amenés, & le Maréchal de Boufflers tenant tous les paſſages, il ſemblait que l'armée du Général Obdam n'attendait plus que le moment qui les pouſſerait dans les marais où elle allait périr miſérablement, ou ſe rendrait priſonniere de guerre. Les Généraux Fagel, Eberfied Dohna & Hompesch ſe ſoutenaient à la tête de leurs troupes avec toute la valeur qu'inſpire le déſeſpoir à de braves gens malheureux. Ils ſe défendaient de poste en poste, quand il parut un nouveau corps d'Espagnols qui venaient d'Anvers par la grande Digue de l'Eſcaut; il avait gagné le Fort St. Philippe d'où il donnait la main au corps que commandait le Marquis de Bedmar. Ce renfort renfermait de tous côtés les troupes du Baron d'Obdam, qui ſe trouverent entierement reſſerrées entre Anvers & l'armée du Maréchal de Boufflers. Le Général Hollandais ne voyant plus aucun ſalut pour ſon armée, prit la réſolution de ſe ſauver lui-même avec quelques uns de ſes Officiers Généraux; la retraite leur fut facile, parcequ'ayant jetté tout ce qui pouvait les faire reconnaître, & qu'il parlait très-bien le Français, ils paſſerent au travers de l'armée Royale, où on les prit pour des Officiers de la nation, & après pluſieurs dangers ils parvinrent à ſe retirer dans Bréda. 1703.

1703. La fuite du Général qui laiſſait le commandement aux Generaux Slangenberg & Tilli, n'abbattit point le courage de ces troupes. Elles ſe battirent avec la même ardeur, tant ſur les chauſſées que ſur les talus, & même dans les lieux bas, partout où elles pouvaient tenir ferme. Officiers & ſoldats, ſemblant ne pas connaître, ou du moins mépriſer le danger, s'élançaient, avec un acharnement qui tenait de la fureur, au milieu des Français: ſouvent on les repouſſe, ils perdent du terrein; mais ils le regagnent bientôt, couverts de leur ſang & de celui de leurs redoutables adverſaires. Vingt mille ſoldats reſſerrés dans ces paſſages étroits, ſemblent ſe diſputer à qui pourra le plus donner ou recevoir des coups; & quand la longueur du combat force ceux qui ſont accablés de laſſitude à reculer quelques pas pour ſe repoſer ſur leurs armes dont ils ne peuvent presque ſupporter la péſanteur, leur place eſt à l'inſtant remplie par le rang qui les ſuit. Les Français redoublent d'efforts à meſure de la réſiſtance qu'on leur oppoſe. les Ennemis chancelent, paraiſſent ſuccomber, les munitions leur manquent, & il ſemble que le moment eſt arrivé ils vont mettre bas les armes; s'ils ne veulent pas tous périr dans les marais: mais tout-à-coup les Hollandais mettent la bayonnette au bout du fuſil, ſe portent de nouveau ſur

le village d'Ouderen qui est le seul endroit par où ils peuvent faire retraite. 1703.
Le Général Fagel & le Comte de Dohna se précipitent au travers de la vallée avec quatre bataillons. Ils entrent dans l'eau jusqu'à la ceinture pour approcher de ce village & l'attaquer de deux côtés différens. En même tems le Comte de Tilli, à la tête d'un corps considérable de dragons soutenu de l'artillerie qui lui reste, force le passage sur la levée, & secondé du Général Hompesch, qui commande la Cavalerie, renverse à son tour les Ennemis, & les oblige à ceder enfin ce village & quatre pieces de canon dont ils s'étaient emparés. La nuit ne sépara point les combattans. Ils se battirent jusqu'a onze heures du soir, & ces Généraux couverts de gloire, ramenerent contre toute attente les débris sanglans de leurs troupes à Linò, où ils arriverent à la pointe du jour. Le Général Coëhorn fut témoin de leur bravoure. Il était de l'autre côté de la riviere, mais faute de barques pour la passer, il ne put leur donner aucun secours, & il les soutint dans leur retraite.

La Victoire coûta cher aux Français. Ils perdirent cinq cens hommes qui resterent sur le champ de bataille, & le nombre de leurs blessés fut de huit cent-quarante. Les Alliés y eurent de tués deux Colonels, deux Lieutenants Colo-

1703. nels, soixante & un Officiers, & neuf-cens soldats. Le nombre de leurs blessés monta à plus de treize cens, & on leur fit septcens prisonniers. Ils perdirent six pieces de canon, deux gros mortiers, quarante petits, trois cens chariôts d'artillerie & d'équipages, toutes leurs tentes, beaucoup de vaisselle & d'argent monnoyé. Cette affaire fut d'autant plus avantageuse aux Français, qu'elle renversa tous les projets des Alliés, & que ceux-ci ne purent les empêcher de reprendre leurs anciens postes dans les lignes de Flandre & du pays de Waes. Le Général Coëhorn fut obligé de les abandonner précipitamment à l'arrivée du Comte de la Mothe qui y rentra peu de jours après le combat d'Eckeren.

Le Général Slangenbourg rejoignit le Duc de Marlborough avec ce qui lui restait de troupes, ils parurent quelque fois vouloir en venir à une action générale. Un jour entr' autres ils furent cinq heures en présence & le Maréchal de Villeroi se tint toujours sur la défensive pour ne pas combattre dans un lieu desavantageux; à la fin il décampa, rentra dans ses lignes, & content d'avoir mis Anvers hors d'insulte, il ne s'occupa plus que du soin de couvrir Ostende, & les autres places maritimes que les Alliés pourraient avoir envie d'attaquer.

Sur la fin du mois les manœuvres des Alliés parurent annoncer qu'ils voulaient attaquer les lignes, mais le Duc de Marlborough s'avança du côté de Hui. Enfin le 14 d'Août il inveſtit la place & le ſurlendemain Mr. Millon qui y commandait fut ſommé de ſe rendre. Il refuſa, en confia la garde au Comte de l'Isle, à qui il laiſſa trois cens hommes, & ſe retira dans le Château: Mais le Comte ne tarda pas de le ſuivre. La garniſon était d'environ douze cens hommes, qui furent repouſſés de fort en fort, & les aſſiégeans firent un feu ſi terrible de canons & de mortiers, que le 25 M. Millon fut obligé de ſe rendre priſonnier de guerre avec ſa garniſon dont les armes étaient crévées. Ces troupes furent échangées contre la garniſon de Tongres. 1703. Priſe de Hui.

La diviſion regnait dans l'armée du Duc de Marlborough. Ce Général ayant voulu profiter de la grande ſupériorité de ſes troupes, avait formé le projet d'attaquer les lignes entre Namur & Ledemer; mais il fallait y faire conſentir les autres Généraux & il ne put en gagner que la moitié après des peines exceſſives. La plus grande oppoſition qu'il rencontrait, dans toutes ſes opérations, venaient du Général Slangenberg. Cet Officier des Etats avait ſervi glorieuſement ſa patrie dans les Diviſion dans l'armée.

guerres précedentes. Mais Guillaume
1703. III qui le connaiſſait pour un Eſprit difficile, n'avait pas voulu ſur la fin de ſa vie lui donner de l'emploi. Après la mort du Monarque, les amis du Comte repréſenterent aux Etats-Généraux les ſervices que ſes ancêtres & lui avaient rendus à la République. Il obtint le commandement qu'il deſirait. Les autres Officiers qui s'étaient avancés pendant qu'il n'avait pas ſervi, faiſaient difficulté de lui obéïr. Cela augmenta encore la mauvaiſe humeur qui lui était comme naturelle, & il commença à blâmer hautement tout ce que faiſait le Duc de Marlborough. Il fut propoſé dans le Conſeil ou d'attaquer les lignes Françaiſes, ou de faire le ſiege de Limbourg. Les Anglais, les Heſſois & pluſieurs autres opinerent pour la premiere entrepriſe, mais les Hollandais entrainés par Slangenberg, voulurent abſolument que l'on fît le ſiege. La déciſion fut déférée à la Haye qui prit le dernier parti. Les Alliés tenterent néanmoins quelque choſe ſur les lignes ; mais ils les trouverent ſi bien gardées qu'ils déſeſpérerent de les emporter ſans une perte conſidérable.

Priſe de Limbourg. Le 9 de Septembre Limbourg fut inveſti par les Généraux Bulaw & Hompesch à la tête de vingt Escadrons. Le Prince de Heſſe-Caſſel ſe chargea de conduire

le siege, & un détachement de quinze mille hommes fut envoyé sur la Moselle par ordre du Général Anglais. Limbourg n'était pas en état de faire résistance: il n'avait que quelques ouvrages de terre faits à la hâte; aussi Mr. de Reignac qui y commandait ne tint que jusqu'au 29 qu'il se rendit prisonnier de guerre, pour ne pas être emporté d'assaut. 1703.

Quelques jours après Gueldre fut attaqué par les troupes Prussiennes qui la bloquerent jusqu'au 17 de Décembre, le Gouverneur rendit alors la place par capitulation, ce qui termina la campagne. Des deux côtés les avantages n'avaient pas été fort considérables. Les Alliés ne surent pas profiter de la supériorité de leurs forces, & l'on n'en doit attribuer la cause qu'à la désunion des esprits dans le Conseil. Les Français au contraire avaient beaucoup fait en ne perdant que quatre places presque toutes démantelées, & en réduisant à si peu les efforts de leurs Ennemis qui, avec plus de concorde & d'union auraient pu remporter de plus grands avantages.

Tels furent les principaux événemens de la Campagne des Pays-Bas. Les Confédérés furent moins heureux sur les autres théatres de la guerre. En Allemagne les Français forcerent les lignes de Kehler-Schants; le Maréchal de Tallard reprit Campagne d'Allemagne.

1703. Trarbach sur les Troupes de Hesse & des Etats. Le Maréchal de Villars s'empara des villes d'Offenberg & de Radstad & joignit à Dasbergen l'Electeur de Baviere qui avait battu les Impériaux à Passau & pris sur eux plusieurs places; le Comte de Styrum Général Feld-Maréchal de l'Empereur fut entierement défait à Hochsted par le Maréchal & l'Electeur de Baviere.

Campagne d'Italie. En Italie les fort de la guerre, quoique balancé, pancha pour les Français. Le Comte de Stahremberg, avec des talens supérieurs & une conduite que ses ennemis admirerent, eut bién de la peine à se soutenir dans ce pays. Ce prélude était assez glorieux aux Français pour qu'ils en auguraſſent un succès semb'able à celui qu'ils avaient eu auparavant contre des ligues plus formidables, puisqu'ils avaient alors l'Espagne & les Pays-Bas Espagnols en leur faveur.

Accession du Duc de Savoye à la Confédération. Mais la défection du Duc de Savoye contribua beaucoup à changer toute la face des affaires. Victor Amédée beau-pere du jeune Roi d'Espagne & du Duc de Bourgogne, abandonna ses gendres pour profiter des offres avantageuses de l'Empereur qui lui promettait le Montferrat, le Mantouan, Alexandrie, Valence, les pays entre le Pô & le Tanaro & de grandes sommes que l'Angleterre lui payerait.

Cet antique gardien des Alpes craignait d'ailleurs, en aſſurant à Philippe, la poſſeſſion du Milanez, d'être enclavé dans les Etats de ſes deux gendres, qui auraient toujours été maîtres de lui faire la loi, ſans qu'il pût attendre aucun ſecours. Au contraire en favoriſant l'Archiduc, outre l'avantage qu'il en retirait, il avait encore celui de ſe trouver entre deux puiſſances rivales dont chacune acheterait ſon alliance par de nouvelles ceſſions. 1703.

Le Duc fut totalement décidé par la détention de ſes troupes. Il écrivit à la Reine d'Angleterre & aux Etats-Généraux pour les engager à le défendre contre les efforts de la Maiſon de Bourbon. Mais comme le danger était trop éminent & les ſecours qu'il pouvait attendre de ces puiſſances trop éloignés, il s'adreſſa aux Cantons Suiſſes pour en avoir de plus promts; mais ſurtout à Zurich, parce qu'il le crut plus propre que les autres à entrer dans ſes vuës.

Mais il manqua de politique dans un point eſſentiel, ce fut d'avoir laiſſé ſes troupes au milieu de l'armée Françaiſe, tandis qu'il traitait avec l'Empereur. Le Duc de Vendôme les fit déſarmer & arrêter au nombre de cinq mille hommes; cette conduite dont le Duc ſe plaignit comme s'il n'y avait pas donné lieu, fut bientôt ſuivie du Traité con- *Lamberti* II. 547. & 556.

clut le 25 d'Octobre, par lequel ce Prin-
1703. ce entra dans la grande Alliance.

Jusqu'alors le Roi de Portugal était resté
§ Accession du Portugal. neutre, quoique porté dans le cœur pour la Maison d'Autriche. Enfin pressé par les sollicitations des Confédérés, & craignant de se voir à la merci de l'Espagne par l'alliance étroite que l'avénement du Duc d'Anjou devait former entre la France & l'Espagne, il se décida en faveur de l'Archiduc & de la grande-alliance. Le traité, signé le 16 de Mai fut ratifié le 3 de Juillet. Il portait en substance les points suivants." Les puissances contractantes agiront de concert pour mettre l'Archiduc Charles en possession de toute l'Espagne, de même que l'a possédé le feu Roi. Le Roi de Portugal ne sera tenu de faire une guerre offensive que dans l'Espagne-même. Il y entretiendra seulement à ses frais douze mille hommes d'infanterie, & trois mille de cavalerie. Il levera en outre dans son Royaume onze mille hommes de pié, & dix mille cavaliers pour former en tout vingt-huit mille hommes de troupes Portugaises infanterie & cavalerie. Pour l'entretien de ces treize mille hommes d'augmentation, les puissances Confédérées lui payeront chaque année un million de patagons, tant que la guerre durera; avec la clause que si ces treize mille hommes ne sont pas levés par le Roi de Portuga

en totalité, il ſera fait une déduction proportionnée ſur le million de Patagons. 1703.
Outre cette ſomme, il lui ſera payé celle de cinq cent mille patagons lors de la ratification du traité, pour le mettre en état de lever les treize mille hommes d'augmentation. Les Alliés feront paſſer en Portugal, & y entretiendront pendant toute la guerre, dix mille hommes d'infanterie & deux mille, tant de cavaliers que de dragons, qui ſeront commandés par des Officiers-Généraux Portugais, & ſoumis à la diſcipline militaire du pays. Les Alliés enverront dans les Ports & ſur les côtes de Portugal, le nombre de vaiſſeaux néceſſaires pour les garantir de toute inſulte de la part des puiſſances ennemies. On ne conviendra d'aucun traité de paix ſans le conſentement général de toutes les puiſſances Confédérées. Ce traité ne pourra avoir lieu tant que le Duc d'Anjou, ou quelque Prince de la maiſon de France demeurera en Eſpagne. La paix ne pourra auſſi être conclue, ſans qu'au préalable le Roi de Portugal ne conſerve toutes les Villes, Provinces & territoires dont il eſt actuellement en poſſeſſion, & ſans que le Roi de France ne lui cede les droits qu'il peut avoir ſur Maragnan, & ſur les pays ſitués entre la riviere des Amazones, & celle de St. Vincent, ou de quelques conventions

qu'aient été faites précédemment à ce fu-
1703. jet, entre les Rois de France & de Portugal. L'Archiduc ratifiera toutes ces conventions, auſſitôt qu'il entrera en poſſeſſion des Royaumes d'Eſpagne & des Indes, ce qui eſt garanti par les Etats-Généraux. L'Archiduc Charles ſe rendra en Portugal avec les troupes & forces convenues, & le Roi ne ſera tenu de commencer la guerre que lorsque le Prince y ſera réellement débarqué. Le Roi de Portugal le reconnaîtra pour Roi d'Eſpagne, & l'Archiduc renoncera à toutes prétentions qu'il pourrait avoir ſur le Royaume de Portugal, ou ſur quelqu'un des Pays & Provinces qui en dépendent. Les autres articles continnent divers arrangemens ſur le nombre des Officiers, ſur l'artillerie, ſur les armemens que les puiſſances maritimes devaient employer ſur les côtes d'Eſpagne, & ſur les obligations que les autres puiſſances contractent de pouſſer la guerre avec vigueur, tant en Flandre que ſur le Haut-Rhin en Italie, en même tems qu'elle ſe fera du côté du Portugal".

„Selon les deux articles ſecrets dès que l'Archiduc ſera en poſſeſſion des Royaumes d'Eſpagne & des Indes, tels que les poſſédait le Roi Charles II, il cédera & abandonnera au Roi de Portugal les villes de Badajoz, Albuquerque, Valen-

ça, & Alcantara dans la Province d'Estramadure, ainsi que celle de Gardia, Tuy, Baïonne & Vigo dans le Royaume de Galice, & tout le Pays de Rio-de-la-Plata en Amérique". 1703.

C'est ainsi que cette défection ouvrit l'entrée de l'Espagne à l'Archiduc, comme celle du Duc de Savoye fermait les portes d'Italie à la France. Dès lors le Prince Autrichien se prépara à passer dans le Royaume où son Compétiteur regnait tranquillement. Les confédéres se virent en état de porter la guerre dans le cœur de l'Espagne. L'Angleterre & les Etats-Généraux préparerent en conséquence des armemens formidables pour porter ce Prince à Lisbonne, & pour obtenir la supériorité, dans les mers qui entourent la Peninsule qui renferme l'Espagne & le Portugal. Ces forces maritimes devaient servir en même-tems à favoriser dans les Cevennes, le soulévement des *Camisards*. C'est le nom qu'on donnait aux Protestans que l'intolérance avait armés dans ces montagnes qui leur servaient d'azile & de rempart. On sait comment ces hommes réduits au désespoir, ulcérés par le despotisme qu'on exerçait sur leur conscience, prirent prétexte d'une perception violente d'impôts & de l'enlévement de deux Demoiselles que l'Abbé de Cheila avait fait conduire dans son Château, formerent Révolte des Cevennes.

1703. une révolte en criant, *point d'impôts & liberté de Conscience.* Ce cri de guerre, toujours propre à enflammer la fureur des peuples, produisit dans le cœur de la France un soulévement qui occasionna une diversion d'autant plus funeste à Louis XIV que le Maréchal de Montrevel n'ayant pu éteindre la révolte, on y envoya le Maréchal de Villars dont la présence eût été bien plus utile en Allemagne.

Expéditions maritimes.

Les flottes envoyées par l'Angleterre & les Pays-Bas pour soutenir les révoltés, n'eurent cependant pas les succès qu'on s'en était promis. Les Anglais tentèrent aussi une descente sur la Guadaloupe, mais ils furent repoussés. Mr. Du Quesne-Mosnier qui commandait une escadre Française dans la méditerranée détruisit un magazin que l'Empereur avait à Aquila pour l'armée d'Italie. Le 19 d'Avril trois vaisseaux de guerre & six capres Français attaquerent une flotte marchande Hollandaise & prirent deux vaisseaux qui l'escortaient & treize bâtimens marchands. Au mois de Mai le Marquis de Cœtlogon qui commandait une escadre de cinq vaisseaux rencontra près de Lisbonne une flotte marchande de cent bâtimens Anglais & Hollandais, escortés par cinq vaisseaux de guerre, les attaqua & après un rude combat, en prit quatre & coula a fond

le cinquieme; mais pendant le combat la plus grande partie des navires marchands eurent le tems de ſe réfugier dans les ports du Portugal. L'Amiral Rooke, qui commandait dans la Manche une forte escadre, roda pendant quelque tems le long des côtes de Bretagne, & ayant débarqué ſept mille hommes à Belle-île, il en inveſtit le fort. Il ordonna en même-tems une deſcente dans l'île de Grouais; mais il fut repouſſé pluſieurs fois des deux côtés, & contraint de s'en retourner d'où il était venu. L'Amiral détacha enſuite de ſon escadre quelques vaiſſeaux de ligne, qui entrerent dans la méditerrannée, & eſcorterent les vaiſſeaux marchands qui étaient demeurés dans les ports de Portugal, & qui gagnerent leurs ports reſpectifs ſans rencontrer aucun obſtacle. 1703.

Le 22 de Juillet le Contre-Amiral Dilkes, qui croiſait ſur les côtes de Normandie, rencontra à la hauteur de Granville une flotte de quarante cinq vaiſſeaux marchands, escortés par trois vaiſſeaux de guerre Français. Les Anglais l'attaquerent avec ſuccès; mirent le feu à l'un des vaiſſeaux de l'escorte; en prirent un autre, & obligerent le troiſieme à ſe brûler lui-même pour ne pas tomber entre leurs mains; mais tout l'équipage fut ſauvé. La moitié du convoi fut brûlé ou coulé à fond, ſans cependant

procurer aucun avantage. Les Fran-
1703. çais eurent leur révanche peu de jours après. Le Comte de la Luzerne avec trois vaisseaux de Roi, attaqua le 10 d'Août une flotte de deux cent voiles, qu' escortaient quatre vaisseaux de guerre Hollandais. Trois des vaisseaux de guerre furent pris, le quatrieme s'échappa, & l'on prit ou brûla trente vaisseaux marchands. Le reste se sauva dans les ports d'Irlande; mais le Chevalier de St. Pol les y suivit & leur brula cent soixante bâtimens pêcheurs qui formaient a peu près le reste de la flotte.

Le plus considérable armement que firent les Anglais cette année, fut celui dont fut chargé l'Amiral Showel. Il mit à la voile le premier de Juillet avec trente cinq vaisseaux de guerre, depuis cinquante jusqu'à quatre-vingt-seize canons. L'Orford & le Montaigu, qui faisaient partie de cette flotte, attaquerent & prirent dans les Soundings trois bâtimens Français de douze, de dix-huit & de trente-six pièces de canon. Quelques jours après la flotte Anglaise rencontra le Jason & l'Auguste vaisseaux Français, dont le premier eut le bonheur d'échapper; mais le second fut obligé de se rendre après un combat très-vif contre trois des plus forts vaisseaux ennemis. La flotte gagna ensuite le dé-

troit où une tempête les jetta ſur les côtes de Barbarie, d'ou ils remirent à la voile le 12 d'Août pour repaſſer le détroit. Elle débarqua enſuite quelques troupes à Altea ville d'Espagne ſur les côtes de Valence, mais elle n'avaient d'autre but que de répandre des manifeſtes pour ſoulever les Espagnols contre Philippe V. Les Anglais ſe rembarquerent le 3 de Septembre, & allerent relâcher à Livourne d'où ils envoyerent deux vaiſſeaux de guerre du côté de Narbonne pour eſſayer de ſoutenir les révoltés des Cevennes. Mais les côtes ſe trouverent ſi bien gardées, qu'après avoir pris quelques Tartanes Françaiſes, ils furent obligés de ſe retirer. La flotte voltigea ſans ſuccès dans la méditerranée juſqu'à la fin d'Octobre qu'elle revint en Angleterre. Les vaiſſeaux rentrés dans les ports, furent accueillis au mois de Novembre d'une tempête furieuſe, qui ayant fait périr le 26 dans la Tamiſe un grand nombre de vaiſſeaux marchands, fit encore perdre treize vaiſſeaux de guerre; beaucoup d'autres furent très-endommagés, & il y eut plus de quinze cent matelots qui périrent dans les flots. 1703.

Voyage de l'Archiduc, ſous le titre de Charles III, Roi d'Eſpagne.

Le courage de l'Archiduc reconnu Roi d'Eſpagne ſous le nom de Charles III, changea beaucoup la face

des affaires. L'Empereur ſon Pere,
1703 après avoir renoncé ſolemnellement à tous les droits qu'il pouvait avoir à la Monarchie d'Eſpagne en faveur de ce ſecond fils, le fit reconnaître par les Miniſtres des Puiſſances compriſes dans la grande ligue & par le Conſeil Impérial. Le Prince Autrichien prit ſa route par Duſſeldorp. Il y trouva le Duc de Marlborough, qui lui remit une lettre de la Reine d'Angleterre, qui le félicitait de ſon avenement au Trône d'Eſpagne; & pour l'aſſurer qu'elle emploirait toutes les forces des armes Britanniques, pour contribuer au maintien & à la gloire de ſon regne. Le Prince repondit à cette lettre en Monarque Eſpagnol, ſuivit le chemin de la Hollande, & arriva à la Haye, le 3 de Novembre. Il s'embarqua le 10 pour l'Angleterre, où il devait s'arrêter quelques jours avant que de paſſer à Lisbonne.

Mais le vent contraire le força de relâcher à Rotterdam. Il était parti de Vienne avec ſi peu d'argent que l'Electeur Palatin fut obligé de lui en prêter pour les frais de ſon voyage. L'abſcence de l'Amiral Rooke, qui devait le transporter en Angleterre, l'ayant obli-

gé de faire en Hollande un plus long ſéjour qu'il ne croyait, ce prétendu Héritier de tant de mines d'or & d'argent ſe trouva dans un beſoin ſi preſſant d'argent, qu'il emprunta ſoixante mille écus ſur des bijoux. Un juif d'Amſterdam lui fournit cette ſomme à cinq pour cent d'intérêt; mais à condition de pouvoir vendre ces bijoux au plus offrant s'ils n'étaient pas retirés dans deux années. L'Amirante de Caſtille tenta auſſi de faire un emprunt auprès des Etats-Généraux, qui ne jugerent pas à propos de lui donner cette ſatiſaction. Enfin l'Archiduc partit de la Haye le premier de Janvier 1704, & ſe rendit en Angleterre, d'où il fit voile pour Lisbonne où il arriva le 6 de Mars. Il y trouva L'Amirante, le Prince de Darmſtadt & pluſieurs autres mécontens, qui ſe hâterent de lui rendre hommage, & de le reconnaître en qualité de Roi d'Espagne ſous le nom de Charles III. Quelques ſujets de la nation qui ſe trouverent alors dans cette ville lui jurerent également obéiſſance & fidélité. Le Roi de Portugal lui fit l'accueil le plus favorable, mais le projet qu'on avait formé de ſon mariage avec l'Infante, ne put être éxécuté, cette Princeſſe étant morte peu de jours avant qu'il arrivât à Lisbonne. Les Anglais lui avaient fourni huit mille hommes

1703.

1704.

de bonnes troupes commandées par le
1704. Duc de Schomberg, qui jointes à celles de Hollande & de Portugal, formaient en tout un corps de vingt-six mille hommes destinés à soutenir ses prétentions. Mais il fallait prendre sur ce nombre les garnisons des places frontieres. Le Portugal jouissait depuis longtems des douceurs de la paix; & le Gouvernement, convaincu que Charles II n'aurait jamais tourné ses armes de ce côté-là, avait également négligé l'entretien des places, le soin des munitions & celui de completter les Régimens. On avait fait quelques levées à la fin du regne de ce Monarque; mais on y avait apporté tant de négligence qu'à peine les Soldats & même les Officiers savaient le maniment des armes & les plus simples évolutions militaires. On ne pouvait donc compter en Portugal pour le soutien de l'Archiduc, que sur les Troupes Anglaises & Belgiques. En conséquence dans un Conseil qui fut tenu à Lisbonne, peu de jours après son arrivée, on jugea qu'il n'était pas possible d'attaquer l'Espagne, à moins qu'il ne survînt quelque circonstance favorable, & l'on se tint jusque là sur la défensive. L'Archiduc assista à ce Conseil en personne, ainsi que le Roi de Portugal, les Généraux Anglais & Hollandais, les Princes de Lichtenstein

& de Darmſtad, l'Amirante de Caſtille, & le Sécrétaire des dépêches Mendoza. Le Prince de Darmſtad avait des intelligences ſecrettes dans Barcelone. En conſéquence il fut réſolu que la flotte combinée ſe rendrait dans la mediterranée, pour ſonder les Calalans. 1704.

Tentative ſur Barcelone.

Cette flotte était compoſée de vingt-trois vaiſſeaux de ligne Anglais, quatre brulots de la même nation & de quatorze vaiſſeaux de ligne des Etats, avec près de trois mille hommes de Troupes de débarquement. L'Amiral en eſpérait encore deux mille, mais il les attendit inutilement, & il mit à la voile pour Barcelone: Le Prince de Darmſtad comptait toujours ſur ſes correſpondances; & en partant de Lisbonne il aſſura à l'Archiduc qu'auſſitôt que la flotte paraîtrait ſur la côté, les Catalans viendraient en foule ſe ranger ſous ſes drapeaux. Dans l'eſpérance de réaliſer ſes brillantes promeſſes, auſſitôt qu'il fut à la vue de la Ville, il fit mettre pié à terre à trois Gentils-hommes de ſa ſuite & à deux Officiers avec ordre de demander un paſſeport pour y être introduits. Ils furent conduits au Sergent Major, & lui dirent qu'ils avaient quelque choſe d'important à communiquer au Vice-Roi, de la part de l'Empereur pour l'avantage de la Ville & du peuple. Sur le rapport qui en fut fait à Français Velaſco qui remplisſait a-

1704. lors ce poſte éminent, il répondit qu'il ne pouvait recevoir aucun meſage ſans un ordre exprès du Roi Philippe V. Le Prince voyant que cette premiere tentative ne réuſſiſait pas à ſon gré, envoya ſon Sécrétaire chargé d'une lettre à la ville de Barcelone, mais il ne ſe trouva perſonne pour la recevoir, ce qui le détermina à faire une deſcente le 31 de Mai à quelque diſtance de la place, à la tête d'environ trois mille hommes. Velaſco envoya trois compagnies de cavalerie Eſpagnole pour s'y oppoſer, mais elles ne purent empêcher le débarquement. Le Prince fit ſommer le Vice-Roi de lui apporter les clés de la Ville dans quatre heures pour tout délai. Mais ce Seigneur qui craignait peu les rodomontades, tant qu'il pourrait contenir les habitans, répondit comme ſon devoir l'exigeait, & ne s'occupa qu'à veiller ſur les mécontens. Le nombre en était conſidérable, & le Viguier ou premier Magiſtat avait formé une conſpiration pour livrer une porte aux Alliés la nuit ſuivante. Il eſt vraiſemblable qu'elle aurait eu lieu, ſi l'Archiduc ſelon ſa promeſſe, eut pu débarquer avec vingt mille hommes. Mais quand on le vit ſi mal accompagné, tout reſta tranquile quoiqu' il n'y eût que treize cens hommes dans la place. Le Prince de Darmſtadt d'accord avec le Viguier voulant intimider ceux qui chancelaient, fit jetter des bombes dans la ville tant par mer que par ter-

re, mais elles firent peu d'effet & perſonne ne ſe remua. Le Viguier demanda la garde d'une porte dans le deſſein de la livrer au Prince. le Vice-Roi inſtruit, jugea de ſon intention, le menaça de le faire pendre ſur le champ, & l'aſſura de lui accorder ſa grace, s'il la méritait par ſa ſincérité. Le Viguier effrayé découvrit toute la conſpiration; on arrêta quelques uns des Conjurés. Le Prince le ſut bientôt & voyant ſon projet échoué, il ſe rembarqua, & la flotte remit à la voile. 1704.

L'Amiral avait deux objets, l'un d'engager une bataille avec un flotte Françaiſe commandée par le Comte de Toulouſe qui croiſait dans la méditerranée, l'autre de s'emparer de quelque place importante ſur les côtes d'Eſpagne. Le premier objet ne put alors être rempli; quoique les Corvettes Anglaiſes découvriſſent le 8 de Juillet pluſieurs voiles qui faiſaient route vers Toulon, & que le lendemain on vît clairement que c'était cette flotte compoſée de quarante voiles. L'Amiral tint conſeil de guerre & commença à donner chaſſe, mais il ne jugea pas à propos de pourſuivre.

Rooke abandonnant pour lors ſon premier objet, réſolut de ne rien épargner pour remplir le ſecond, & il fit voile vers le détroit de Gibraltar, où il fut joint par une nouvelle escadre aux ordres du Chevalier Showel. Le Contre-Amiral Bing, à la tête d'une diviſion de la flotte,

1704. se présenta devant Cadix pour aider un soulévement que devaient former les habitans: mais le petit nombre des Conjurés fit manquer l'entreprise. Bing ayant rejoint la flotte, l'Amiral reçut des ordres de la Reine qui lui enjoignaient de ne rien entreprendre que du consentement de l'Archiduc & du Roi de Portugal. On tint un conseil de guerre, & Rooke bien asſuré de l'aveu des deux Princes, fit décider l'attaque de Gibraltar. L'on se contenta auparavant de détacher quelques vaisseaux de la flotte que l'on envoya à Tercere pour escorter la flotte du Brésil.

Prise de Gibraltar. L'Amiral Rooke & le Prince de Darmstadt, instruits de la faiblesse de la garnison de Gibraltar, se rendirent le premier d'Août dans la Baye & débarquerent dix-huit cens hommes d'Angleterre & des Etats avec le Prince à leur tête sur la langue de terre qui joint la ville au continent, ce qui ôtait à la place toute espérance de secours du côté de l'Espagne. Le Gouverneur Don Diégo de Salinas fut sommé de se rendre avec sa garnison; mais cet Officier répondit en son nom & en celui de ses soldats, qu'ils étaient prets à sacrifier leur vie pour la défense de la place qui lui était confiée. Alors les Alliés firent avancer vingt-deux vaisseaux aux ordres des Contre Amiraux Bing & Van der Dussen, pour battre la ville du côté du midi. Mais le veut contraire fit qu'ils ne purent être en

en ordre de bataille, avant le lendemain matin: L'on commença donc le 2 à tirer 1704.
ſur la ville, qui n'avait pour réſiſter que cent hommes de garniſon qui pouvaient à peine ſuffire pour le ſervice de l'artillerie dont les remparts & les bastions étaient garnis, au nombre de cent pieces de canon. Comment un nombre ſi peu conſidérable aurait-il été capable de réſiſter aux forces des aſſiégeans? Le feu des vaiſſeaux fut pouſſé avec une telle vivacité contre le môle, qu'il éteignit de ce côté le feu des batteries de la place. L'Amiral Anglais comptant ſur une faible réſiſtance, fit avancer des chaloupes armées pour attaquer le même môle, mais il était déjà conquis par la hardieſſe des Capitaines Hielher & Jamper, qui, à la tête de quelques déterminés s'étaient jettés l'épée à la main ſur cet ouvrage. Les Eſpagnols hors d'état de le défendre, l'abandonnerent; mais en le quittant, ils mirent le feu à une mine qui tua quarante hommes des aſſiégeans & en bleſſa plus de ſoixante. Cela n'empêcha pas les Alliés de s'y loger, de s'emparer du canon, & de ſe rendre maîtres d'un petit baſtion entre le môle & la ville.

Don Diégo de Salinas n'ayant aucune reſſource pour ſa défenſe, leur remit la place le 4 après une ſeconde ſommation. On lui accorda par la capitulation tous les

honneurs de la guerre, les Espagnols cu-
1704 rent la liberté de se retirer avec armes
& bagages; mais les Français furent faits prisonniers de guerre. Aussitôt le Prince de Darmstadt s'établit dans la place avec deux mille hommes de garnison, & il ne perdit pas un moment pour faire réparer les fortifications qui étaient en très mauvais état. Ainsi fut prise une forteresse qui passait pour imprénable. Une longue chaîne de rochers escarpés en défendait toute approche du côté de la terre: du coté de la mer l'entrée est inaccessible aux grands navires. Une baye longue, mal sûre & orageuse, y laisse les vaisseaux exposés aux tempêtes & à l'artillerie de la forteresse & du môle. Les Bourgeois seuls de cette ville la défendraient contre mille vaisseaux & cent mille hommes. Mais cette force même fut cause de sa prise. La garnison, malgré sa faiblesse extrême, négligeait un service qu'elle croyait inutile. Cette Ville est encore aux Anglais malgré le blocus dont les Espagnols l'environnent depuis plusieurs années. Le tems apprendra quelle puissance en restera maîtresse.

Résol. Holl. Octob. Cette importante conquête, acquise par les deux nations aurait dû leur appartenir de moitié. La Reine d'An-

gleterre ne put s'empêcher d'en parler à l'Ambassadeur des Etats à Londres comme d'une acquisition faite en commun & sur laquelle il convenait de prendre des arrangemens en conséquence. Mais la Cour de Londres ne tarda pas à changer d'opinion. Un autre fait montre combien les Anglais attachaient d'importance à la conservation de cette conquête. Le Prince de Darmstadt avait fait proclamer le Prince Autrichien à Gibraltar & y avait arboré l'étendard de l'Empereur; mais l'Amiral Rooke le fit ôter, celui de la Reine Anne fut mis à la place. Quoique l'Archiduc fût très sensible à cet affront & que les Anglais montrassent assez qu'ils ne faisaient pas seulement des conquêtes pour les autres, le besoin qu'il avait des puissances maritimes l'obligea de dissimuler. 1704.

Bataille indécise dans la méditerranée entre la flotte combinée & celle de France.

Après la conquête de Gibraltar, la flotte combinée rentrant dans la méditerranée, rencontra le Comte de Toulouse, fils naturel de Louis XIV, Grand-Amiral de France. La flotte Française était composée de cinquante vaisseaux de ligne & de vingt-quatre galeres: le nombre de ceux des Anglais & des Etats était de quarante-neuf vaisseaux de Ligne, de sept frégates & d'autant de galliotes à bombes; ainsi les deux flottes étaient à peu près égales; les bâtimens Français étaient, il est vrai,

plus gros; il y en avait beaucoup à trois
1704. ponts; mais ceux de la flotte combinée, étant plus légers, avaient plus de facilité pour revirer de bord & pour obéir à toutes les manœuvres néceſſaires dans un combat naval. Les Anglais tombèrent les premiers ſur l'avant-garde & ſur le centre de la flotte. Les Hollandais engagerent le combat avec l'arriere-garde. L'action dura pluſieurs heures; la nuit ſépara les combattans, ſans qu'il y eût aucun vaiſſeau pris, brulé ou coulé à fond de part & d'autre. Les deux partis ne manquerent pas, en conſéquence, de s'attribuer chacun la victoire; ce qu'il y a de vrai, c'eſt que tous deux ſe retirerent; les vaiſſeaux combinés parce, dirent-ils, que les munitions leur manquaient; & les Français, parce que leurs ennemis ſe ſauverent à la faveur de la nuit. La campagne de Portugal ne répondit pas non plus au prélude de la conquête de Gibraltar. Le peu d'expérience des Portugais dans les armes, l'orgueil national, le préjugé contre les avis d'auxiliaires étrangers qu'ils regardaient avec horreur à cauſe de la différence de religion; le penchant des Miniſtres du Roi pour les Français; la faibleſſe de corps & d'eſprit du Monarque, toutes ces cauſes rendirent les opérations de ce côté-là extrêmement difficultueuſes. Les

Lamberti III.

Campagne de Portugal.

troupes n'entrerent en campagne qu'au mois de Mai. Le Duc de Berwick qui commandait les troupes du Roi Philippe, les avait prévenues. Il avait pris pluſieurs places ſur les Portugais. Le Général Fagel, qui commandait les troupes des Etats, raſſembla quatre mille hommes de Cavalerie pour arrêter ſes progrès, & couvrir la ville d'Abrantes ſur les bords du Tage où étaient les gros magaſins des Alliés, raſſembla quelques autres troupes, poſta dans les montagnes près de Sarcéda, deux bataillons, ſous les ordres du Général Welderen, ſe mit à la tête des deux autres à quelque diſtance en arriere, & commanda au Général de ſe replier au cas qu'il vît l'armée des deux Couronnes s'avancer contre lui. Le Duc de Berwick ne lui en donna pas le tems; pendant la nuit il gravit la montagne par divers chemins afin d'attaquer Welderen au point du jour. On le prit d'abord de front & ce Général ne voyait qu'une partie des troupes ſans pouvoir leur réſiſter. Il ſoutint le combat près de trois heures; mais ceux qui avaient monté par les autres chemins l'ayant pris en même-tems de tous côtés; il ne put plus réſiſter, & fut obligé de ſe rendre priſonnier de guerre avec tout ſon détachement: Fagel inſtruit trop tard de cette attaque, pour lui porter du ſecours, fit 1704.

1704 arracher les drapeaux de leurs lances pour qu'ils ne tombaſſent pas au pouvoir des Français ou des Espagnols, & n'évita d'être pris que par ſa diligence à ſe retirer. Les troupes des deux Couronnes ne perdirent rien, & outre le Général Welderen, elles firent priſonniers de guerre Nogens, d'Almada, & le fils du Général Athlone. On prit en même tems ſur le Tage quatre bateaux chargés des équipages de tout le détachement.

Le Duc de Schomberg dont le pere avait rendu les plus grands ſervices aux Portugais, fut ſi mécontent, qu'il quitta leur ſervice; & fut remplacé par le Comte de Galloway. Celui-ci tenta de pénétrer en Eſpagne; mais il trouva toutes choſes en ſi bon état de défenſe qu'il n'oſa rien entreprendre. Ainſi finit cette premiere Campagne, ſans procurer aucun avantage ni gloire.

Campagne d'Italie. En Italie les Etats du Duc de Savoye étaient devenus le théatre de la guerre. Les Français y prenaient les places l'une après l'autre. Le Comte de Stahrenberg lui avait amené, par la plus ſavante & la plus mémorable des marches, quinze mille hommes de troupes Impériales; mais cette diverſion n'avait laiſſé à l'Empereur que huit mille hommes qui furent non ſeulement chaſſés de toute l'Italie; mais qui ſe fondirent presqu' entiérement par la diſette d'argent & de proviſions.

Le Duc de Baviere, s'étant emparé de Paſſau, ſe vit maître de la navigation du Danube. Vienne même fut en danger, d'un côté, par la Baviere & de l'autre, par les mécontens de Hongrie. L'Empereur ſe vit réduit à trembler pour ſa perſonne. Dans cet état des choſes où l'Empire entier ſemblait recevoir le joug des Français & des Bavarois, l'Empereur ſollicita vivement la Reine Anne & les Etats-Généraux d'envoyer la plus grande partie de leurs forces au ſecours de ſes Etats qui ſe trouvaient dans un danger éminent. Le Prince Eugene écrivit au Duc de Marlborough, que les Provinces-Unies étaient aſſez couvertes par les places qu'on avait conquiſes dans les campagnes précédentes; qu'il importait plus de terminer la guerre d'Allemagne que de s'amuſer à attaquer les lignes du Brabant. Ces raiſons & pluſieurs autres le perſuaderent ſi bien ainſi que la Reine; qu'il ſe rendit en Hollande, afin d'engager les Etats-Généraux à joindre à l'armée deſtinée pour la Baviere, les troupes qui étaient à leur ſolde. Il y eut à cet effet pluſieurs cónférences avec le Penſionaire Heinſius & les principaux membres du gouvernement qu'il attira tous à ſon opinion. Pour que cette expédition reſtât plus ſecrette, elle ne fut pas même communiquée aux Etats-Généraux. On fit des préparatifs, comme

1704.

Campagne d'Allemagne.

Lamberti III. 462.

si l'on allait marcher sur la Moselle; des
1704. Députés de trois Provinces aux Etats-Généraux qui n'étaient pas initiés dans le secret, voulurent s'y opposer; mais le Général Anglais leur dit que s'ils refusaient de joindre leurs troupes aux siennes, il suivrait les ordres de sa Souveraine, qui étaient de le mettre à la tête des troupes qu'elle payait & de les conduire où le bien de la cause commune l'appellerait. Les Etats, craignant que ces Troupes ne se séparassent réellement, consentirent aux desirs du Duc; mais il trouva un autre obstacle de la part des auxiliaires Allemands; ils refuserent de marcher, s'ils n'étaient payés des sommes considérable qu'on leur devait. Marlborough engagea les Etats à les satisfaire. Les troupes se rassemblerent sous Maastricht; au mois de Mai Marlborough dirigea sa marche vers Cologne & Coblentz & traversa le Necker à Ladenbourg. Il écrivit de là aux Etats-Généraux pour leur développer le véritable objet de sa marche. Ils ne se bornerent pas à lui donner leur approbation; ils en vinrent jusqu'à confier leurs troupes à sa discretion. Le Maréchal de Villeroi qui croyait que le Duc de Marlborough se rendait au delà du Rhin quitta les Pays-Bas où il érait campé, pour aller renforcer le Maréchal de Tallard en Alsace. Le Duc de Marlborough

à qui la Reine Anne & les Etats avaient accordé carte-blanche, hâta ſa marche vers le Danube, que le Roi de France & l'Electeur de Baviere avaient laiſſé dégarni. A cette nouvelle, ou du moins au premier ſoupçon du deſſein des Confédérés, Louis donna ordre au Maréchal de Tallard de marcher au ſecours du Duc de Baviere. Mais le Général Anglais, ſentant que tout dépendait de l'activité, agit en conſéquence. L'Electeur, pour fermer l'entrée de la Baviere à l'armée confédérée, avait fait avancer un corps de ſept à huit mille hommes à Schellenberg, pour l'arrêter jusqu'à l'arrivée d'un renfort. Mais Marlborough ne lui donna pas le tems d'arriver; il attaqua Schellenberg avec toute ſon armée; Les Anglais & les Hollandais ouvrirent le combat; les Impériaux ſuivirent ſous les ordres du Prince de Bade, le Général Goor qui commandait les troupes des Etats fut tué à la premier décharge; la réſiſtance fut auſſi vive qu'opiniâtre; mais enfin les Bavarois & les Français furent obligés de céder à la ſupériorité du nombre; leurs retranchemens furent forcés; ſeize pieces de canon, trente drapeaux, toutes les tentes & bagages furent pris; mais cette perte, quoique conſidérable, n'était pas à comparer avec celle d'une porte qui ouvrait aux Confédérés un libre

1704.

Taxere III. 192.

Bataille de Schellenberg.

accès dans la Baviere : cette victoire ne
1704. laissa pas de couter cher ; il y eut entre cinq à six mille hommes de tués de chaque côté ; l'impression causée par cette conquête fut si grande, que l'Electeur de Baviere ne se crut pas en sûreté dans son camp de Dillingen & qu'il alla s'établir entre le Leck & le Vertach, abandonnant Donawert, Ratisbonne, Kæmpten, Neubourg & les autres passages du Danube, dont les Alliés s'emparerent sans aucun obstacle.

Victoire de Hochstet, gagnée sur les Français & les Bavarois.

Marlborough, aussi habile dans la politique que dans la conduite des armées, saisit cette occasion, pour attirer l'Electeur dans le parti de la Maison d'Autriche, invitation à laquelle il s'était jusqu'alors refusé : il s'étendit sur le peu de fond qu'il devait faire sur les promesses de la France, lui montra tout son Pays exposé à être ravagé par le fer & le feu ; & pour mieux le persuader, il commença à exécuter sa menace ; mais l'Electeur dont le cœur noble & généreux méritait un meilleur sort, ne se laissa point ébranler ; il marqua même dans sa réponse au Général Anglais que de pareilles barbaries, appartenaient plutôt à la férocité musulmane qu'aux droits usités parmi les nations policées. Le Maréchal de Tallard étant, par une marche savante, venu à bout de join-

dre l'Electeur malgré le Prince Eugene & le Lord Marlborough, ce dernier, 1704.
déſeſpérant de gagner l'Electeur, prit la réſolution de l'attirer à une bataille.

Le Prince de Bade avait été envoyé devant Ingolſtad, pour en faire le ſiége mais c'était pour que ce Prince avide du commandement ne troublât point les opérations par ſa préſence. L'armée Françaiſe & Bavaroiſe vint camper près de Hochstet entre Donauwerth & la riviere Egward : elle avait le Danube à la droite, le village de Blindheim un peu au front, & la gauche dans la plaine, appuyée à un bois. Cette poſition était aſſez avantageuſe ; il ne leur était pas difficile de s'y retrancher ; c'était auſſi leur deſſein, afin que la diſette des vivres ne laissât aux Alliés d'autre reſſource que celle de la rétraite ; les deux armées avaient à peu près le même nombre d'hommes ; mais celle des Confédérés était bien ſupérieure, par l'avantage des Généraux, le Prince Eugene & le Duc de Marlborough, dont les noms ſeuls font l'éloge ; pendant que l'Electeur, Tallard & Marſin qui commandaient l'autre armée étaient plus connus par la bravoure que par les talens & l'expérience. Les Alliés ne donnerent pas le tems à l'armée ennemie de ſe retrancher ; ils l'attaquerent à

1704 l'improviſte, avant qu'elle eût penſé à faire de ſages diſpoſitions pour une bataille. Les Généraux Français & Bavarois firent une multitude de fautes; ce qui eſt certain c'eſt qu'apres un engagement qui fut général depuis midi jusqu'à la tombée de la nuit du 13 d'Août, les Français furent les premiers à prendre la fuite & ne tarderent pas à être ſuivis par les Bavarois. Leur déroute devint générale. Ils eurent vingt mille hommes de tués ou bleſſés, ſans compter une multitude qui ſe noyerent dans le Danube en fuyant. Un corps de douze mille hommes des meilleures troupes de France, enfermé dans un village, fut réduit à ſe rendre ſans combat. De ſoixante mille hommes, à peine en raſſembla-t-on vingt mille. Le butin fut immenſe. Cent piéces de canon, vingt-quatre mortiers, trois mille ſix cent tentes, trois cens mulets chargés, trois cent drapeaux, dix-ſept paires de timbales, huit caiſſes remplies d'argent, furent les trophées de la victoire. Les fruits de cette victoire furent bien plus importans encore: elle changea toute la face des affaires de l'Allemagne, & même celle de l'Europe. Toutes les places entre le Danube & le Rhin ſubirent le joug du vainqueur; la Bavière entiere paſſa ſous le joug de l'Autriche. L'Empereur, pour conférer au

Duc des récompenſes dignes d'un ſervice de cette importance, ajouta au titre de Prince de l'Empire qu'il lui avait conféré après la bataille de Schellenberg, la principauté de Mendelheim, qui lui donnait rang & voix délibérative à la Diete de Ratisbonne. Le Duc revenu en Hollande, après avoir engagé le Roi de Pruſſe à renforcer l'armée d'Italie de huit mille hommes, fut reçu avec des acclamations qui n'étaient pas au deſſous du triomphe d'un Stathouder : l'enthouſiaſme général cauſé par la part que les troupes des Etats avaient eu à cette victoire, fut ſi grand, que le Duc acquit depuis cette époque toute l'autorité d'un Stathouder même. Il reçut des careſſes extraordinaires de la ville d'Amſterdam, dont l'influence eſt ſi grande ſur les Etats de Hollande, ſi puiſſans eux-mêmes dans les Etats-Généraux. 1704.

L'infortuné, mais inébranlable Electeur de Baviere, ayant vu ſon pays en proie à des vainqueurs inſolens, revint dans ſon gouvernement des Pays-Bas. La marche des Troupes vers l'Allemagne avait rendu la campagne languiſſante ſur ce Théatre de la Guerre. Le Feld-Maréchal d'Ouwerkerke avait fait un mouvement pour attaquer les Français dans leurs lignes près de Waſſage & Merdorp ; mais ſans ſuc- Campagne des Pays-Bas. *Lamberti* III. 69-77. 132. 144. *Tindal*

cès. Le Général Dopf fut plus heu-
1704 reux ; mais ne se sentant pas assez fort
pour les conserver, il préféra de les
abandonner. Le Baron de Trogné fut
encore moins heureux ; il fut absolu-
ment repoussé. Le Général Sparre s'a-
vança cependant avec neuf mille hom-
mes de troupes des Etats jusqu'à Bru-
ges, bombarda cette Ville & lui fit
payer six cens mille florins pour faire
cesser son feu. D'Ouwerkerke passa la Meu-
se & bombarda Namur, pour détruire
les magazins formés dans cette place :
mais le Marquis de Ximenes qui y
commandait, prit de si sages précau-
tions, que trois mille bombes ne firent
que peu de mal. Au contraire il fit
élever des batteries qui tuerent ou bles-
serent quinze cens hommes des assié-
geans. Un autre corps des Alliés mit
à contribution Dinant & le pays entre
la Sambre & la Meuse ; le Lieute-
nant-Général Salisch se rendit maître
du fort Isabelle qu'il fit démolir. L'E-
lecteur de Baviere frémissait de ces at-
taques ; il aurait voulu qu'on livrât ba-
taille à ces troupes destructrices ; mais
la Cour de France, découragée par
les défaites précedentes, défendit po-
sitivement qu'il fût livré aucune ac-
tion.

1705 La conquête de tout le Pays entre
le Rhin & le Danube & même des

laces fortes dans l'Alſace, la priſe de ibraltar, l'acceſſion du Portugal & e la Savoye qui ouvraient l'Eſpagne : l'Italie, les diviſions qui regnaient n Eſpagne, l'épuiſement de la Fran- e, la ſupériorité acquiſe ſur elle par ier, tous ces avantages obtenus dans campagne précédente, offraient la erſpective la plus agréable aux Con- dérés. Le Duc de Marlborough, oulant pourſuivre ces avantages, ima- ina de porter en France le Théatre e la guerre. Il avait laiſſé la plus rande partie de ſes troupes en quar- er d'hiver aux environs de Treves, our les conduire par la Moſelle, du ôté de la Lorraine, de concert avec : Prince de Bade qui devait commen- er par le ſiége de Sar-Louis. Il n'a- ait trouvé aucune difficulté à faire ccepter ſon plan en Angleterre. Mais s Etats-Généraux ſe refuſaient à en- oyer leurs troupes ſi loin de leurs ontieres. Marlborough vint à la Ha- e. Il n'eut pas de peine à gagner Penſionaire Heinſius & les princi- aux membres du gouvernement. Il rit en conſéquence, avec les An- lais & la plus grande partie des trou- es des Etats, le chemin de la Mo- lle. Mais le Prince de Bade qui de- ait le ſuivre s'excuſa, partie ſur ſa fai- é, partie ſur la faibleſſe de ſes trou-

1705.

Le Duc de Marlborough fait ouvrir la Campagne.

pes. Le Duc toujours actif, fit un voyage à Radstad. Il ne le trouva ni si malade, ni ses troupes si faibles qu'il avait prétendu ; aussi sans perdre son tems à des reproches inutiles, il lui arracha la promesse de marcher au plutôt avec ses troupes. Le Duc se rendit alors à Treves. Le 13 de Mai, il traversa la Moselle, ensuite la Saar ; il s'avança vers Sirk où se trouvait le Maréchal de Villars qui, le voyant approcher, se retira vers Konigsmacheren où il se retrancha. Le plan du Duc n'était pas de l'attaquer ; mais de couvrir le siége de Saar-Louis qu'il voulait faire entreprendre aux troupes Allemandes ; mais le Margrave de Bade ne lui tint pas sa parole ; il feignit une seconde maladie ; & la lenteur de ses troupes à arriver, fit manquer cette entrepriſe. Le Duc de Marlborough qui s'était vu une armée de près de cent-mille hommes sans pouvoir attaquer les Français, ni même entreprendre un siege par le manque de chevaux, de munitions & la mauvaise volonté des Allemands, fit la retraite ; mais craignant qu'elle ne diminuât l'estime dont il était jaloux, il écrivit au Maréchal de Villars, que le Prince de Bade l'ayant trompé, il partait sans ruse de guerre, plein d'estime pour le Général Français & de courroux contre le Prince Allemand. Il fit marcher son armée

1705.

Mémoire de Villars.

vers les Pays-Bas, que les Français attaquaient alors vivement. Le commandement de l'armée fut alors laissé au Prince de Bade au delà du Rhin. Mais comme il avait en tête le Duc de Villars, il ne put rien faire avec des forces supérieures que de s'emparer de Haguenau, évacué par les Français. 1705.

Prise & reprise de la Ville de Huy.

Les succès du Roi de France pouvaient seuls rétablir la fortune des Electeurs de Baviere & de Cologne. Le premier pouvait se mettre à la tête des armées, mais le second n'avait que des vœux à adresser au Ciel pour en attirer les faveurs sur les armes de son frere, & de ceux qui combattaient pour la même cause. Il insistait auprès de Louis XIV, à ce qu'il envoyât une puissante armée en Flandres, & commençât la campagne, par s'emparer de la ville de Liege dont la souveraineté était attachée à son titre d'Evêque. L'approche des Alliés l'avait forcé de l'évacuer. La Cour de Versailles acquiesça d'autant plus volontiers à ces propositions, que la ville de Liege ouvrait l'entrée du terriroire des Etats, & aurait ôté aux Alliés un passage par où ils envoyaient des Troupes en Flandres. L'Electeur de Baviere, nommé par le Roi d'Espagne Gouverneur des Pays-Bas Espagnols, avait passé l'hiver à Bruxelles. Le Maréchal de Villeroi qui devait commander sous lui, l'y joignit au com-

mencement de Mai. L'armée des deux
1705. Couronnes, forte de cinquante bataillons & de soixante & douze escadrons, partit d'Heilissem le 19 du même mois, & M. de Villeroi, la conduisit dans une plaine près de Hui, où elle arriva le 22. L'Electeur de Baviere vint l'y joindre, & ils résolurent d'ouvrir la campagne par le siege de Hui. Le 27 les troupes passerent la Meuse, & le Marquis de Gacé s'empara le même jour d'un faux-bourg, & la Ville fut totalement investie le 28 à midi. Le 30 la tranchée fut ouverte, & les Magistrats de la Ville en apporterent les clés, sans attendre que l'on eût élevé aucune batterie. M. de Cronston qui en était Gouverneur, avait auparavant fait retirer la garnison dans les Châteaux & dans cinq forts peu considérables qui n'ont été élevés que pour occuper les hauteurs voisines qui commandent la place. La tranchée fut ouverte la nuit suivante, devant les deux premiers qui, après une résistance assez vive, furent emportés le 4; mais M. de Gacé chargé des opérations du siege, ne crut pas devoir attaquer les trois autres. Il tourna ses efforts contre le Château, & la brêche étant praticable, le Gouverneur qui craignait d'être emporté d'assaut, battit la chamade, & se rendit à discrétion avec la garnison des

ois Forts, au nombre de treize cens
x-ſept ſoldats & quatre-vingt-ſeize 1705.
fficiers. Ils furent tous conduits à
amur ; on raſa deux des Forts, &
on mit garniſon dans les deux au-
es.

Pendant cette expédition, l'armée des Attaque de
lliés ſe réuniſſait ſur la montagne de Liege.
. Pierre où elle demeura dans l'inaction
ſqu'à l'arrivée de Milord Marlbo-
ough. Il s'y rendit le 13 de Juin, a-
rès que les inſtances des Hollandais, &
s lenteurs du Prince de Bade, l'eu-
nt déterminé à quitter les bords de
Moſelle. Le 15 l'Electeur de Baviere
la établir ſon quartier à une lieue de
iege.

Le Chapitre & le Corps de Ville en-
oyerent auſſitôt une députation pour
emander à capituler. On ne put con-
enir des conditions, & l'on demeura
ns rien entreprendre juſqu'au 18. En-
n l'Electeur en fit enfoncer les portes;
es troupes y entrerent & eurent quel-
ues legéres escamourches avec la garni-
on, qui ſe retira dans la Citadelle. Il
tait facile à l'Electeur de ſe rendre maî-
re de la Citadelle; mais au lieu de l'at-
aquer, il ſe retira précipitamment, en-
oya ſa groſſe artillerie à Namur, &
e retira dans les lignes du Brabant.

Les troupes du Duc de Marlborough
rent la plus grande diligence, arrive-

1705 rent à Maastricht le 30, & joignirent bientôt celles de M. d'Ouwerkerke campées sur la montagne de St. Pierre. Sans confondre les deux armées, elles commencerent à agir de concert; traverserent la Meuse le 2 de Juillet, & le 5 celle de Mr. d'Ouwerkerke s'avança du côté de Hui, sans que les Ennemis fissent aucun mouvement pour en défendre l'approche. Ils l'investirent le 8 avec douze bataillons & autant d'escadrons commandés par le Lieutenant Général Schul. Les Français ne firent pas une longue résistance, le Commandant battit la chamade le 12, & se rendit prisonnier de guerre avec sa garnison composée de cinq cens hommes.

Les lignes des Français forcées.

La prise de Hui n'était que le prélude des grandes entreprises que méditait le Duc de Marlborough. Ce Général voulait se dédommager par quelque action d'éclat qui fût utile aux Alliés, du peu de succès qu'il avait eu sur la Moselle. Il comprit par la retraite des Généraux de l'armée des deux Couronnes que leur intention était d'éviter une bataille. De deux côtés les forces étaient à peu près égales, mais les Alliés avaient plus d'infanterie, & les Français plus de Cavalerie. Le Duc n'avait d'autre parti à prendre que celui d'attaquer les lignes, & pour cela il avait besoin du consentement des Etats-Généaux; il dépêcha

Haye le Général Hompeſch pour leur
ropoſer cette expédition & leur en fai- 1705.
connaître l'importance. Les Etats-
énéraux lui donnerent carte-blanche,
en rapportant uniquement à ſes lumie-
s & à ſa valeur. Le Duc n'eut pas plu-
ôt cette réponſe, qu'il aſſembla le Con-
il de guerre, & y préſenta ſon projet.
es avis furent tellement partagés qu'il
llut en venir à un ſecond Conſeil.
'oppoſition venait principalement du
énéral Slangenbourg & de quelques
ıtres Hollandais qu'il avait mis dans
n parti, pour contredire en tout le
énéral Anglais. Mais le Général d'Ou-
erkerke, le Comte de Nogelles, & le
rince de Heſſe-Caſſel, ſoutinrent le ſen-
nent de Marlborough par de ſi fortes
iſons, que malgré la réſiſtance de ſes
verſaires, le réſultat du Conſeil fut
nforme à ſon avis. Il fut donc déci-
: qu'on attaquerait les lignes & l'on
en rapporta entiérement au Duc ſur
s moyens de les exécuter.

Les lignes avaient une ſi grande éten-
ıe, que quelques nombreuſes que fuſ-
nt les troupes ennemis, il était diffi-
le de les défendre avec des forces é-
les dans toutes les parties. Elles com-
ençaient vers l'Abbaye de la Marche-
x-Dames ſur la rive gauche de la Meu-
, allaient traverſer la Méhaigne; ga-
ıaient la petite Ghete qu'elles traver-

faient auſſi; ſuivaient cette riviere ju
1705. qu'a Loewe, & le reſte de la Ghete ſe
vait de lignes jusqu'a Diest. Outre c
lignes, qui par leurs différens détour
occupaient un eſpace de plus de dou
lieues. Les Français avaient encore à d
fendre les bords du Demer & de la Dyl
depuis Diest jusqu'à l'endroit où c
rivieres réunies ſe jettent dans l'Escau
ce qui fait un espace d'environ d
lieues, en ſorte qu'ils avaient plus
vingt lieues de lignes ou de rivieres
garder contre un ennemi fin & entr
prenant.

Le Duc de Marlborough, qui voul
attirer la plus grande partie des forc
ennemies dans un endroit éloigné de c
lui qu'il voulait réellement attaquer,
paſſer la Méhaigne le 17 de Juillet
Général d'Ouwerkerke, comme s'il e
eu deſſein de forcer les lignes entre
Meuſe & cette riviere. En même tem
fit marcher une partie de ſes propr
troupes vis-à vis de Judoigne entre
Méhaigne & la Ghete où les lignes ſe
blaient être les plus faibles. Les de
Généraux ennemis crurent qu'on all
les attaquer; mais ce n'était qu'une fein
Le Comte de Nogelles à la tête de vin
bataillons, ſe mit en marche le ſoir
17 pour gagner le pont de Wange, c
n'était défendu que par quarante ho
mes. Toute l'armée de Marlborou

uivit le détachement. Elle partit aus- 1705.
itôt après la retraite battue, & le Gé-
néral d'Ouwerkerke repaſſa la Méhaigne
en diligence; il était précédé par le Ba-
ron de Hompesch avec douze escadrons,
dont chaque cavalier portait une botte
de paille pour jetter dans les lignes. Les
troupes s'égarerent pendant la nuit qui
était des plus obſcures, & elles ne pu-
rent arriver avant le jour, ſelon l'ordre
qu'elles en avaient. A quatre heures du
matin elles étaient à un mille des bords
de la Méhaigne; le Comte Nogelles a-
yant détaché deux Lieutenans avec ſoi-
xante grenadiers, rompirent ſans pei-
ne à coup de hache la barriere du pont;
nirent en fuite les quarante hommes qui
e gardaient, traverſerent la riviere & s'em-
parerent du village d'Heiliſſem au delà des
ignes. Un détachement de grenadiers &
le huſſards les ſuivit & ſe répandit de tou-
es parts dans les marais dont ce canton
ſt rempli. Les bataillons du Comte de No-
elles ſe hâterent de paſſer, & cinq d'en-
r'eux entrerent au delà des lignes
ans un chemin creux, & ſix autres fu-
ent poſtés dans un village voiſin. Le
Général Schut fut auſſi heureux du cô-
é de Noor-Espen, fit paſſer les dix es-
adrons & les dix bataillons qui reve-
aient de Hui, & le Duc Marlborough
vec ſa cavalerie, eut le tems de ſe ren-
re au delà des lignes, de ſe ranger en

bataille, & d'atteindre les Français.

1705. Auſſitôt que l'Electeur de Baviere apprit que le Général d'Ouwerkerke avait repaſſé la Méhaigne, il fit prendre les armes à toutes ſes troupes, donna ordre à la Cavalerie d'être prête à monter à cheval. Les Officiers qui étaient dans les lignes eurent ordre de ſe tenir ſur leurs gardes, mais on ne pouvait prévoir le lieu de l'attaque, ſurtout après le poſte qu'ils avaient occupés. A peine eût on appris ce qui ſe paſſait au pont de Wange, que l'Electeur monta à cheval, ſe fit ſuivre par M. de Caraman, par le Marquis d'Antin, & du Prince de Birkenfeld avec vingt & un bataillons qu'ils commandaient du côté de Nondoue, & lui même à la tête de 27 escadrons de cavalerie, de carabiniers, de grenadiers à cheval, & de cuiraſſiers courent aux ennemis à toute bride. Mais malgré l'ardeur avec laquelle il attaqua, ſa cavalerie fut totalement rompue, malgré la valeur & l'habileté de M. de Caraman, l'Electeur fut forcé de faire retraite, & d'abandoner entiérement les lignes aux ennemis.

Priſe des Villes de Tillemont & d'Aarſchot.

Les Alliés firent dans cette journée près de quinze cens priſonniers dont cinq Officiers Généraux, cinq Colonels & ſoixante & dix Officiers. Le nombre des morts fut à peu près égal de part & d'autre. Ils ſe rendirent maîtres de

dix

dix-huit pieces de canon, de neuf étendards, quatre drapeaux, & d'une paire de timballes. Enfuite ils s'emparerent sans réſiſtance des villes de Diest & d'Alost, d'où l'on avait retiré les troupes; & de Tillemont où il n'y avait qu'un ſeul bataillon qui fut fait priſonnier de guerre. Après la priſe des lignes, l'on ſe hâta de les combler & d'en détruire tous les ouvrages. Quelques Officiers Généraux, particulierement Slangembourg, avaient propoſé, auſſitôt après le paſſage des lignes de ſe porter ſur Louvain & de s'emparer de ce camp, pour empêcher les Ennemis de paſſer la Dyle. Mais l'infanterie parut ſi fatiguée de la marche forcée qu'elle avait faite pour venir au pont de Wange, que d'une voix unanime on rejetta cette propoſition. Les Alliés attendirent donc au lendemain à ſe remettre en marche, pour s'approcher de Louvain dans l'eſpérance, ou de joindre l'armée des deux Couronnes avant qu'elle eût totalement paſſé la Dyle, ou de forcer le paſſage de cette riviere. Mais ils trouverent l'armée d'autant mieux retranchée, que l'Electeur avait choiſi ce camp de préférence; parce qu'après la bataille de Nerwinde il s'y était retiré avec le Roi Guillaume dans le tems qu'il ſuivait avec ce Monarque les intérêts de la maiſon d'Autriche. 1705.

Le Duc de Marlborough n'ayant pu Le Duc de Marlbo-

1705 empêcher la retraite de l'armée des Ennemis, ni entourer le corps de Mr. de Caraman, résolut de faire de nouveaux efforts pour les forcer dans le camp où ils s'étaient si bien retranchés. Des payſans & des espions l'informerent exactement des paſſages les plus faciles; & le ſoir du 29 de Juillet il fit avancer trois détachemens, avec lesquels il eſpérait de traverſer les rivieres & ſe mettre à portée d'attaquer cette armée avec avantage. Le premier était compoſé de neuf mille hommes d'infanterie & de deux mille de cavalerie, ſous le Général Heukelom, & précédés d'un grand nombre de pionniers pour applanir les chemins. Le premier détachement avait ordre de paſſer la Dyle à Nur-Yſche, chaque cavalier portait une botte de paille pour combler les foſſés, & il était expreſſément défendu à toutes les troupes de faire aucun feu durant cette nuit. Le ſecond détachement commandé par le Prince de Wurtemberg devait tenter le paſſage à St. Joris-Wert; & le troiſieme, aux ordres du Comte d'Oxenſtiern devait traverſer la riviere à Corbec. Chacun de ces détachemens était accompagné de pontons & d'un nombre ſuffiſant de pieces de canon, & Marlborough les ſuivait avec le reſte de l'armée. Ils arriverent au point du jour ſur les bords de la Dyle; quarante canons furent mis en batterie ſur une hauteur;

rough échoue dans le projet de forcer le camp des Français près de Louvain.

on travailla en toute diligence à conſtruire des ponts, & le Général Heukelom ne rencontrant aucun obſtacle, traverſa la riviere avec onze bataillons, trois mille grenadiers, & mille dragons qui s'emparerent de deux villages dont les haïes & les jardins furent garnis de troupes. Elles n'y reſterent pas longtems en repos; l'Electeur de Baviere, inſtruit de leur paſſage, ſe mit auſſitôt en marche pour arrêter leurs progrès. Son avant-garde, compoſée de ſix cens dragons attaqua les ennemis avec la plus grande vivacité; mais la ſupériorité du nombre l'emporta & le Général Heukelom demeura maître des villages juſqu'à l'arrivée des troupes deſtinées à ſoutenir les dragons. Elles réuſſirent à en chaſſer les Alliés; & douze pieces de canon qu'on établit ſur le bord de la riviere ayant éclairci les rangs de ceux qui étaient demeurés ſur le rivage oppoſé, l'Electeur à la tête de ſes troupes, força les premiers à la repaſſer précipitamment, avec une perte aſſez conſidérable. Le Prince de Wurtemberg ne fut pas plus heureux. Il trouva que les bords de la Dyle étaient couverts des troupes des deux Couronnes. Elles lui empêcherent totalement le paſſage, la traverſerent elles mêmes, pourſuivirent ſon armée & la forcerent d'abandonner l'entrepriſe. 1705.

1705. Sur de nouvelles plaintes que le Duc de Marlborough envoya faire à la Haye, des continuelles oppositions qu'il rencontrait dans toutes ſes entrepriſes, les Etats-Généraux lui donnerent plein-pouvoir d'agir comme bon lui ſemblerait, pour l'avantage commun; & il réſolut en conſéquence de former une nouvelle entrepriſe ſans prendre l'avis du Conſeil de guerre. Il ordonna donc de prendre des vivres pour pluſieurs jours; fit remonter ſes troupes le long de la riviere, jusqu'où il avait deſſein de la traverſer; c'était dans le lieu où les eaux partagées en pluſieurs branches, préſentent un paſſage plus facile. Auſſitôt que l'on y fut parvenu, un détachement traverſa la Dyle à Corbais & à S^t. Martin, pendant qu'un autre plus conſidérable en faiſait de même au deſſus de Genep. Le Duc paſſa enſuite la Llana; alla camper le 16 d'Août; plaça ſa droite à Hulpen, ſa gauche à Braine-l'Allen, ce qui lui donnait l'accès du bois de Poignies, & le mettait à portée de gagner le grand chemin de Hall à Bruxelles qui paſſe entre ce bois & la riviere de Senne. L'Electeur de Baviere quitta ſon camp ſous Louvain, & alla ſe poſter ſur la riviere d'Yſche, afin d'empêcher au Duc le paſſage de cette petite riviere. Le même jour le Général Anglais détacha le Gé-

néral Churchill ſon frere, avec dix mille hommes d'infanterie, deux mille de cavalerie pour chaſſer le Colonel Paſteur du poſte de Waterloo. Ce brave Officier craignant d'être enveloppé, ſe retira en bon ordre; mais le lendemain il reprit ſon poſte, ſoutenu par le Marquis de Grimaldi. 1705.

Toute l'armée des Alliés s'étant raſſemblée entre la Llana & l'Yſche, Marlborough ſe diſpoſait à attaquer celle des deux Couronnes. Mais les Députés des Etats-Généraux refuſérent abſolument d'y conſentir, à moins que le projet ne fût préſenté au Conſeil de guerre pour avoir les avis des Généraux de la République. En vain le Duc fit-il les plus fortes repréſentations ſur la néceſſité abſolue de ne pas perdre un inſtant pour attaquer les ennemis; malgré la force de ſes raiſonnemens, il fallut en venir à un Conſeil de guerre. Son projet y fut approuvé par le Général d'Ouwerkerke & par le Comte de Nogelles qui connaiſſaient les talens du Duc, & mettaient leur gloire à le ſoutenir. Le Général Slangenbourg ſon éternel adverſaire à la tête de ſes partiſans que la jalouſie, animait tous, fit tout ce qu'il put pour faire échouer une entrepriſe qui allait couvrir de gloire le Général Anglais. Ils parlerent avec la plus grande force dans le Conſeil de guerre contre le projet du Duc. Les Députés des Etats-Généraux

naturellement timides & peu expérimen-
1705 tés dans les expéditions militaires, pa-
rurent frappés de ces raisons, que le Gé-
néral Anglais, avec son éloquence na-
turelle, & tous les efforts des Offi-
ciers Généraux qui lui étaient attachés,
fut contraint, malgré lui, de céder à la
pluralité des voix. D'un caractère im-
pétueux & ne souffrant pas aisément la
contradiction, dans le premier mouve-
ment de son indignation il écrivit aux
Etats-Généraux une lettre tres-vive
remplie des plaintes les plus ameres con-
tre leurs Députés qui, disait-il, lui a-
vaient fait perdre l'occasion de pousser à
l'extrémité l'armée des Ennemis. Les
Etats-Généraux voulaient ménager le
Duc pour plusieurs raisons. Afin de lui
Lamberti donner quelque satisfaction, on fit une
III. 471-
483. espece de reprimande aux Députés, on
Tindal IV. en nomma d'autres pour l'année suivan-
136-144. te & il fut décidé que Slangenbourg ne
serait plus employé dans l'armée sous les
ordres du Duc de Marlborough.

Le Général Anglais, voyant qu'il lui était impossible de concilier les esprits, renonça le reste de la campagne à former aucune entreprise. Il retourna à Tillemont, fit démanteler cette Ville pour épargner une garnison, & occupa ses troupes à combler entiérement les lignes dont il s'était emparé. En même tems il envoya le Lieutenant

Général Dedem, faire le ſiege de Loeve petite place ſur la Ghete, que ſa ſituation au milieu des marais rendait aſſez importante. Les maiſons n'en étaient couvertes que de paille, & le Gouverneur reçut ordre de l'abandonner auſſitôt que les batteries ſeraient élevées, afin d'empêcher qu'elle ne fut réduite en cendre. 1705.

Les pluies continuelles qui ſurvinrent dans le mois de Septembre empêcherent tout autre mouvement que ceux qui étaient néceſſaires pour les fourrages. L'inaction des deux armées quoique voiſines, donnerent le tems au Duc de Marlborough d'aller faire un tour à la Haie, où il reçut toute la ſatisfaction qu'il pouvait déſirer. De retour aux camp, il voulut changer de poſition, mais la vigilance de l'Electeur de Baviere lui fit eſſuyer un petit échec à ſon arriere garde, où on lui tua environ cinquante hommes. L'armée des deux Couronnes s'empara enſuite du bourg d'Herentals, que les Alliés abandonnerent précipitamment. On y prit onze cent chevaux, tant de ſelle que de trait, avec une grande quantité de bagage. Le Duc s'en vengea bientôt par la priſe de Sandvliet, dont la garniſon incommodait beaucoup les habitans de la Zélande. Il chargea le Comte de Nogelles d'en aller faire le ſiege; il la prit en trois jours, obligea

la garnison de se rendre prisonniere de
1705. guerre, & fit sauter les fortifications de la place L'armée des Alliés s'était avancée jusqu'à West-Wésel & Klamptout, à quelques lieues de Sandvliet pour en couvrir le siege, ce qui les avait écartés des bords du Démer. L'Electeur de Baviere profita de leur éloignement pour reprendre Diest, qui fut emporté le 25 après un combat très meurtrier On y fit prisonniers quinze cent cinquante deux soldats, cent soixante & quinze Officiers, ce qui fut suivi de la reddition de Halem où l'on prit deux cens hommes; & la saison devenant trop rude, obligea les Généraux de mettre des deux côtés les troupes en quartiers d'hiver. Le Duc de Marlborough profita de ce tems pour se rendre à Vienne & combiner les opérations de la Campagne prochaine. Il persistait toujours dans son entreprise de penétrer en France que des obstacles étrangers avaient fait échouer.

1706. Quoiqu' en Italie les malheurs les plus constans eussent accablé les deux Couronnes dans le cours de cette année, ce fut cependant en Flandres & en Espagne qu'elles éprouverent les premieres disgraces, par la levée du siege de Barcelone & par la perte de la bataille de Ramillies. Ces deux événemens arriverent dans le courant du mois de Mai. L'on

parlera du premier en parlant des affaires de l'Espagne, & l'on ne s'occupera maintenant que de la campagne de Flandres & de celle du Rhin. 1706.

Campagne des Pays-Bas.

Le Duc de Marlborough continuait à commander en Flandre l'armée des Alliés; & ſur les repréſentations qu'il avait faites aux Etats-Généraux, ils avaient donné les ordres les plus poſitifs à leurs Députés, pour qu'ils ne le gênaſſent plus dans ſes opérations. On avait auſſi eu l'attention d'écarter le Général Slangenbourg, qui s'était toujours oppoſé de tout ſon pouvoir à l'exécution des deſſeins du Général Anglais. Le Duc entra donc en campagne vers le milieu du mois de Mai avec un pouvoir abſolu & une armée nombreuſe, diſpoſée à faire les plus grands efforts pour augmenter encore la gloire que ſon Général s'était acquiſe dans les campagnes précédentes. Il était de la plus haute importance pour les intérêts des deux Couronnes de lui oppoſer un Général qui ſut temporiſer à propos, & lui faire conſommer inutilement la plus grande partie de la campagne. Mr. de Villars, qui joignait la prudence la plus réfléchie aux autres qualités qui forment les grands Capitaines était celui dont il parait que la Cour de Verſailles aurait fait choix, ſans la malheureuſe déſunion qui empêchait l'Electeur de Baviere & le Maréchal d'agir

de concert dans une même armée. On
1706. donna le commandement à Mr. de Villeroi. Ce Général excellait particulierement dans les marches. Il fut malheureux avec un si beau talent; mais il méritait de réussir, & il aurait réussi sans doute s'il eût eu des Lieutenants qui eussent su le seconder. Il fit des fautes considérables dans le cours de cette campagne, peut-être parce que, admis dès l'enfance du Monarque à la familiarité la plus intime, il se crut capable des plus grandes choses, parceque Louis XIV qui connaissait si bien les hommes, lui confia les plus grandes places; & il avait contracté la fâcheuse habitude de ne consulter souvent que soi-même dans les affaires les plus importantes. La plus grande faute du Maréchal de Villeroi, en 1706 ne fut pas d'aller au devant de l'ennemi, mais de n'avoir pas attendu le renfort qui lui amenait Mr. de Marsin; & cette faute le jetta dans la disgrace qui l'accompagna pendant tout le cours de la campagne.

Bataille de Ramillies. Le Maréchal de Marsin qui commandait alors un corps séparé du côté du Rhin, devait joindre l'Electeur de Baviere, après avoir secondé les opérations du Maréchal de Villars. Par cette jonction l'armée Française serait devenue supérieure à celle des Alliés. Mais le Duc de Marlborough ne donna pas le

tems à Mr. de Marſin d'arriver, & Mr. de Villeroi marquant la même ardeur pour en venir à une action générale, les armées ſe trouverent en préſence le 23 de Mai. Celle des deux Couronnes, compoſée de quarante mille hommes d'Infanterie, & de trente cinq mille de Cavalerie, fut rangée en bataille, la droite appuyée ſur la Méhaigne, & la gauche s'étendant jusqu'au village d'Auſter-Kerk, où elle était couverte entierement par la Ghete, & par un marais qui s'étend depuis ce village jusqu'à celui de Ramillies. On avait jetté dans le dernier pluſieurs bataillons d'Infanterie; mais avec ſi peu de précautions, qu'outre la trop grande diſtance de ces bataillons à la premiere ligne de l'armée Françaiſe, on avait négligé d'ouvrir les haies du côté par où l'on pouvait les ſoutenir. On avait également manqué à abattre celles qui ſéparaient ces différens corps, en ſorte que chacun ne pouvait combattre que dans ſon enclos, ſans qu'il fût poſſible qu'un donnât du ſecours à l'autre. La bataille commença à une heure après midi. Le Duc de Marlborough avait fait mettre en batterie vingt pieces de gros canon vis-à-vis de Ramillies, & il commanda douze bataillons pour y attaquer les troupes des deux Couronnes. En même tems quatre bataillons des Etats, ſoutenus par la cavalerie 1706.

qu'on avait détachée de la droite des
1706. Alliés, eurent ordre de chaſſer les trou-
pes qui occupaient le village de Fran-
quenies, ſur le bord de la Méhaigne.
Quatorze cens dragons Français à pié
s'avancérent pour ſoutenir l'Infanterie
cantonnée dans ce village. Mais le Gé-
néral Suiſſe Weremiller, qui comman-
dait le détachement des Alliés, renver-
ſa en peu d'inſtans tout ce qui s'oppoſait
à ſon paſſage, & ſe rendit entiérement
maître de Franquenies & du chemin qui
conduit à Tavières, après quoi il s'em-
para même de ce dernier village, où il
ne rencontra presqu' aucune réſiſtance.

Ce premier avantage des Alliés les
ayant mis en état de faire agir la Cavale-
rie Hollandaiſe qui était à leur gauche
toute cette aîle s'ébranla en même tems
ſur quatre lignes: mais à meſure qu'ils
avancerent, la troiſième & la quatrième
aîle de leur Cavalerie entra dans les in-
tervalles de la premiere & de la ſecon-
de, ce qui ne forma plus qu'un grand
front ſans aucun intervalle. Si l'armée
Françaiſe eût pu faire la même manœu-
vre, la maiſon du Roi, qui était à la
droite, eût aiſément repouſſé les enne-
mis; mais outre qu'on n'avait pas eu la
précaution d'y mettre aſſez de troupes,
celles qui étaient à la ſeconde ligne ne
purent faire des mouvemens aſſez promts
pour remplir de même les intervalles qui

taient gêneés par le bagage qu'on avait négligé de retirer. Les escadrons des Alliés entrerent donc dans ces intervales qu'ils trouverent vuides, prirent les escadrons Français en flanc & par derière; & quoique la maiſon du Roi fit les prodiges de valeur, & qu'elle repouſſât avec ſuccès tous ceux qui l'attaquaient de front, elle ne put réſiſter longtems à la multitude d'ennemis qui l'environnait. Le Duc de Marlborough porta presque toutes ſes forces contre cette premiere ligne de la droite qui étant attaquée de tous côtés, ſans pouvoir être ſoutenue par la ſeconde, fut obligée de céder après le combat le plus opiniatre. 1706.

Pendant que l'on combattait ainſi à la droite; le Général Schotten attaquait le village de Ramillies avec douze bataillons, ſoutenus de l'Infanterie de la premiere ligne des Alliés. La réſiſtance des troupes des deux Couronnes commandées par le Marquis de Maffei, fut aſſez vigoureuſe pour ſe défendre pendant près de deux heures. Mais l'aile droite des Français ayant été rompue, les Alliés s'avancerent à la gauche du village dont les défenſeurs furent chaſſés. Le Marquis de Maffei fut fait priſonnier, & la déroute devint générale tant au centre qu'à l'aile droite. La gauche par ſa poſition derrière

1706. un marais n'avait pu être que ſimple ſpectatrice du combat. Elle ſe retira d'abord avec aſſez d'ordre; mais quelques chariôts s'étant rompus dans un paſſage étroit, une terreur panique s'empara tellement des ſoldats, que jettant leurs armes, ils prirent la fuite de toutes parts ſans que les efforts de leurs Officiers fuſſent capables de les arrêter. Les Alliés ſurpris eux-mêmes de ce déſordre, envoyerent des détachemens à leur pourſuite, & ce fut alors qu'ils firent le plus grand nombre de priſonniers. Les Français perdirent quatre mille hommes tant dans l'affaire que dans la pourſuite, & par la déſertion. Après la bataille l'armée des deux Couronnes ſe trouva diminuée de plus de quatorze mille hommes.

Les Alliés perdirent environ mille hommes, & ils eurent un peu moins de trois mille bleſſés. Le Duc de Marlborough fut expoſé lui-même au plus grand danger au commencement de la bataille. Ses troupes ayant été d'abord repouſſées par la maiſon du Roi, il courut à toute bride pour les faire retourner à la charge; mais dans le tems qu'il les encourageait par ſes diſcours & par ſon exemple, il fut environné d'une troupe de cavaliers Français, qui s'étant avancés au delà de leurs rangs, tomberent tout-à-coup ſur lui avec tant

impétuoſité qu'ils le renverſerent de on cheval. On vit alors combien il im- 1706.
orte à un Géneral d'être aimé de ſes roupes. Les Anglais animés à la vue u danger qui le menaçait revinrent à a charge avec une fureur inexprimable, epouſſerent les Français dans leurs angs, & dégagerent le Duc. Il remona à Cheval, & dans le moment qu'il nettait le pié à l'étrier, un boulet de anon emporta la tête du Colonel Benield, qui combattait à ſes côtés.

Lorsque la victoire ſe fut déclarée en Priſe de Louvain, d'Anvers & de Bruxelles.
a faveur, il ne négligea rien pour en etirer tout le fruit poſſible, & il paſſa nême ſes eſpérances. Il ſe mit en marhe le lendemain de la bataille, traverſa a Dyle le 25, & alla camper à Terlanc, laiſſant derriere lui la ville de Louain, qui ſe rendit ſans tirer un coup le canon. Il y trouva de gros magaſins de toutes ſortes de munitions avec un grand nombre de Français malades ou bleſſés qui furent faits priſonniers de guerre.

L'Electeur de Baviere & le Maréchal de Villeroi, après avoir raſſemblé le plus qu'il leur avait été poſſible du débris de leur armée, s'étaient d'abord retirés dans cette ville; mais ne s'y croyant en pas ſûreté, ils avaient gagné Bruxelles, où ils ne reſterent pas plus longtems. Auſſitôt après leur départ, le Duc

1706. de Marlborough écrivit aux Magiſtrats de cette Capitale du Brabant, pour les engager à reconnaître l'Archiduc Charles en qualité de leur Souverain. Il fit publier en même tems une Déclaration au nom de la Reine d'Angleterre & des Etats-Généraux, portant promeſſe de ne rien entreprendre contre les privileges des Pays-Bas Espagnols, de ne faire aucun changement dans la Religion, & de ne cauſer aucun préjudice à tous ceux qui ſe déclareraient en faveur de la Maiſon d'Autriche. Sur cette aſſurance, les Députés de la Province allerent trouver le Duc, pour lui rendre graces de cette Déclaration; & le 28 les Magiſtrats de Bruxelles lui apporterent les clés de leur ville. Il s'y rendit en perſonne; on donna par proviſion le Gouvernement à ſon frere le Comte de Churchill; il revint à ſon armée, reçut de même la ſoumiſſion de Gand, où l'on fit priſonniers deux Régimens Espagnols. Il prit également les villes de Malines de Bruges, de Dam, & d'Oudenarde. Les Gouverneurs en avaient retiré les garniſons qui furent remplacées par les troupes des Alliés.

Il y avait dans Anvers une garniſon de douze bataillons, moitié Français moitié Espagnols. Les premiers étaient commandés par Mr. de Pointis, & les autres, par le Marquis de Taraſena à qui

Roi d'Eſpagne avait confié la garde
e la Citadelle. Mais cet Officier plus 1706.
ttaché à la maiſon d'Autriche qu'à ſon
ouverain, profita de cette circonſtance
our faire ſon traité particulier, & pour
aſſer avec ſes troupes au ſervice de
Archiduc, à condition que ce Prince
ui accorderait la conſervation des hon-
eurs & des dignités dont il avait été
évêtu par Philippe V. Pointis ainſi
bandonné de ſon Collegue, fut con-
raint de ſouſcrire le 6 de Juin la capi-
ulation qui lui fut offerte. Il obtint
ous les honneurs de la guerre, & ſe
tira avec ſix bataillons au Quesnoi,
ù il ſe joignit à l'armée des deux Couron-
es. Quelques rapides que fuſſent ces
onquêtes, elles étaient les ſuites na-
urelles de la bataille des Ramillies.

Louis XIV qui accordait toujours tou-
ſa confiance à Chamillard, l'envoya
ur la frontiere pour faire jetter des mu-
tions de guerre & de bouche dans
outes les places de la Flandre Françaiſe.
e Maréchal de Marſin joignit avec
ngt deux bataillons l'armée de Ville-
i, peu de jours après la bataille. Mr.
e Villars eut ordre auſſi d'y envoyer
ngt autre bataillons & ſix escadrons
e carabiniers, qui furent bientôt ſuivis
e dix bataillons & de vingt escadrons.

Vers le même tems le Duc de Marl-
rough fit un voyage à la Haye, où il

1706. assura les Etats-Généraux que l'intention de la Reine n'était nullement de faire des conquêtes au delà de la Mer mais que son unique objet, était de procurer aux Hollandais une bonne barrière, ce qui leur fut confirmé par une lettre de la Reine elle-même. Le Duc ne resta pas long-tems à la Haye, & revint à Anvers, où il fut reçu avec les plus grands honneurs. L'un des premiers fruits de son voyage, fut l'envoi que firent les Etats-Généraux de quatre cens bâtimens chargés de munitions de guerre & de bouche, & de tout ce qui était nécessaire pour faire des siéges.

Prise d'Ostende. Le premier que les Alliés entreprirent fut celui d'Ostende, ville située sur le bord de la Mer, & presque toute entourée d'eaux. La garnison était composée de six bataillons Français & de deux Espagnols, avec quatre compagnies de dragons; mais ces troupes manquaient de poudre, ce qui les mettait hors d'état de faire une longue résistance; & le Gouverneur Espagnol, nommé le Marquis de Coaruvias, paraissait peu affectionné aux intérêts de Philippe. Les Alliés, pour fermer l'accès au secours des vivres & des munitions qui auraient pu venir par la mer, bloquèrent le port avec neuf vaisseaux de guerre & quatre galliotes à bombe, aux ordres de l'Amiral Anglais Fairborn. Le

Général d'Ouwerkerke, qui avait inſul- 1706.
é Nieuwport, pour en faire le ſiege,
t marcher ſon armée le 19 & le 20
e Juin pour inveſtir Oſtende par ter-
e & la tranchée fut ouverté la nuit du
3 au 24. En peu de jours les allie-
eans jetterent une quantité ſi prodigieu-
: de bombes des Galliotes, qu'on en fit
ıonter le nombre à plus de treize mille.
:lles détruiſirent tous les bâtimens de
ı Ville, à l'exception d'un Couvent &
'une Egliſe, qui furent l'unique refu-
e des ſoldats & des habitans. La nuit
u 4 au 5 de Juillet les Alliés attaque-
ent & emporterent la contreſcarpe, a-
rès une réſiſtance médiocre. Le même
our le Duc de Marlborough arriva au
amp, & le lendemain Mr. de la Motte
ui commandait les Français, voyant le
ouverneur Espagnol diſpoſé à ſe ren-
re, & que la Ville menaçait de ſe ré-
olter, conſentit à capituler. Il obtint
ue ſes troupes ſortiraient avec leur épée
eulement & leur bagage, qu'elles ſe-
aient conduites à Dunkerque, & qu'el-
:s s'engageraient à ne pas ſervir de ſix
ıois. Les Espagnols furent conduits
Mons. Mais les troupes Wallones
aſſerent au ſervice des Alliés, qui,
utre les munitions de guerre & de bou-
he, s'emparerent de trois vaiſſeaux de
uerre Français & de pluſieurs barques
Espagnoles qui étaient dans le port.

1706. Le Duc de Marlborough & le Génér d'Ouwerkerke, ne se furent pas plut rendus maîtres d'Ostende qu'ils firent pa ser la Lys aux troupes qui en avaie fait le siége. La grande armée qui éta de Menin. demeurée à Rousselaer pour le couvri se porta également sur les bords de c te riviere, & la traversa sans perdre tems, pour couvrir du moins le siege Menin, que le Duc avait dessein de f re avant la fin de la campagne. Les M gistrats de Courtrai lui apporterent clés de leur Ville, & le 19 le Prin Royal de Prusse joignit les Alliés av ses propres troupes, & celles de Lun bourg, qui montaient ensemble à p de vingt mille hommes. L'armée co binée, ayant etabli son camp vers H lebin & le pont St. Pierre sur les bo de l'Escaut, le Général Salisch fut ch gé d'aller investir Menin avec tren deux bataillons, & vingt-quatre es drons. Il se rendit le 23 devant ce place, jetta deux ponts sur la Lys, commença à élever des batteries. Comte de Caraman qui y comman une garnison de cinq mille homm avait fait tous les préparatifs pour r dre la défense opiniatre. Mais les liés ayant conduit au siege soixante dix pieces de canon, & quarante de mortiers ou obusiers, les firent agir a tant de vivacité; qu'en peu de jours t

parapets furent renverſés; les ou- 1706.
ges extérieurs devinrent impratica-
s, & il y eut une brêche au corps de
place. L'Artillerie des aſſiégés était
ſſi très bien ſervie, mais toutes les
ties qu'ils tenterent furent inutiles à
uſe du grand nombre de bataillons en-
mis qui montaient journellement la
nchée. Malgré la ſupériorité des aſ-
geans, & l'effet des mines, joint au
and feu de l'artillerie, ils n'avance-
nt que pié à pié, par la belle réſiſtan-
du Gouverneur. Il tint bon juſqu'au
d'Août qu'il demanda à capituler.
ſortit de la place avec tous les hon-
urs de la guerre, quatre canons, deux
ortiers, de la poudre & des balles
ur vingt décharges, & la garniſon ré-
ite à quatre mille hommes y com-
is les malades & les bleſſés, fut con-
ite à Douai. Les Alliés perdirent à
ſiege environ mille hommes tués &
ıs de deux mille bleſſés.

Pendant que les Alliés faiſaient le ſiege
Menin, l'armée des deux Couronnes
ait changé de Général. La conſter-
tion que la perte de la bataille de Ra-
llies avait répandue à la Cour de Ver-
lles fit rappeller d'Italie le Duc de Ven-
me. Il joignit l'armée de Flandres le
d'Août raſſembla de ſon mieux les
oupes diſperſées; & établit ſon camp
rois lieues de Lille, dans une ſitua-

1706. tion très-forte, dont la Lys & la Deu étaient les remparts naturels. Il appr dans cette position que les ennemis fa faient leurs fourages avec négligence, le 16 il envoya le Chevalier du Rosel la tête d'un détachement pour attaqu les fourageurs, qui dévaient opérer même jour près de Tournai. Les Alli furent poussés jusqu'à un pont gardé p leurs troupes. Les dragons mirent p à terre, enlevèrent cinq cens chevau tuerent quatre cens hommes, & fire autant de prisonniers, du nombre d quels fut Mr. de Cadogan, Brigadier, treize autres Officiers.

de Dendermonde. Le Général Churchill fut ensuite ch gé du siege de Dendermonde bloqué depuis deux mois. Il ouvrit la tranch le 1 de Septembre. Le même jour forma son attaque contre une redout & contre d'autres ouvrages qui co vraient la porte, qu'on nomme de Brux les, les autres parties étant inond par le moyen des écluses. Le 5 ce redoute fut emportée d'assaut, & Marquis de la Vallée, Gouverneur rendit prisonnier de guerre. Il aur pu tenir longtems, sans la mesinte gence qui se mit entre ce Seigneur & Commandant Français.

d'Ath. La prise d'Ath suivit de près ce de Dendermonde. Cette Ville fut in stie le 16 par le Général d'Ouwerkerk

tête de vingt-ſix escadrons de vingt- 1706.
t bataillons, ſuivis de quatre mille
nniers, & de ſoixante pieces de ca-
n, outre les mortiers & les obuſiers.
tte place quoique bien fortifiée, était
p vaſte pour ſe défendre avec une
rniſon de deux mille hommes. Le
rquis de Spinola y commandait pour
Roi d'Eſpagne, & Mr. de St. Pierre
it à la tête des troupes Françaiſes.
s travaux furent pouſſés jusqu'au 2
Octobre où les breches étant pratica-
s, les aſſiégés furent obligés à capi-
er. Les deux Commandans n'obtin-
it que d'être priſonniers, à condition
e les Officiers conſerveraient leur
ée, leur bagage, & les Soldats leurs
reſacs. Les Alliés ne perdirent à ce
ge que neuf cens hommes tant tués que
ſſés, & les deux Couronnes douze cens.
nſi ſe termina la campagne de Flan-
s. Les Alliés mirent leur armée en
rtier d'hiver, & Mr. de Vendôme en
de même.

Les grands efforts faits par les Alliés
s les Pays-Bas, laiſſerent l'armée Campagne d'Allemagne.
Allemagne ſi faible, qu'elle ne put rien
re de ce côté. Au contraire le Maré-
al de Villars fit lever le blocus du fort
uis & s'empara des retranchemens de
uſenheim que le Prince de Bade avait
ndonnés. Les Français vinrent même

1706. à bout de reprendre Druſenheim & Ha guenau & de mettre tout le Palatinat contribution. Mais Villars, faible & peu craint, malgré tous ces avantages ne put empêcher que les Electeurs d Cologne & de Baviere ne fuſſent mi au Ban de l'Empire par le nouvel Empe reur Joſeph II, qui venait de ſuccéde à Léopold ſon pere & qui avait hérit de ſes prétentions, de ſon caractere & de ſes miniſtres.

Campagne d'Italie. Mais les campagnes d'Italie & d'E pagne furent tout à fait favorables au Confédérés. Il eſt vrai que le Maréch de Berwick, avait commencé par enl ver l'importante place de Nice au Du de Savoye. Il eſt vrai que le Maréch de Vendôme défit le 19 d'Avril le Con te de Revenlaw, Général Danois à bataille de Caſſinato, & que le Princ Eugene accouru le lendemain fut enc re témoin de la défaite d'un corps c deux mille hommes & forcé de ſe ret rer dans le Trentin pour y attendre l ſecours d'Allemagne; mais la bataille c Ramillies, ayant engagé Louis XIV faire paſſer le Duc de Vendôme dans l Pays-Bas, pour y reparer les malheu de la France, la campagne d'Italie pr une face tout-à-fait différente. L Français aſſiegerent Turin; & la co quête de cette place allait les rendre ma tre de tous les Etats de Duc de Savoy

Le Duc de la Feuillade meilleur Courtiſan que bon Guerrier, conduiſait ce ſiege. Trop enyvré de ſes talens il avait rejetté les offres du Maréchal de Vauban qui s'était offert à ſervir ſous lui, comme Volontaire. Le Duc d'Orleans, arrivé pour remplacer Vendôme, gêné par les ordres précis de la Cour, ne put donner l'eſſor à l'impétuoſité de ſon courage. Au lieu de marcher au Prince Eugene qui amenait des ſecours au Duc, on ſuivit les ordres de Louis XIV qui avait défendu qu'on livrât bataille. Le Prince Eugene & le Duc de Savoye attaquerent les lignes des Français, & les forcerent. L'armée Françaiſe, au nombre de ſoixante mille hommes, fut toute diſperſée; cent-quarante pieces de canon, les proviſions, le bagage, la caiſſe militaire tout reſta au pouvoir des vainqueurs: cette victoire déciſive enfanta la conquête du Milanez, du Piemont, du Mantouan & du Royaume de Naples. 1706.

Campagne d'Espagne.

Les Confédérés ne furent par moins heureux en Espagne. Le Roi Philippe entreprit en perſonne le ſiege de Barcelone, avec le ſecours d'une armée Françaiſe ſous le Maréchal de Teſſé & d'une flotte de la même nation ſous le Comte de Toulouſe. Mais quoique les forces qui attaquaient cette ville, fuſſent bien ſupérieures à celles qui l'avaient priſe,

1706. on fut obligé de lever le siege. Le Comte de Toulouse, pour ne pas se commettre avec la flotte Hollandaise & Anglaise, se hâta de regagner le port de Toulon. L'armée Française se retira dans la Navarre avec le Roi Philippe. Les Portugais, animés par ces avantages, pénétrerent en Espagne : avec les renforts d'Angleterre & des Etats, ils s'emparerent d'Alcantara, de Ciudad-Rodrigo & s'avancerent jusqu'à Salamanque. Le Comte de Galloway, ne rencontrant aucune opposition, s'avança jusqu'à Madrid, qu'il trouva abandonné par toute la maison du Prince Français. Il y fit proclamer l'Archiduc, qu'il invita de s'y rendre au plutôt. Mais, le défaut d'argent & d'autres circonstances le retinrent longtems à Barcelone, il se vit même obligé de prendre un détour à travers le Royaume de Valence: ce délai donna le tems au Roi Philippe de recevoir des renforts Français, avec lesquels il rentra dans Madrid. Galloway obligé d'abandonner la capitale, alla rejoindre le Prince Autrichien dans l'Arragon: mais sa arrivée tardive fit perdre les avantages de la campagne: la haine des Espagnols contre les armées qui avaient indignement traité les objets les plus sacrés de leur culte, fit un tort irréparable à l'Archiduc, ce Prince, quoique plein de la religion & de la piété héréditai-

ans ſa maiſon ; était obligé de tolérer
ous lés crimes que commettaient impu 1706.
ément ſous ſes yeux, les ſoldats des deux
ations, qui combattaient pour ſes inte-
êts; mais ces desordres inſpiraient aux
abitans une antipathie inveterée contre
ui; ils détestaient un Prince qui leur
enait de la main de deux peuples qu'ils
vaient en horreur: un peuple mal dis-
ofé eſt difficile à conquérir; c'eſt ce
u'il ne tarda pas d'éprouver quoique
our comble de bonheur, la flotte com-
inée lui eût procuré les conquêtes im-
ortantes de Carthagene, d'Alicante &
s Isles d'Ivica & de Majorque

Il n'y eut cette année aucun événe- Campagne
ent déciſif ſur mer. Les flottes com- ſur mer.
nées tinrent les côtes de France dans
s alarmes perpétuelles. Mais le Che-
lier Forbin fit plus que de cauſer des
rmes. Il mit à la voile le 2 de Juin,
ec une escadre de ſept bâtimens, &
mmença la campagne par la priſe de
it vaiſſeaux chargés de marchandiſes.
3 de Juillet, il s'empara de deux bâ-
nens Hollandais, l'un de cinquante ca-
ns, ſur lequel il trouva ſept caiſſes
r & d'argent; l'autre de ſeize canons,
argé de vin & d'eau-de-vie. Le 2
Octobre il rencontra une flotte de ſoi-
nte vaiſſeaux marchands de la même
tion, escortés par ſix vaiſſeaux de guer-
Le combat fut très-vif, & le bâti-

1706. ment que montait le Chevalier fut ex
posé au plus grand danger, ainsi que l
Blackoual, monté par Lanquetot. Ce
deux vaisseaux avaient abordé l'Amir
Hollandais, & une partie de leurs gen
étaient passé sur son bord, quand le fe
prit au bâtiment attaqué. Les Franç
eurent beaucoup de peine à se dégager
& quelques tems après qu'ils eure
réussi à s'en éloigner, ce bâtiment sa
ta en l'air à leur vue. Deux des frég
tes de l'Escadre Française s'emparere
d'un vaisseau de cinquante canons; ma
les autres s'échapperent pendant le co
bat de même que les bâtimens marchand
Les armateurs de part & d'autre, fire
cette année plusieurs prises assez consid
rables.

Les revers terribles que la maison
Bourbon avait essuyés sur terre, acc
blerent Louis XIV. Il fit faire secret
ment quelques propositions de paix. Pl
sieurs membres du gouvernement da
la République & particulierement
Wagen. XVII. 289. Pensionaire Heinsius s'en mêlerent.
propose de laisser l'Espagne à Philipp
Naples, la Sicile, Milan & les Pay
Bas-Espagnols à l'Archiduc. Mais
Anglais ne voulurent entendre d'aucu
paix, qui laissait l'Espagne & les Indes
pouvoir du Duc d'Anjou. On dre
d'autres articles, où l'on donnait au D
d'Anjou, ce qu'on avait proposé po

Archiduc, qui serait alors resté maître e l'Espagne, à l'exception des Pays-Bas, u'on aurait cédés tout entiers à la Ré- ublique. On sent bien qu'un arrangement, propre à rendre la République formida- le, ne pouvait être du goût des Anglais. 1706.

Ainsi l'on se prépara de tous les côtés pourſuivre la guerre, avec une nou- elle vigueur. Le Duc de Marlborough ui commandait les Alliés, dans les Pays- as, fit un voyage en Allemagne, au com- ıencement de la campagne; engagea le oi de Suede Charles XII à retirer ſes oupes de la Saxe; & il ſe rendit vers milieu de Mai, au camp formé à Soi- nies entre Mons & Bruxelles par le Géné- l d'Ouwerkerke. Son armée compoſée e quatre-vingt dix-neuf bataillons, & e cent ſoixante & dix-ſept escadrons, ait inférieure à celle des ennemis qui aient cent vingt-trois bataillons, & ent quatre-vingt-ſept escadrons. Le uc de Baviere avait le commandement Chef de l'armée des deux Couronnes; ais le véritable Général était M. de endôme, quoiqu'il parut n'agir que ſous s ordres de l'Electeur. Avant que de enir en Flandres, il avait ſoutenu qu'on evait éviter d'en venir à une bataille ngée, mais qu'il fallait s'en tenir à ne guerre de poſtes, pour affaiblir l'ar- ée des Alliés, qui, ſuivant le génie u Lord Marlborough, ſerait toujours Campagne des Pays-Bas. 1707.

1707. en mouvement. Son système fut approu vé, & suivi constamment. Aussi tôt que le Général Anglais fut en cam pagne, il essaya par toutes sortes de ruse & de moyens d'attirer l'armée des deu Couronnes à une action générale. Ma M. de Vendôme sut toujours se poster avantageusement, que sans fatiguer so armée, il la tint toujours hors d'insu te. Les Alliés perdirent toute la cam pagne. Leur armée diminua beaucou par la désertion & les maladies, suite naturelles de la fatigue qu'elles éprou verent de tant de marches & de contr marches, sous les ordres du Duc d Marlborough. Ce Général fut obligé d mettre ses troupes en quartier d'hiver sans avoir pu remporter le plus léger vantage; & à son retour à Londres, eut le chagrin de voir blâmer sa condu te, au lieu que M. de Vendôme reç un applaudissement universel du M narque Français & de la nation enti re.

Exploits de M. de Forbin & de M. du Gué-Trouin sur mer.

Sur mer les Français se borrerent à petites escadres, qui firent un to considerable au commerce & mêm aux opérations militaires. Le 11 Mai le Chevalier de Forbin mit à voile de Dunkerque, avec dix vaisseau une frégate & quatre barques longue Le lendemain il découvrit dans la Ma che une flotte de cinquante bâtime

chargées en marchandiſes pour le Portugal & pour les Indes Occidentales, 1707.
ſous l'escorte de trois vaiſſeaux de guerre & de deux frégattes. Il les attaqua le 13, ſe rendit maître de deux de ces vaiſſeaux ; le troiſieme échappa. Il prit trente-quatre des vaiſſeaux marchands, fit onze-cens priſonniers & arriva heureuſement à Breſt avec ces priſes. Il retourna à Dunkerque d'où il remit à la voile le 10 de Juin pour la Mer du Nord. Dans ſa croiſiere il prit un grand nombre de vaiſſeaux Anglais & Hollandais. Il ſortit de nouveau le 19 d'Octobre de Breſt, où il avait amené ſes priſes; il ſe joignit à du Gué-Trouin qui commandait une autre eſcadre. Sur l'avis qu'ils eurent d'une flotte de cent-vingt voiles, ſorties des ports d'Angleterre, ſous l'escorte de cinq vaiſſeaux de guerre, ils la joignirent &, l'attaquerent le 21. Les Anglais avaient cinq gros vaiſſeaux de guerre, le Cumberland de 82 canons, le Devonshire de 92, le Royal-oak de 76, le Chester & le Rubis de 46 chacun. Du Gué-Trouin n'attendit pas l'ordre du Chevalier pour attaquer. Il ſe rendit maître du Cumberland, du Cheſter & du Rubis; le Royal-oak était ſur le point d'être enlevé à l'abordage, lorsque le feu prit dans le navire qui allait s'en rendre maître; il profita de cet accident

1707 pour se sauver par la fuite. Le Devonshire foudroyé de tous côtés, fut consumé par les flammes, sans qu'il échapât un seul homme de plus de mille qui le montaient. Les Français perdirent beaucoup de monde, soixante batimens du convoi furent pris, & beaucoup d'autres furent la proie des Corsaires qui profiterent de leur dispersion générale; & les deux Officiers Français firent un butin immense sur ces prises. La perte de ce Convoi qui portait des munitions & des provisions à l'Archiduc, lui causa un tort irréparable. Les deux escadres firent ensuite une multitude de prises. Forbin avait même projetté d'aller mettre le feu à la ville d'Amsterdam; mais la Cour n'aprouva pas ce projet.

Nau rage de l'Amiral Showel.

L'Amiral Showel après sa malheureuse tentative sur Toulon, conduisit sa flotte à Lisbonne. Il y en laissa la moitié pour y passer l'hiver, & revenait en Angleterre avec ceux qu'il avait jugé à propos d'amener avec lui. Le 2 de Novembre à la hauteur des Sorlingues, il fut accueilli d'une tempête horrible qui jetta son vaisseau sur un rocher, où il coula à fond avec tout l'équipage. Trois jours après le corps de l'Amiral fut jetté sur le sable, & on le rapporta à Londres où il fut in-

umé. Deux autres vaiſſeaux périrent
é-même totalement. Toute la flotte 1707.
urait eu probablement le même ſort,
l'Amiral au moment que ſon vaiſſeau
ucha, n'eût fait tirer deux coups
canon qui avertirent les autres
apitaines de changer leur courſe.

La Cour de Vienne voyant que les
uples s'attachaient plus volontiers aux L'Archiduc
inces qui avaient des Succeſſeurs, fit ſe marie.
ouſer à l'Archiduc la Princeſſe Eli-
beth Chriſtine de Wolfembutel. Cet-
Princeſſe née Proteſtante ſe fit Catho-
ue. Elle ſe rendit à Vienne le 15
Octobre, mais elle ne joignit le Prin-
que l'année ſuivante en Catalo-
e.

Il ne faut pas oublier parmi les évé-
mens de l'année 1707, l'entrepriſe Coup de
rdie d'un Partiſan nommé Quimtem. main hardi
était Colonel au ſervice de la Hol- d'un parti-
de, & comme il avait vécu quelque ſan Hollan-
ns en France, il réſolut de ſe ſaiſir dais.
n Prince de la Maiſon Royale, & de
nmener priſonnier. Ses vues s'éle-
ent même jusqu'à la perſonne du
uphin. Secondé par ſeize Officiers &
torze dragons, ils eurent l'adreſſe
btenir des paſſeports, s'approche-
t de Verſailles par des routes diffé-
tes, s'embusquerent dix à Seve, dix
t. Ouen, dix dans les bois de Chantilli;

1707. les premiers virent passer le 21 ou le 22, M. le Dauphin & les Princes sur le pont de Seve, pour aller chasser dans le bois de Boulogne ; mais ils les trouverent trop bien accompagnés. Ils virent passer aussi M. le Duc d'Orléans, mais pour la même raison ils n'oserent l'attaquer. Enfin le 24 ils apperçurent un carosse à six chevaux avec la livrée du Roi ; l'entourerent, s'en rendirent maîtres, croyant que c'était M. le Dauphin. Mais ce carosse était celui de M. de Béringhem premier Ecuyer du Roi, ils l'emmenerent prisonnier. Celui qui servait d'espion, & qui connaissait les chemins, ayant été arrêté ; les autres, qui avaient fait monter leur prisonnier à cheval, manquerent leur route, arriverent trop tard à St. Ouen ce qui fut en partie cause du mauvais succès de leur affaire. Mais ce qui les arrêta de plus, furent les attentions infinies qu'ils prodiguerent à M. de Béringhem. Ils le mirent même dans une chaise, & le forcerent à faire halte, pendant des heures entieres pour le faire reposer. Le Roi piqué de cet enlévement mit aussi-tôt à leur poursuite un détachement des Gardes du corps; & tous les Ecuyers monterent à cheval pour suivre le Partisan à la piste. On fit sonner le tocsin de Village en Village ;

prit quelques uns des cavaliers ennemis, dont les chevaux n'avaient pu ſuivre. Enfin on atteignit Quimtem près de Ham; & un Maréchal-des-Logis lui mettant le piſtolet ſur ſa gorge, l'obligea de ſe rendre. Il fut ramené à Verſailles, où M. de Béringhem raconta les attentions qu'il avait eues pour ſa perſonne. Il le fit même ſouper avec lui, & Madame de Beringhem le récompenſa de ſon humanité par un préſent. Enfin on le conduiſit en qualité de priſonnier de guerre à Rheims, où il fut très-bien traité; & il y mourut quelques années après. 1707.

Campagne d'Allemagne.

L'Allemagne, presque abandonnée par les Confédérés, n'offrit, ainſi que l'année précedente, aucun ſuccès à la cauſe de la Confédération. Les Français, ſous le Maréchal de Villars, ſurprirent même les lignes qu'ils avaient à Stolhofen & mirent toute la Suabe & la Franconie à contribution. La mort du Prince de Bade au commencement de l'année, avait fait paſſer le commandement au Margrave de Bareith; puis à l'Electeur de Hanovre, depuis Roi d'Angleterre; ce dernier ayant ſurpris le Marquis de Vivant auprès d'Offenburg, contraignit le Maréchal de Villars à repaſſer le Rhin.

En Espagne où les affaires avaient préſenté l'aſpect le plus riant l'année pré-

cédente, la fortune changea toute-à-
1707. coup en faveur du Prince du sang des Bourbons. Le Duc de Berwick, Anglais, fils naturel de Jacques II, renforcé de tous côtés par les Français & les Espagnols, se vit bientôt une armée formidable. Le Lord Galloway, Français de nation, connu auparavant sous le nom de Marquis de Ruvigny, soutenait la fortune du parti contraire. Mais comme il n'avait pas le droit qui fait valoir tous les autres, le consentement des peuples, il évitait tout combat dont la perte eut été décisive. Le Duc de Berwick le força à une action. Elle fut livrée dans les plaines d'Almanza dans le Royaume de Valence, les Troupes d'Angleterre & des Etats firent des prodiges de valeur dans cette journée. Elles se firent presque toutes détruire; mais le champ de bataille & la victoire resta aux partisans du Duc d'Anjou qui rentrerent en possession de Valence & d'Arragon & même de Lérida dans la Catalogne. Cette victoire changea entierement la face des affaires. Les reprises furent aussi rapides que l'avaient été les conquêtes.

Campagne d'Italie.

Les Confédérés n'eurent des succès décisifs qu'en Italie. La maison de Bourbon fut entierement chassée de cette partie de l'Europe. Les Confédérés se crurent même en état de tenter des entreprises sur les Provinces Françaises li-

mitrophes de l'Italie. Le Duc de Savoye qui, un an auparavant, n'avait presque plus que ſa Capitale; vint aſſieger Toulon avec le Prince Eugene. La flotte d'Angleterre & des Etats bloqua le port par mer. Mais l'armée ſouffrit tellement par la difficulté des chemins, la diſette des vivres, les maladies & les attaques des Payſans provençaux; qu'elle ſe fondit devant la place; les Français arriverent en forces ſi conſiderables, que les Alliés ſe hâterent de lever le ſiége. Pour comble de malheur, l'Amiral Showel, en retournant en Angleterre ſe noya près des Sorlingues. 1707.

Louis XIV tenta de nouvelles propoſitions de paix; mais voyant qu'elles échouaient toutes par l'acharnement des Anglais, il prit la réſolution de transporter le théatre de la guerre dans leur Iſle. Il y avait en Ecoſſe un grand nombre de mécontens qui, ſoit attachement à la famille des Stuards, ſoit averſion pour l'Union qui venait de ſe faire de l'Angleterre & l'Ecoſſe, étaient diſpoſés à ſe déclarer pour le deſcendant de leurs anciens Rois. Dans ces conionctures, Louis XIV fit partir le Chevalier Forbin avec une Escadre qui ſortit de Dunkerque, compoſée de huit vaiſſeaux de guerre, de vingt-quatre frégates, de ſoixante & dix barques longues & d'un grand nombre de bâtimens de 1708.

Wagen. XVII 34. Tentative des Français en faveur du Prétendant.

transport. On y embarqua six mille
1708. hommes & une quantité considérable de munitions pour armer ceux qui devaient se déclarer. Le Prétendant, qui n'était connu que sous le nom de Chevalier de St. George, monta lui-même sur la flotte. Mais cette entreprise ayant transpirée, les Anglais & les Etats firent passer des troupes en Ecosse; ils formerent ensemble une flotte formidable; ces précautions & les vents contraires firent échouer cette entreprise; les Français rentrerent à Dunkerque, sans avoir osé rien entreprendre.

L'Empereur refuse le Prince Eugene aux Anglais qui le demandaient pour commander en Espagne.

La réputation du Prince Eugene, s'était tellement répandue que toutes les troupes se croyaient invincibles sous ses drapeaux. Le Parlement d'Angleterre en était si convaincu, que dans une adresse présentée par les deux Chambres, elles suppliérent la Reine d'obtenir par les instances les plus pressantes auprès de l'Empereur, qu'il fît partir le Prince Eugene pour aller commander en Espagne, & y donner de l'éclat aux armes Confédérées. On ne peut douter que, si l'Empereur eût eu réellement dessein de porter la plus grande partie de ses forces où elles pouvaient faire triompher l'Archiduc, il n'avait aucun Général qui put y mieux réussir que le Prince Eugene. Mais il aurait fallu lui donner une armée nom-

breuſe & aguerrie, & l'Empereur voulait employer l'élite de ſes troupes à la conſervation de l'Italie. Il avait également beſoin de ſes troupes ſur les bords du Rhin pour s'oppoſer aux forces nombreuſes & aux habiles Généraux que la France tenait ſur ſes frontieres. Cette raiſon n'était pas encore la ſeule qui empêchât l'Empereur de permettre que le Prince Eugene demeurât auſſi longtems éloigné de la Cour qu'il l'aurait fallu, ſi on l'avait mis à la tête des armées d'Espagne. Ce Prince, en ſa qualité de Preſident du Conſeil de guerre, avait établi le plus grand ordre dans ce qui concernait la caiſſe militaire, & il n'y avait que lui qui fût capable de le maintenir. Enfin le Prince Eugene auſſi habile négociatur, que grand Général, lui était néceſſaire pour amener les Princes de l'Empire & les autres puiſſances à entrer dans les vues de l'Empereur. Toutes ces raiſons engagerent Joſeph à faire choix de Prince de Staremberg pour commander en Catalogne, & de réſerver le Prince Eugene pour les négociations, & pour le mettre à la tête des troupes qui devaient agir, ſoit ſur le Rhin, ſoit du côté des Pays-Bas, en quoi il réuſſit admirablement. 1708.

Le Prince Eugene, après avoir négocié à la Cour de pluſieurs Prince d'Allemagne

pour les attacher de plus en plus à la
1708. grande Alliance, arriva le 31 de Mars à Dresde, où il preſſa le Roi Auguſte d'envoyer un corps de troupes en Flandres: il ſe rendit enſuite à Hanover, s'entretint des opérations de la campagne avec l'Electeur, qui devait commander ſur le Rhin, arriva le 8 d'Avril à la Haye, & y fut joint le 10 par le Duc de Marlborough. Ces deux grands hommes en qui l'on ne remarqua jamais la moindre apparence de rivalité, eurent de longues conférences avec le Penſionnaire Heinſius, & avec les Députés des Provinces-Unies. Le Prince fit tous ſes efforts pour juſtifier l'Empereur ſur deux chefs qui mécontentaient également la Cour d'Angleterre & les Etats-Généraux. Le premier était le retard de l'Empereur à conclurre la paix avec les rebelles d'Hongrie, ce qui l'aurait mis en état d'employer toutes ſes forces contre la maiſon de Bourbon. Pour le ſecond, ils ſe plaignaient de ce que l'Empereur s'était approprié le fruit des conquêtes qu'on avait faites dans la Baviere, dans le Royaume de Naples, & dans le Milanez; au lieu que, ſuivant le ſyſtême des puiſſances maritimes, l'argent que ces conquêtes avaient produit, devait être totalement employé au profit de la grande Alliance. Si le Prince Eu-

Le Prince Eugene paſſe à la Haie.

gene ne put entierement disculper l'Empereur, il eut au moins l'art d'adoucir les griefs dont on ſe plaignait, & il fit avec le Duc de Marlborough & les Députés un plan uniforme pour la campagne que l'on allait commencer. Il les aſſura que l'Empereur allait envoyer vingt-cinq mille hommes de ſes meilleures troupes en Flandres; qu'il en aurait douze mille en Catalogne, & trente mille ſur le Rhin, ſans compter celles qui demeureraient en Piemont, dans le Milanez & dans le Royaume de Naples. 1708.

Il fut décidé dans ces conférences, qu'on aſſemblerait ſur la Moſelle une armée ſous le commandement du Prince, & dont il réglerait les opérations à ſa volonté. Il promit en particulier au Duc de faire agir ce corps en Flandre où ils avaient réſolu de frapper les plus grands coups. Le Prince Eugene retourna enſuite à Vienne où il reſta juſques vers la fin de Mai, & ſe rendit enſuite ſur la Moſelle. Le Duc de Marlborough alla à Bruxelles raſſembler l'armée des Alliés. Pour la rendre plus nombreuſe, il confia la garde des places du Brabant aux habitans qu'il jugea aſſés bien intentionnés pour les défendre contre les ſurpriſes, ſurtout lorſque ces places ſeraient couvertes par une armée. Il vient camper ſur la Moſelle.

L'armée Françaiſe fut confiée au Duc de

1708. Vendôme qui devait agir sous le commandement en chef du Duc de Bourgogne. Le Duc de Berri, & le Chevalier de St. George furent aussi de la campagne. Elle s'assembla au commencement de Mai dans les environs de Mon. & de Namur au nombre de cent trente neuf bataillons, & de deux cent quatre escadrons, ce qui faisait à peu près quatre-vingt mille hommes. Celle du Duc de Marlborough n'etait que de cent-treize bataillons, & de cent quatre-vingt escadrons & n'excédait pas soixante-huit mille hommes. Le Prince Eugene en avait rassemblé une autre sur les bords de la Moselle d'environ trente-cinq mille hommes, & l'on devait presumer qu'il ne tarderait pas à se joindre au Duc, si les plus grands efforts de la part des ennemis ne lui en fermaient passage.

Les Français, au lieu d'empêcher cette jonction avec le corps commandé par le Duc de Berwick s'occuperent à reprendre quelques places de Flandres où ils avaient des intelligences, & laisserent aux Alliés le tems de réunir leurs forces, & de les combattre avec l'avantage qui leur procura la victoire.

Cependant le Général Anglais avait dessein de former un camp à Soignies, mais il fut prévenu par l'activité des ennemis, qui y arriverent le 26 de

Mai. Les Français y reſterent jusqu'au 1 de Juin, alors par une marche très-hardie, & presque à la vue des Alliés, ils allerent en occuper un nouveau, la droite appuyée à Genep, & la gauche à Braine l'Allen. Dans cette poſition il leur était poſſible de forcer le Duc à demeurer entre Louvain & Bruxelles, ſans que le Prince pût le joindre autrement que par derriere le Demer. Au lieu de faire les manœuvres que cette opération demandait les Français demeurerent dans leur camp jusqu'au 4 de Juillet, d'où ils envoyerent des détachemens qui ſe rendirent maîtres de Gand, de Bruges, & de Plaſſendal petit fort qu'ils emporterent d'aſſaut, paſſerent une partie de la garniſon au fil de l'Epée, & firent le reſte priſonnier. 1708.

L'armée du Prince Eugene qui joignit le 7 l'armée des Alliées, changea bientôt la face des affaires qui ne promettaient rien moins que la repriſe de toutes les villes de Flandre. Mais ſi l'on a reproché des fautes au Duc de Vendôme, on ne doit point les lui imputer. Elles ne furent que les ſuites des conſeils que l'on donnait au Duc de Bourgogne.

Auſſitôt que le Prince Eugene fut arrivé au camp des Alliés, il propoſa au Duc & au Général d'Ouwerkerke, de

Le Prince Eugene fait la jonction

1708. marcher à l'ennemi & de lui donner bataille. La parfaite intelligene, qui régnait entre ces Généraux, leur fit embraſſer l'avis du Prince. Ils décampérent le 9 pour s'approcher de la Dendre: le Général Rantzau marcha en avant pour s'emparer de Leſſine, où toute leur armée arriva le 10, & ils traverſerent la riviere ſans aucun obſtacle. Ce fut contre l'avis du Duc de Vendôme que le Duc de Bourgogne, au lieu de faire marcher ſon aile droite vers la Dendre pour défendre ce paſſage aux Alliés, donna ſes ordres pour ſe retirer vers Gand. On réſolut de paſſer l'Escaut & de former un camp au deſſus d'Oudenarde, dans l'intention de s'emparer, s'il était poſſible de cette Ville.

à l'armée du Duc de Marlborough.

Les Alliés ſuivent de près l'armée des ennemis, la forcent de combattre en un lieu desavantageux.

Les Généraux des Alliés, voyant que les ennemis ſe retiraient devant eux, détacherent le Lord Cadogan avec dix mille hommes d'Infanterie, deux mille chevaux & un grand nombre de pionniers, pour préparer les chemins à leur armée; jetter quatre ponts ſur l'Escaut, traverſer celui d'Oudenarde, & de s'emparer des hauteurs au delà de cette riviere. Le Lord à ſon arrivée en cette Ville trouva que l'armée du Duc de Bourgogne avait fait une telle diligence, qu'elle était déjà au delà de l'Escaut: qu'elle avait établi ſon camp entre cette riviere & la Lis, & placé douze Escadrons

1 delà du village de Hierne, où elle
'ait jetté sept Bataillons. Cadogan ne 1708.
erdit pas de tems pour exécuter ses or-
es & le corps qu'il commandait fut
entôt suivi du reste de l'Armée. Le
rince Eugene, à la tête de la cavale-
e passa sur le premier pont qui fut con-
ruit à deux heures après midi, l'in-
nterie passa quelques tems après. Le
uc de Vendôme voulait que sans at-
ndre les Alliés, ou marchât à leur ren-
ontre & qu'on les attaquât au moment
l'une partie de leur armée serait oc-
upée à passer l'Escaut. Le Duc de
ourgogne au contraire résolut de
ontinuer sa route vers Gand. Cette
onduite fut cause que les Français se
ouverent forcés à combattre dans un
eu coupé par des haïes, des arbres,
es brousailles & des villages qui em-
êchaient les différens corps de se don-
er la main réciproquement, & mirent
s chefs dans l'impossibilité de former
: de suivre aucun plan reglé de batail-
:. Chaque régiment combattit comme
se trouvait, & suivant le plus ou moins
'expérience des Colonels.

La bataille d'Oudenarde commença par Bataille d'Oudenarde.
attaque du village de Hierne, où les
nnemis avaient mis sept bataillons. Ca-
ogan y marcha vers les quatre heures
u soir avec six mille hommes d'Infante-
ie qui après une résistance opiniatre l'em-

1708. porterent à la fin. Quatre de ces bataillons furent fait prisonniers de guerre, & les autres furent mis en déroute. En même tems le Général Rantzau tomba sur les escadrons ennemis, & les força bientôt de plier. Le Prince Eugene étant arrivé avec l'avant garde de son armée, fit avancer son infanterie au dessous d'Oudenarde, l'entre-mêla de cavalerie, & la fit étendre le long de l'Escaut, où elle occupa un terrein de près d'une lieue, dans les haïes, les bouquets de bois & les marais qui bordent cette riviere. Le Duc de Bourgogne voyant avec le plus grand étonnement qu'il fallait néceſſairement combattre, quelque mauvaiſe que fut ſa poſition, prit enfin le parti d'aller au devant des Alliés, & de gagner la plaine; mais il trouva que le Prince Eugene & le Duc de Marlborough y avaient déjà rangé leurs troupes en bataille, en ſorte que les ennemis furent obligés de demeurer dans les défilés.

Dans l'armée ennemie tout ce que faiſait le Duc de Vendôme, était auſſitôt changé par le Duc de Bourgogne. Mais les trois Généraux des Alliés étaient ſi parfaitement d'accord, que tous les ordres ſe donnaient & s'éxécutaient ſans perdre un inſtant. Le Prince Eugene avait donné ordre à ſon infanterie de ne point tirer jusqu'à ce qu'elle fut près des

rançais. Mais quand elles furent à la
ortée, le feu devint ſi terrible de part 1708.
& d'autre, que les hommes tombaient
n foule ſans que chacun pût gagner du
errein. Le Duc de Vendôme fit avan-
er de nouveaux bataillons de la ſeconde
igne contre le corps où commandait le
rince Eugene. Bientôt les Pruſſiens
ont renverſés & pouſſés jusqu'à l'Es-
aut. En même tems le Prince Elec-
oral d'Hannovre, depuis Roi d'Angle-
erre, ſe jette dans la mêlée à la tête
l'un escadron: ſon cheval eſt tué ſous
ui: un Colonel tombe mort à ſes côtés,
& il court le plus grand danger d'être
écraſé ſous les piés des chevaux, ou d'être
ait priſonnier. Un autre corps de Pruſ-
iens vole à ſon ſecours, il le dégage,
eux qui avaient été culbutés, revien-
ent à la charge, & les Français acca-
blés par le nombre ſont renverſés à leur
our. Le Duc de Vendôme met pié à
erre, paſſe à la tête de l'infanterie &
expoſe mille fois ſa vie. Il juge que le
ſeul moyen de contraindre la victoire à
ſe déclarer pour ſon parti eſt de faire
attaquer les Alliés par la gauche, il en-
voie un Aide-de-Camp pour en donner
l'ordre, mais le Duc de Bourgogne en
fait donner de contraires. La confuſion
ſe met parmi les troupes, les Officiers
ſubalternes ne ſavent plus à qui ils doivent
obéir. Chacun décidé à mourir dans

1708. son poste, combat séparément, sans qu'il y ait aucune union entre les differens corps. L'artillerie ne fut presque d'aucun effet dans cette bataille, mais le feu de la mousqueterie fut très-meurtrier. Le Prince Eugene, remarquant que les ennemis peuvent être pris en flanc à la droite, communique son avis au Duc de Marlborough, qui le fait passer au Général d'Ouwerkerke, & celui-ci, quoique plus ancien dans le service que ses deux Collegues, obéit sans peine a leurs ordres. Il gagne une hauteur qui commande tout le champ de bataille. Il y conduit dix mille hommes guidés par le jeune Prince de Nassau & par le Comte d'Oxenstiern, avec deux mille cavaliers Danois pour les soutenir: fait descendre son infanterie par des sentiers & des chemins étroits à la droite du Château de Brovan, & tombe tout-à-coup sur les flancs des ennemis, où combattent les Gendarmes & une partie de la cavalerie de la maison du Roi. Ce corps, malgré sa bravoure tant de fois éprouvée, ne peut tenir contre une attaque aussi vive & contre le feu redoublé des assaillans. Les Alliés toujours couverts par les haïes & les buissons abattent successivement tous les cavaliers qui paraissent à leur vue. Pendant que les Généraux Hollandais de Wassenaar & Welk, alongeant leurs

fi-

files, envelopent les Ennemis dans un demi-cercle, ceux-ci ſont attaqués en même tems de front par Eugene & Marlborough, en flanc par d'Ouwerkerke, & en queue par les Hollandais & les Danois. Dans une ſi cruelle extrémité, la Maiſon du Roi fait volte face, perce la cavalerie Danoiſe, & éxécute ſa rétraite avec plus d'ordre qu'on n'en devait attendre dans un moment ſi funeſte. L'infanterie n'étant plus ſoutenue par la cavalerie, eſt environnée par les Alliés, & des régimens entiers ſont forcés de mettre bas les armes. Si la bataille eût commencé plutôt, il eſt certain que la plus grande partie de l'armée Françaiſe eût péri par le fer ou le feu des Alliés. Mais la nuit qui ſurvint, les obligea de ceſſer de tirer, dans la crainte que leurs propres corps ne ſe détruiſiſſent réciproquement. Ils demeurerent donc dans leurs poſtes, pendant que les Français profiterent de ce relâche pour faire leur retraite. Pluſieurs régimens prirent la fuite, les uns vers Tournai, les autres vers Lille ; mais le gros de l'armée ſe retira vers Ganda. Cette retraite ſe fit avec ſuccès, parce que le Duc de Vendôme demeura toujours à l'arriere garde où il arrêta les efforts des Alliés, qui ſe mirent à ſa pourſuite auſſitôt que le jour parut. Pendant 1708.

1708. que le reſte de l'armée gagnait les environs de Gand par une retraite précipitée, qui approchait beaucoup d'une fuite, le Duc de Vendôme ſoutenait le feu des Alliés au travers des haïes par où il fallait néceſſairement paſſer; tenait ſes corps en ordre, & arrêtait continuellement les Alliés dans leur pourſuite. Il ne put cependant empêcher qu'ils ne fiſſent un grand nombre de priſonniers, & le Prince Eugene ſe ſervit d'une ruſe, qui fit tomber dans le piege, la plus grande partie des ſoldats qui fuyaient au travers des campagnes. Il envoya de pluſieurs côtés des tambours qui battirent la retraite à la Françaiſe avec des Officiers qui criaient à moi Champagne, à moi Navarre, à moi Piémont. Les Français qui crurent ces Officiers de leurs corps, accoururent pour ſe joindre à eux, & augmenterent le nombre des priſonniers.

La perte des Français fut de quatre mille hommes tués; de deux mille bleſſés & d'environ ſept mille priſonniers. Les Alliés prirent trente-quatre étendards, vingt-cinq drapeaux, & cinq paires de timbales. Ils perdirent quinze cens hommes de tués, & eurent plus de deux mille bleſſés.

L'on ſe pré- La nuit du 14 au 15 le Duc de Marl

borough détacha le Comte de Lottun, avec quinze mille hommes & quatre mille chevaux pour s'emparer des lignes que l'ennemi avaient formées entre la Lis & la ville d'Ypres. Il s'en rendit maître sans réſiſtance : elles furent raſées, & le Comte ſe porta enſuite dans la Flandre Françaiſe & l'Artois où il leva de fortes contributions. Dans le même tems le Général Anglais mit ſon armée en marche pour occuper le camp d'Helchim, pendant que le Prince Eugene ſe rendit à Bruxelles pour en faire partir l'Artillerie & les autres munitions néceſſaires au ſiege qu'il avait réſolu. Il ſe chargea en perſonne de la conduite du convoi, compoſé de cent groſſes pieces de canon, de plus de quarante mortiers, & de cinq mille charriots, ou autres voitures chargées de boulets, de poudre & de munitions. L'entrepriſe était des plus hardies ; il s'agiſſait de les conduire par terre l'espace de vingt-trois lieues, près qu'à la vue d'une armée de quatre-vingt mille hommes qui pouvait troubler la marche de ce prodigieux convoi dont la file ſeule des charriots tenait au moins cinq lieues d'étendue. Cependant tout cela ſe fit, ſans qu'il y eut un coup de piſtolet tiré, ni un ſeul charriot de détourné. Eugene, accompagné du Prince Frédéric de Heſſe-Caſſel, conduiſit le convoi à

1708.

pare pour le ſiege de Lille.

1708. Soignies, enſuite à Ath; traverſa l'Escaut à Helchim, & gagna les environs de Lille qu'il avait deſſein d'aſſiéger.

Le Duc de Bourgogne emporta d'aſſaut le Fort rouge, défendu par deux cens hommes, dont une partie furent paſſés au fil & l'épée, & le reſte fait priſonniers. Il ſe rendit auſſi maître du Fort d'Albret, & les Alliés craignant qu'il ne ſe portât ſur les villes de Ham, l'Ecluſe & Hulſt envoyerent ordre aux Gouverneurs de ces Villes d'ouvrir leurs écluſes, ce qui mit tous les environs ſous les eaux. Le Chevalier de Roſel, pénétra jusqu'à l'Isle de Cadſan; brula quelques villages, enleva des beſtiaux, & leva des contributions, à la vue du Général Fagel, qui n'ayant pas aſſez de troupes pour tenir la campagne, ſe renferma dans Yſendyck.

Siege de Lille. Le Prince Eugene, ayant fait tous ſes préparatifs pour le ſiege de Lille, conduiſit ſon armée à Menin, qui n'en eſt éloigné que de quatre lieues. L'armée fut partagée en deux corps; l'un pour faire le ſiege, & l'autre deſtiné à le couvrir, à empêcher l'arrivée des ſecours, & à faciliter l'arrivée des convois. Le Prince Eugene qui commandait le premier corps, compoſé de cinquante bataillons & de quatre-vingt-dix eſcadrons,

de toutes les nations qui étaient entrées dans la grande Alliance, ſe mit en marche le 11. Son infanterie traverſa Menin, & la cavalerie conduite par le Prince d'Orange, paſſa la Lis ſur un pont qu'on y fit conſtruire. Marlborough ſe chargea de commander le corps d'obſervation, d'environ ſoixante mille hommes, & continua de demeurer dans le camp d'Helchim. Le 14 on fit l'inveſtiſſement de la place & toutes les troupes furent diſtribuées dans les quartiers qu'elles devaient occuper pendant le ſiege. La Ville étant entiérement inveſtie, dix mille pionniers furent occupés à creuſer les lignes de circonvallation, qui occupaient trois lieues de terrein & qu'on fit de quinze piés de largeur, ſur neuf de profondeur. Le parc d'artillerie fut établi entre les rivieres de Marque & de la Deule: le Prince Eugene prit ſon quartier dans l'Abbaye de Loos, & le Prince d'Orange dans celle de Marquette. Dès le premier jour, le Prince Eugene employa un détachement de deux mille hommes pour ſaigner une flaque d'eau du côté de la Citadelle, mais le feu de la place les força de ſe retirer. Ils revinrent la nuit ſuivante, mais après une perte de quatre cens hommes, & un grand nombre de priſonniers qu'on 1708.

leur fit, le Prince abandonna l'entrepri-
1708. se.

Ouverture de la tranchée.

Une entrepriſe auſſi éclatante attira dans le camp des Alliés beaucoup de perſonnes de la plus haute diſtinction; pluſieurs ſe firent gloire de ſervir ſous le Prince Eugene en qualité de Volontaires. Les principaux furent Auguſte Roi de Pologne, & le Landgrave de Heſſe-Caſſel. Le Prince choiſit pour faire les approches le côté du Nord, à droite & à gauche de la Deule qui ſort de la ville en cet endroit. La Garde fut réglée à cinq mille hommes d'infanterie, & à neuf cens hommes de cavalerie, avec quatre mille travailleurs. On convint que la tranchée ſerait montée ſucceſſivement deux jours par les troupes Impériales, Palatines & Heſſoiſes, trois jours par les Anglais, les Hollandais & les autres Alliés, & que les ingénieurs Hollandais auraient la direction des travaux ſous les ordres de leurs Chefs de Mey & des Roques. Le 18 le Prince Eugene fut obligé de reculer ſon quartier, ſon valet de chambre, au moment qu'il l'habillait, ayant été tué à ſes côtés par un boulet venu de la place. La tranchée fut ouverte le ſoir du 22, & le Duc de Bouffiers qui commandait dans la place, étant ſorti en perſonne pendant la nuit à

la tête des dragons, il fit tirer d'une Chapelle fortifiée, pluſieurs volées de canon chargés à cartouche, qui tuerent ou bleſſerent un grand nombre d'aſſiégeans. Cette Chapelle les incommodant beaucoup, ils s'attacherent à s'en rendre maîtres, & y réuſſirent la nuit du 24 au 25, ce qui leur donna la facilité de s'emparer de divers petits forts, dont le feu pouvait leur cauſer beaucoup de dommage. 1708.

La Deule ſort de la ville au milieu d'une Courtine, défendue par deux baſtions, couverts de deux ouvrages à cornes avec des demi-lunes, un ravelin & des tenaillons ſur la riviere. Ce fut contre ces défenſes, que les Aſſiégeans dirigerent particulierement leurs batteries, dont les principales qu'on nomma les batteries Hollandaiſes, parce qu'elles furent élevées aux frais de la République, commencerent à tirer le matin du 27. On leur oppoſa ſeize mortiers qu'on faiſait agir tous enſemble, pendant que l'artillerie nombreuſe dont toutes ces batteries étaient couvertes, tirait continuellement pour troubler les Aſſiégeans dans leurs approches. La mousqueterie faiſait auſſi un feu terrible ſans aucune interruption, & tous les remparts ne préſentaient que des tourbillons de feu & de fumée. Un moulin fortifié, près la porte de ſaint An- Vigoureuſe défenſe de la garniſon.

1708. dré, incommodant beaucoup les Assiégeans, trois cens grenadiers l'attaquerent le 29. Ils l'emporterent l'épée à la main. Mais M. de Boufflers envoya deux bataillons pour le reprendre. Ils y réussirent, après avoir perdu près de deux cens hommes, & en avoir fait périr six cens des Alliés. Enfin jugeant qu'on ne pouvait conserver longtems ce poste, ils le firent sauter en l'air, & se retirerent dans la place.

Le Duc de Bourgogne tente de secourir Lille.

Le Duc de Bourgogne fut alarmé du danger éminent que courait une ville aussi importante. Il fit les plus grands efforts pour y jetter du secours. Il résolut de le tenter par la partie du midi, en passant entre la source des deux rivieres. Ce Prince quitta le camp qu'il occupait près de Gand, où il ne laissa qu'un corps de huit mille hommes pour le garder. L'armée Française, prit sa route par le Brabant pour se joindre au Duc de Berwick. Ce Général s'avança par Enghien & Lesfines, & joignit le Duc de Bourgogne à Grandmont. Les deux armées ainsi réunies, n'en formaient plus qu'une d'environ cent vingt mille hommes, qui alla camper le 31, dans la plaine de Leuze à trois lieues de Tournai. Elle traversa l'Escaut le premier de Septembre, & entra

1708.

ıs la plaine de Lille, précédée de
ıx cens pieces de canon.
Marlborough inſtruit des mouvemens
Français, paſſa auſſi la même rivie-
comme s'il eût eu deſſein d'empê-
:r la jonction des deux armées, ou
moins de s'oppoſer à leur marche.
is il ne jugea pas à propos de les at-
uer; il ſe contenta de paſſer l'Escaut,
ır ſe mettre derriere la riviere de
rque, & empêcher l'introduction du
ours dans la place. Les Français n'au-
:nt pas tenté de paſſer cette riviere
ıt les bords étaient gardés par les
ıpes des Alliés; mais comme ils pou-
:nt pénétrer au deſſus de ſa ſource;
Prince Eugene s'y transporta avec
Duc de Marlborough & les Ingé-
ırs pour tracer un camp, dont la
ite fut appuyée à Nogelles-ſur-Deu-
& la gauche à Péronne-ſur-Mar-
:; enſorte qu'il embraſſait tout l'e-
:e entre les deux rivieres. Comme
te poſition était à peu de diſtance du
nce Eugene, on n'augmenta pas le
nbre des troupes de l'armée d'obſer-
ion; mais ce Prince, en retournant
ın camp, promit au Général Anglais
marcher à ſon ſecours en cas d'atta-
:, avec douze mille hommes d'infan-
ie & ſept mille chevaux.

La marche des Généraux Français
it été retardée par divers obſtacles,

1708. surtout par la difficulté des chemi
qu'on avait applanis en y employant de
mille pionniers. Le Duc de Vendôr
voulait marcher aux Alliés en arrivan
sans leur laisser le tems de se retranch
entre les deux rivieres: rien n'était pl
judicieux, mais loin d'adhérer à ce fa
conseil, le Duc de Bourgogne envoya
Versailles pour prendre les ordres
Louis XIV. Ce Monarque aveugle
sa confiance pour Chamillard, l'envo
sur les lieux pour décider, comme si
Ministre eût eu plus de connaissance
ce genre que le Duc de Vendôn
peut-être que si l'on n'eût pas laissé
couler dans l'inaction un tems si p
cieux, les Alliés auraient levé le sié
l'on prétend même que cela fut ag
dans le Conseil. Mais le Prince Eug
insista pour le continuer, mais il ajo
qu'il fallait fermer la place par de b
retranchemens pour mettre le camp
les assiégeans à l'abri de toute insulte

Le Duc de Marlborough eut peir
se renfermer dans des retranchemens
tout avec une armée victorieuse, n
il se rendit aux raisons du Prince.
les forma de dix piés de larg
sur neuf de profondeur, & le P
ce s'en retourna au siege avec l
fanterie qu'il en avait amenée. Le I
de Bourgogne fit attaquer à sa vue
village de Salin qui était devant l

rétranchemens. Les Allemands en furent chaſſés ainſi que de quelques poſtes, il y expoſa tellement ſa perſonne qu'il eut un Officier tué à ſes côtés. Chamillard s'en retourna à Verſailles ſans avoir rien décidé, & le Duc de Bourgogne après quelques tentatives inutiles prit le parti de changer ſon camp. Devant Lille, le Prince Eugene avait fait élever contre le front qu'il attaquait, douze batteries où l'on avait placé cent cinquante bouches à feu. Elles firent bientôt de larges brêches aux deux baſtions, & la nuit du 7 au 8 de Septembre, ils donnerent un aſſaut des plus terribles; mais les troupes qu'il avait envoyés pour s'emparer du chemin couvert furent renverſées de tous les côtés & forcées de ſe jetter en déſordre dans leur rétranchemens, après avoir perdu trois mille cinq cens hommes. Le Duc de Bourgogne partagea ſon armée en différens corps pour empêcher l'arrivée des convois au ſiege. Leurs diſpoſitions couperent entierement toute correſpondance entre l'armee des Alliés & la ville de Bruxelles où étaient les gros magaſins des Etats. Le Duc de Marlborough écrivit à la Reine d'Angleterre pour lui demander qu'elle envoyât en Flandre les munitions & les troupes qu'on avait deſtinés pour l'Eſpagne. En conſequence le Vice-Amiral Bing conduiſit ſa flotte 1708.

à Ostende, où toutes ces munitions fu-
1708 rent débarquées. Aussitôt que le Duc en fut instruit, il fit porter un Détachement de seize mille hommes pour s'emparer du canal de Nieupoort par où l'on devait les amener au siége. Le Duc de Vendôme voulait se charger en personne d'aller combattre ce corps; mais on ne le jugea pas à propos, sous prétexte que sa présence était nécessaire ailleurs, & le Comte de la Mothe eut la commission de veiller sur tous les mouvemens de ce détachement. Mais il fit des fautes si considérables que les Alliés lui durent en grande partie la conquête de Lille. Enfin par sa mauvaise manœuvre il se fit battre à Wierendal où il perdit trois mille hommes, outre un grand nombre de blessés & de prisonniers; le reste se sauva à Bruges où ils furent rassemblés par le Comte de la Mothe, pendant que le convoi des Alliés continuait sa route sans rencontrer aucun nouvel obstacle.

Combat de Wierendal au desavantage des Français.

Le Duc de Bourgogne, voyant le peu de réussite de cette entreprise, passa en personne à Bruges, où il rassembla vingt-six mille hommes d'infanterie & sept mille chevaux. Il fit ouvrir les écluses d'Ostende, ensuite il passa à Oudenbourg, à Wenendal, mais voyant le Général Anglais s'avancer avec des forces supérieures jusqu'à Rousselaar, dans l'intention de livrer bataille, les Français

qui avaient ordre d'éviter une action, prirent le parti de se retirer sous Gand, ce qui donna encore aux Alliés la facilité de tirer d'Ostende toute la poudre qui était nécessaire pour achever le siege de Lille. 1708.

Le Prince Eugene blessé.

Si le Prince Eugene n'eût pas reçu ce secours, il aurait sûrement été forcé de lever le siège. Mais dès qu'il fut arrivé, l'ardeur & le courage des troupes ayant repris de nouvelles forces, il résolut d'attaquer en même-tems, la nuit du 21 de Septembre, par cinq endroits à la fois. Pour faciliter toutes ces attaques le Duc lui envoya cinq mille Anglais. Le Prince se mit dans une batterie avancée, afin d'animer ses troupes par sa présence; & vers les six heures du soir, elles s'avancerent au nombre de huit mille hommes. Ils furent repoussés jusqu'à trois fois; & ce ne fut qu'apres la perte d'un grand nombre de leurs meilleurs guerriers qu'ils parvinrent à s'emparer de l'angle du demi-bastion gauche du tenaillon, à l'attaque droite, & de la place d'arme du chemin couvert, vis-a-vis la grande brêche à l'attaque de la gauche. Les assaillans furent repoussés de tous les endroits, & le Prince Eugene fut blessé d'un coup de feu au dessus de l'œil gauche, ce qui obligea de le transporter à son quartier. Il fit demander une suspension d'armes pour

1708. enlever les morts, mais le Duc de Boufflers, craignant que les Impériaux ne profitaſſent de ce tems-là pour examiner ſes defenſes, répondit qu'il les ferait enterrer lui-même quand il y en aurait un plus grand nombre. Le Duc de Marlborough prit la direction du ſiege jusqu'à ce que le Prince fût guéri de ſa bleſſure. La nuit du 23 au 24 on donna un nouvel aſſaut, où les Alliés emporterent une partie du tenaillon de la gauche; mais à peine commençaient-ils à y établir un logement, qu'une mine vint à jouer, leur enleva un grand nombre d'hommes, & les autres étant retournés à la charge, ſe logerent ſur cet angle, dont la priſe leur coûta encore plus de mille hommes.

Le Prince de Tingri introduit quelques munitions dans la place.

Cependant le Gouverneur commençait à manquer de poudre. Un Officier nommé Dubois en paſſant ſept à huit canaux à la nage & ſouvent entre deux eaux pour n'être pas vu des Alliés, parvint au Camp du Duc de Bourgogne & lui fit connaître le beſoin de munitions où était la Place. Le Prince de Tingri eut la hardieſſe d'entrer dans le camp des ennemis qu'il ſut tromper, à la tête de deux mille cinq cens chevaux qui chacun portait en croupe un ſac de poudre de ſoixante livres, & les autres chargés de trois fuſils, & de pierres. Tout allait bien, dix-huit à dix-neu

cens avaient déjà paſſé, avant que les Alliés en euſſent le moindre ſoupçon. Mais un Officier ayant eu l'imprudence de crier en ſa langue, ſerre, ſerre, on tira ſur eux: ceux qui étaient paſſés gagnerent la place, & les autres furent obligés de retourner à Douai. 1708.

Cette manœuvre fit connaître au Prince Eugene que la ville n'était pas bien pourvue de munitions. Ainſi il réſolut de donner deux aſſauts de nuit à la demi-lune qui couvrait le tenaillon de la gauche. Afin de haraſſer la garniſon, il fit marcher le 3 d'Octobre en plein midi un corps de mille hommes. Ils trouverent les ſoldats Français endormis par la chaleur & l'épuiſement, & quoique bientôt réveillés ils ſe miſſent en défenſe, comme ils combattaient ſans ordre, ils furent d'abord forcés, tués, ou précipités dans les foſſés, & les aſſaillans reſterent maîtres du tenaillon. Les jours ſuivans, après pluſieurs aſſauts très-meurtriers ils gagnerent aſſez du chemin couvert pour y dreſſer une batterie de vingt pieces de canon qui en peu de jours firent de larges breches aux deux baſtions de la Courtine.

Enfin le Duc de Boufflers, après avoir épuiſé tout ce que l'art & le génie pouvaient inventer pour la défenſe de la ville, voyant que les vivres manquaient, que ſes baſtions étaient auſſi endomma-

1708. gés, par l'artillerie Hollandaise qui ne cessait nuit & jour un feu terrible & continuel, résolut de se retirer dans la Citadelle, crainte que la famine se mettant dans la place, il ne fut obligé de rendre le tout en même-tems.

Reddition de la place. Le Prince Eugene, pour marquer la considération & l'estime qu' il avait pour la belle défense du Duc de Boufflers, chargea l'Officier qu'il lui avait envoyé pour traiter de la reddition de la place, de lui dire qu'il le laissait le maître des articles de la Capitulation. Elle fut exécutée fidélement de part & d'autre. Aussitôt que la treve fut expirée on ouvrit la tranchée devant la citadelle, où il y avait cinq mille cinq cens hommes, bien résolus de se défendre jusqu'à la derniere extrémité. Enfin après la plus belle défense, admirée même des assiégeans, le Duc de Boufflers réduit à la derniere extrémité, après néanmoins un ordre du Roi, livra la citadelle au Prince Eugene le 8 de Décembre, & il en obtint la même capitulation qu'il lui avait été accordée lors qu'il rendit la ville.

Reddition de la Citadelle.

Le Duc de Vendôme s'empara de Lessingue le 25 d'Octobre. Ce poste ôtait la communication d'Ostende au camp des Alliés. Cette expédition eût été utile deux mois plutôt. Il en était de même du projet que l'Electeur fit d'attaquer

ruxelles : cette ville n'eût pu être ſe- 1708.
ourue dans le mois de Septembre par
s Alliés qui avaient aſſez d'affaires de-
ant Lille, mais on ne s'en aviſa que le
6 de Novembre. Le Duc de Marlbo-
ough fut en état de s'y porter, & après
voir paſſé l'Escaut le 27 de Novembre,
s s'avança vers Bruxelles, & força l'E-
cteur de décamper. Le 30 de Décem-
re, le Comte de la Mothe rendit la
ille de Gand aux Alliés qui s'empa- *Lamberti*
rent encore de Plaſſendall. Ces V. 127.
onquêtes vinrent fort à propos. Car 144.
eu de jours après le froid devint ſi
goureux qu'il eût été impoſſible de rien
ntreprendre. Peu de jours avant la red-
tion de Lille, mourut le Feld-Maré-
al d'Ouwerkerke, dans la ſoixante-ſixiè-
e année de ſon age. Il fut remplacé
ar le Comte de Tilly, Général de la
avalerie.

Les inondations du Rhin, joint à la
ibleſſe des troupes, empêcherent en-
ore qu'il ne fût rien entrepris cette
nnée en Allemagne. En Italie le Duc
e Savoye enleva aux Français les forts
Exiles & de Feneſtrelles; mais le Duc
e Villars força les deux villes de Pigne-
ol & de Sezane ſous ſes yeux. Les An-
ais s'emparererent de l'Iſle de Sardaigne
our l'Archiduc & de l'Iſle de Minorque
our eux-mêmes.

En Eſpagne la fortune continua à ſe-

conder Philippe V; Charles III ou l'A-
1708. chiduc, aidé d'un renfort considéral-
amené par le Comte de Stahrember,
ne put rien entreprendre; Le Duc d'O-
léans qui commandait l'armée de Phil-
pe, s'empara de Tortose; & le courage
Anglais ne put sauver Denia & Alican-

Louis XIV, dont les ressources n'é-
1709. laient plus celles de ses Ennemis
sensible aux cris de ses peuples accab
d'une guerre si longue & si malh-
reuse & réduits au désespoir par un-
ver cruel; il fit de nouvelles tentati
pour la paix; nous réunissons dans un-
dre particulier tout ce qui se fit p
cet objet; mais en négociant, il n
faisait pas moins ses préparatifs pour
guerre. La nation entiere fut indig
des demandes exhorbitantes des Alli
& Louis XIV se prépara à tenter enc
la fortune. La famine, qui désolait al
la France servit elle-même à recruter
troupes, & on donna au Duc de Vill
le commandement de l'armée de Fl-
dres. Ce choix fut généralement appl-
di, & ne pouvait manquer de l'être; n
en partant de Versailles, il reçut un or
précis de se tenir sur la défensive, p-
tôt que d'attaquer sans nécessité. To
ayant quitté la Haye sans même né-
cier, avait laissé à son départ Mr.
Président Rouillé pour tâcher d'ob-
nir des conditions moins accabl-

es. Mais les Etats perſiſterent toujours
: propoſer non la paix, mais une treve; 1709.
& pendant cettre treve, une ſatisfaction
ntière pour tous leurs Alliés, & au-
une pour les Alliés de Louis XIV; à
ondition que ce Prince ſe joindrait à
ux pour chaſſer d'Espagne ſon petit-
ls dans l'eſpace de deux mois, & que
our ſûreté il céderait d'abord & à ja-
ais, dix villes de Flandre aux Hollan-
ais; qu'il rendrait Strasbourg & Briſac,
& qu'il renoncerait enfin à la Souverai-
eté d'Alſace. Rouillé reçut bientôt
près l'ordre de partir dans les vingt-
uatre heures, & le Duc de Villars ſe
endit en Flandres pour raſſembler l'ar-
ée des deux Couronnes. Il vint éta-
lir ſon camp près de la Lis; la gauche à
obeque pour couvrir Saint-Venant, &
droite à Hinges pour couvrir Aire &
ethune. Il s'étendit enſuite juſqu'a
Scarpe. On forma des inondations où
les furent jugées néceſſaires, l'on fit
es retranchemens de quinze piés de lar-
eur, flanqués de forts & de redoutes
'eſpace en espace. Outre ces précau-
ions, le terrein fut applani, tous les
rbres & les buiſſons qui auraient pu gê-
er la vue furent abbatus. Enfin le Ma-
échal ne négligea rien de ce qui pou-
ait le mettre en ſûreté.

Les forces des Alliés montaient en
landre à cent quatre-vingt bataillons, &

1709. deux cens quatre-vingt-neuf escadrons, dont ils firent deux armées. Le Prince Eugene eut le commandement de celle qui était composée des troupes Allemandes & Marlborough se mit à la tête des Anglais, des Hollandais & des autres Alliés. Quelqu'envie qu'eût ce dernier de profiter de sa supériorité pour livrer bataille aux Français à la vue du retranchement du Maréchal, il en jugea l'attaque impossible, & le Prince Eugene & lui résolurent d'entreprendre le siége de Tournai. Pour mieux tromper les Français sur ce projet, ils firent passer la Deule à leurs troupes, & se mirent en marche comme s'ils eussent eu réellement le dessein de les forcer dans leurs postes. Ce mouvement fit prendre le change au Maréchal de Villars, & il retira de Tournai une partie assez considérable de la garnison, pour renforcer son armée. C'était ce qu'ils demandaient, aussitôt ils tournent vers la ville, dont le Général Lumlai fit l'investissement le 27 de Juin avec vingt-quatre bataillons & quarante-cinq escadrons. Le Duc de Marlborough se chargea de la conduite du siége, & le Prince Eugene à son tour prit le commandement de l'armée qui devait observer tous les mouvemens du Duc de Villars. La garnison de Tournai était de onze bataillons, sous les ordres de Surville qui s'était déjà distingué par sa bi-

Siége de Tournai.

ure à la défenſe de Lille. Il y avait
s munitions de guerre & en quantité, 1709.
is peu de vivres & d'argent. Le Ma-
chal eſſaya inutilement d'y en faire en-
er & d'y jetter du ſecours; mais il
ait trop tard après en avoir lui-même
aibli la garniſon.

Marlborough pouſſa les travaux du ſié-
de Tournai avec vivacité, pendant le
te du mois de Juin & de Juillet; quoi-
'ils euſſent perdu Varneton, gros
urg ſitué ſur la Lis, dans l'intention
ſe conſerver un libre paſſage ſur cet-
riviere. Les aſſiégés firent pluſieurs
ties, qui n'eurent que peu d'effet,
rceque la garniſon était trop faible; mais
e fit toujours un feu très-vif. La nuit
24 au 25, les aſſiégeans ſe rendirent
îtres du chemin couvert après une
le réſiſtance. Le 27 ils emporterent
Ravelin & l'ouvrage à corne, quoi-
'ils euſſent été repouſſés jusqu'à la
iſième attaque. Enfin le 28 le Gou-
neur voyant que la brêche était pra-
able au corps de la place battit la cha-
de, & rendit la ville par capitula-
n: La garniſon ſe retira dans la Cita-
le, au nombre de trois mille cinq
ns hommes & de trois cens dragons à
.

Les attaques contre la Citadelle avaient Capitula-
mmencé en même tems que le ſiege tion de la
la Ville; & Marlborough les fit con- Citadelle de Tournai

tinuer avec la même activité après qu
1709. la ville se fut rendue. On convint ver
balement de ne point tirer de la vill
sur la Citadelle, ni de la Citadelle sur l
ville, ce qui ne fut cependant pas tou
jours régulierement observé. Ce siég
fut très-meurtrier; les mines des assiégé
firent un ravage étonnant. Le Duc d
Marlborough fit publier le 13 d'Août
qu'il donnerait un ducat par jour au
volontaires qui iraient soutenir les tr
vailleurs dans les mines. Il y en et
un assez grand nombre que l'appas d
gain fit entrer dans les fourneaux, o
ils rencontrerent fréquemment les Fra
çais. Alors on se poignardait dans l'ob
scurité. Le défaut de vivres fit plus qu
tous leurs efforts. Le Gouverneur hor
d'état de continuer plus longtems une
belle défense, battit la chamade le 3
d'Août. Tout ce qu'il put obteni
fut que ses troupes sortiraient avec a
mes & bagage; qu'elles seraient ensuit
désarmées à l'exception de leurs épée
qu'on les conduirait en France, & qu'o
rendrait en échange un pareil nombr
d'Officiers & de Soldats pris sur les A
liés, en commençant par ceux que les Fra
çais avaient fait prisonniers à Varneto
ce qui fut fidélement éxécuté de part
d'autre.

A peine Marlborough prit-il le tem
de se reposer après le siége & la prise d

itadelle de Tournai. Il marcha aus- 1709.
avec le Prince Eugene pour inve-
la ville de Mons. Le Maréchal de
ffiers venait d'arriver au camp du
échal de Villars; mais quoiqu' il
'ancien du Maréchal, il voulut servir
lui, en qualité de Volontaire. Ils
lurent de s'avancer pour s'opposer
inveſtiſſement de Mons. Les Alliés
ent auſſitôt les attaquer près des
de Blangies & de Malplaquet.

és deux armées étaient d'environ Combat de
tre-vingt mille combattans, mais les Malpla-
iés étaient ſupérieurs de quarante- quet.
x bataillons; ils avaient cent-qua-
e pieces de canon, c'était ſoixante
plus que les Français. Le Duc de
lborough commandait l'aile droite
étaient les Anglais & les troupes Al-
andes à la ſolde de l'Angleterre. Le
ce Eugene était au centre, Tilli
Prince d'Orange à la gauche avec les
landais. Villars commandait la gau-
, il avait laiſſé la droite au Duc de Bouf-
s. Il avait retranché à la hâte ſon
iée dont la moitié n'était compoſée
de nouvelles recrues. Il y avait eu
uis pluſieurs ſiecles peu de batailles
s diſputées & plus longues, mais au-
e plus meurtriere. La gauche des
iés, où combattaient les Hollandais
presque toute détruite & même
rſuivie la bayonnette au bout du fu-

fil. Ils s'étaient cependant avancés fi
1709. trois lignes, jusques près des retranch
mens. Ils formerent leur attaque avec ir
pétuosité, & défirent quelques bataillo
Français, placés dans un petit bo
Mais ils en furent chassés, par des fo
ces supérieures, obligés même à recu
par une décharge de cinquante pieces
canon chargées à cartouche qui en
tomber plus de deux mille. Les Angl
reculerent. Le Prince d'Orange ve
rallier les Hollandais, il y réussit, m
ce ne fut que pour les exposer à un nc
veau carange. Animés par l'ardeur q
ce Prince leur communique, ils force
les deux premiers retranchemens,
croyent emporter de même le troisien
quand ils se trouvent arrêtés par
prodigieux abbatis d'arbres, d'où il f
une grêle si furieuse de mousquetter
que le Prince qui s'est avancé lui-mê
jusqu'à y planter un drapeau au mili
du feu le plus affreux, est forcé de
culer. Bientôt les Français franchiss
les retranchemens de toutes parts, m
sacrent & culbutent les Holland
dans les premiers retranchemens & l
arrachent neuf drapeaux dont ils venai
de s'emparer.

Marlborough à la droite, faisait & so
tenait les plus grands efforts. Le Ma
chal de Villars dégarnit un peu
centre pour s'opposer à ce Gener

:e mouvement donna jour aux Anglais
ıui en tirerent le plus grand avantage. 1709.
Le Lord Cadogan y conduiſit un gros
:orps de troupes fraiches, qui ſoutenu
)ar un feu continuel ne tarda pas à
'emparer des retranchemens dégarnis.
Le Régiment des Gardes qui les défen-
laient, ne réſiſta pas. Villars, en ac-
:ourant de la gauche au centre, reçut
ıu deſſus du genou un coup de feu, qui
ui fit une large bleſſure. Auſſi animé
ı la vue de ſon ſang que venait de l'être
e Prince Eugene à qui une balle avait
:mporté les chairs derrière l'oreille le Ma-
·échal n'en devient que plus ardent à com-
)attre, mais la nature ſuccombe: il tom-
)e evanoui, on l'emporte hors du champ de
)ataille & la bataille fut gagnée pour les Al-
iés. Le champ était jonché de près de trente mille morts ou mourans. La France ne perdit qu'environ huit mille hommes dans cette journée. Les Alliés en laiſſerent ſur le champ de bataille environ vingt & un mille tant tués que bleſſés, mais le centre de l'armée Françaiſe, ayant été forcé, & les deux ailes coupées, ils s'attribuerent la victoire: pour le prouver le Prince Eugene alla mettre le ſiege devant Mons le 25 du même mois, & força le Gouverneur de capituler le 10 du mois ſuivant. La garniſon ſortit avec armes & bagages, & ſix coups à tirer par ſoldat. Cette conquête demeura aux

Priſe de Mons.

1709. Etats ainsi que Tournai & Lille. Elle termina la campagne, & l'on mit de part & d'autres les troupes en quartier d'hiver.

Campagne d'Allemagne.

Les opérations militaires furent en Allemagne aussi languissantes que les années précédentes. On ne fut pas en état d'empêcher le Maréchal d'Harcourt de s'établir au delà du Rhin. Le Comte de Merci s'étant avancé dans l'Alsace, avait imaginé de pénétrer en France par le Comté de Bourgogne, pendant que le Duc de Savoye, y pénétrerait de son côté. Mais le Comte du Bourg, détaché par le Maréchal d'Harcourt, le rencontre près de Rumersheim, lui livre bataille & défait totalement son armée.

Tindal VIII.

La campagne offre encore moins d'événemens en Italie. Le Duc de Savoye n'ayant pu obtenir ce qu'il demandait à l'Empereur, reste dans l'inaction. Le Comte de Daun se voit obligé de vaincre pour lui. Il reprend aux Français Annecy & quelques autres places.

En Espagne le Lord Galloway est battu avec les troupes d'Angleterre, des Etats & du Portugal, dans la plaine de la Guldina, sur la petite riviere de la Laya. Ce fut le Marqui du Bai qui remporta cette victoire. Mais elle n'empêcha pas le Comte de Stahremberg de s'emparer de Balaguer en Catalogne. Les Alliés furent battus dans plusieurs pe-

tites escarmouches, la fortune ſemblait avoir tourné le dos au Prince Autrichien. 1709.

Depuis longtems le Duc de Marlborough cherchait à concilier les différends qui s'élevaient ſans ceſſe entre l'Angleterre & les Etats. Il aurait voulu engager ces derniers à garantir la ſucceſſion telle que l'avait réglé l'acte du Parlement paſſé en 1701. Les Etats-Généraux, ou plutôt certaines Provinces demandaient en échange la garantie d'une barriere dans les Pays-Bas & même le maintien du gouvernement préſent, de façon que le Stathouderat ne pût être introduit dans les cinq Provinces qui n'en éprouvaient pas le joug. Ces demandes prolongerent la négociation; mais enfin les Etats-Généraux conſentirent à ſigner un traité conclu le 29 d'Octobre, par lequel ils garantiſſaient la ſucceſſion dans la ligne Proteſtante de Hanovre & les Anglais leur garantiſſaient une barriere dans les Pays-Bas Espagnols. *Lamberti* V. 464.

Ce fut à peu près dans ce tems-ci que les Etats de Hollande & de Zélande, conſiderant les grands avantages qu'ils avaient retirés des Proteſtans Français qui s'y réfugiaient pour cauſe de Réligion, & qui y apportaient leurs fabriques & leurs manufactures, déclarerent par un Edit pu- Les Proteſtans Français naturaliſés.

blic, que les Réfugiés & leurs Enfans
1709. seraient considérés comme sujets naturels de l'Etat, & qu'ils pourraient à leur gré se faire donner des lettres de naturalité. Ce dernier droit que l'on nomme ordinairement Droit d'Indigénat, ne donnait aux Réfugiés aucun droit d'entrer dans les grandes charges, auxquelles ils ne pouvaient être appellés que par une faveur expresse du Souverain qui n'a été demandée que très rarement. D'ailleurs dans un Etat où tous les Etrangers ont la facilité d'obtenir à peu de frais le droit de Bourgeoisie, l'avantage de ces lettres de naturalité a du être compté pour peu de chose. Les Etats-Généraux publierent en 1715 une pareille Ordonnance; & comme la Cour de France ne voulait pas permettre que les Réfugiés tirassent aucuns biens du Royaume, en vertu de contracts de mariage, de dispositions testamentaires, ou à quelque autre titre que ce fût, les Etats ordonnerent de leur côté, que les Français ne pourraient former aucune prétention sur les biens des Français décédés dans leurs Provinces, soit à titre de contracts de mariage, de disposition testamentaire, ou de succession ab intestat; Ordonnance qui ne contribua pas peu à conserver dans la République, les biens qu'y avaient ap-

portés, ou qu'y avaient aquis les étrangers. Cependant la paix qui fut conclue en 1713 fit ceſſer de part & d'autre l'éxécution rigoureuſe de tous ces édits. 1709.

En Italie l'armée Impériale s'était, faute de proviſion & d'argent, réduite à rien. Enfin elle s'était rétablie par des renforts de Pruſſe, du Palatinat & d'autres endroits. Elle était même devenue redoutable ſous le commandement d'Eugene. Ce Prince, voulant voler au ſecours du Duc de Savoye dont les Français envahiſſaient les Etats, voulut paſſer l'Adda près de Caſſano: Mr. de Vendôme défendait cette riviére; il y eut une action qui fut ſanglante; le Prince Eugene fut bleſſé, il abandonna le champ de bataille aux Français, il ſe retira, ſans avoir pu donner du ſecours au Duc, qui vit ſes plus fortes places tomber au pouvoir des Français.

La Campagne de Portugal & d'Eſpagne fut plus vive que dans aucun autre endroit. Les Français & les Eſpagnols avaient commencé le ſiége de Gibraltar l'année précédente & le continuaient encore. Le Baron de Pointis bloquait cette ville avec une escadre. Il ſurvint une violente tempête qui en diſperſa une partie; & la flotte d'An-

gleterre & des Etats détruisit ou dispersa
1709 facilement le reste. Ce siege fut entiérement levé le 23 d'Avril.

La longueur & l'activité de ce siege avaient consumé un grand nombre des forces Espagnoles; cette diversion fut très favorable à l'armée de terre. Les Portugais, avec les troupes d'Angleterre & des Etats, mirent jusqu'à vingt-quatre mille hommes en campagne. Les Portugais étaient commandés par le Comte de la Corzana, les Anglais par le Comte de Galloway & les Belges par le Baron Fagel. Les trois Généraux convinrent de commander en Chef alternativement chacun une semaine. Convention bizarre & propre à faire échouer une entreprise par la difficulté qu'un second Général trouve à suivre les opérations d'un premier. Ils se mirent en campagne dès la fin du mois d'Avril & prirent Salvaterra & Sarca, villes situées sur le Tage. Ils mirent alors le siege devant Valença-d'Alcantara sur la petite riviére de San-Salvador, dans une gorge de montagnes qui sépare la Province d'Uvas de l'Estramadure: cette ville fut prise d'assaut: le plus grand nombre des Habitans y fut impitoyablement massacré, à la vuë de leurs femmes & de leurs filles, livrées en même-tems à la brutalité du soldat. Les Eglises même ne

ûrent leur ſervir d'azile; l'iniquité, la barbarie & la licence la plus effrénée y 1709.
outerent l'horrible plaiſir de joindre le acrilege aux autres déſordres dont les roupes ſe ſouillerent après la priſe de ette place. C'eſt ainſi que l'on traitait n peuple à qui l'on voulait donner un Roi qu'il rejettait. La ville d'Albuquerque redoutant un pareil ſort, ne tarda pas à capituler. Vers la fin du mois *Tindal* VI. le Septembre, on aſſiégea une ville 231-236. ur une éminence au bord méridional le la Guadiana. Le peu d'harmonie qui egnait entre les trois nations fit traîner e ſiege en longueur. Le Comte de Galoway eut le bras droit emporté par un oup de canon; le Général Fagel à qui e commandement était alors dévolu, fit lusieurs excellentes diſpoſitions pour emporter la place; mais les Portugais manquant d'expérience & d'activité, ne e ſeconderent pas; le Maréchal de Tes- é eut le tems de venir au ſecours de la lace qu'il fut obligé d'abandonner. Fagel mécontent des Portugais refuſa abſolument de continuer dans leur ſervice. Il mit ſes troupes en quartier d'hiver après la levée du ſiege, abandonna une nation qui mépriſait ſes ſages avis & revint en Hollande avec le conſentement des Etats-Généraux. Cette campagne dans l'Eſtramadure n'avait été

1709. gueres entrepriſe que pour former une diverſion. Les vuës des Alliés étaient principalement tournées vers la Catalogne. La flotte combinée d'Angleterre & des Etats ſous les Amiraux Showel & Almonde, était de retour à Lisbonne, portant cinq mille hommes de troupes de débarquement, une quantité prodigieuſe de proviſions de guerre & de bouche & toutes ſortes d'armes pour en fournir aux habitans diſpoſés à ſe ſoulever en faveur du Prince Autrichien. Le Comte de Peterborough commandait les troupes de débarquement; & le Prince Autrichien eut aſſez d'eſpoir de cette expédition pour monter ſur la flotte, qui arriva devant Barcelone le 22 d'Août

Priſe de Barcelone.

Le Prince de Heſſe-Darmſtad eut beſoin de tout ſon ascendant pour faire entreprendre le ſiege. Mais il paya cette audace de ſa vie. Il fut tué à l'attaque du Fort Montejavi. Ce Fort étant pris, la ville fut ſerrée de ſi près & ſi vivement canonnée, par les batteries de terre & celles des vaiſſeaux qu'elle ſe rendit le 4 d'Octobre. Cette conquête entraîna celle de presque toute la Catalogne & du Royaume de Valence. La flotte combinée mit alors à la voile pour les côtes de Portugal; une partie reſta pour les couvrir, le reſte revint dans les ports d'Angleterre & de la

République. Le ſuccès de cette expédition n'empêcha pas les disputes d'éclater entre les deux Etats. Les Anglais ſe plaignirent que les Etats non content d'abandonner tout le fardeau de cette guerre à leur Reine, faiſaient échouer les plus ſages entrepriſes par les inſtructions puſillanimes, donnéés à leurs Députés qui gênaient toutes les opérations. Les Etats de leur côté ſe plaignirent des déprédations des Anglais, qui enlevaient tous leurs vaiſſeaux venans de France, même ceux chargés de vin. Ils firent repréſenter aux Anglais, que leur République ne ſubſiſtant que par le commerce, il ne leur ſerait pas poſſible de fournir leur contingent dans cette guerre, au cas qu'on leur ôtât cette reſſource; que les Anglais & ſur-tout les Ecoſſais commerçaient publiquement en France. Cette repréſentation fit impreſſion, il paraît que depuis ce tems, les deux nations ſe relâcherent ſur cet article. Les Anglais avaient beſoin des laines d'Espagne. Ainſi les deux nations n'ayant rien a ſe reprocher, continuerent à enfreindre les loix qu'elles s'étaient impoſées. Tant il eſt vrai que tout ce qui tend à donner des entraves à la liberté du commerce eſt toujours éludé! 1709.

Tindal VI. 285-299. *Lamberti* III. 466.

Pendant l'hiver, les Etats-Généraux Reglement

1709. formerent des ordonnances pour obvier aux plaintes élevées de tous côtés sur le relâchement de la discipline militaire. Ils enjoignirent sur-tout à leurs Députés à l'armée une plus grande déférence aux avis des Commandans en Chef; & c'eſt à ce reglement que l'on dût une harmonie plus grande, entre les Officiers Anglais & ceux des Etats, & peut-être les ſuccès brillans qui couronnèrent les efforts des deux armées pendant cette campagne.

des Etats ſur la diſcipline militaire.

Lamberti IV. 23. &c.

NÉGOCIATIONS

POUR LA PAIX

D'UTRECHT.

Depuis huit ans la France ſoutenait ontre une ligue puiſſante qui trouvait des ſſources dans ſon union, une attaque ui l'aurait accablée, quand elle aurait conrvé ſon ancien bonheur. Mais la lonueur de la guerre, des efforts extrêmes our faire face à tant d'Ennemis à la fois, grandeur & la multitude des revers ſuyés, la rigueur des ſaiſons qui ruint l'éſpoir des récoltes, l'avidité des raitans, la miſere, la déſolation, le déouragement dans tous les ordres de l'Et, rendaient la paix néceſſaire. Pour procurer des reſſources, Louis XIV était, dès l'an 1707, vu obligé de efondre les eſpéces & de hauſſer la aleur du numeraire, moyen ruineux ui portait un coup mortel au créit. Les ſources du commerce etaient ries, les finances épuiſées; la famine joignant à ces fléaux, avait jetté tou- la France dans la derniere calamité;

1709.

Epuiſement de la France,

depuis longtems Louis XIV auparavant
1700. si fier & si avide de combats, cherchait
à nouer des négociations de paix. En 1705
Premieres ouverture de paix. le Médecin Helvetius, non moins connu pour avoir été le pere de l'Auteur du livre de *l'Esprit*, que par ses propres talens, vint en Hollande, sous prétexte d'y voir son pere qui demeurait à la Haye. Il commença par sonder le Pensionaire Heinsius qui, loin de montrer de l'éloignement pour la paix, demanda seulement que la France s'expliquât clairement sur les conditions, au cas qu'elle fût sincere. La-dessus la Cour de France, envoya le Président Rouillé qui joignait à
Wagen. XVII. 189. l'éloquence la plus insinuante, l'art de pénétrer les pensées de ceux qui prenaient le plus de soin pour les cacher. Mais comme on demandait que le Duc d'Anjou commençat par renoncer à l'Espagne & aux Indes, ces ouvertures ne furent pas suivies. L'année suivante au mois d'Août, la Cour de France fit, par la voie du Bourguemaître Hennequin de Rotterdam, qui entretenait correspondance avec le Ministre Chamillard, des propositions formelles de paix; elle s'avança jusqu'à proposer aux Etats-Généraux l'acquisition des Pays-Bas Espagnols; même au préjudice de l'Archiduc Charles, qui posséderait l'Espagne & les Indes, tandis que

le Duc d'Anjou se contenterait des Royaume de Naples, de Sicile & du Milanez. 1709.
Des propositions aussi extraordinaires de la part de la France parurent raisonnables aux principaux Administrateurs initiés dans la négociation; mais l'Angleterre qui se trouvait alors moins disposée pour la paix, les fit échouer. L'Electeur de Baviere en vint jusqu'à proposer au nom du Roi de France un lieu entre les deux armées, pour y tenir les conférences. Mais la gloire du Duc de Marlborough auquel il s'adressait, était trop intéressée à la continuation de la guerre, pour laisser établir des négociations de paix. La République, dont la prospérité dépendait du commerce qui ne fleurit que par la paix, soupirait pour le repos. *Ibid.* 316.
Ses ressources s'épuisaient. Les diverses Provinces étaient déchirées par les querelles intestines: les partisans de la maison d'Orange saisissaient toutes les occasions offertes par les troubles au dehors & au dedans, pour ménager l'avancement du jeune Stathouder de Frise: il est vrai que la guerre offrait de grands succès; mais l'Angleterre en tirait à elle tous les avantages: dans ces circonstances les Etats envoyerent au mois de mars 1709, le Bourguemaître Hennequin à Paris pour negocier d'après les propositions faites anterieurement. Le Duc de Marlborough fut initié dans le secret.

1709. C'était se confesser au Renard. Cet illustre personage, dont les grands talens étaient souillés par le poison de l'interêt & de l'ambition, enviait même aux Etats-Généraux l'accquisition des Pays-Bas Espagnols. Il avait des vuës sur le gouvernement des Pays-Bas qu'il désirait voir échoir à l'Archiduc; l'Empereur l'avait assuré, dans ce cas, de lui faire conférer ce gouvernement, qui avait toujours été brigué par des Princes de maisons souveraines. Il protestait *sur son Dieu & sur sa damnation* qu'il n'accepterait pas même le Stathouderat de Hollande; je sais bien, disait-il, ce dont on me soupçonne, mais on se trompe fort à mon égard. Je ne desire qu'une paix bonne & solide. Si l'on demandait un Gouverneur pour les Pays-Bas, je ne vois cependant pas, pourquoi je serais moins agréable aux Etats qu'un autre; mais assurément je n'y pense pas. En même tems le Duc arrachait de l'Empereur de nouvelles lettres patentes qui lui assuraient le gouvernement des Pays-Bas pour sa vie. Il n'est donc pas étonnant qu'il traversât des négociations qui auraient procuré les Pays-Bas Espagnols à d'autres qu'à l'Archiduc. Aussi se trouva-t-il dans les Etats-Généraux des esprits pénétrans qui percerent ses vuës intéressées: de là ces disputes qui éclaterent entre leurs

Ibid 328. *Torcy* I. 179.

putés à l'armée & le Général Anglais; là leur ardeur à pourſuivre les négotiations. Mais les affaires auparavant eſpérées pour le Roi Philippe en Eſpagne, avaient pris une face toute différente par la bataille d'Almanza qui ne laiſſait plus que la Catalogne à conſérir. Ainſi il ne fut plus poſſible de rler de céder l'Espagne à l'Archiduc. ais Philippe, maître des Indes Occintales, pouvait accorder aux Hollanis de grands avantages pour leur comrce; on réſolut de faire agir ce moe puiſſant ſur un peuple marchand ur le porter à la paix. Le Comte de rgheik qui gouvernait les Pays-Bas ur le Roi d'Espagne, avait entamé e correspondance avec le Bourguemître van der Duſſen de la ville de rgou. Van der Duſſen lui répondit mellement qu'on demandait en outre ceſſion formelle de l'Espagne & des les à l'Archiduc. Mr. Ménager, Dété pour la ville de Rouen au Conſeil Commerce, vint en même tems en llande, ſous prétexte d'affaires partilieres: comme il entendait parfaitent le commerce de l'Espagne avec les les Occidentales, il fit voir aux prinaux membres du gouvernement, un n qui leur aſſurait de grands avantas dans le nouveau monde; mais les graces arrivées aux Français dans la

1709.

Ibid. 180.

1709. campagne de 1708, le firent rejetter, so
prétexte qu'il proposait de laisser à Phili
pe l'Espagne & les Indes. La Cour de Fra
ce employait en même tems auprès des
tats-Généraux, un Résident du Duc
Holstein-Gottorp, qui avait offert ses ser
ces. Il s'appellait Potkum. Le Préside
Rouillé fut chargé d'agir de concert av
lui. Il partit pour la Hollande au mois
Mars & tint plusieurs conférences à ce
te occasion, d'abord dans le Bourg
Stryen, ensuite à Bodegrave avec le Pe
sionaire d'Amsterdam Buys & le Bou
guemaître van der Dussen de Gouda.
déclarerent d'abord qu'on n'entrer
en aucune négociation, à moins q
Louis XIV ne consentît à céder l'E
pagne & les Indes à l'Archiduc. Roui
opposa quelques difficultés; enfin il c
da ce point important. Il demanda alo
les Royaumes de Naples, de Sicile &
Sardaigne pour dédommager Philippe
ce grand sacrifice. Les Députés se bo
nerent à promettre leurs bons of
ces pour procurer les deux premiers R
yaumes à Philippe; mais ils en séparere
absolument la Sardaigne. Cette dernie
condition aurait encore passée; mais
Députés demanderent des places de la pl
grande importance pour se former u
barriere dans les Pays-Bas, entr' autr
Torcy I. 1288. Lille, Tournay & Maubeuge; le D
de Marlborough avait tant de crée

ns les déliberations & tant d'interêt traverser la paix qu'à peine une diffi- ilté était-elle applanie, qu'il s'en éle- it une autre. Les plus brillantes pro- esses en faveur du commerce ne pou- ient gagner les esprits. La Républi- ie, aveuglée par son animosité contre France, flattée du rôle d'arbitre en- e les puissances de l'Europe ne voyait s qu'elle était sacrifiée aux interêts : l'Angleterre & de la Cour de Vienne. le se laissait conduire par le Pensionai- Heinsius, homme il est vrai plus struit dans les affaires qu'habile ns la politique; partisan idolatre du stême de Guillaume III qui l'avait ho- ré de sa confiance, aveugle instru- ent des vuës ambitieuses de Marlbo- ugh qui avait l'art de subjuguer tout prit qui ne s'élevait pas sur la sphere mmune. Il y avait dans l'Etat quel- ues Régens qui sentaient la nécessité : la paix; mais c'était le petit nombre; es Régens des villes de commerce, Am- erdam & Rotterdam, soupiraient vive- ent pour en goûter les douceurs; mais ce tit nombre de têtes prudentes n'avaient s assez d'ascendant sur les esprits que les rniers succès avaient enivrés; & ces prits étaient toute la nation. 1709.

Cependant malgré les duretés qu'é- rouverent les négociateurs Français, ouis XIV se trouvait dans une telle

Mr. de Torcy se rend en Hollande.

1709. impuissance de continuer la guerre qu'
ne put renoncer à l'espoir d'obtenir
paix. Mr. de Torcy, Ministre des a
faires étrangeres, voyant le mauvais su
cès de la premiere négociation, propo
de se rendre en Hollande, soit pour l
ver toutes les difficultés s'il y avait li
de le faire ; soit pour s'assurer si l
esprits n'étaient pas encore disposés à
prêter à la pacification générale, & po
accelerer, s'il était possible, la concl
sion des préliminaires avant l'ouvertu
de la Campagne. Son offre fut acce
tée ; muni des passeports nécessaires,
se rendit en Hollande, chargé d'agir
concert avec Mr. de Rouille.

Portrait qu'il fait du Pensionaire Heinsius. *Torcy* II. 2.

Mr. de Torcy possédait cette éloque
ce ferme qui subjugue les esprits.
s'adressa d'abord au Pensionaire Hei
sius, à la maison duquel il alla desce
dre à son arrivée à la Haye. Le portr
que ce Ministre fait du Pensionaire mé
te d'être rapporté. Heinsius, Conse
ler-Pensionaire de la Province de Holl
de, avait, dit-il, été placé dans ce poste
la protection du Prince d'Orange, dep
Roi d'Angleterre. Ce Prince persuadé
son zele & de son attachement à sa pe
sonne & à sa maison, prenait en lui u
confiance entière. Il l'avait envoyé
France pour les affaires de la Princip
d'Orange, après la Paix de Nimegue ;
dans l'exercice de cette commission, Hei

avait essuyé la mauvaise humeur
1 Ministre plus accoutumé à parler 1709.
ement aux Officiers de guerre, qu'à
er avec les étrangers. Il n'avait
oublié que le Ministre l'avait mena-
le la Bastille. Il était consommé
s les affaires, dont il avait une lon-
expérience. Intimément lié avec le
ice Eugene & le Duc de Marlbo-
gh, ils formaient ensemble les pro-
, en réglait le tems de l'exécution,
seuls en dirigeaient la marche & les
rens; ils étaient comme l'ame de la
e. Mais le Pensionnaire n'était ac-
ni de se complaire assez dans la con-
ration que lui donnait la guerre pour
ouloir prolonger, ni d'aucune vue
térêt. Son extérieur était simple,
faste dans sa maison, son domesti-
composé d'un Sécrétaire, d'un co-
, d'un Laquais, d'une Servante,
diquait pas le crédit dont il jouissait.
es appointemens qu'il recevait de la
ublique, étaient de vingt-quatre mil-
lorins, la plus grande partie comme
de des Sceaux. Son abord était froid,
'avait rien de rude, sa conversation
t polie, & il s'échauffait rarement
s la dispute. Les traités soit de par-
soit de la grande Alliance, avaient pas-
ar ses mains. Il était donc instruit
affaires principales qui avaient pré-
la guerre, de ce qui s'était passé

depuis qu'elle était allumée, par ce
1709. séquent très-capable de connaître &
faciliter, s'il le voulait, les voyes
pouvaient mener à la paix. On ve
l'usage qu'il fit de ses lumieres par
relation des Conférences tenues à
Haye.

Torcy s'attacha d'abord à connai
les dispositions des esprits. Quoiqu' A
sterdam & Rotterdam, selon lui, p
chassent le plus pour la paix; elles
staient cependant pour que Philippe
roncât à Naples & à la Sicile; mais
général les Etats, quoique pleins
déference pour le Duc de Marlborou
ne voyaient pas sans alarmes & sans
brage l'autorité que l'Angleterre s'a
geait dans ce pays. Ils avaient cep
dant l'art d'éluder les propositions
Ministre Français; en élevant ou rab
sant les forces de la France. S'agiss
il d'obtenir des cessions, la France é
une puissance formidable par la ronc
& la contiguité de ses domaines &
la multitude de ses ressources; on
pouvait prendre trop de précaution c
tr'elle. Fallait-il en arracher des
mandes excessives, il était, disait-
de la sagesse de la France de consid
sa faiblesse présente & la force de
Ennemis & de ne pas s'exposer aux
tes affreuses d'un événement mall
reux.

es négociations ne purent se conti- 1709.
r sans transpirer. Le Prince Eu-
e & le Comte de Zinzendorf furent
norisés à négocier pour l'Empereur & Obstacles à la paix.
Duc de Marlborough & le Lord
vnshend pour la Reine d'Angleterre:
hoix des deux guerriers pour suivre
négociations de paix, montrait assez
dispositions des deux Cours: l'un &
re disaient hautement qu'ils vou-
it la paix, & ils ne cessaient d'en
êcher la réussite. Impatiens d'entrer
ampagne, ils insinuaient aux Dépu-
les Etats que la France n'avait d'au-
intentions que de les désunir par
offres avantageuses, dont elle fau-
diminuer la valeur, quand elle au-
réussi à les diviser de sentimens. Le
ce Eugene, particulierement, disait
c'était abandonner le certain si l'on
dait plus longtems l'ouverture de
mpagne, où l'on ne pouvait man-
de gloire dans les Pays-Bas, pour
ser d'une négociation dont on ne
it rien attendre: que pour juger de
vacité des offres du Monarque Fran-
il fallait examiner si la voix impé-
e de la nécesité le forçait à la ces-
les Royaumes & des Provinces dont
frait de se dépouiller: que malgré
: fâcheux où la France se trouvait
ite, il ne pouvait penser qu'elle re-

1709. gardât encore ſes affaires comme te
ment déſeſpérées, qu'elle pût con
tir ſans retour à la ceſſion de l'Espag
& à accorder toutes les demandes a
qu'elles il ſemblait qu'elle était dis
ſée à ſe prêter; d'où il concluait
la Cour de Verſailles en faiſant pa
un habile Miniſtre dans les Provinc
Unies, n'avait abſolument d'autres
que de détacher quelques uns des m
bres de la grande Alliance, comme
l'avait déjà fait avec tant de ſuccès
le tems des paix précédentes: bien
vaincue que ſi elle pouvait y introd
la déſunion, elle ne tarderait pas à
cer les autres membres de ſe prêt
toutes ſes vuës, pour conclure
paix, où en paraiſſant céder quel
parties, elle conſerverait par des
cles captieux, les moyens de rep
dre le tout avec apparence de juſt
quand elle jugerait les circonſtance
vorables. Le Prince était donc d
de fermer abſolument l'oreille à to
ces propoſitions de paix: de po
vigoureuſement la guerre, parce q
France ſerait bientôt forcée elle-m
de retirer ſes troupes de l'Espagne,
empêcher les Alliés de pénétrer ju
dans le cœur du Royaume, & que c
rait alors que l'on pourrait faire une
ſolide, puiſqu'on ſe ſerait rendu m

les armes de tout ce qu'on voulait
la France cédât, & qu'elle ſerait 1709.
s d'état de reprendre.

Marlborough ne fut pas plutôt arrivé, Conférences de la Haye.
les Députés des Etats, déclarerent
Mr. de Torcy qu'ils n'écouteraient plus
unes propoſitions que d'accord avec
Seigneur & avec le Prince Eugene.
Miniſtre Français fit une viſite à ces
ux grands Généraux, ils la lui rendi-
t, & tout ſe paſſa en politeſſes récipro-
s. Convaincu qu'il ne pouvait détacher
République de la grande Alliance, il
ſentit à traiter les affaires dans ce
on appellait les grandes Conférences.
ux qui les compoſaient, furent le
nce Eugene, le Duc de Marlborough,
Vicomte de Townshend arrivé d'An-
erre avec lui, le Grand Penſionnaire
nſius, les Députés Buys & Van der
ſen, le Miniſtre Français & Mr. le Pré-
nt Rouillé. Le Comte de Zinzen-
y fut enſuite admis, conduit par
Prince Eugene. La premiere de ces
érences fut tenue le 20. Torcy y
éſenta que le Roi Philippe étant
maître de près des deux tiers de l'Es-
ne, il ne pouvait céder une ſi gran-
tendue de pays ſans être dédomma-
& qu'il convenait de lui donner en
nge de ce qu'il abandonnait, les Ro-
nes de Naples & de Sicile, avec le
de Roi. Cette propoſition que Mr.

1709. Rouillé avait déjà faite, & sur laque
le les Députés des Etats avaient lai
entrevoir quelque lueur d'espérance, f
rejettée avec hauteur. Dans chacune d
conférences suivantes, les Alliés mul
plierent leurs demandes; & comme
deux Généraux étaient résolus de s'
poser à toute espece de pacification,
firent des propositions si exorbitant
que Torcy indigné, déclara qu'il al
se préparer à partir. Ils lui répondir
fierement qu'ils allaient le suivre p
ouvrir la campagne. Mais le Mini
Français qui voulait être en état de pr
ver à toute l'Europe que la contir
tion de la guerre ne devait pas être
putée à la France, dissimula son ress
ment. Il leur dit qu'il différait son
part si l'on voulait lui accorder par é
les dernieres propositions qu'ils ava
à faire, pour qu'il pût les communi
à son maître auprès duquel il se di
sait à retourner; avec promesse de
rendre ou faire rendre en peu de j
la réponse de Louis XIV. Le
sionnaire Heinsius se chargea d'en
fer le Mémoire. M. de Torcy le
le 28, y fit quelque observations à l
te, & ce Ministre partit pour sa
le lendemain, & y arriva le 1 de
Le Président Rouillé demeura à la
pour rendre aux Députés la répon
Roi, lorsque ce Monarque aurait

ommunication de ce mémoire. Nous
lons en donner l'extrait, tiré de M. 1709.
: Torcy & de Lamberty, ſur l'autorité
esquels on peut compter.

Le mémoire contenait quarante ar-
cles. L'on travaillera, dit on dans
premier, inceſſamment à une bonne
ix entre l'Empereur & ſes Alliés d'une
rt, & le Roi de France de l'autre,
ns parler de ſes Alliés. Cette omis-
n aurait tourné au deshonneur du
onarque ſi elle eût été admiſe. Le
cond dit que l'on eſt convenu de
elques articles préliminaires; expres-
n captieuſe qui laiſſait à la Grande
liance la liberté d'augmenter encore
: prétentions. Par le troiſieme, le
i de France devait reconnaître dès
ſtant de la ſignature des préliminai-
; l'Archiduc Charles en qualité de
i d'Espagne, des Indes, de Naples,
de Sicile, ſous le nom de Charles
. Dans le terme de deux mois à
mmencer du 1 de Juin, la Sicile ſera
niſe entre les mains du Roi Charles;
e le Roi Philippe qu'on nomme dans
s ces articles le Duc d'Anjou, ſortira
Royaume d'Espagne en pleine ſûreté
c ſon Epouſe, les Princes ſes En-
s, & tous ceux qui voudront le
vre: en ſorte que ſi ledit terme finit
s que le Duc d'Anjou conſente à

1709. l'éxécution de cette convention, le Ro de France, les Princes & Etats sti pulans, prendront de concert les me sures convenables pour en assurer l'er tier effet, article odieux, qui tenda à obliger le Roi Louis XIV d'emplo yer ses propres armes contre son p tit fils, s'il refusait, comme il y a to lieu de le croire, de sortir d'un R yaume qui lui appartenait à tant tîtres. Par le cinquieme article, le R devait retirer dans l'espace de de mois les troupes & les Officiers qu avait en Espagne, de même que ce qui se trouvaient dans le Royaume Sicile; & dans les autres Etats de Monarchie Espagnole; promettant sa parole, de ne donner au Duc d'A jou & à ses adhérens, aucun secou ni directement, ni indirectement. D le sixieme il est dit que la Monarc d'Espagne demeurera dans son en à la maison d'Autriche, sans qu'au Prince de France puisse en devenir s verain, ni en total, ni pour auc partie que ce soit, à quelque titre sous quelque convention que ce pu être. Par le septieme, le commerce Indes-Espagnoles, aurait été inte à la France, soit directement soit i rectement. Le huitieme disait qu ville de Strasbourg serait remise in

iatement, ainſi que le Fort de Kell, 1709.
vec ſes dépendances & appartenances,
artillerie & les munitions qui s'y trou-
eraient, entre les mains de l'Empe-
eur & de l'Empire, pour être rétablie
ans la dignité de ville Impériale. Le
euvieme porte que la ville de Briſac
era remiſe de même à l'Empereur, au
lus tard à la fin de Juin, pour qu'il en
ouïſſe, comme il eſt porté dans le trai-
é de Ryswyck. Il eſt dit dans le
ixieme, que le Roi de France aura
eulement le droit de préfecture ſur les
ix villes Impériales d'Alſace, & que
elle de Landau demeurera à l'Em-
ereur & à l'Empire, conformément
i traité de Weſtphalie. Le onzieme
orte que le Roi de France, en con-
quence du même traité, fera démolir
ſes frais les fortifications de toutes
s places qu'il a ſur le Rhin, depuis
âle jusqu'a Philisbourg, nommément,
unningue, Neuf-Briſack & Fort-Louis.
ur l'article douzieme, la ville de
hinfelt devait demeurer au Landgra-
de Heſſe-Caſſel, & par le treizieme;
xplication du traité de Weſtphalie
ncernant la Réligion, doit être ren-
yé à la paix générale. Dans les ar-
les quatorze & quinzieme, il était dit
e le Roi reconnaitrait la Reine An-
en qualité de Reine de la Grande-

1709. Brétagne, & qu'il reconnaitrait auſ
la ſucceſſion dans la ligne Proteſtante
comme elle eſt établie par les acte
du Parlement de ce Royaume. Dan
le ſeizieme Louis XIV cédait à la Gran
de-Bretagne tout ce que la France pos
ſédait dans l'Isle de Terre-Neuve, &
l'on convenait de ſe rendre réciproqu
ment tous les Pays, Isles, Forteresſ
& Colonies qu'on pourrait avoir co
quis de part & d'autre en quelque lie
des Indes qu'ils ſe trouvaſſent ſitue
Dans l'article dix-ſeptieme le Roi aur
promis de faire raſer les fortifications
Dunkerque, & d'en faire combler
port dans l'espace de deux mois. F
le dix-huitieme, il était dit qu'il
aurait l'alternative pour la perſonne
prétendait être Roi de la Grande-B
tagne, de ſortir de France, à c
dition que la Grande-Brétagne, pc
voirait à ſa ſubſiſtance, ou que ce Pr
ce demeurerait en France comme pa
paſſé. Le dix-neuvieme portait qu'on tâc
rait d'établir un traité de commerce.
vingtieme aſſurait au Roi de Portu
tous les avantages établis en ſa fav
par les Alliés. Dans l'article vingt &
le Roi de France reconnaiſſait le
de Pruſſe en cette qualité, & pror
tait de ne point le troubler dans la
ſeſſion de la Principauté de Neuf

et. Par l'article vingt-deux le Roi devait céder aux Etats-Généraux, pour leur servir de barriere, les villes de Furnes, Farnemback, le Fort de Kency, y compris Menin avec sa Verge: Ypres avec sa Châtellenie; Lille avec sa Châtellenie; Tournai, Condé, & Maubeuge, avec toutes leurs dépendances, canons & munitions. Le vingt-troisieme étendait la même cession à toutes les villes & places que le Roi aurait occupées dans les Pays-Bas Espagnols; & par le vingt-quatrieme le Roi promettait de n'en faire retirer ni canons, ni munitions. Dans le vingt-cinquieme le Monarque accordait aux Etats-Généraux le tarif de 1664, avec suppression de tous les autres tarifs qui pouvaient y être contraires. Par le suivant le Roi reconnaissait le neuvieme Electorat érigé en faveur de l'Electeur de Hanover. Dans le vingt-septieme & le vingt-huitieme, il était dit que le Duc de Savoie serait remis en possession du Duché de ce nom, du Comté de Nice, & de tous les pays actuellement occupés par les armes du Roi de France. On ajoutait que Louis XIV consentirait à laisser jouïr ce Prince de tous les pays à lui cédés par l'Empereur & ses Alliés; & en outre il devait lui abandonner la Souveraineté des villes d'Exiles, de Fenestrelle & de Chau- 1709.

mont, ainſi que la vallée de Pragelas, en
1709. ſorte que les Monts-Geneve & autres,
ſerviſſent de barriere entre la France
& le Piémont. Par le vingt-neuvieme
ce qui regardait les Electeurs de Ba-
viere & de Cologne, était renvoyé à
la paix générale; mais il était dit que
l'Electeur Palatin demeurerait dans la
poſſeſſion du Haut-Palatinat, ainſi
que du Comté de Cham, & dans le
rang dont l'Empereur l'avait honoré
& que les garniſons des Etats-Géné-
raux reſteraient dans les villes de Hui
Liege, & Bonn, jusqu'à ce qu'il en
fût convenu autrement. Dans les ar
ticles ſuivans, jusqu'au trente-quatrie
me inclusivement, l'Empereur, la Rei
ne de la Grande-Brétagne, & les E
tats-Généraux, promettaient de ſe
contenter de ce qui leur était accor
dé: mais il était dit que l'Empire &
les autres Alliés pourraient former tel
les demandes qu'ils trouveraient con
venir: que la négociation ſe termine
rait, s'il était poſſible, dans l'espace
de deux mois, & qu'il y aurait ces
ſion d'armes. Par le trente-cinquieme
& le ſuivant, on prescrivait au Ro
le tems où il devait évacuer les pla
ces qu'il cédait aux Alliés; raſer les
Fortifications, & combler le port de Dun
kerque.

Le trente-cinquieme était conçu en
es termes, & en cas que le Roi de 1709.
rance éxécute tout ce qui a été ci-
eſſus, & que la Monarchie d'Espa-
ne ſoit rendue & cédée au Roi Char-
s III, comme il eſt accordé par les
rticles, dans le tems ſtipulé, on a
ccordé que la ſuſpenſion d'armes en-
re les armées des Hautes parties en
uerre, continuera jusqu'à la conclu-
on & la ratification des traités de
aix à faire. Enfin les trois derniers
rticles regardaient l'échange des rati-
cations, & les meſures à prendre
our l'ouverture du Congrès, dans
equel on devait traiter de la paix géné-
ale.

Ce Mémoire était ſigné des Pléni-
otentiaires de l'Empereur, de la Gran-
e-Brétagne, & des Etats. Les deux
énéraux promirent de ſuſpendre les
pérations militaires jusqu'au 4 de
ain, pour donner au Miniſtre Fran-
ais un tems aſſez long pour faire paſ-
r à la Haye la réponſe de Louis
IV. Le Prince Eugene connaiſſait
ſſez la Cour de France, pour être
onvaincu que jamais elle n'accepte-
ait de ſemblables propoſitions, & il
e rendit pendant l'intervalle à Bru-
elles, afin d'y diſpoſer toutes choſes
our l'ouverture de la campagne. Ce
ue le Prince avait prévu arriva. Les

propositions furent rejettées avec indi
1709. gnation par le Conseil que l'on tint à c
sujet à Versailles. Torcy en écrivit au
sitôt au Prince Eugene, suivant la pro
messe, qu'il lui en avait faite. Rouil
lé, dans une derniere conférence qu'il eu
avec les Ministres de l'Empereur & d
la Grande-Brétagne & le Pensionair
Heinsius, leur déclara, que Louis XI
ne consentirait jamais à la démolitio
de Huningue & du Fort-Louis: qu'il vo
lait se conserver Landau,: qu'il préten
dait qu'on rayât les mots par lesquel
il était dit, que les Monts-Geneve &
autres seraient établis pour barriere en
tre la France & le Piémont: qu'il falla
parler de conditions meilleures pour le
Electeurs de Baviere & de Cologne: en
fin qu'il n'accorderait jamais l'articl
trente-septieme, tel qu'il était porté dan
le Mémoire, ne pouvant s'engager a
delà que de rappeller ses troupes d'Es
pagne, & promettre de ne donner aucu
ne assistance à son petit fils. Après cet
te déclaration, Rouillé ajouta, que l
Roi son maître déclarait qu'on devai
regarder comme nulles toutes les offre
qui avaient été faites pour parvenir au
préliminaires, & il partit le 9 pour re
tourner en France. Louis XIV fit alor
ce qu'il n'avait jamais fait avec ses su
jets. Il se justifia devant eux. Il fi

épandre dans tout son Royaume la lettre
uivante. 1709.

„ L'espérance d'une paix prochaine
, était si généralement répandue dans
, mon Royaume, que je crois devoir
, à la fidélité que mes peuples m'ont té-
, moignée pendant le cours de mon
, Regne, la consolation de les infor-
, mer des raisons qui empêchent encore
, qu'ils ne jouïssent du répos que j'avais
, dessein de leur procurer.

„ J'aurais accepté pour le rétablir, des
, Conditions bien opposées à la sûreté
, de mes Provinces Frontieres, mais
, plus j'ai témoigné de facilité & d'en-
, vie de dissiper les ombrages, que mes
, Ennemis affectent de conserver de ma
, puissance & de mes desseins, plus ils
, ont multiplié leurs prétentions, en-
, sorte qu'ajoutant par degrés de nou-
, velles demandes aux premieres & se
„ servant ou du Nom du Duc de Sa-
„ voie, ou du pretexte de l'intérêt des
„ Princes de L'Empire, il m'ont égale-
„ ment fait voir que leur intention était
„ seulement d'accroitre au dépens de
„ ma Couronne, les Etats voisins de la
„ France & de s'ouvrir des voies faciles
„ pour pénétrer dans l'intérieur de mon
„ Royaume, & toutes les fois qu'il con-
„ viendrait à leurs Intérêts de commen-
„ cer une nouvelle Guerre. Celle que
„ je soutiens & que je voulais finir ne

1709.

„ ſerait pas même ceſſée quand j'aurais
„ conſenti aux propoſitions qu'ils m'ont
„ faites, car ils fixaient à deux mois le
„ tems où je devais de ma part execu-
„ ter le Traité, qu'ils me demandaient
„ dans les Pays-Bas & dans l'Alſace, à
„ raſer celle dont ils demandaient la
„ démolition, ils refuſaient de pren-
„ dre de leur côté d'autres engagemens
„ que celui de ſuſpendre tout acte d'ho-
„ ſtilité, jusqu'au premier du mois
„ d'Août, ſe réſervant la liberté d'agir
„ alors par la voie des armes, le Roi
„ d'Eſpagne mon petit fils perſiſtait dans
„ la réſolution de défendre la Couron-
„ ne que Dieu lui a donnée & de périr
„ plûtôt, que d'abandonner des peuples
„ fideles, qui depuis neuf ans le recon
„ naiſſent pour leur Roi légitime. Une
„ telle ſuſpenſion plus dangureuſe que
„ la Guerre même éloignait la paix plu
„ tôt que d'en avancer la concluſion, ca
„ il était non ſeulement néceſſaire d
„ continuer la même dépenſe pour l'en
„ tretien de mes Armées; mais ce term
„ de la ſuſpenſion d'armes expiré, me
„ Ennemis m'auraient attaqué avec le
„ nouveaux avantages qu'ils auraient t
„ ré des places où je les aurais moi-mê
„ me introduits, en même temps qu
„ j'aurait démoli celles qui ſervent d
„ rempart à quelques unes de mes Pro
„ vinces Frontieres. Je paſſe ſous
„ lence les inſinuations qu'ils m'ont fa

„ tés de joindre mes forces à celles de
„ la Ligue, & de contraindre le Roi 1709.
„ mon petit fils à descendre du Thrône,
„ s'il ne consentait pas volontairement
„ à vivre désormais sans Etats & à se
„ réduire à la condition d'un simple par-
„ ticulier. Il est contre l'humanité de
„ croire, qu'ils ayent seulement eu la
„ pensée de m'engager à former avec
„ eux une pareille Alliance; mais quoi-
„ que ma tendresse pour mes Peuples ne
„ soit pas moins vive que celles que
„ j'ai pour mes propres Enfans, quoi-
„ que je partage tous les maux que la
„ guerre fait souffrir à des sujets aussi
„ fideles & que j'aie fait voir à toute
„ l'Europe que je desirais sincérement
„ de les faire jouïr de la paix, je suis per-
„ suadé qu'ils s'opposeraient eux-mêmes à
„ la recevoir à des conditions également
„ contraires à la justice & à l'honneur
„ du nom Français.

„ Mon intention est donc que tous
„ ceux qui depuis tant d'années me don-
„ nent des marques de leur zele en con-
„ tribuant de leurs peines, de leurs
„ biens & de leur sang à soutenir une
„ Guerre aussi pesante, connaissent que
„ le seul prix que mes Ennemis pré-
„ tendaient mettre aux offres que j'ai
„ bien voulu leur faire, était celui d'une
„ suspension d'Armes, dont le temps
„ borné à l'espace de deux mois leur

1709. „ procurait des avantages beaucoup plus
„ considérables qu'ils ne peuvent en es-
„ perer de la confiance qu'ils ont en
„ leurs Troupes, comme je mets la mien-
„ ne en la protection de Dieu, &
„ que j'espere que la pureté de mes in-
„ tentions attirera la bénédiction Divi-
„ ne sur mes armes. J'écris aux Arche
„ vêques & Evêques de mon Royaum
„ d'exciter encore la ferveur des Priere
„ dans leurs Dioceses, & je veux en
„ même-tems que les peuples dans l'é
„ tendue de votre Gouvernement sa
„ chent de vous, qu'ils jouïraient de l
„ Paix, s'il eut dépendu seulement d
„ ma volonté de leur procurer un bie
„ qu'ils désirent avec raison, mais qu'i
„ faut acquérir par de nouveaux efforts
„ puisque les conditions immenses qu
„ j'aurais accordées sont inutiles pou
„ le rétablissement de la tranquilité pu
„ blique. Je laisse donc à vôtre pru
„ dence de faire sçavoir mes intention
„ de la maniere que vous le jugerez
„ propos; sur ce, je prie Dieu, mo
„ Cousin, qu'il vous ait en sa sainte garde".

A peine cette lettre fut elle répandu dans tout le Royaume, que tous les su jets s'empresserent à donner des mar ques de leur zele pour la maison Roya le. Tout ce qui a une goute de san Français dans les veines, en est indigné dès ce moment, la gloire du Monarqu

devient la gloire de la nation ; les esprits abbatus par tant de disgraces, sont relevés par un noble désespoir. Tout, jusqu'au Ministre, devient Citoyen. Les Provinces manquent de vivres, ou court s'enroller dans les armées qui n'en manquaient pas. La France, qui jusqu'alors a combattu pour la gloire, combat désormais pour son salut. Le Roi fit porter à la Monnaie sa vaisselle d'or pour être couvertie en espéces. Son Exemple fut suivi par tous les Grands, le peuple même y envoya ce qu'il possedait en argenterie, les Eglises en firent de même, ce qui produisit des sommes très-considérables. Dans le même-tems deux vaisseaux marchands étant revenus sans accident d'un voyage, où ils avaient passé par le détroit le plus voisin du pole Antarctique, apporterent du Pérou en or & en argent la valeur de huit millions, dont la moitié fut appliquée au bien de l'Etat, & l'autre partagée entre les intéressés à cet armement. 1709.

Le Dauphin parla même vivement contre le détronement du Duc d'Anjou. L'indignation fut générale en France. La nation qui murmurait auparavant du poids intolérable de la guerre, fit des efforts extraordinaires pour se dérober à l'humiliation à laquelle ses Ennemis la condamnaient.

La conduite des Etats parut extraordinaire dans cette occasion & diametra- Reflexions sur le refus des Etats.

1709. lement opposée aux maximes dans une République. L'acquisition de dix villes qu'on leur accordait en Souveraineté dans les Pays-Bas Espagnols, de Lille même qui leur ouvrait l'entrée du cœur de la France, & les avantages extraordinaires qu'on accordait à leur commerce, n'auraient-ils pas dû les rendre plus traitables sur les autres conditions? Etendant des garnisons jusques dans le Pays de Liege & devenant maîtres de la haute Gueldre, ils devenaient à peu-près Souverains des dix-sept Provinces. Ils auraient obtenu ces condition, mais c'était le comble de l'indécence d'exiger que Louis XIV se joignît aux Alliés pour chasser d'Espagne son propre petit-fils & d'asfigner le terme de deux mois pour cet objet; comme si le sort des événemens eut été au pouvoir du Monarque. Aussi les Alliés, pour se disculper aux yeux des peuples qui demandaient la paix de tous les côtés, répandirent que Louis XIV n'avait cherché qu'à gagner du tems ou qu'à mettre ses Ennemis dans leur tort par des cessions qu'il n'avait pas envie de faire, & pour ranimer le zele & le courage de ses sujets en leur inspirant l'indignation & le ressentiment; si telles furent ses vuës que la détresse de la France ne rend gueres vraisemblable, il faut avouer que les Alliés lui fournirent des raisons

Wagen. XVII. 239. *Torcy* II. 179.

ffiſantes par les préliminaires préſentés ar le Penſionaire Heinſius. 1709.

Ainſi furent rompues des négociations ui, ménagées avec ſoin de la part des tats, leur auraient procuré une puiſnce capable de balancer celle de ſes lus puiſſans voiſins. Mrs. Bouillé & Tory ſe retirerent de la Haye; mais les égociations ne furent pas abſolument ompues: Petkum à qui la France avait romis une groſſe récompenſe au cas ue la paix pût s'effectuer, eutretint orrespondance avec Torcy, dont il ommuniquait les Lettres au Grand-Penonaire. Enfin les efforts extraordinaies des Français dans la Campagne de 709, n'ayant pu tourner la fortune de guerre en leur faveur; la priſe de ournay & de Mons donnant aux Alliés 'eſpoir de pénétrer en France d'un côé, pendant que le Duc de Savoye ſe ſerait avancé d'un autre, Louis XIV ut le premier à renouer les négociaions. Les Alliés avaient fait entendre ue toute paix ſerait illuſoire & fauſſe, ant que le Duc d'Anjou ne ſerait pas eellement détrôné; on ne pouvait ſe ier, diſaient-ils à la parole de Louis XIV qu'il s'était toujours fait un jeu de la violer ſcandaleuſement, quand il y avait vu ſon intérêt. Les Alliés ſeront-ils en état d'empêcher le Grand Pere d'aſſiſter ſon petit-fils? s'il ne lui fournit pas

Ouvertures de nouvelles négociations.

Walpole Letter VIII *in anſwer to Lord Bolingbroke's &c. p.* 150.

des secours publics, qui l'empêchera d
1709. l'assister secrettement d'argent ou de je
yaux, soit en laissant les troupes Fran
çaises en Espagne, sous prétexte de d
sertion ou de quelque obstacle de la pa
du Duc d'Anjou? Comment serait-
possible à des gouvernemens libres com
me l'Angleterre & les Pays-Bas-Unis
où fermentent tant de partis & déjà su
chargés de taxes si pesantes, de cont
nuer les mêmes dépenses & de maint
nir des armées toujours assez fortes po
tenir à la fois la France en respect
conquérir l'Espagne? Serait-il aisé au
Confédérés de combiner des plans & d'a
ranger leurs quotes respectives po
continuer la guerre à une si grande d
stance? En adoptant les conditions
paix, eut-il été facile de concilier la
versité de leurs vues & de leurs intérê
& de les tenir unis contre l'influence
les intrigues de la France, jusqu'à l'ent
re réduction de la Monarchie Espagnol
Ces difficultés que Sir Horace Walpole r
porte avec une bonne-foi qui prouve
partialité, devaient subsister contre to
te paix. Mais Louis XIV sachant q
ses Ennemis repaissaient les peuples de c
idées, offrit de ne donner aucun secou
direct ou indirect au Roi d'Espagne,
pour sureté offrit de mettre en dép
trois de ses places de Flandre qui d
meureraient à la garde des Etats jusqu

e que la ceſſion de la Monarchie Espa- 1709.
nole eût ſorti ſon entier effet. Le
Grand-Penſionaire à qui cette propoſi-
ion fut communiquée, répondit que ce
épôt était néceſſaire, mais qu'il ne ſuf-
ſait pas; les Alliés affectaient d'ob-
ecter que la France voulait bien conſen-
ir à perdre trois places de plus, afin
ue Philippe reſtât maître de l'Espagne
t des Indes. Heinſius s'en tint opinia-
rément aux préliminaires ſuivant les-
uels Louis XIV aurait fourni ſes pro-
res forces pour détrôner ſon petit-fils;
our équivalent il demandaient des ſu-
etés plus conſidérables, c'eſt-à-dire,
outes les places Espagnoles, occupées
ar les Troupes Françaiſes; les Alliés
ffectaient de s'aveugler ſur l'indécence
e cette demande; rien n'était plus pro-
re, diſaient-ils, à avancer l'ouvrage
nportant de la paix; Louis XIV, pour
'être pas dans la néceſſité de trahir aus-
lâchement ſon petit-fils, r'appella tou-
es ſes troupes qui ſe trouvaient en Es-
agne: les Alliés crierent alors que cette
émarche ne tendait qu'à les tromper,
u'on avait formé des bataillons entiers
e ſoldats qui avaient déſerté par conni-
ance; & que le Maréchal de Berwick
uoiqu' Anglais de naiſſance ne devait pas
ommander en Espagne, engagé, com-
e il était au ſervice de France. Ils fe-

répandirent en conséquence en plainte
1709 contre la France, l'accuserent de perfidi
& de duplicité, sous prétexte qu'el
rendait impossible la réduction de l'E
pagne, dans le tems où elle s'offrait
en faciliter la conquête avec les part
sans de la maison d'Autriche.

On proposa un expédient à la Franc
pour la réduction de l'Espagne. On r
rougit pas de lui demander de metti
Bayonne & Perpignan entre les mai
des Alliés, afin qu'ils fussent assur
qu'il n'y aurait point de communicatio
entre des deux Royaumes & qu'ils pu
sent y faire passer plus facilement d
troupes. Cet expédient, disaient-ils
était du moins au pouvoir du Roi; ma
le Monarque répondit qu'il ne convena
ni à la dignité de sa Couronne ni à
sûreté de ses peuples de mettre les cl
de son Royaume dans des mains étra
geres; dont il n'aurait pas toujours été f
cile de les retirer: au moins aurait-c
voulu que Louis XIV eut donné po
sûretés des villes telles qu' Arras, Dou
& Cambrai, mais la cession des places d'u
ausi grande conséquence ouvrant le cœ
de la France aux étrangers, fit frémir
Monarque; & les Alliés en prirent o
casion de répandre que ses offres étaie
illusoires & ses désirs de la paix suspect
ils s'en prévalurent d'autant plus hard

ent, que dans le même tems le Duc
Anjou publia un manifeſte, pour pro- 1709.
ſter contre tout ce qui ſe traiterait à
n préjudice.

Cependant les Etats, voulant mon-
er aux peuples qu'ils déſiraient la paix,
rmirent à Petkum de ſe rendre à Ver-
lles pour tenter de faire par ſa préſen-
ce qu'on avait tenté vainement par la
rrespondance des Lettres. Louis XIV
rit d'accepter tous les articles des pré-
iinaires de la Haye, à l'exception du
& du 37e qui néceſſitaient Louis
V à unir ſes forces pour détrôner ſon
tit-fils. Louis XIV offrait de reconnaî-
: l'Archiduc pour Roi d'Eſpagne, de
donner aucun ſecours à ſon petit-fils,
l'abandonner à ſa fortune & de donner
atre places en otage; de rendre Stras-
urg & Briſac; de renoncer à la Sou-
aineté de l'Alſace & de n'en gar-
r que la préfecture; de raſer toutes les
ces depuis Bâle jusqu'à Philipsbourg;
combler le port ſi long-tems redouta-
: de Dunkerque, & d'en raſer les for-
cations; de laiſſer aux Etats-Géné-
ux Lille, Tournai, Ypres, Menin, Fur-
s, Condé, Maubeuge. Voilà en par-
, les points qui devaient ſervir de
idemens à la paix qu'il implorait.

On convint que les Miniſtres s'aſſem-
raient à Geertruidenberg; & Louis

1709. XIV nomma des Plenipotentiaires po
y traiter de la paix. Il jetta les yeu
ſur le Maréchal d'Uxelles, homme froi
taciturne, mais d'un eſprit ſage & m
déré; & l'Abbé, depuis Cardinal de P
lignac, l'un des plus brillans eſprits
ſon ſiecle; propre à gagner les cœu
par ſa figure & ſes graces, & les eſpr
par ſon éloquence.

Tentatives des Français pour donner des ſoupçons aux Etats contre l'Angleterre.

Les Alliés ſoupçonnaient, que la Fr
ce cherchait à détacher les Etats-G
néraux de la Grande-Alliance; & ils
ſe trompaient pas. Mr. de Torcy av
fait pluſieurs démarches pour convain
les Etats-Généraux, par des pieces
tentiques, des vues que l'Anglete
avait de s'emparer totalement du c
merce de la Méditerranée à leur pré
dice. Après la bataille d'Almanza,
gnée par Mr. de Berwick ſur les trou
de l'Archiduc en 1707, le Gén
Stanhope, profitant du beſoin que
Prince avait des ſecours de ſa nation,
avait fait ſigner différens articles en
veur des Négocians Anglais, pour q
puſſent envoyer des vaiſſeaux part
liers de l'Amérique aux Indes, où
ſe ſeraient emparés de presque tou
commerce, ſi l'Archiduc eût monté
le trône d'Espagne. La copie
ce traité avait été priſe ſur
vaiſſeau, dont un Capitaine Fra

était rendu maître. On l'avait envoyée
Verſailles, & Torci la fit paſſer à la 1709.
laye où elle jetta quelques ſemences de
écontentement dans l'eſprit des Mini-
res des Etats. Le même Général avait
xigé depuis, que l'Archiduc fît en
veur des Anglais, une renonciation
rmelle, en ſa qualité de Roi d'Eſpagne
u'ils leur donnaſſent l'Iſle de Minor-
ue, & nommément la place impor-
nte de Port-Mahon. Charles l'avait
ſuſée pendant cinq mois : Stanhope
rité, était parti brusquement de Bar-
elone; le Duc de Molez avait écrit à
Marlborough pour lui en porter ſes
laintes : le Comte de Piorasco chargé
e la lettre, avait été pris en mer par
s Français, & on l'avait communiquée
la Régence d'Amſterdam. La Reine
nne en fut informée, & pour appaiſer
fermentation que ces intrigues parti-
ulieres cauſaient en Hollande, elle desa-
oua formellement la conduite de Stan-
ope, déclarant qu'elle n'y avait aucune
art. Cependant on reſta convaincu que
e Général n'avait point excédé ſes
ffres, on feignit de croire ſincere la
déclaration de la Reine, & les Alliés
continuerent à ſuivre leur même ſyſtême
ſur les préliminaires. Le Grand-Penſi-
onnaire fit dire par Petkum, que ſi
Louis XIV voulait accepter les autres

1709. articles, on pourrait trouver quelqu
expédient pour expliquer le quatrien
& le trente septieme, de façon à vainc
les répugnances qu'il avait. Le Roi d
France voulut bien y consentir. L
passe-ports furent expédiés pour le Mar
chal d'Uxelles & l'Abbé de Polignac, e
ces deux Ministres partirent pour Gee
truidenberg.

Insinuations contre la France.

Torcy II. 276.

Les Alliés n'oublierent rien de le
côté pour retenir les Etats dans la Co
fédération. La France, disaient-ils, n
se montrerait pas si facile, si elle ne
vait qu'en aquiesçant à tant d'articles
elle ne prenait réellement aucun engag
ment durable, parce que la cause princ
pale de la guerre subsistait toujours, qu
elle ne pouvait cesser, que lorsque
Roi d'Espagne renoncerait effectiveme
à sa Couronne, & sortirait des Etats d
cette Monarchie. Qu'il était évide
que l'intention secrette du Roi, ava
toujours été & l'était encore, de
maintenir sur le Trône, malgré les effor
de tant d'Alliés unis pour le forcer d'e
descendre. Qu'il était de l'intérêt con
mun de veiller & d'agir unanimément
pour empêcher la réussite de ses vu
cachées, comme il arriverait peut-être
si on se laissait endormir par des nég
ciations vaines dont la prolongation n'
vait d'autre but, que de profiter de
part de la France de quelque conjonctu

vorable pour désunir les Alliés, ainſi ue les Miniſtres l'espéraient des trou- les préſens dont le Nord de l'Europe tait agité. Les Anglais ſurtout avaient es moyens bien inſinuans pour décider les sprits les plus chancelans. Un ſeul Mo- arque abſolu, diſaient-ils, maître d'un tat puiſſant par l'étendue, la contiguï- é & la rondeur de ſes domaines, avait e grands avantages ſur une ligue de luſieurs ennemis, dans les négociations e paix, ainſi que dans les opérations e la guerre : Il ne dépendait que de la olonté d'un ſeul d'accepter ou de refu- r, d'avancer, de pourſuivre ou de ra- ntir ſes propoſitions ; lui ſeul déter- inait les réſolutions de ſes Conſeils & éxécution de ſes meſures ; il n'avait ue ſon intérêt à ménager ; ſeul maître e ſes plans & de ſes actions, il ména- eait & dirigeait les choſes ſuivant les irconſtances ſans craindre d'être traver- é ; il profitait à ſon gré des occaſions le fomenter, par ſes brigues & ſes é- nisſaires, les jalouſies afin de diviſer es Membres de la Confédération. 1709. *Walpole.*

La Confédération était au contraire compoſée de parties diverſes, qui, quoi- que liguées contre le même ennemi, a- vaient ſouvent des vues & des intérêts livers : quoiqu'elles fuſſent engagées & Politique de Marlborough pour maintenir l'Union des Confédérés.

intéreſſées à ne rien faire relativement
1709. la guerre & à la paix ſans le concert &
le conſentement de tous, elles pouvaient
cependant, faute de l'harmonie néce
ſaire, ſe traverſer dans l'exécution d
plus importantes opérations: la diverſit
de leurs interêts expoſait chacune d'elle
à la tentation & à la défection; il r
fallait que la corruption ou la défectio
d'un ſeul Allié pour diſſoudre toute l'a
liance. C'eſt ce que les grands ſucc
remportés par Louis XIV avant cet
guerre n'avaient que trop montré; c
fatal exemple devait ſervir de leçon a
principaux Chefs de la confédération,
les rendre attentifs à employer to
leurs ſoins pour ménager les intere
de la cauſe commune & maintenir u
harmonie parfaite, entre les diff
rentes Puiſſances qui compoſaient la
gue.

Tel fut le principe fondamental q
le Duc de Marlborough ne ceſſait d'i
culquer aux différens Chefs de la Co
fédération: ſon génie ſupérieur fit
qu'on n'avait jamais vu dans une lig
compoſée de tant de Puiſſances indépe
dantes. Tant qu'il fut à la tête de
vaſte corps, il le maintint toujours da
une parfaite harmonie. Il acquit p
ſon mérite & ſon génie une influen
plus déciſive qu'une haute naiſſance, u

a

torité plus absolue que la Couronne mê-
e de la Grande-Bretagne n'avaient donné 1709.
Roi Guillaume. Non seulement il
nt plus liées & plus entieres toutes
parties de cette vaste machine ;
ais il imprima à tous ses ressorts un
ouvement plus rapide & plus vigou-
ux ; & au lieu de ces campagnes lan-
issantes ou malheureuses qui avaient
ocuré tant de triomphes à la France,
vit des scenes de guerre fécondes
actions ; toutes celles où il pa-
t, plusieurs même dont il ne fut que
promoteur, furent couronnées des
is glorieux succès.

La France accoutumée à prendre les Al-
s au dépourvu ou à les affaiblir par des
nées secrettes, ne trouva plus de prise
t brigues & à la séduction ; tout le corps
cette grande machine ne parut plus
igé que par une seule ame ; Marlborough
it conduit les choses au point qu'il
aisait pouvoir dicter à la France telles
nditions qu'il voudrait ; il n'est donc
s étonnant si ces considérations, qui
taient aux yeux de tout le monde,
ndaient les Etats-Généraux absolu-
nt intraitables sur tout ce qui ne
isait pas au Ministere Anglais : aussi
Etats de Hollande, pour mettre *Walpole ibid. Lamberti* à toutes les alarmes & soupçons que *V. 275.*
autres Alliés pouvaient entretenir,

1709. arrêterent une résolution de ne fai
aucune démarche pour la paix que d
concert avec tous les Alliés & que to
n'eussent leur satisfaction & leurs pr
tentions. Lorsque Louis XIV man
qu'il acceptait les préliminaires & i
demandait de changement que relativ
ment au détronement de son peti
fils, le Roi fut taxé dans les Etat
Généraux de Prince faux & perfide
qui cherchait moins la paix qu'à sem
la défiance entre les Alliés & la discor
dans la République. La Reine d'Ang
terre leur écrivit à cette occasion qu'e
était charmée qu'ils eussent découv
la mauvaise foi de la France & pron
de les seconder pour commencer
campagne de bonne heure & po
ser la guerre avec la plus grande
gueur.

Wagen. XVII. 351. 352. *Lamberti* V. 316. 459.

Propositions de la France.

Louis XIV voyant la Ligue se resi
rer à mesure qu'il tentait de la désu
& déterminée à ne poser les armes
ses contre lui que lorsque son pe
fils serait effectivement détrôné, prop
de reconnaître authentiquement l'Ar
duc pour Roi de toute la Monarc
Espagnole, d'engager quatre de
places en Flandre jusqu'à l'entier e
de cette promesse, d'abandonner
ville de Strasbourg, de démolir D
kerque, & de céder aux Etats p

Wagen. XVII. 353 &c. *Lamberti* VI. 3-8. *Torcy* II. 284.

rrière Furnes, Knox, Menin, Ypres, ille, Tournay, Condé & Maubruge, 1709.
d'abandonner Terre-Neuve à l'Anleterre. Les offres étaient certainement vantageuses, mais on répondit que la rance s'écartait trop des préliminaires, nerchait à conclure la paix avant u'on fût assuré que le Duc d'Anjou enoncerait à la Monarchie Espagnole, à détruire les effets qu'on se romettait des préparatifs, faits pour campagne. La Province d'Utrecht vait fait une députation pour recomander ce plan aux Etats-Généraux. ais on parla à chacun des Deputés particulier ; on les engagea même quitter la Haye & à repartir sans oir ouvert leur commission. On se aignit que le Roi de France n'en nt pas jusqu'à concerter avec les liés des moyens de détrôner son petit-s.

Auparavant on s'était contenté d'insier; sans le dire ouvertement la conion si odieuse pour le Roi de France, employer ses propres armes pour dé- 1710.
ôner son petit-fils. Cette proposition ait même paru si révoltante qu'Eune & Marlborough avaient nié qu'elle t jamais été faite, quoiqu'elle se déisît naturellement des articles IV & XXVII des préliminaires, mais les Als déchirerent alors le voile. Ils de-

Propositions des Alliés.

1710. mandaient non seulement l'observatio précise de ces articles, ils ajouteren même qu'ils se réservaient la facilité d s'expliquer ultérieusement. Louis XI fit répondre qu'il donnerait la dessus de satisfactions dont les Etats seraient co tens, demandant en même tems qu les conférences pussent se tenir à Ro terdam, à Delft, à Leide, ou plut encore à la Haye (*), afin que les Pl nipotentiaires fussent à portée de tra ter, tant avec le Grand-Pensionai

(*) Le Gouvernement de Hollande, dit Mr. Torcy (II. 407) aurait prévenu toute plainte, eût consenti à la proposition que le Roi avait fa & que les Plénipotentiaires réitérerent, de t les conférences à la Haye; c'était le lieu où se tr vaient les Ministres de toutes les puissances inté fées à la guerre, le centre où se portaient alors le faires les plus importantes de l'Europe: les négo tions par conséquent s'y conduisaient & s'y décida plus promptement que dans un lieu tel que Geert denberg, incommode pour le séjour & trop éloign la Haye pour ne pas consommer inutilement beauc de tems dans les voyages que les Députés éta obligés de faire, pour venir conférer. Les Pl potentiaires auraient trouvé plus de politesse Haye, que dans une petite Ville de pêcheurs; aurait eu honte de manquer à la considération à leur condition & à leurs personnes, & contens de la maniere de négocier, ils n'aura pas lieu de se plaindre encore des traiten personnels, ainsi que ceux qui les avaient préc en 1709.

avec les autres Ministres des puissan- 1710.
s étrangeres; mais sous prétexte que
s Français ne cherchaient à négocier
ns le cœur de la Hollande que pour être
portée d'y élever des divisions parmi
peuple, on proposa Anvers ou Bru-
elles. Les Français ne pouvant suppor- *Histoire du Congres d'Utrecht.* 149. *Torcy* II. 279.
r l'idée de négocier le détronement
e Philippe V dans une Ville de ses E-
ts, demanderent une autre place pour
nférer. Ils proposaient Breda ou Berg-
)-Zoom; mais on ne voulut par même
ur accorder cette petite satisfaction.
n choisit Geertruidenberg, ville écar-
e, où les réponses seraient long-tems at-
nduës, place fermée où quoi ce soit
pouvait entrer, sans que l'Etat en
it aussitôt avis.

Le Maréchal d'Uxelles & l'Abbé de Conférences de Geertruidenberg.
)lignac arriverent au Moerdyk le 9 de
ars 1710. Mrs. Buys & Van der Dus-
n que les Etats avaient nommés pour
nférer avec eux, les allerent prendre
ns un Yacht, & leur proposerent sé-
eusement de tenir les conférences dans
tte maison flottante; mais les Français
yant qu'on ne leur proposait des con-
rences sur l'eau que pour les tenir é-
ignés de toute correspondance, voulu-
nt aller sur terre.

Les Alliés ne voulaient pas qu'un Prince
rançais devint si puissant dans le voisi-

1710.

nage de la France. Ils disaient qu'
pouvait aisément obtenir des secours
s'emparer des Etats d'Italie, & remo
ter sur le trône d'Espagne. Les Pl
nipotentiaires Français déclarerent ne
tement qu'on ne pouvait exiger q
le Roi fit la guerre à son petit fils
cherchât à le détrôner par la fo
ce, & firent entendre que le seul moy
d'engager Philippe à renoncer à la m
narchie Espagnole, était de lui laiss
Naples & la Sicile lorsqu'il résigner
le reste à l'Archiduc. Plusieurs me
bres des Etats, cependant penchai
pour cet échange; mais l'Envoyé
l'Empereur Zinzendorff s'y oppos vi
ment dans un mémoire qu'il rendit
blic. Les Députés Hollandais repliq
rent qu'un semblable partage était c
traire à l'objet formel de la Confédé
tion ainsi qu'aux préliminaires déjà
ceptés & qu'il ne s'agissait que de s'
pliquer sur le XXXVII articles.
Français se rétrancherent alors sur
Royaume d'Arragon; ils bornerent
suite leurs demandes aux Royaumes
Naples & de Sardaigne; sur cela les H
landais demanderent comment on en
gerait Philippe à céder l'Espagne à l'
chiduc? Ils déclarerent nettement qu
ne voulaient faire de paix qui ne fût
nérale, & n'être pas obligés d'avoir

ierre séparée avec l'Espagne ; Louis IV devait selon eux, être bien sûr es dispositions de son petit-fils, pour opposer ce partage, ou du moins se croi- en état de l'y faire consentir. Pour ver ces difficultés les Français déclare- nt que si l'on ne pouvait porter le Duc Anjou à renoncer à l'Espagne, on urnirait un contingent annuel aux Al- és qui travaillerait à le reduire par la rce. On leur demanda quelles sûretés s assigneraient pour les payemens. Ils firent les maisons des plus forts ban- iers de Paris & d'Amsterdam ; mais objecta que ces banquiers pouvaient illir ou mourir & qu'alors on disputerait r la somme. On objectait à cette offre l'on ne savait par combien durerait la ierre, à quels termes & lieux se ferait paiement des sommes que la France frait de compter ? A qu'elle propor- on, & à quelle besoin ? qui reglerait s sommes ? si ce seraient les Alliés ? & cas que le Roi négligeât, ou refu- de s'y soumettre, quels moyens il aurait de l'y contraindre ? Louis XIV vint jusqu'à authoriser ses Plénipo- ntiaires à promettre un million de li- es par mois jusqu'à l'entier détrone- ent de son petit-fils ; il se désista mê- e de l'échange des Royaumes de Sicile & Sardaigne & offrit outre quatre pla-

1716.

Torcy II. 371. 379. 379. 393.

ces de sureté, de ceder encore l'impor
1710. tante ville de Valenciennes. Les Hol
landais abusant de ces offres, en vinrer
jusqu'à demander le dédommagement de
frais que les siéges de Mons & de Tou
nay avaient coutés à l'Etat. A ces offre
Ibid. 393. extraordinaires, les Alliés augmenterer
396. leurs demandes; ils allerent jusqu
éxiger que le Monarque, sans aucune sûr
té ni garantie pour la prolongation de
trêve jusqu'à une paix définitive, remît
principales places frontieres aux Etats
qu'il s'engageât à faire la guerre seul co
tre le Roi son petit-fils pour revêtir
ses Etats l'Archiduc Charles dans
court epace de deux mois; pendant q
les Alliés resteraient dans l'inaction, fi
ples spectateurs des efforts que la mai
de Bourbon aurait faits pour sa prop
destruction. La volonté des Alliés e
dirent-ils, que le Roi de France
charge ou de persuader au Roi d'Esp
gne ou de le contraindre lui seul & p
ses seules forces, de renoncer à tou
sa Monarchie. On accorde à la Fran
une trêve de deux mois pour cet
opération, & après l'expiration de
terme, on lui fera la guerre, si elle
pas réussi dans son entreprise. A c
conditions, on promettait de s'ouvr
sur les demandes ultérieures; & les D
putés Hollandais voulurent encore bi

promettre, mais sans aucun engagement formel, qu'ils employeraient leurs bons offices pour faire obtenir quelque dédommagement à Philippe, s'il voulait consentir à se laisser dépouiller. Ils en vinrent jusqu'à demander que le Roi cédât les trois Evechés pour être réunis au corps Germanique. En un mot on voulait enlever à la France tout ce qu'elle avait acquis depuis François I. Il n'y avait alors aucune demande qui ne parût juste & raisonnable quand elle était à son préjudice. On objecta aux Députés qu'auparavant les Alliés se bornaient à demander que la France unît ses forces aux leurs pour mettre l'Archiduc en possession des domaines Espagnols. Ils répliquerent que les choses étaient changées; que ce concert n'était plus possible & qu'il n'y avait d'autre moyen pour le Roi de France que de leur mettre dans l'espace de deux mois entre les mains l'Espagne & les Indes; & que les moyens étaient laissés à sa prudence. Les Députés Français reculerent d'horreur à ces propositions. Van der Dussen poussa la fierté jusqu'à les accuser de mauvaise foi. L'Abbé de Polignac perdit alors patience, & faisant sentir aux Etats qu'ils étaient redevables à la France de leur existence politique, il leur reprocha vivement leur ingratitude contre une puissance qui les 1710. *Lamberti* VI. 55-60.

1710

avait arrachés à l'esclavage. Les Plenipotentiaires Français ne s'en tinrent pas là. Ils adreſſerent une Lettre au Grand-Penſionaire qu'ils publierent afin de rendre le peuple juge de leur cauſe & de l'intéreſſer en leur faveur.

Lettre des Plénipotentiaires Français au Penſionaire Heinſius.

Cette fameuſe Lettre était conçue en ces termes: Vous ſavez que nous avons conſenti à tout ce que Mrs. les Députés, nous avaient propoſé, ſans qu'on puiſſe dire, que nous ayons retracté les paroles qui nous aurions données par l'ordre du Roi notre maître, dans la vue de parvenir à la paix ſi néceſſaire à toute l'Europe. Mrs. les Députés n'en ont pas jugé de même. Vous ne ſavez point ce qui s'eſt paſſé entre eux & nous depuis le commencement de la négociation. Trouvez bon, Monſieur, que nous vous remettions devant les yeux les propoſitions nouvellement inventées, injuſtes & impoſſibles dans leur exécution que ces Mrs., pour toute réponſe aux nôtres, nous firent dans notre dernière conférence. Ils nous dirent:

Que la réſolution de leurs Maîtres & de leurs Alliés était de rejetter abſolument toute offre d'argent de la part du Roi, pour les aider à ſoutenir la guerre d'Eſpagne, de quelque nature qu'elle puiſſe être, & quelque ſûreté que S. M. voulût donner pour le payement.

Que la République & ses Alliés prétendaient obliger le Roi notre maître, à faire la guerre seul au Roi son petit-fils, pour le contraindre à renoncer à la Couronne, & que sans unir leurs forces à celles de S. M., il fallait que ce Monarque fût dépossédé de l'Espagne & des Indes dans l'espace de deux mois. 1710.

Que ce terme étant expiré, sans que le Roi Catholique fût réellement chassé de son trône, la treve dont les Alliés seraient convenus avec le Roi notre maître, cesserait, & qu'ils reprendraient les armes, contre S. M., quand même elle aurait exécuté toutes les conditions contenues dans les autres articles précédens.

Qu' avant que de les signer, ils voulaient bien, moyennant l'engagement ci-dessus, s'expliquer positivement sur le partage, sur ce qu'ils consentiraient de laisser au Roi d'Espagne, & qu'ils faciliteraient même les moyens de convenir des demandes ultérieures.

Qu'enfin ils pourraient permettre comme une grace, que les troupes qu'ils ont en Portugal & en Catalogne, concouruſſent avec celles de France pendant l'espace de deux mois pour faciliter la conquête de l'Espagne & des Indes, que S. M. serait obligée de faire en faveur de L'Archiduc, mais qu' aussitôt que ce terme serait expiré, ces mêmes

1710. troupes des Alliés cesseraient d'agir, & que la treve serait rompue.

Nous représentâmes à Mrs. les Députés que ces propositions étaient contradictoires, tant à celles qu'ils nous avaient toujours faites, qu'aux Articles IV & V des préliminaires, auxquels l'article XXXVII qu'il s'agissait entre nous de regler, était relatif.

Quant à la maniere d'assurer aux Alliés l'Espagne & les Indes, ils nous dirent, que la commission d'un partage, dont ils s'expliqueraient dans la suite & qu'ils n'ont point encore déclaré, les mettait en droit s'exiger plus à présent que ne portaient les Articles IV & V.

Nous leur répondîmes par une raison sans replique, en leur demandant, si si dans toutes ces conférences, il n'avait pas été question d'un partage, & si sur ce fondement ils n'avaient jamais éxigé de nous, autre chose que les mesures de concert & l'union des forces.

Messieurs les Députés ne le nierent pas car ils ne pouvaient le nier: mais il nous dirent, que s'ils avaient proposés mesures de concert & l'union de forces, ils ne le faisaient plus: qu'ils avaient ordre de nous le déclarer au nom des Alliés, & de nous dire, qu'ils prétendaient en un mot (soit que le partage fût accepté, soit qu'il ne le fût pas) recevoir des mains du Roi nôtre maître

Monarchie d'Espagne & des Indes, 1710.
lui laissant le soin d'employer seul les
oyens, ou de persuasions, ou de con-
ainte, quel des deux il trouverait
plus efficace, pour mettre actuelle-
ent l'Archiduc en possession de ses E-
ts, dans l'espace de deux mois.

Un desaveu si formel de toute la con-
uite passée & de toutes les demandes
ites de la part des Alliés, aussi bien
e le refus de tout ce qui était possible
e la nôtre, marquent assez Monsieur,
n dessein formé de rompre toute né-
ociation.

Pour avoir la réponse du Roi nôtre
aître à ces nouvelles demandes jusqu'à
résent inouies, & dont l'accompliſſe-
ent est hors de son pouvoir, il était
utile de nous donner le terme de
uinze jours.

Il y a longtems que S. M. a fait con-
aître, qu'elle accorderait pour le bien
'une paix définitive & sûre, les
onditions dont l'execution dépendra
'elle; mais elle ne promettra jamais
e qu'elle sçait lui être impossible d'exé-
uter. Si toute espérance de parvenir
la Paix lui est ôtée par l'injustice &
'obstination de ses ennemis, alors se
confiant à la protection de Dieu, qui
çait humilier, quand il lui plaît, ceux
qu'une prospérité inesperée éleve, &
qui ne content pour rien les malheurs

1710. publics, & l'effusion du sang Chrêtien. Elle laissera au jugement de toute l'Europe, même à celui de l'Angleterre & de la Hollande, à reconnaître les veritables auteurs de la continuation d'une guerre ausi sanglante.

On verra d'un côté les avances que le Roi nôtre maître a faites, le consentement qu'il a donné aux propositions les plus dures, & les engagemens que S. M. consentait de prendre, pour lever toute défiance & pour avancer la paix.

D'autre part on pourra remarquer une affectation continuelle à s'expliquer obscurement, afin d'avoir lieu de prétendre toujours au delà des conditions accordées; en sorte qu'à peine nous avions consenti à une demande qu'on s'en désista pour en substituer une autre plus exorbitante.

On remarquera aussi une variation reglée seulement, ou pour les événemens de la guerre, ou pour les facilités que le Roi notre Maître apportait à la paix. Il paraît même par les lettres que Messieurs les Députés nous ont écrites, qu'ils n'en disconviennent pas.

L'année derniere les Hollandais & leurs Alliés regardaient comme une injure, qu'on les crut capables de demander au Roi, d'unir ses forces à celles de la

gue, pour obliger le Roi ſon petit- 1710.
s à renoncer à ſa Couronne. Ils
énaient à témoins les préliminaires
êmes qui ne parlent que de prendre
s meſures de concert, depuis ils
ont fait aucune difficultés de l'exiger
utement.

Aujourd'hui ils pretendent, que S.
l. s'en charge ſeule, & ils oſent dire,
ie ſi auparavant ils ſe contentaient de
oins, leur interêt mieux connu les
orte à ne plus s'en contenter. Une
reille déclaration, Monſieur, eſt une
pture formelle de toute négociation,
c'eſt après quoi les Chefs des Alliés
upirent.

Quand nous demeurerions plus long-
ms à Geertruydenberg, quand même
ous paſſerions des années entieres en
ollande, nôtre ſéjour y ſerait inutile;
uisque ceux qui gouvernent la Répu-
ique, ſont perſuadés, qu'il eſt de leur
terêt de faire dépendre la paix d'une
ndition impoſſible.

Nous ne prétendons pas leur perſua-
r une négociation, qu'ils veulent
mpre. Et enfin quelque deſir qu'eût le
oi nôtre Maître de procurer le repos à
s peuples, il ſera moins fâcheux pour
ux de ſoutenir la guerre, dont ils ſavent
ue S. M. voulait acheter la fin par de
grands ſacrifices, contre les mêmes

1710. ennemis qu'elle a depuis dix ans à combattre, que d'y ajouter encore le Roi son petit-fils, & d'entreprendre imprudemment de faire en deux mois la conquête de l'Espagne & des Indes. Avec l'assurance après ce terme expiré, de retrouver ses ennemis fortifiés par les places qu'elle aurait cédées, & par conséquent en état de tourner contr'elle les nouvelles armes qu'elle aurait mises entre leurs mains.

Voila, Mr. la réponse positive, que le Roi nous a donné ordre de vous faire aux nouvelles propositions de Mrs. les Députés. Nous la faisons au bout de six jours, au lieu de quinze qu'ils nous avaient accordés comme une grace. Cette diligence servira du moins à vous faire connaître, que nous ne cherchons pas à vous amuser, & que si nous avons demandé souvent des conférences, ce n'était pas pour les multiplier sans fruit, mais pour ne rien omettre de tout ce qui pourrait nous conduire à la paix.

Nous passons sous silence les procédés qu'on a tenus envers nous, au mépris de notre caractere. Nous ne vous disons rien des libelles injurieux, remplis de fausletés & de calomnies qu'on a laissé imprimer & distribuer pendant notre séjour, afin de mettre de l'aigreur dans

s esprits qu'on travaillait à concilier. 1710.
Nous ne nous plaignons pas même de
e que contre la foi publique, & au
réjudice de nos plaintes si souvent réi-
érées, on a ouvert toutes les lettres
ue nous avons reçues ou écrites. L'a-
antage qui nous en revient, c'est que
: prétexte dont on couvrait tant d'in-
ignités, s'est trouvé mal-fondé. On
e peut pas nous reprocher, d'avoir
enté la moindre pratique contre le droit
es gens qu'on violait à notre égard. Et
est sensible, qu'en empêchant qu'on
e vînt nous rendre visite dans notre es-
ece de prison, ce qu'on craignait le
lus, était que nous ne découvrissions
es vérités que l'on voulait tenir ca-
hées.

Nous vous prions, Mr. de vouloir
onner à notre exprès la réponse qu'il
ordre d'attendre, ou si vous ne vou-
z point répondre, de lui donner un
ertificat, comme quoi vous avez reçu
ette lettre.

Il est plus aise de s'imaginer que d'ex- Réponse des Etats.
rimer la colere où cette lettre & sur-
out sa publication jetta les principaux
hefs des Alliés. Les peuples en géné- *Torcy* II. 403.
al avaient un besoin & un desir trop
rand de la paix, pour qu'ils vissent d'un
eil indifférent, qu'on cherchât à l'é-
aire sur leur répugnance à en accélerer

1710.

la conclusion. Ils frémirent. Ils dire
que cette lettre était un *tissu gross*
d'expressions fades, ridicules, impert
nentes, séditieuses, équivoques, captie
ses, fallacieuses, inciviles & outrageu
tes. Ils se plaignirent surtout qu'on
eût appellé au jugement des peup
d'Angleterre & des Pays-Bas. Aussi
crut-on pas devoir laisser passer sa
réponse un écrit si dangereux; il part
sous le nom des Etats-Généraux, u
lettre datée du 23 Juillet, mais tr
longue & d'un stile trop diffus, pe
être insérée en entier. Les Françai
disaient-ils, n'avaient cherché qu'à éluc
les principaux points des préliminaire
savoir la restitution de l'Espagne & d
Indes, article essentiel, unique objet
la confédération, auquel Louis X
n'avait, cependant, jamais voulu
prêter. Les Alliés se croyaient d'auta
plus authorisés à exiger cette restit
tion, de la part du Roi de France q
lui seul, disaient-ils, avait donné li
à la guerre, en mettant le Duc d'Anj
en possession des domaines d'autru
qu'un grand-pere avait toujours aff
de crédit sur son petit-fils pour l'e
gager à cette renonciation de bon g
ou qu'il avait assez de facilité pour l
contraindre de force, s'il avait un de
sérieux & sincere de faire restituer c

Lamberti VI. 60.

Lamberti VI. 65-76.

omaines au véritable propriétaire. Puis-
ne ce Monarque s'avance au point 1710.
engager une partie de ſes tréſors &
s meilleures places, pour opérer cette
ſtitution; il juge donc qu'elle n'eſt
as impraticable: s'il refuſe d'en opérer
irectement l'éxécution, il n'eſt donc
as ſerieuſement incliné à la ſeconder;
trouvera ainſi mille ſubterfuges, pour
andonner ou traverſer les Confédérés,
u cas qu'il abandonne à eux ſeuls le
in d'élever ſur le trône l'héri-
er légitime des poſſeſſions Espagno-
s.

L'Espagne était bien éloignée de
onvenir que cette renonciation dependît
e Louis XIV. *Ce n'était point lui*,
iſait-elle, *qui lui avait donné un Roi;*
e *ne ſerait point lui qui le lui ôterait.*
Mr. Stanhope qui avait vu la diſpoſition
es eſprits en Espagne & qui n'était
as homme à desesperer des ſuccès
urtout dans un projet auquel il avait
u beaucoup de part, avouait haute-
ment qu'il n'y avait rien à faire en
Espagne, vu l'attachement général des
peuples à Philippe & leur averſion
our Charles; il ajoutait que des armées
de 20 à 30 mille hommes pourraient
ourir ce pays jusqu'au jour du jugement,
'etait ſon expreſſion; que toutes les
fois qu'ils paraîtraient, la nation ſe

1710. soumettrait à Charles par vanité ; qu'aussitôt qu'ils seraient partis, proclamerait Philippe par affection qu'il ne fallait pas seulement une a mée pour conquerir l'Espagne, ma une plus grande encore pour la ga der.

Ils oserent même assurer que le R de France n'avait fait aucune difficul de promettre cette restitution, de poser comme le fondement du traité que l'abdication du Roi Philippe d pendait tellement de lui, qu'un Pl nipotentiaire Français avait ôsé assur l'année derniere que *Philippe ser plutôt à Versailles que lui.* Si la Fran accusait alors vrai, elle sentait do avoir assez de pouvoir pour engag Philippe à cette abdication volontai qu'elle regarde à présent comme in possible. Il parait, disaient-ils, clai ment par toute la conduite que France a tenue en cette occasion, q la proposition faite de sa part d'un pa tage, & celle de régler les demand ultérieures, réservées par les préliminaires, n'ont été que des moyens reche chés, pour, s'il eût été possible, e citer de la jalousie & de la désunion e tre les Hauts Alliés, afin de parven plus aisément à son but, qui parait ju qu'à présent assez clairement être de r

Accusations contre la France.

nir l'Espagne & les Indes, quoique la
litution qui s'en doit faire, ait été le 1710.
emier fondement de toute la négocia-
on. Et comme ces propoſitions n'ont
is doute tendu qu'à mettre de la divi-
n entre les Hauts Alliés; auſſi voit-
dans la ſusdite lettre pluſieurs traits,
'on pouvait bien attendre de ces en-
mis, mais non pas de perſonnes en-
yées pour le rétabliſſement de la paix
de la bonne intelligence, & ces
its paraiſſent en quelque maniere in-
ntés pour donner aux ſujets de l'An-
terre & des Etats de mauvaiſes im-
ſſions contre le gouvernement, &
ur leur faire entendre que ceux qui
ient à la tête des affaires, & les Chefs
s Alliés, ſont la cauſe de cette ſanglan-
& onéreuſe guerre. Mais la cauſe
eſt trop bien connue, & a été trop
en démontrée ci-deſſus, pour qu'ils
iſſent eſpérer que ces inſinuations
ectées & odieuſes ſoient reçues &
utées par des peuples qui jouïſſent
la liberté & qui ſavent qu'ils ne
rtent les charges de cette guerre, que
ur la défenſe de cette liberté. Le
gement de ces peuples n'eſt point cor-
mpu par un dur eſclavage & par une
ngue oppreſſion, comme celui de cer-
ins autres peuples, auxquels ſans cela
s Alliés pourraient en appeller avec
aucoup plus de raiſons, comme à ceux

qui savent & qui sentent, combien ch
1710. leur coûte l'avidité de dominer sur leu
voisins.

Enfin le peu de tems que lesdi
Sieurs Plénipotentiaires ont pris po
faire réponse, la donnant au bout de f
jours, bien loin d'être comme ils le pr
tendent, une marque de droiture, d
qu'ils ne cherchent point à amuser, pe
elle bien plutôt servir à montrer que
résolution de rompre les conférences
tait déjà prise & préparée de loin. L
Sieurs Plénipotentiaires ne peuvent p
non plus avec raison insinuer comme i
le font, qu'on leur ait prescrit un te
me de quinze jours. Les Sieurs D
putés les ont bien priés de voulo
procurer une réponse positive
promte, mais ils ne leur ont prefer
aucun terme ; au contraire, lorsq
sur cela il leur fut demandé s'ils en vo
laient marquer un, ils répondirent civ
lement que non, & que les conférenc
ayant duré si longtems déjà, quelqu
jours de plus ou de moins ne feraie
pas une affaire. Pour ce qui est des plai
tes, que font les Sieurs Plénipotentiai
en leur particulier savoir qu'on a mépr
sé leur caractere public, fait des libell
injurieux contr'eux, ouvert leurs le
tres, empêché qu'on ne leur rendit vis
te & qu'on les a tenu dans une espec
de prison, il faut considérer que lesdi

urs étant venus ici pour négocier sans
ractere & comme incognito on a du évi- 1710.
de part & d'autre tout cérémonial. L'on
autorisé aucun libelle, on n'a donné or-
d'arrêter aucun de leurs courriers,
empêche personne de leur rendre vi-
, mais on ne pouvait certainement
être blâmé, si, craignant qu'ils ne
couvrissent quelque chose qu'on vou-
t tenir caché on avait pris des me-
es pour les prévenir. Enfin on ne
t appeller une espece de prison une
le où lesdits Sieurs sont convenus
faire leur résidence & qu'ils ont
férée à Anvers qui est une belle
le.

Cette Lettre apologétique fut aussitôt publiée, pour prévenir les impressions de la lettre des Plénipotentiaires-Francs aurait pu faire sur les esprits. On rait pu, dit à cette occasion le Lord lingbroke, obtenir les deux points essentiels de l'alliance aux conférences de ertruidenberg, la réduction de la issance exorbitante de la France & nlévement de toute la monarchie Espagnole à la maison de Bourbon. Un uivalent pour le XXXVII article des éliminaires, c'est-à-dire pour la cession de l'Espagne & des Indes Occidentales, était le point à discuter à Geertruidenberg. Les Français se feraient ntentés de Naples avec la Sicile, ou

Sentiment de Bolingbroke.

Lettre VIII sur l'Histoire.

1710. peut-être même de Naples, avec la Sa-
daigne, ou du moins ils les auraient a-
cepté pour équivalent. Buys & Va-
der Duſſen, qui traiterent avec eux
firent ce rapport aux Miniſtres des A-
liés; & ce fut à cette occaſion que
Duc de Marlborough prit la balle
bond, félicita l'aſſemblée ſur la paix
ſiblement prochaine; & dit que puisq
les Français étaient dans cette dispo
tion, il était tems de conſidérer quell
plus amples demandes on leur ferai
ſuivant la liberté réſervée dans les pr
liminaires; & exhorta tous les Alliés
concerter leurs prétentions ultérieures.
à préparer leurs demandes. Rien ne r
ſemblait mieux à la conduite des Romai
envers les Carthaginois dans la troiſier
guerre punique que celle que tinrent l
Alliés avec Louis XIV à Geertruide
berg. Rome était décidée à la ruine
Carthage. Cependant elle mit un tr
té ſur pié à la priere des Carthaginoi
leur impoſa quelques conditions, & re
voya pour le reſte à ſes Généraux q
ſuivirent la même méthode, en ſe réſe
vant toujours le droit de faire des d
mandes ultérieures. Par ces artifices l
Romains réduiſirent les Carthaginois
la néceſſité d'abandonner leur Ville,
de continuer la guerre ſans armes, ſa
machines & ſans flotte, puisqu'ils l
avait remis à leurs ennemis dans l'esp

ce d'une paix future. Les propositions
e firent les Alliés à Louis XIV avaient 1710.
air d'inhumanité qui devait revol-
toute l'Europe. Un Grand-pere dé-
ner son petit-fils c'était contre la
ture. Mais ce même Louis XIV,
rès avoir traité les hommes avec tant
nhumanité dans le tems de sa gran-
ur, avait-il le droit de s'en plain-
e? Il se contenta de voir le piege
'on lui tendait & d'en éviter les fui-
, il chercha à faire naître l'indignation
is l'esprit de son peuple naturellement
iché à ses Rois, & il y trouva son
ipte. Si les Alliés eussent accepté
offres, ils seraient arrivés à leur but
itable. Il aurait fallu que Philippe
cuât l'Espagne, malgré son attache-
it pour elle, l'esprit de la Reine sa
me & l'attachement constant des
agnols, si son Grand-pere l'avait
epris & travaillé de bonne foi à
orcer. Mais si cet expédient était
ux comme on ne peut en disconve-
pourquoi les Alliés préféraient-ils la
re contre la France & l'Espagne?
rquoi négligeaient-ils d'abbattre
acément & promtement la puissance
me de la France, & de rendre pra-
ble la conquête de l'Espagne en ac-
ant l'expédient que la France offrait,
us les objets de la guerre, au moins

1710. tous ceux que l'on pouvait avouer, trouvaient par conséquent remplis. I France disait-on n'était pas sincère elle ne se proposait que d'amuser & temporiser, mais la misère qui écrasait Provinces, mais les places fortes qu'e offrait de remettre entre les mains d Alliés, qui auraient pu, au moind manque de foi, désoler non-seulem sa frontiere, mais encore pénét jusqu'au cœur du Royaume; t cela n'était-il pas une caution lide de sa sincérité en cette oc sion?

Réflexions sur la rupture des conférences.

Le grand point que les Alliés o étaient pour s'excuser était qu'on pouvait faire aucun fonds sur la pa de Louis XIV. Le Duc de Marlboro déclarait, dit-on, que lors qu'on a à faire à un Prince qui n'avait d'a regle dans l'observation des traités sa puissance, il fallait lui enlever frontieres & détruire ses forces, se mettre à l'abri des suites d'un tel finage. Guillaume III avait inspi même maxime à l'Europe conjurée tre l'ambition de Louis XIV, en fa adopter pour maxime générale qu baissement de la puissance de ce P était la seule sûreté qu'on pouv procurer a les traités avec la ce. Les Confédérés parurent av

Annal. politiq. de St. Pierre II. 56.

Torcy II. 499.

té ces paroles pour la regle de leur
duite: ils voulaient humilier un Mo- 1710.
que, qui par l'injuſtice de ſes entre-
es guerrieres, par la fierté & l'inſo-
ce avec laquelle il dictait ou rompait
paix, s'était attiré la haine de tous
voiſins. Il fallait diſait-on, profiter
la conjoncture heureuſe d'abattre la
ſſance formidable de la France; qu'il
it de l'intérêt commun de la met-
pour toujours hors d'état de jamais a-
ner l'Europe, d'attenter à ſa liberté
qu'enfin les Alliés, loin de ralentir
rs efforts, dévaient les redoubler &
nir encore plus étroitement, pour la
ruction d'un ennemi toujours re-
table, s'il avait le tems de reſpi-
, & de reprendre ſes forces. Pour
aſſer la puiſſance & l'orgueil d'un
Prince, rien ne leur parut plus
pre que de ſaiſir l'occaſion, pour le
cer à détruire de ſes propres mains
gmentation de puiſſance qu'il avait
érée de l'élévation de ſon petit-fils
le trône d'Espagne. Une condition
i barbare auſſi contraire aux mœurs
opéennes, était un ſacrifice trop ſen-
pour ne pas révolter un Prince tel
Louis XIV. Ce Monarque croyait
beaucoup d'abandonner Philippe à
fort & aux armés des Confédérés.
s ceux-ci affectaient de peindre com-
ſuſpect toute paix particuliere avec

1710. la France qui les laissait aux prises av
l'Espagne. Ils affectaient de ne pouv
croire qu'ils en auraient à meilleur m
che, dès qu'elle serait le seul ennemi qu'
auraient à combattre. Ils imaginaient u
multitude d'inductions pour soutenir q
y aurait toujours de l'intelligence en
le Grand-pere & le petit-fils. L'E
que Burnet a soutenu qu'en conscie
Louis XIV aurait dû accepter ces p
positions; c'était à lui à réparer le m
puisque c'était lui qui l'avait fait.
ne pouvait se fier à Louis XIV av
que l'objet de l'alliance eût été c
sommé. Ils accusaient les Français
parler d'un ton impérieux, peu
logue au mauvais état de leurs affa
On dit même que les Alliés ayant
devant les yeux des Plénipotentia
Français, qu'ils étaient prêts à p
leurs armes victorieuses jusques da
cœur de la France; l'Abbé de Poli
répondit froidement: *ce que nous*
drons en France, nous le gagnero
Angleterre. Il se tramait effectiv
dans ce dernier Royaume une ré
tion qui devait donner un nouveau
aux affaires. Mais avant d'en ret
l'esquisse, il convient de hazarder
Torcy II. 213. ques réflexions sur les conférenc
Geertruidenberg & de rapporter les
cipaux événemens de la campagn
cette année, qui ne fut rien moins

rtuné pour la France. On observe encore ie dans les conférences, Louis XIV, qui laissait arracher les conditions les plus umiliantes, apprenant qu'on lui deandait quelque faveur pour les Franis qu'il avait contraint par son intorance à quitter le Royaume, fut plus roqué de cette demande juste, que es conditions intolerables que lui presivaient les Alliés. 1710.

La Cour de Vienne fut tellement charée de la conduite des Etats-Généraux Congrès de Geertruidenberg qu'elle onsentit de leur donner le titre de *Celsi Potentes*, Hauts & Puissans Seigneurs, ie jusqu'alors elle avait refusé de leur corder. Les Etats furent si contens cette gloire sterile, qu'ils firent un ésent des dix mille florins aux Clercs de Chancelerie Impériale. Ce ne fut que usieurs années après que la France onsentit de leur accorder ce titre. lais avec quel plaisir n'aurait-elle pas ors acheté la paix, s'il fut entré dans sprit des Etats d'ajouter cette condion à tant d'autres bien plus cruelles à evorer pour la France! l'Empereur accorde des Titres aux Etats. *Wagen.* XVII. 382.

Il faut avouer que jamais ils ne laissent échapper une occasion plus favorale, d'établir leur existence politique sur ne base solide & de rendre à jamais leur ommerce florissant. Heinsius & les aures Chefs du gouvernement furent d'au-

1710. tant plus à blâmer d'avoir suivi la pa
sion de Marlborough intéressé à u
guerre où il acquerait de la gloire
de l'argent qu'il n'aimait pas moins, q
les changemens qui se faisaient alors da
le Ministere Anglais, annonçaient u
changement de mesures. Ils furent, sa
doute, éblouis par l'éclat du rôle qu'i
jouaient alors. Ils ne s'apercevaient p
qu'ils s'épuisaient pour la maison d'A
triche & pour l'Angleterre, qu'ils pa
tageaient à peine la gloire des avant
ges surprenans qu'on remportait chaq
jour sur la France, que l'éclat de c
grands succès rejaillissait presque to
entier sur les grands Capitaines qui pr
paraient & assuraient les victoires. I
seul objet qui pût les intéresser da
cette guerre était une barriere: pouvaie
ils espérer de la maison d'Autriche
possession de l'Espagne, une barrie
plus respectable que celle qu'on leur t
sait à Geertruidenberg?

On est même étonné que les puissa
ces confédérées pussent espérer des co
ditions plus favorables que celles qu'i
arrachaient à la France. Il faut sans do
te que tous leurs Ministres se soient lai
sés aveugler par le génie de Marlb
rough qui dominait sur l'intérêt un
verſel. Ce grand Général prévoyait qu
la paix allait nécessairement entraîner
propre disgrace, & que la guerre seul

ouvait lui laiſſer l'eſpérance de ſe ſou- 1710.
enir. Le Roi de France, eût-il cédé
moitié de ſes Etats, eût-il réuſſi à faire
eſcendre ſon petit-fils du trône; le Gé-
éral Anglais ne voulait point de paix. Il
llait que toute l'Europe fût en armes,
our ſoutenir ſon crédit chancelant. Le
rince Eugene lui avait laiſſé prendre
n aſcendant, qui joint à ce dont il avait
ſe plaindre de la Cour de France & à
et amour naturel pour la guerre qui
iſait le fond de ſon caractere, le por-
it à traverſer tout ce qui pouvait a-
ener la paix. D'après les diſpoſitions
crettes de ces deux Grands hommes,
on eſt plus ſurpris que leurs propoſi-
ons devinſſent exceſſives, à meſure que
ouis XIV faiſaient des avances. Ils
èrent même éxiger que ce Monarque,
ns aucune ſûreté ni garantie pour la
rolongation de la Trêve juſqu'à une
aix définitive, remît ſes principales pla-
s frontieres aux Etats, & qu'il pro-
it même de dépouiller ſeul ſon petit-
s, pour revêtir de ſes Etats l'Archiduc
harles, & cela dans l'eſpace de deux mois,
endant que les Alliés tranquiles dans
ur camp, jouiraient du plaiſir délicieux
e voir la maiſon de France faire tous
s efforts pour ſa deſtruction totale.
'était à ces conditions, à qui l'on ne
urait donner une qualification conve-
able, qu'on promettait de s'ouvrir ſur les

demandes ultérieures: & les Etats vou-
1710. lurent bien encore promettre, sans aucu-
engagement formel, qu'ils employeraien
leurs bons offices pour faire obtenir que
que dédommagement à Philippe s'il voula
renoncer de bon gré à la Couronne. Il n
fallut pas moins que ces indécentes propo
sitions pour engager Louis XIV à dire e
plein Conseil, puisqu'il faut faire la guerr
j'aime mieux la faire à mes Ennemis qu
mes Enfans. La nation, qui murmu
rait d'un fardeau presqu' intolerable
fut indignée avec son maître de l'abai
sement où il se trouvait réduit par
prospérité de ses ennemis. La Franc
redoubla ses efforts pour le seconder.

Louis XIV aurait dû voir au ton im
périeux, aux prétentions extravagant
de ses implacables ennemis, qu'ils che
chaient moins la paix avec lui, qu'à jou
à loisir, & de près de son humiliatio
Il n'est pas nécessaire d'être Français,
suffit d'être homme pour être indign
de l'idée de proposer à un pere d'arr
cher de ses propres mains la Couronne
son fils pour la mettre sur la tête de s
éternels Ennemis; ce n'était pas seul
ment une prétention atroce, mais en
core une politique imprudente. Qui pou
vait répondre aux Alliés qu'un de ce
événemens si commun dans l'Histoire &
qui changent si souvent la face des affai
res & la situation des peuples ne déran

it par leurs espérances & leur for-
e? pourquoi ignoraient-ils où avaient- 1710.
oublié qu'il n'y a point de succès
ab'e sans prudence, & que la prudence,
d'abuser, doit toujours se défier de
rospérité? La paix est l'objet de la
rre; pourquoi donc ne pas la faire
qu'on peut la conclure à des con-
ons avantageuses? L'occasion d'humi-
un peuple dominateur ne se présen-
pas deux fois. Quoiqu'il en soit, les
ts laissèrent échapper une occasion
ne se présenta plus depuis; & ce
nistere Anglais dont ils avaient respec-
es conseils jusqu'à l'idolâtrie, ne tar-
pas à les abandonner. C'est ce que
s ne tarderons pas à développer.

es événemens semblerent d'abord Ouverture de la Campagne.
ifier la présomption des Confédérés.
Généraux des Alliés avaient assem-
leur armée, avant que les Français
ent eu le tems de prendre des postes
itageux derrière des rivieres où des
ais presque inaccessibles, comme ils
ent fait les années précédentes. On
na en Hollande de gros magasins de
rages secs, pour nourrir les che-
x jusqu'au tems où les foins
veaux seraient en maturité. L'on
répara grand nombre de barques pour
ransport de l'Artillerie, & l'on fit des
s immenses de munitions de toute
ce. Le Prince Eugene & Marlbo-

1710. rough ayant raſſemblé leur armée, dè
les premiers jours d'Avril; le 13
ils s'emparerent de la petite Ville d
Mortagne ſituée au confluent de la Sca
pe & de l'Escaut. Le Chevalier de Lu
xembourg la reprit le lendemain, & f
priſonniers de guerre les troupes qui e
formaient la garniſon; mais le Comte d'A
bermale la reprit le 18, & cette Vil
demeura aux Alliés pendant toute
campagne.

Les Alliés s'emparent des lignes entre la Baſſée & Douai.

La prévoyance des Etats-Généraux
les ſoins qu'ils avaient pris de faire d
amas & des proviſions, mirent les G
néraux des Alliés à même d'entrepre
dre de bonne heure des opérations,
ils ne rencontrerent que peu d'oppo
tion, parce que les Français ne pur
jouïr des mêmes avantages. Il y av
même plus d'un mois que Marlborou
était en campagne, quand le Duc
Villars put raſſembler ſon armée. L
Alliés commencerent par ſe rendre m
tres des lignes que la Maréchal avait f
mées l'année précédente, entre la B
ſée & Douai. Le Duc de Wirtembe
& le Général Cadogan s'avancerent a
ſept mille hommes d'infanterie & c
mille chevaux pour s'emparer de Po
Vendin ſur la Deulle. N'ayant trou
aucune garde ſur ce pont très-facil
défendre, les deux Généraux entrer
de ce côté dans les lignes, pendant

un autre côté, le Général Feltz, marhait vers le Pont-Aubri. Trouvant le 1710.
affage de ce pont impraticable, il tra-
erſa le canal à Covrieres, & leurs trou-
es s'étendirent de toutes parts dans la
laine de Lens. Ils en chaſſerent un
orps de huit à neuf mille hommes d'in-
nterie, commandé par Montesquiou,
ui fut forcé de ſe retirer derriere la
arpe, & d'abandonner les Valets &
elques troupes qui étaient au fourra-
Les Alliés les firent priſonniers de
erre, & ils prirent les équipages de
ſieurs Officiers.

Les Alliés ayant traverſé la Scarpe à Siege de Douai par les Alliés.
try, inveſtirent Douai le 22 & le 25
Avril avec quarante bataillons, autant
escadrons, ſoixante & dix pieces de
on, & quatre-vingt mortiers ou pier-
rs. La garniſon était compoſée de
ſept bataillons, de ſix Compagnies
nvalides & de cinq cens dragons, en
t huit mille hommes, ſans compter
x qui étaient dans le fort de la Scar-
au nombre de mille. Les Alliés forme-
nt une armée d'obſervation de cent tren-
neuf bataillons, & de deux cent tren-
deux escadrons. Quelque tems après
gt-deux mille hommes Allemands &
glais joignirent cette armée qui de-
t couvrir le ſiege. Enſorte que toutes
rs forces en Flandre étaient d'environ

cent trente-huit mille hommes, c'eſt-à
1710. dire quarante mille de plus que les Fran
çais.

Le reſte d'Avril & les premiers jour
de Mai ſe paſſerent dans les travaux or
dinaires pour les ſieges. L'armée d'ob
ſervation s'étendit entre Vitry-ſur-
Scarpe, & Arleux, & ſon accès éta
très-difficile. Ils s'emparerent de que
ques Châteaux voiſins de Douai, o
vrirent la tranchée la nuit du 5 au
& formerent deux attaques, l'une au co
chant ſous les ordres du Prince Anha
Deſſau, & l'autre au Nord de la Vi
ſous le Prince de Naſſau-Friſe. La n
du 7 au 8 le Duc de Mortemar fit u
ſortie, il défit le régiment de Sult
Anglais, & de Schmith, Suiſſe. M
Marlkartenai les força de rentrer d
la ville, quoiqu'en enmenant un gra
nombre de priſonniers. Ils prirent le
meſures pour empêcher dorénavant
ſorties. Ils avaient trois foſſés à re
plir. Ils ne furent maîtres du prem
qui avait cent-dix piés de largeur
neuf oú dix de profondeur, que le
ou le 27. Ils ne trouverent alors p
d'obſtacle pour ſe loger ſur le cher
couvert: ils dreſſerent des batteries c
tre les ravelins & les ouvrages extérieu
& ils firent bientôt des brêches d
pluſieurs endroits.

La belle défense d'Albergotti Gouverneur de la place, empêcha les Alliés 1710.
le passer avant le mois de Juin le second fossé, où ils perdirent encore un grand nombre d'Officiers & de Soldats. Le 19 le Prince de Nassau donna des ordres pour attaquer en même tems deux ravelins & une demi-lune, ce qui fut exécuté sous les yeux du Prince Eugene & de Marlborough. Albergotti soutint cet assaut avec intrépidité, mais malgré le feu continuel de la place, malgré l'effet de quatre mines, malgré toute la valeur des soldats qui défendaient la brêche le sabre à la main, les troupes des Etats réussirent à se rendre maîtres de tous ces ouvrages. Le Prince d'Anhalt, de son côté s'empara d'un autre ravelin le 24; & les assiegeans furent alors en état d'ouvrir la brêche au corps de la place pour se disposer à un assaut général.

Le 20 de Mai, faute de magasins pour le faire plutôt, le Duc de Villars qui avait rassemblé enfin son armée, s'avança vers Arleux; s'empara du château d'Oisi, jetta quelques ponts sur l'Escaut, feignit de vouloir attaquer le quartier du Prince de Nassau, entre cette riviere & la Scarpe, quoiqu'ils fussent couverts à la petite riviere de Sausse & fortifiés par de bons retranchemens. Pendant qu'il amusait ainsi les Alliés, il fit jetter huit ponts sur la Scarpe, tra-

Le Duc de Villars veut jetter du secours dans la place.

1710. versa cette riviere, le 28 & le 29; & s'avança dans la plaine de Lens, par où il croyait qu'il serait plus facile de jetter du secours dans la ville assiégée. Il prit le commandement du centre, secondé par le Maréchal de Montesquiou donna celui de la droite au Maréchal de Berwick, & confia la gauche au Maréchal d'Arco.

Dispositions des Alliés pour s'y opposer. Les Généraux des Alliés qui avaient autant d'activité pour veiller sur les mouvemens des Français, que ceux-ci en avait pour les surprendre, firent avancer en diligence les renforts qui leur venaient de toutes parts, & tirerent de l'armée du siége un bon nombre de bataillons pour renforcer celle d'observation. Le Prince Eugene avait la droite de son armée toute composée d'Allemands, appuyée sur le marais de Montigni, formé au dessous de Lens, entre la Scarpe & la petite riviere de Sauchet. L'armée des Etats occupait le centre, & les Anglais, commandés par Marlborough, s'étendaient à la gauche jusqu'à Vitry, & les troupes Palatines furent chargées de la garde du Pont-à-Vendin.

Le Duc de Villars avait dessein de livrer bataille s'il y avait eu la moindre apparence de succès. Le Maréchal & ses Collegues, accompagnés des Officiers les plus expérimentés, avaient observé les retranchemens où les Alliés

ſe tenaient renfermés. Le Conſeil de guerre aſſemblé, l'on décida unanimément que ce ſerait expoſer l'armée de France à une perte aſſurée, ſi l'on entreprenait d'ataquer des retranchemens que leur ſituation, la vigilance des habiles Généraux qu'on avait en tête, mettaient abſolument hors d'inſulte. Ayant conſommé les fourrages de la plaine de Lens, on réſolut de décamper. On le fit en plein jour, on repaſſa la Scarpe, on s'attacha principalement a couvrir Arras, Cambrai, l'Artois & la Picardie, & l'on établit le camp ſur les bords de la Scarpe, à ſi peu de diſtance des Alliés, que les ſoldats des deux armées pouvaient aiſément ſe parler de leurs poſtes. 1710.

Capitulation de la Ville de Douai.

Le 21. de Juin, le Gouverneur de Douai voyant tous ſes ouvrages extérieurs emportés, & les Généraux des Alliés prêts à donner l'aſſaut au corps de la place, battit la chamade, & demanda à capituler. Les Alliés demanderent qu'en même tems on leur rendît le fort de Scarpe, & après quelque réſiſtance, on convint que l'un & l'autre ſeraient rendus, que les troupes des deux Couronnes ſortiraient trois jours après, avec tous les honneurs que méritait leur bravoure, & qu'elles ſeraient conduites à Cambrai, ce qui fut exécuté. Ce ſiege fut très-meurtrier, les aſſiégés ayant fait juſqu'à trente-neuf ſorties dans leſquelles ils

tuerent beaucoup d'ennemis. Les Alliés
1710. perdirent six à sept mille hommes devant la place; & sa garnison, lorsqu'elle en sortit, se trouva réduite à moins de cinq mille hommes.

Eugene & Marlborough ayant occupé leur armée à reparer les brèches, & à combler les travaux du siege, délibérerent sur la suite des opérations de la campagne. Ils en voulaient beaucoup à Arras, & s'ils se fussent rendus maîtres de cette Ville rien ne pouvait plus les empêcher de faire des courses jusques dans le cœur du Royaume. Mais le Duc de Villars avait si bien distribué ses troupes dans un étendue de terrein de dix à douze lieues qu'il couvrait également Arras & Cambrai: il pouvait empêcher les siéges de Valenciennes & de Bouchain, & se trouvait encore à portée de tourner vers Maubeuge, si les Alliés se tournaient de ce côté. Ces sages précautions furent le salut de l'Artois & de la Picardie. Les deux Généraux voyant l'impossibilité d'assiéger Arras, s'en tinrent à attaquer Bethune.

Les Généraux des Etats Schulembourg & Fagel, furent chargés de ce siége avec trente bataillons & dix-huit Escadrons auxquels on ajouta depuis quatorze bataillons & huit escadrons de renfort. Bethune a fort peu d'étendue, mais de

niſſans remparts, flanqués de ſept bas-
ons fort étroits, excepté celui qu'on 1710.
mme St. Ignace. Mr. Vauban par or-
e du Roi y avait conſtruit d'amples
velins, de bonnes demi-lunes, des
ntre-gardes, des redoutes, deux che-
ins couverts, & pluſieurs autres ou-
ages extérieurs, avec des digues pour
tenir les eaux de la Biette. Cette ri-
ere remplit les foſſés de la Ville,
peut ſervir à inonder les environs;
rticulierement au Midi & au cou-
ant, où eſt une petite citadelle ou
âteau. Louis XIV avait confié le Gou-
rnement de cette place à Dupui-Vau-
n neveu du Maréchal, avec une gar-
ſon de neuf bataillons, un Régiment de
agons & d'une compagnie de canonniers
de bombardiers.

Schulembourg & Fagel l'inveſtirent la Siége de
it de 14 au 15, mais ils n'ouvrirent Bethune.
tranchée qu'à celle du 23 au 24. Le
énéral Schulembourg forma ſon atta-
ue contre le château, & ſon Collegue
ntre le baſtion de St. Ignace. Le pre-
ier ne put avancer ſes travaux auſſi
omptement que le ſecond, parce qu'il
ulut d'abord s'emparer d'une digue
ui ſoutenait les eaux, & entretenait l'in-
ndation. Il s'en rendit bientôt mai-
e; y fit faire pluſieurs coupures, qui
ciliterent l'écoulement des eaux & le
irent en état de pouſſer ſes tranchées.

1710. La nuit du 24 au 25, les assiégés f
nombre de mille hommes, firent u
sortie du côté du Général Fagel, co
blerent ses travaux, chasserent deux r
gimens Prussiens: mais les troupes d
Etats ayant marché a leurs secours, l
Français se retirerent après avoir t
plus de huit cens hommes aux assi
geans.

L'armée d'observation des Alliés,
tait campée la droite à Houdroin, à de
lieues environ de Bethune & la ga
che à Auligni. Le Maréchal de Villa
fit le 30 un mouvement très-hardi po
se porter dans la plaine d'Avesnes-l
Comte, où il établit son camp, ce q
fit croire aux Alliés qu'il voulait les
taquer. Aussitôt ils firent venir à
grande armée six mille hommes qui
taient dans la plaine de Lens, avec m
le cavaliers où ils protégeaient les co
vois. Ils tirerent encore six mille hor
mes du siége, ce qui en suspendit l
opérations pendant quelques jours. C
les reprit aussitôt que les Généraux f
rent assurés que le Général Français n'
vait d'autre dessein que de mieux co
vrir le pays, & d'entretenir la comm
nication libre entre son armée & la m
Ils renvoyerent au siege les troupes q
en venaient, & Schulembourg qui n'
vait pas de mines à craindre sur un te
rein presque toujours inondé, comb

avant fosſé du côté de ſon attaque avec
es faſcines, & y établit des ponts qui 1710.
ui couterent beaucoup de monde a cau-
: du feu des aſſiégés.

Le 29, le même Général attaqua le Le Gouver-
hemin couvert, & l'emporta apres une neur eſt
ive réſiſtance, où il perdit plus de cinq forcé de
ens hommes. Il commença alors à bat- capituler.
e en brêche le ravelin & la contre-gar-
: qui couvraient le château. Mais le
ouverneur, manquant de munitions,
oyant qu'il ne pouvait ſoutenir un as-
ut, ſans expoſer ſa garniſon au risque
être faite priſonniere de guerre, fit bat-
e la chamade, & arbora le drapeau
ane de ce côté pour capituler. Le Gé-
éral Fagel, qui était moins avancé à
n attaque, parce que l'effet des mines
ait rétardé ſes approches, mécontent
: ne pas voir également un drapeau
anc de ſon côté, continua de faire ti-
r, malgré la ſuſpenſion d'armes dont
ait convenu Schulembourg. Ce der-
ier engagea le Gouverneur à donner
tte ſatisfaction légitime à Fagel, & la
pitulation fut enſuite réglée de concert.
a garniſon réduite à quinze cens hom-
es en état de porter les armes, & à
pt cens malades ou bleſſés, ſortit avec
s mêmes honneurs que celle de Douai,
: fut conduite à St. Omer.

Apres la priſe de Bethune, Marlbo-
ugh, malgré les objections du Prince

1710. Eugene s'obstina à former le sie
d'Aire. Le Prince acquiesça à son de
sein, quoique les raisons qu'il o
posait à cette entreprise, parussent l
plus fortes. Cette résolution prise, i
firent étendre leur armée, la droite
Térouanne, & la gauche à Lillers,
qui les mettait à portée d'entrepre
dre & couvrir en même tems deux s
ges. Le Prince de Nassau entrepi
celui de St. Venant avec vingt bat
lons, & le Prince d'Anhalt-Dessau,
chargea de celui d'Aire, avec quara
te bataillons, & autant d'escadro
Ces deux places sont également situ
sur la riviere de Lis: la premiere av
une garnison de trois mille hommes co
mandés par M. du Silvea. Le Comm
Prise de St. Venant. dant soutint les attaques jusqu'au
de Septembre qu'il capitula après u
vigoureuse défense. Il obtint les ho
neurs de la guerre, avec douze coup
tirer par homme, mais on lui ref
quelques pieces de canon qu'il avait
mandées.

Siege d'Aire. Le siege d'Aire présentait beauco
plus de difficultés. Cette place
d'une grandeur médiocre, mais Lo
XIV en avait fait augmenter consid
blement les fortifications. La garni
était composée de quatorze bataillons
de trois Régimens de dragons, sous
ordres du Marquis de Goësbriant. I

lliés formerent deux attaques, l'une
1 couchant, du côté du village de St. 1710.
)uintin, l'autre au Midi. On se servit
es mêmes moyens qu'à St. Venant pour
rêter les sorties & arrêter les inonda-
ons; & la tranchée fut ouverte le 12.
a nuit du même jour, les assiégeans
rirent une redoute sur le chemin qui
onduit à Bethune, elle leur coûta beau-
oup de soldats tués ou blessés. Ils
e purent la conserver, le Gouverneur
ayant repris dans une sortie. Le 19,
s établirent deux grandes batteries de
uarante & de trente-cinq pieces de gros
anons, ce qui leur donna la facilité de
'emparer le 22 d'une autre redoute,
algré les efforts des assiégés, qui fi-
ent deux sorties furieuses, dans l'une
esquelles fut tué le Marquis de Listi-
oi. A l'attaque d'une troisieme redou-
e que les Alliés emporterent le 5
Octobre, ils perdirent le Comte de
)ohna, & un grand nombre de soldats.
out ce mois se passa à détourner les
aux, à établir des ponts sur le premier
ossé, & à les refaire quand les Français
es avaient brûlés par les bombes ou les
eux d'artifice. Les sorties se succe-
laient si fréquemment, qu'on détruisait
ous les ouvrages des assiégeans à mesu-
re qu'ils les construisaient; & les Etats
perdirent un grand nombre de leurs In-

génieurs, chargés de la conduite de
1710. travaux.

Le Maréchal de Villars de son côté mit tout en oeuvre pour troubler le opérations des Alliés. L'Intendant d'Y pres ayant averti le Gouverneur de cet te ville que les Etats avaient envoyé u grand convoi par la Lis, chargé de mu nitions & de vivres pour le camp. Aus sitôt l'on détacha huit cens grenadiers quinze cens fusiliers, & trois cens dra gons pour l'attaquer.

Ce convoi, composé de quarante bar ques, qui conduisaient des vivres & des munitions était escorté de mill hommes d'Infanterie & de cinq cens che vaux sous les ordres du Comte d'Athle ne. Ce brave Officier se défendit long tems, avec beaucoup de bravoure; mai il ne put résister au nombre & à l'activi té des Français Il fut fait prisonnie avec cinq cens de ses gens; il y en eu quatre cens de tués ou de noyés, l reste se sauva à Deins. On mit l feu aux barques, & il y en eut troi dont la charge était de cent soixan te milliers de poudre, qui sautere en l'air avec une telle explosion, que le village de St. Eloi en fut détruit, & qu l'ébranlement casa des vitres à Valen ciennes & à St. Quentin, quoique ce deux Villes fussent à plus de douze lieue

distance. Dix barques seulement usfirent à se sauver, & les payfans 1710.
icherent les boulets & les bombes de lles qui avaient été submergées. Peu jours après le Maréchal de Villars se ouvant fort incommodé de la blessure l'il avait reçue l'année précédente à ochstet, fut obligé de laisser le comandement au Maréchal d'Harcourt. Il marcher aussitôt le Duc de Broglie en- e Saint-Omer & Casel, avec un gros orps d'Infanterie pour couvrir le pays. elui-ci essaya de surprendre un quar- er Allemand, mais il ne put réussir: s Français firent aussi plusieurs autres ntatives sur beaucoup de places, qui 'eurent pas plus de succès.

Les Alliés employerent tout le mois d'Octobre à se rendre maîtres de quelques fléches, & d'une partie de la contrescarpe, où ils éleverent une batterie, pour battre le ravelin en brêche. Ils emporterent ce ravelin & le reste de la contrescarpe au commencement de Novembre: mais ils étaient alors si rebutés, que dans un Conseil de guerre plusieurs Officiers opinerent pour lever le siége. Quoiqu'il eut été entrepris contre le sentiment du Prince Eugene, ce grand homme au dessus de la jalousie, trop ordinaire aux plus illustres guerriers, persista toujours à ne l'abandonner qu'a la derniere extrémité. Enfin, les batteries

Les Alliés prennent la Ville d'Aire.

1710. furent à portée de foudroyer la place. Gouverneur voulant ménager les ha- tans, & dans la crainte qu'ils ne fuſſ expoſés au pillage, ſi la ville était pr d'aſſaut, arbora le drapeau blanc le ſur le ſoir. On convint le 9 de la ca- tulation. Le Gouverneur ſortit av ce qui reſtait de la garniſon avec tous honneurs de la guerre, douze coup tirer, quatre pieces de canon, de mortiers & ſix chariots. Le Prince E- gene pour témoigner l'eſtime particu- re qu'il faiſait de la belle défenſe de M. Goësbriant, ajouta pour lui faire h neur deux canons de plus. Cette ex dition termina la campagne; & les tr pes des deux côtés allerent ſe repo dans leurs quartiers d'hiver.

Campagne d'Allemagne. *Tindal.* En Allemagne la campagne fut enc plus languiſſante qu'auparavant. Les pu ſances belligérantes avaient porté de tr grands efforts en Espagne & dans Pays-Bas pour qu'il y eût des ſcenes ves ſur le haut Rhin. L'Electeur Hanovre qui commandait ſur ce théa de la guerre s'ennuya ſi fort de cette i action qu'il abandonna le commandeme au Comte de Gronsfeld.

d'Italie. En Italie la guerre fut également l guiſſante. Le Duc de Savoye méc tent de l'Empereur & ſuccombant ſo les progrès de la maladie, ne forma a cune entrepriſe. Le Comte de Tha

te

enta, mais vainement, de pénétrer en
Dauphiné. Au mois de Juin, les Alliés 1710.
rent paraître vingt-six vaisseaux de guer-
e & un grand nombre de navires de trans-
orts devant les côtes du Languedoc;
s firent même une descente au Port de
ette: ils espéraient être soutenus par
s mécontens du Vivarais & des Ceven-
es; mais ils ne remuerent pas. Le Duc de
Joailles eut même le tems d'accourir
vec des Troupes & du canon, & força
s Alliés à se rembarquer.

La fortune de la guerre offrit cette D'Espa-
nnée un spectacle frappant en Espagne gne.
ur la vicissitude singuliere & l'incon-
ance rapide des évenemens. Les Al-
és profiterent du rappel des troupes
rançaises pour frapper de grands coups.
s s'emparerent d'abord d'Estadella en Ar-
gon; le Général Stahremberg rem-
orta l'avantage sur l'armée du Roi Phi-
ppe à Almenara. Cette victoire, quoi-
ue peu considérable en elle-même, le
it par les conséquences, elle réta-
lit le courage des partisans de l'Ar-
hiduc & jetta l'abattement dans ceux
u Duc d'Anjou. Les Alliés perdirent,
est vrai, le champ de bataille le 15
'Août à Penalva, mais cinq jours après
it livrée la fameuse bataille de Saragosse
ui fit craindre pour la fortune du
)uc d'Anjou. Les deux concurrens, *Targe* V.
hilippe & Charles, se trouverent à por- 418.

tée des deux armées qui se battiren
1710. le combat n'en fut que plus vif & pl
obstiné; mais enfin, les troupes du R
Philippe, manquant de confiance
leurs Généraux, plierent; & la déro
fut des plus complettes. Philippe ne
crut pas même en sureté à Madrid;
abandonna la Castille, Charles ent
triomphant dans la Capitale, où il se
reconnaître & proclamer. La couron
parut alors fixée sur la tête de l'Arc
duc. Dans cette extrémité les gran
du Royaume demandent un Général q
ait la confiance des Troupes. Ils j
tent les yeux sur le Duc de Vendô
qui n'étant plus employé par Lo
XIV, vivait dans une solitude & u
obscurité, dont il ne marquait pas
moindre mécontentement. Ce Géné
qui avait le secret de se faire adorer d
troupes, montra ce que pouvait un s
homme. Philippe n'avait ni soldats,
argent. Tout changea de face à l'arrivée
Général Français. Son nom seul att
une foule de volontaires, tous se cotti
rent pour fournir de l'argent. Le R
d'Espagne se vit bientôt en état de po
suivre l'armée des Alliés; le Duc de Ve
dôme ne laisse pas ralentir cette ardeu
il ramene le Roi à Madrid, oblige l
Alliés à se retirer vers le Portugal, l
suit, passe le Tage à la nage, prend d'
saut la Ville de Brituega & y fait p

fonnier cinq mille Anglais que le Général Stanhope y avait conduits. Stahremberg accourt au secours des Anglais; Philippe animé par le génie de Vendôme, se met à la tête de son armée; il gagne la bataille décisive de Villa-Viciosa. Cette victoire de Philippe le remit en possession d'un Royaume dont il conservait à peine le titre. Charles se vit contraint de chercher un azile chez les Catalans, peuples belliqueux, opiniatrément attachés à ses intérêts; les Français ne laisserent pas de prendre Gironne dans cette Province; vers le commencement de l'année suivante, il ne restait gueres à Charles dans la Peninsule Espagnole que Barcelone & Tarragone. Les Allemands abandonnerent Balaguer le 23 de Février 1711. L'Arragon acheva de se soumettre par la prise de Venasque dont le Marquis d'Arpajon se rendit maître le 16 de Septembre. Philippe affermi sur le trône, fut dès lors en état de s'y soutenir par lui-même.

1710.

1711.

Quelque desir qu'eut le Prince Eugene de commander en Italie, les mouvemens qu'il se donna pour faire parvenir l'Archiduc Charles à la Couronne Impériale l'obligerent à faire différens voyages tant à la Haye, qu'auprès des Electeurs, qui furent cause qu'il laissa la conduite entiere de l'armée au Duc de Marlborough. Ces deux Généraux

Etat des Armées dans les Pays-Bas.

se trouverent ensemble à la Haye, où ils
1711. conférerent sur les opérations de la campagne. Ce Prince eut encore une autre entrevue avec le Général Anglais près de Lille, le 15 de Mai, & ils se rejoignirent encore huit jours après, pour convenir ensemble de ce qui serait le plus avantageux aux Alliés. Marlborough avait rassemblé ses troupes du côté de Douai, au nombre de quatre-vingt quatorze bataillons, & de cent quarante cinq escadrons. L'armée, que le Prince devait commander séparément, était de quarante-sept bataillons & de cent-onze escadrons; ce qui faisait en tout cent quarante & un bataillons & deux cent cinquante-six escadrons, qui devaient agir dans les Pays-Bas pour la Grande Alliance. Le Maréchal de Villars avait sous ses ordres cent cinquante-six bataillons, & deux cent vingt-sept escadrons. On était résolu de part & d'autre de pousser la guerre cette année avec la plus grande activité. Mais la mort imprévue de l'Empereur tint les esprits comme en suspens, & arrêta une partie des coups que l'on avait résolu de porter. Louis XIV commençait fortement ses négociations secrettes avec l'Angleterre; mais Marlborough qui se voyait à deux pas du précipice, jugeait avec raison, que la paix entrainerait infailliblement sa ruine. Son but, s'il eût été

écondé, était de forcer les Alliés par les succès éclatans, à continuer la guerre; & il couvrait ses intérêts particuliers du prétexte séduisant de l'avantage de la Confédération générale. Il avait bien encore conservé le commandement des armées, mais la Reine Anne, en le dépouillant du titre de Généralissime, lui avait ôté la disposition des emplois militaires. 1711.

Les Alliés passerent la Scarpe au commencement de Mai. La droite de l'armée du Prince Eugene, prit son poste à Vitry & à Galezia, la gauche vers le Warde, où le Duc de Marlborough appuya la droite de la sienne. Ce dernier mit sa gauche du côté de Sommain, & l'établit son quartier général à Warde. Les Français avaient la droite au delà de Bouchain, le centre à Oisy, & la gauche à Mouchy-le-Pieux; leur armée n'était séparée de celle des Alliés que par la Senfée & par des marais, ou des inondations.

Le Maréchal de Villars avait fortifié le chateau d'Arleux, poste assez important sur la Senfée, à deux lieues de Douai & trois de Bouchain; mais les Alliés étaient résolus de faire tous leurs efforts pour s'en rendre maîtres. Ils espéraient alors d'éloigner les Français pour se faciliter l'entreprise de quelque siege

Les Alliés perdent un grand convoi qui leur est enlevé par les Français.

1711. consídérable. Chaque jour il y avait quel que escarmouche entre les détachemens soit à l'escorte des convois, soit en al lant au fourage. Le 9 de Mai les Al liés firent remonter la Scarpe à quinz belandres chargées de différentes muni tions. Elles partirent de Tournai pou gagner le camp, sous l'escorte de deu régimens des Etats. Ils furent attaqué en route par Mr. de Permangle à la tê de quinze cens hommes. Le combat du ra une heure, & l'escorte fut total ment défaite; elle perdit cinq-cen hommes tués, blessés ou prisonnier Le Commandant fut au nombre des de niers. On brûla les quinze belandre & les hommes & les chevaux qui co duisaient le convoi, se sauverent pe dant que l'on en était aux mains.

Louis XIV instruit de la mort l'Empereur, envoya ordre au Duc Villars, d'envoyer au Maréchal d'H court, qui commandait sur le Rhin, renfort de quinze bataillons & d'auta de chevaux. Les Alliés en envoyere autant pour couvrir la Ville de Francfo où devait se faire l'élection future. fit encore partir de part & d'autre nouveaux détachemens vers le milieu Juin. Cette diminution des deux côt retarda beaucoup les opérations. L Alliés s'écartant de la Scarpe pour s

ndre dans la plaine de Lens, où ils vou- 1711.
ient consommer les fourages, les Fran-
is plus faibles alors que les Alliés, se
nrent sur la défensive, & ne firent
'autres exploits que de s'emparer de
Ecluse d'Harlebeek, qu'ils détruisirent
our empêcher la navigation de la Lis
ux Alliés. Peu de jours après le Prince
ugene & le Général Anglais ayant ap-
ris, que le Duc de Villars avait encore
it partir dix bataillons & vingt-six Es-
drons, formerent une entreprise con-
e le chateau d'Arleux; il n'était défen-
u que par soixante & dix soldats, deux
apitaines & deux Lieutenans, après
ne résistance opiniatre, il se rendit au
rince de Hesse, qui en avait formé l'at-
que avec des forces dix fois plus consi-
érables & quatre pieces de canon. La
arnison Française se rendit prisonniere
e guerre, & le Prince de Hesse y en
isa une de neuf cens hommes. Le Duc
e Marlborough forma à Douai un
étachement de douze escadrons & de
ix bataillons pour soutenir ce poste,
usqu'à ce qu'il fût dans l'état où il le
oulait. Le 12 de Juillet au point du
our, les Français, sous les ordres de
Jaffion & de Coigni, détachés par le
Maréchal de Villars avec quatre mille
ommes, entrerent à l'improviste dans
e camp qui était sous Douai, com-
mencerent à tailler en pieces la garde

qui veillait à sa sûreté. Quelques cor
1711. des Alliés se rassemblerent à la sortie d
leurs tentes, se jetterent sur leurs fai
ceaux d'armes que les assaillans avaie
oublié de saisir & firent feu, mais apr
quelques décharges, ils furent oblig
de chercher leur salut dans une fuite préc
pitée. Les Alliés perdirent treize cen
chevaux, plusieurs étendards, & que
ques paires de tymbales; ils eurent mil
hommes tués & dix-huit cens blessés.

Peu de tems après le Duc de Villa
profita à son tour du départ des Allié
ils avaient consommé les fourages de
plaine de Lens, s'étaient éloignés du c
té d'Aire, crut qu'il lui serait facile
reprendre le château d'Arleu. Le M
réchal de Montesquiou prit le 23 so
ses ordres vingt-cinq bataillons & auta
d'escadrons, que le Comte d'Estaing
vait conduit devant ce fort avec quat
pieces de canon. Les Français eure
de l'eau jusqu'aux aisselles, ce qui ne l
empêcha pas d'en forcer la garnison apr
une belle défense. A la premiere nouvel
qu'Arleux était attaqué, Marlborou
détacha le Général Fagel pour soutenir
ce fort. Mais ayant appris en route q
les Français en étaient déja possesseur
il rejoignit le gros de l'armée sans fai
aucune entreprise.

Le Duc de Marlborough fut, dès l
premiers jours du mois d'Août, user d'u

stratagéme qui lui réussit. Il fit publier 1711.
qu'il allait attaquer le Général Français,
lors campé à Avesnes-le-Comte: il s'en
pprocha tellement que le 4 au matin les
eux armées étaient à la vue l'une de
'autre. L'on s'attendait à une bataille
nglante; mais la nuit suivante, quit-
ant sa position il se mit en marche pour
ller passer la Scarpe vers Douai, dans
e dessein de surprendre les retranche-
ens des Français, qui étaient derriere
Senfée, de se faciliter le passage de
Escaut, & de former sans delai l'inves-
issement de Bouchain. Le Général Ca-
ogan, avec un corps de dix-sept batail-
ons & deux mille chevaux, qu'il avait
assemblés & tirés des différentes garni-
ons, devança Marlborough de quelques
eures, passa la Senfée sans aucun obsta-
le, fut suivi de toute l'armée sur qua-
re colonnes qui traversa de même cet-
e riviere & gagna les bords de l'Es-
aut, sur lesquels le Général Anglais
t jetter huit ponts en toute diligence.
e Duc de Villars n'avait appris qu'à
eux heures du matin les mouvemens des
lliés. Il se mit aussitôt à la tête de la ca-
alerie de la maison du Roi, dans l'in-
ention de défendre le passage de la Sen-
ée. C'était trop tard. L'infanterie des
Alliés avait marché dix heures de suite
ans se reposer, & ils avaient déjà soi-
ante escadrons de passés, quand le Duc

1711. de Villars parut; ce qui l'obligea à retrograder vers le gros de son armée, qui était en marche entre Arras & Cambrai. L'on crut encore qu'il y aurait une affaire, mais Marlborough en voulait à Bouchain; & aussitôt que les ponts furent jettés sur l'Escaut, il traversa cette riviere. Le Duc de Villars ne fit aucun mouvement pour l'empêcher, ayant ordre de n'en pas venir absolument aux mains, crainte que les suites ne vinssent à nuire à la négociation secrette, qu'on avait entamée avec l'Angleterre.

Bouchain est investi par les Alliés. Marlborough chargea le Général Fagel de former le siege de Bouchain, avec quinze mille hommes d'infanterie & mille cavaliers; ce Général commença par se retrancher fortement dans son camp, où il avait lieu de craindre une attaque. Il fit élever un fort à quatre faces, sur lequel il établit vingt-quatre pieces de canon: forma plusieurs redoutes & de bonnes lignes de contrevallation, qui le mirent entierement hors d'insulte. Il ne restait plus que le marais par où les Français pouvaient encore avoir accès dans Bouchain; mais Fagel y fit avancer quatre cens grenadiers volontaires, avec trois cens pionniers, à force de fascines, ils y éleverent un fort, & pousserent différentes tranchées dans l'étendue du marais, ce qui interrompit absolument la communication entre Bou-

chain & le camp Français. Ces ouvrages furent terminés en très-peu de 1711.
tems, quoique les grenadiers & les travailleurs eussent de l'eau jusqu'à la moitié du corps, & qu'ils fussent exposés à un feu très-meurtrier, tant du corps de la place, que du poste de Vauvrechin, où était campé le Maréchal de Montesquiou avec douze mille hommes sur une hauteur.

Le Général Fagel fit ouvrir la tranchée devant Bouchain la nuit du 11 au 12, & forma deux attaques. Mais Marlborough, pour fatiguer la garnison qui était peu nombreuse, en fit faire une troisieme contre la ville basse. Les Comtes d'Affri & de Ravignan commandaient dans la ville quatre mille hommes d'infanterie & six cens dragons. Les assiégeans avaient quarante-deux pieces de canon, quinze mortiers & onze obusiers. Cette artillerie commença à tirer ensemble le 30, & mit le feu en plusieurs endroits dans l'intérieur de la place. Le Duc de Villars fit tout son possible, pour troubler les opérations des Alliés. Il tenta même de surprendre Douai pour se dédommager de la perte de Bouchain. Mais il trouva le Commandant trop bien sur ses gardes, pour pouvoir y réussir. Par ses ordres, le Comte de Châteaux-Morand surprit un détachement de l'ar-

1711. mée de Marlborough, placé sur la hauteur de Hordain. Il devait y avoir quatre bataillons ; mais on n'y en trouva que deux, les deux autres étant de tranchée, & ceux qu'on surprit, furent taillés en pieces ou fait prisonniers. On pilla leur camp, dont le butin fut assez considérable. Le Comte eut le tems de repasser l'Escaut & d'avertir que les troupes qui venaient au secours, afin qu'elles eussent le tems d'arriver. Les Assiégeans n'en continuerent pas moins leurs approches avec la plus grande activité. Ils se rendirent en peu de jours maîtres du chemin couvert à l'attaque de la droite de la ville haute ; & la nuit du 10 au 11 de Septembre ils emporterent un bastion de la ville basse. L'artillerie avait fait de si grandes breches, que le Commandant craignant d'être emporté d'assaut & passé au fil de l'épée, battit la chamade, & proposa de rendre la place, si on voulait lui accorder les honneurs de la guerre. Le Général Fagel renvoya les Députés au Duc de Marlborough, qui ne voulut recevoir la garnison que prisonniere de guerre. On rendit les otages de part & d'autre, & les Assiégeans recommencerent leur feu. Le Comte de Ravignan voyant à la fin, que les mouvemens pressaient, & que le danger devenait plus grand, fit des instances auprès

lu Général Fagel pour obtenir que les Officiers fussent renvoyés en France, avec parole, de ne point servir qu'ils n'eussent été échangés. Fagel promit d'employer ses bons offices ; & sur cette promesse on lui livra une porte de la ville. La garnison sortit le 14 au nombre de trois mille cent hommes, y compris les malades & les blessés, & tous furent faits prisonniers. Marlborough permit seulement aux Officiers de garder leur épée & leur bagage. 1711.

Le Général Anglais après la reddition de Bouchain, crut avoir encore assez de tems pour assiéger le Quesnoi. Il envoya à cet effet à la Haye le Comte d'Albemarle, pour en demander la permission aux Etats-Généraux, & leur représenter l'avantage que les Alliés retireraient de cette conquête pour entrer l'année suivante dans le cœur du Royaume. Les Députés des Etats, malgré la force des raisons du Duc, répondirent que l'entreprise était trop considérable pour une saison si avancée. Ils redoutaient les efforts que ferait le Duc de Villars pour sauver une ville aussi importante, par la comparaison de ceux qu'il avait faits pour Bouchain. Ils calculaient les frais énormes que cette entreprise occasionnerait, la perte de beaucoup de troupes, & concluaient, que vraisembla-

1711. blement elle se terminerait à la levée d
siege, quand la saison pluvieuse rendra
les approches impraticables. Ils refus
rent donc leur consentement, & ajo
terent à ces premiers motifs de le
refus, celui de la dévastation du pays q
le Maréchal avait fait lui-même ravage
pour ôter les vivres & les fourages d
Alliés.

Le Général Anglais se voyant air
traversé dans ses projets, mit ses tro
pes en quartier d'hiver & se rendit
la Haye. Le Maréchal mit aussi l
siennes en quartier d'hiver & se rendit
Versailles, où il reçut les plus gran
applaudissemens du Roi, de la Cour
de la Capitale, pour la belle condui
qu'il avait tenue pendant la campagn
Marlborough retourna à Londres, où
lui reprocha ouvertement qu'après ta
de dépenses & une si forte armée, to
ses succès s'étaient bornés à la prise d'
colombier, car c'est ainsi qu'ils appellaie
Bouchain. La Reine & les Ministres
reçurent si froidement, qu'il en augur
ou qu'il était disgracié, ou qu'il ne ta
derait pas à l'être.

Événemens maritimes. Il n'est pas étonnant que les Angla
& les Belges developpassent sur ter
des efforts aussi surprenans, puisq
ces deux nations maritimes ne faisaie
presque rien sur mer. La France,

ntraire, s'illuſtrait ſur cet élément
r des escadres légeres qui effaçaient 1711.
honte des armées de terre. Les Ar-
iteurs particuliers firent une multi-
de de priſes. Le Sieur Saces s'em-
ra le 16 de Janvier de la plus grande par-
de la flotte de la Virginie. Il y
t un combat naval à Vade ſur la
te de Gênes, où les deux partis s'at-
buerent la victoire. Le Chevalier
rlei nouveau Grand-Tréſorier de la
ine Anne, pour illuſtrer ſon entrée
ns le Miniſtere & nuire à Marlbo-
ugh en diminuant d'autant ſes forces,
partir de Plimouth l'Amiral Walker
ec une escadre de onze gros vaiſſeaux,
pluſieurs moindres bâtimens armés
guerre, & de trente & un bâtimens de
nsports, chargés de trois mille cinq
is hommes avec des munitions de tou-
espece, pour aller faire la conquête
Quebec, capitale du Canada. Les
oupes de débarquement furent miſes
is les ordres de Hill, qui n'avait d'au-
mérite que d'être le favorit de Miladi
asham. Le 24 de Juin, le Colonel
icholſon les ayant joints à Boston, ils
nvinrent que Nicholſon avec ſes trou-
s s'avancerait par Montréal. La
tte entra le 1 de Septembre
ns le fleuve St. Laurent. Mais les
ns & les courans, joints à un épais

1711. brouillard, emporterent les vaisseaux avec tant de violence entre les Iles sur la côte, qu'ils perdirent d'abo huit bâtimens de transports, où il y e près de neuf cens hommes de noyé peu s'en fallut qu'il n'en réch pât pas un seul vaisseau de guer Après ce désastre, on tint conseil; i fut décidé, que les vaisseaux étaient tr forts pour remonter le fleuve, & q fallait absolument abandonner l'ent prise. L'on se décida à reprendre route de l'Angleterre où la flotte vint au mois d'Octobre. Pour ce pletter le désastre, l'Edgar, que l'Ar ral avait monté, sauta en l'air à Sp head avec plus de quatre cens ho mes : cette expédition coûta a Anglais près d'un million sterlin & la perte de plus de deux m cinq-cens hommes, sans aucun p fit.

Prise de Rio-Janeiro par Dugay-Trouin.

De toutes les expéditions navales eurent lieu dans cette sanglante guer aucune ne fit plus d'honneur à celui l'entreprit & qui l'exécuta, que ce de Dugay-Trouin sur Rio-Jan ro. Elle fit l'étonnement de l'E rope par sa hardiesse, & mérita son miration par la vigueur de l'exécuti Rio-Janeiro appartient au Portuga c'est la plus grande & la plus riche vi

Brésil. En 1710, le Capitaine Du Clerc
tit de France pour s'en emparer; 1711.
is ses forces n'étant pas suffisantes,
son génie n'étant pas capable d'y
pléer, il fut obligé de se rendre pri-
nier avec six ou sept cens hommes.
s troupes furent plongées dans des
hots où elles mouraient de faim & de
fere. Les Chirurgiens qui pansaient
blessés furent massacrés sur les corps
glans des soldats. Le Commandant
-même, après s'être rendu, fut as-
iné dans la maison qui lui servait
fle. Dugay-Trouin se presenta à la
ut pour punir ces atrocités & pour
ger sa patrie; mais l'Etat épuisé ne
t lui donner les secours qu'il deman-
t. Une compagnie de Négocians y
pléa. L'escadre fut préparée avec au-
nt de secret que de célérité; il
t à la voile le 9 de Juin 1711, &
iva le 11 de Septembre à la Baye de
o-Janeiro. En onze jours il fut
itre de la place & de tous les forts
i l'environnent. La perte des Portu-
is fut immense: six cent-dix mille
zades de contribution; une quanti-
prodigieuse de marchandises pillées,
ulées ou transportées sur l'escadre
ançaise; soixante vaisseaux marchands,
is vaisseaux de guerre, & deux frô-
tes pris ou brulés, causerent à cette

1711. Colonie un dommage de plus de vin cinq millions. Enfin le 4 de Nov bre, Dugay-Trouin fit rembarquer troupes, ainsi que les prisonniers avaient survécu depuis la défaite du pitaine Du Clerc, il abandonna la v aux Portugais, & rentra à Brest mois de Février.

Révolution dans le Ministere Britannique.

Mais de tous les événemens qui xaient alors les regards de l'Euro aucun ne fut plus utile à la Fra que la révolution qui survint dans Ministere Britannique. Une intrigu femme changea le destin de l'Eur Sara Jennings, Duchesse de Marlborou gouvernait la Reine d'Angleterre le même empire que le Duc son Ep s'était acquis dans l'Etat. Les deux Ep gouvernaient l'Europe. Tant de gl les éblouit. Le Duc, insatiable dans ambition & dans sa cupidité s'alienai cœur de la Reine par ses demandes périeuses & donnait prise à ses enne par son amour sordide pour l'argent. Duchesse de son côté irrita sa Souver par ses caprices & ses hauteurs. croyant pas avoir jamais à craindre perte d'une faveur appuyée sur tant services & sur le crédit populaire, introduisit dans la confidence de la R ne, une de ses Cousines, Mademoi Hill, connue, apres son mariage, sou

r de Miladi Masham. Cette Dame
lia si bien le caractere de la Reine, 1711.
ne pouvait se passer de favorite,
elle s'empara de toute sa confiance &
oute son affection. Pour mieux affer-
sa faveur sur les débris de l'autorité
sa bienfaitrice, elle piqua la vanité
a Reine, l'exhortant sans cesse à gou-
ner par elle-même & à secouer le
g de la Duchesse, dont elle ne flat-
point le portrait. La Duchesse de
rlborough ne tarda pas à s'apperce-
r, par le déclin de son credit, qu'el-
tait supplantée: au lieu de chercher
la soupleſſe & des procédés enga-
ns & respectueux, à regagner une fa-
r si précieuse; elle éclatta en re-
ches contre la nouvelle favorite, en
sence même de la Reine. On dit qu'ou- *Walpole*
e d'un refus essuyé dans le cabinet, elle *letter* XL.
cta d'en tirer la porte apres elle au vi-
e de la Reine avec tant de force que
t l'appartement retentit du bruit:
e écrivit insolemment à la Reine, *ren-*
-moi justice & ne me faites pas de
onse. Elle sentit ensuite sa faute;
e voulut la reparer; mais elle trou-
un cœur fermé sans retour à la clé-
nce. Son heureuse rivale avait un-
re dans le service; la Reine écrivit *ibid.*
Duc de Marlborough de le pourvoir
n regiment devenu vacant; mais

elle essuya un refus. Elle résolut alors la
1711. ne d'un parti dont les membres s'éta
rendus l'arbitre & le maître des affaires
point qu'elle n'osait les disgracier sûr
ment. Une querelle théologique lui fou
une occasion qu'elle cherchait. Un M
stre Anglican, nommé Sacheverel, s'
dans ses sermons, de prêcher l'obéi
ce passive, dont la conséquence natu
le est, que les peuples n'ont jamais au
droit de se soulever contre leurs so
rains, qui ne doivent rendre compt
leurs actions qu'à Dieu seul. Ce prin
qui renverse le vrai fondement de
te l'autorité politique, le pacte
cial, ou contract originel, attaq
en même tems le droit de la Reine
Couronne, qui ne posait que sur la
volution, dont les Whigs étaient
principaux Auteurs. Mais le Doc
éludant l'application qu'on en pou
faire à la révolution dont il exalta
heureuses suites, & déduisant en m
tems de son principe, la nécessité d
obéissance, qui affermit les droits du
ne & maintient la tranquilité public
intéressa d'autant plus la Reine qu
commençait à haïr le joug des Wh
& qu'elle se sentait portée naturellen
à r'ouvrir le chemin du trône à son
re, exclu en faveur d'une tige ét
gere. Les sermons de Sacheverel

cés à la Chambre furent déclarés
ieux & ſcandaleux: on lui interdit 1711.
naire; mais la généralité de la na-
Anglaiſe, toujours oppoſée au parti
ouverne, regarda cette ſentence com-
douce, qu'on en triompha comme d'u-
victoire remportée ſur les Whigs.
tout on plaignit la Reine, comme
eureuſement obſédée par une cabale
tieuſe, qui la tenait dans les chaînes:
eine voyant les Whigs, devenus
ux à la nation, concerta ſérieuſe-
les moyens de les exclure de l'ad-
ſtration. Le Duc de Marlborough
Grand-Treſorier Godolphin, ſon
t & ſon ami étaient les principaux
cles à ſes vuës: quoique Reine,
it une entrepriſe hardie pour elle
enter la disgrace de deux hom-
auſſi puiſſans, ſoit par la multi-
de leurs amis, ſoit par l'éclat de
réputation, ſoit par la grandeur des
ces qu'ils ayaient rendus non ſeule-
à l'Angleterre, mais à toute l'Eu-
Un pareil projet était trop
reux en Angleterre, pour l'entre-
lre ſans le concours de la nation.
arlement fut diſſout; on profita de
rmentation répandue dans la na-
, on répandit une multitude de
blets pour la porter à prévenir le
er que courait, diſait-on, l'Egliſe
Etat, par l'aſcendant des Whigs.

1711. Sûre de l'opinion du peuple, la Re
mit la main à l'ouvrage. Le Comte
Sunderland, Secretaire d'Etat & Gi
dre de Marlborough, le Grand-Tr
nir Godolphin, Wharton & les au
chefs du parti, furent dépouillés
leurs emplois. Aucun Whig ne
dans les places de confiance. Le Pa
ment où dominait cette faction, a
été diffout, on prit des mesures ce
nes pour y faire entrer des perso
dont on fut sûr; il fut presque
composé de Torys. Les parens du
de Marlborough, renvoyés, son E
se disgraciée, on commença à crai
pour lui-même: revenu à Londres i
fuya d'indignes outrages; les inju
& les satyres furent le prix de ses
vices. Le peuple insulta ce heros dc
avait fait son idole. Orgueil, ava
violences, extorsions, rapines,
ses démarches, on lui imputa t
on lui disputa jusqu'à la gloire du
rage au milieu de ses succès (*). L
pereur & les Etats craignirent eux

Tindal IX. 1-76.

(*) „ On lit dans un Auteur d'anecdote
„ Mr. Chavigny Ambassadeur Français en Su
„ 1716 ayant fait le compliment à Marlborou
„ ses campagnes des Pays-Bas. Vous save
„ répondit le Duc, ce que c'est que le su
„ la guerre; j'ai fait cent fautes & vous e
„ fait cent & une."

pour leurs armées privées d'un pa- 1711.
chef. Ils interpoſerent leur crédit en
veur.

France ne vit pas d'un œil indif-
nt un changement qui annonçait
ouvelles meſures. Quand les Sceaux
nt retirés au Duc de Sunderland, la
ette de France remarqua qu'il était
Gendre de Marlborough. Ce fut a-
que les Français rompirent les con-
nces de Geertruidenberg; & les Al-
ne manquerent pas de répandre, que
ce changement, on leur eût arraché
ermes qu'on leur demandait.
n ne tarda pas en effet à s'apperce-
, que le nouveau Miniſtere avait
gé de ſyſtême. On repréſentait hau-
nt, que l'interêt de la nation n'était
de l'épuiſer en faveur d'une puiſſan-
trangere. On en vint même juſ-
intéreſſer la Reine en faveur de la
on de Bourbon. Peut-être aimait-
le protecteur de ſon frere infortuné.
-être eſpérait-elle, que la paix lui
nirait les moyens de rétablir les
rds ſur le trône, & d'en écarter
eux etranger, que l'Acte de la ſuc-
on y appellait Auſſi lui repréſen-
on, qu'elle devait déſirer, que la mai-
le Bourbon ſubſiſtât dans toute ſa for-
Pour cet objet elle aurait ſouhaité
oir faire encore plus pour lui: mais

elle craignait de s'aliener l'éſprit de
1711. nation, qui avait rejetté le Roi ſon pe
appellé un étranger au trône & p
pour Loi fondamentale, que la ſucceſ
à la Couronne demeurerait dans la li
Proteſtante. Après les changemens
vés dans le Miniſtère, il parut que
nouveaux Miniſtres ſuivaient l'el
de la Reine. Les principaux éta
Robert Harley, Grand-Tréſorier,
Jean ou St. John, ſi fameux de
ſous le nom de Comte de Bolingb
fut Secretaire d'Etat. Harley, dit
Lettre XI. pole, n'avait que l'érudition minut
du barreau; on le croyait inſtruit,
n'était que myſtérieux; paraiſſant
ré, ſans aucun génie pour les affa
brûlant d'ambition, mais n'imaginan
de petites reſſources pour la ſatis
On crut généralement que cette
lution ſerait utile à la France; elle
ma tellement les membres de la Con
ration que, pour détourner ce cou
firent publier la lettre ſuivante,
buée au Duc de Baviere.

„ Le Roi a reçu aujourd'hui des
ſûrs, que le Parlement d'Anglete
été diſſout, & que les changemens
jettés dans le Miniſtere ſubſiſteron
M. n'a pas tardé un moment de
donner part, afin que je puſſe en
mer Votre Alteſſe Electorale.

Il eſt certain que la proclamation d'un ouveau Parlement, & le changement énéral des Miniſtres, doit donner beaucoup d'inquietude aux Hollandais, & s faire ſonger à la paix. 1711. *Lamberti*

L'on ne doute plus que le Duc de Marlborough ne quitte le commandement e l'armée; & que le parti regnant ne le iſſe manquer de tout, pour le porter à ela.

L'on eſt perſuadé que les Princes d'Almagne rappelleront leurs troupes, auſôt que l'Angleterre ne fournira plus s ſubſides accoutumés, & c'eſt tout qu'on craint en Hollande.

Le Roi va travailler à trouver des nds, & employer pour cela tous les oyens poſſibles, afin de pouvoir contier la guerre: la Cour etant d'opinion ue l'occaſion eſt venue, & qu'il faut ofiter de la conjoncture favorable, n'ét nt pas poſſible que les Alliés puiſſent ſter amis, après ce qu'on vient de oir en Angleterre: & qui pourront-s mettre à la tête de leur armée, ſi le uc de Marlborough en quitte le commandement? Vôtre Alteſſe Electorale nnait tout ce qu'il y a en Angleterre, je n'en vois pas un qui ſoit propre à mplir cette place. Car outre qu'il ut un bon Officier, il faut auſſi un mme de cabinet, qui ait du crédit de l'autorité chez les puiſſances Al-

liées; ce qu'ils ne trouveront pas dans
1711. autre que dans le Duc de Marlborough
Le Duc de Hanover, s'il en accepte
commandement, ne s'accordera pas av
le Prince Eugene. Ainsi l'on va absol
ment voir une nouvelle face aux affair
Vôtre Alteſſe Electorale me donner
s'il lui plait, ſes ordres ſur la manie
qu'elle veut que je parle au R
ſur cette matiere, & ſur ce qu'elle cr
de la perſonne du Duc de Hanover.

Le Duc de Berwick, qui a été inf
mé avant tous, que ce changement
vait ſe faire, a écrit à M. de Torc
pour le prier de repréſenter au Roi, c
c'étoit le véritable tems de tenter
deſcente non en Ecoſſe, mais en Ang
terre; & qu'il ſe mettrait volontiers
tête de vingt mille hommes, pour y c
duire, avec un ſuccès aſſuré, le Roi d'
gleterre.

Voilà, Monſeigneur, ce que je puis
voir l'honneur de mander à vôtre Al
ſe Electorale par cet ordinaire. Je ſ
haite avec paſſion, que ces grands ch
gemens puiſſent nous mener aux
que nous en eſpérons, & que D
veuille favoriſer la juſte cauſe de vô
Alteſſe Electorale, pour qu'elle pu
bientôt voir l'orgueil de ſes enne
abaiſſé. Je crois que la Cour de Vie
ſe trouvera bien embaraſſée pour ce
ſituation des affaires en Angleterre.

bien des meſures rompues. &c. &c.
Il y avait alors en Angleterre un prê- 1711.
e Français, nommé Gautier, qui avait
vi d'aumonier au Maréchal de Tallard. Commencement des négociations particulières entre la France & l'Angleterre.
s'était inſinué dans la confiance de la
mteſſe de Jerſey, qui étant Catholique
onorait de ſa protection. Ce prêtre
nnait de tems en tems avis à la Fran-
de ce qu'il apprenait à Londres ſur
affaires publiques. Le Comte de Jer-
ſe trouvait en liaiſon avec Harley;
int ſçu par ce canal le penchant du
uveau Miniſtere à la paix, il propoſa
bbé Gautier, comme l'homme le plus
pre à entamer une négociation, ſans
ner aucun ſoupçon aux puiſſances Al-
s. La propoſition fut agréée; mais on
t ſoin de ne donner à Gautier que
inſtructions verbales. Il devait ſe
ner à faire ſavoir au Roi: Que les
uveaux Miniſtres, à qui la Reine de la
nde-Bretagne avait confié le ſoin de
affaires, ſouhaitaient la paix, & la
yaient néceſſaire au bien du Royau-
d'Angleterre, qu'il ne dépendait
d'eux d'ouvrir une négociation
iculiere avec la France, étant o-
és, pour leur propre conſer-
on, de garder de grands mé-
emens: qu'il était donc néceſſaire
le Roi fît encore propoſer aux Hol-
lais de renouer les Conférences pour
paix générale; que lorſqu'elles ſe-

Torcy.

1711. raient ouvertes, les Ambaſſadeurs, q
l'Angleterre nommerait pour y aſſiſt
auraient des ordres ſi précis, qu'il
ſerait plus permis aux Hollandais d
traverſer la concluſion.

Gautier ſe rendit à Paris, & s'int
duiſit auprès du Miniſtre, qui ne le c
naiſſait que par le peu de lettres q
en avait reçues. Voulez-vous la pa
lui dit-il. Je viens vous apporter
moyens de la traiter, & de concl
indépendamment des Hollandais,
dignes des bontés du Roi, & de l'I
neur qu'il leur a fait tant de fois, de
dreſſer à eux pour pacifier l'Eur
Après s'être entretenu avec le Mar
de Torcy ſur les moyens de parver
cette paix ſi déſirée, & pour ſe me
en état d'entamer la négociation :
nez-moi, dit-il, une lettre pour
lord Jerſey : écrivez-lui ſimplement,
vous avez été bien aiſe d'apprendr
moi qu'il était en bonne ſanté ; que
m'avez chargé de le remercier de ſon
venir, & de lui faire vos complin
Cette lettre ſeule ſera mon paſſepo
mon pouvoir, pour écouter les pro
tions qu'on vous fera. Je retourne
Londres, & vous les rapporterai :
qu'il ſoit peu.

Le Conſeil examina la miſſion de
bé, elle y éprouva même quelques
tradictions ; mais on convint enſui

donner la lettre qui n'engageait à
en, & de le charger de déclarer aux 1711.
iniſtres de la Reine Anne: que le Roi
ſtement indigné contre les Etats-Gé-
raux, ne voulait plus entendre parler
la paix par la voye de la Hollande;
iis qu'il en traiterait avec plaiſir par
ntremiſe de l'Angleterre. L'Abbé
iuthier écrivit bientôt de Londres au
iniſtre, que ceux d'Angleterre deman-
ient, que le Roi voulût bien leur com-
iniquer les propoſitions qu'il ferait
ur la paix générale, leſquelles ils en-
rraient en Hollande; leur deſſein é-
it de commencer une négociation, de
ncert & commune avec leurs Alliés;
is qu'ils eſpéraient que les offres, que
Roi ferait par l'entremiſe de l'Angle-
re, ne ſeraient pas moins avantageu-
que celles qui avaient été faites de ſa
rt aux conférences de Geertruiden-
g; & que pour l'honneur de l'An-
terre, il ne propoſerait pas des con-
ions inférieures aux précédentes. La
ponſe de la Cour de Verſailles fut
s-ſimple; elle portait ſeulement de
part du Roi, que, rebuté de s'ad-
eſſer aux Etats-Généraux, il propo-
t à la Reine de la Grande-Bretagne
convenir d'une aſſemblée de Mini-
es de toutes les puiſſances engagées
ns la guerre, & d'ouvrir avant la cam-
gne les conférences, pour y régler

1711. les conditions d'une paix générale & d
finitive.

La mort de l'Empereur Joseph facilite les négociations.

Les affaires étaient en cet état; l'Angleterre avait manifesté suffisamment sans attendre même l'aveu de ses Allié son desir de conclure la paix. La mo de l'Empereur Joseph facilita singulier ment ces négociations. Ce Prince laissait point de mâles; l'Archid Charles, son frere, était son unique h ritier. On sent combien cette mort v nait à l'appui des desirs & du système nouveau Ministere Anglais. L'Arc duc, devenu Empereur sous le nom Charles VI, aurait renouvellé le colo de la puissance formidable de Charle Quint; s'il eût ajouté la monarchie I pagnole à l'Empire. Quel zele q ses Alliés, dit le Marquis de Torc eussent pour ses intérêts, quelle q fût leur animosité contre la Franc il était naturel que leurs sentimens ralentissent, s'ils faisaient attention l'excès de puissance où ce Prince ser élevé, s'ils contribuaient, par la con nuité de leur assistance, à poser sur tête la Couronne Impériale, celle d'I pagne, des Indes, de Naples & de cile, & à réunir sous son pouvoir t d'autres grands Etats, partagés jusqu lors entre les deux branches de la m son d'Autriche. La crainte de voir jour les Couronnes de France & d'I

Torcy III. 61.

agne réunies sur la même tête, avait rmé la Grande-Alliance. Tant de Prin- 1711.
es ligués pour le prétexte spécieux de opposer à l'oppression commune, dont s voulaient se croire menacés, n'a- aient pas moins à craindre l'excessive aissance du seul Prince qui restait dans maison d'Autriche. Ainsi l'Angleter- travaillait pour elle comme pour tout reste de l'Europe, en contribuant à aintenir, par une bonne paix, le Roi hilippe sur le trône. La Reine ne per- uit rien, en abandonnant les promesses ivoles que l'Archiduc lui avait faites; arce qu'il ne serait jamais en état de les ffectuer. Philippe seul pouvait promet- e, parce qu'il était alors en état, de se aintenir dans la possession des Indes & e l'Espagne. L'Angleterre n'avait pas ependant à se vanter du service qu'el- rendait au Roi Philippe, assez puis- nt pour se défendre contre ses enne- is; mais ce Prince reconnaissant, vou- it répondre aux sentimens pacifiques e la Reine Anne, & par considération e la part principale qu'elle aurait à la aix, traiter la nation Anglaise plus fa- orablement que toute autre, qu'il de- rait que cette paix fût solide, & qu'el- ne le serait pas, si les Anglais obte- aient des avantages si considérables, que out autre commerce que celui de l'An- leterre en serait ruiné.

1711. La France sentit elle-même tout
parti qu'elle avait à espérer de l'heu
reuse circonstance de cette mort. El
était arrivée le 17 d'Avril 1711. Soit qu
des depêches, expédiées avec célérité
eussent porté rapidement cette nouvel
à la Cour de France, soit que les ava
ces faites par le Ministre Anglais l
inspirassent de la confiance, soit, peu
être, qu'il y eût de l'altération dans c
dates, on ne tarda pas à voir paraître
mémoire où elle insinuait ses prétentio
& ses espérances. Ce mémoire fut au
sitôt goûté par la Cour d'Angleterre, q
voyant les affaires prendre une tourn
re favorable à ses vuës, jugea, dès lor
à propos de faire entrer les Alliés da
le secret de la négociation. Elle se hâ
d'envoyer aux Etats ce mémoire qui
tait conçu en ces termes.

„ Comme on ne saurait douter, que
Roi ne soit en état de continuer la gue
re avec honneur, on ne saurait aussi e
visager comme une marque de faiblel
la démarche que fait Sa Majesté de ron
pre le silence, qu'il a gardé depuis
séparation des Conférences tenues
Geertruidenberg, & qu'il donne
nouvelles marques, avant l'ouverture
Lamberti VI. la Campagne, du desir qu'il a toujou
conservé de procurer le rétablissement
repos de l'Europe: mais après l'exp
rience, qu'il a faite des sentimens

ux, qui gouvernent aujourd'hui la Ré- 1711.
blique de Hollande, & des artifices
nt ils se sont servis, pour rendre
s négociations infructueuses, il a ju-
à propos, pour le bien public, d'a-
esser à l'Angleterre les propositions
'il croit propres à finir la guerre, & à
rer fortement la tranquilité universelle
la Chrétienté.

C'est en cette vûe que le Roi offre de
ter de la paix sur la base des conditions
vantes.

. Qu'on donnera aux Anglais des su-
és réelles pour l'exercice futur de
r commerce en Espagne, aux In-
, & dans les Ports de la Méditerra-

I. Le Roi accordera aux Pays-Bas
barriere suffisante pour la sûreté de
République de Hollande; & cette
riere sera agréable à l'Angleterre,
à la satisfaction des Etats: Sa Ma-
é promet, en même tems, une entiere
rté & sûreté de commerce aux Hollan-

II. On conviendra sincérement &
bonne foi des voies les plus rai-
nables, pour satisfaire tous les Al-
de l'Angleterre & de la Hollan-

V. Comme le bon état où se trou-
t les affaires du Roi d'Espagne,

fournit de nouveaux expédiens pou-
1711. terminer les différends qui regarde
cette Monarchie, & pour les regler
la satisfaction des parties intéressées
on tâchera de surmonter les difficulté
qui se trouvent à cet égard & à ass
rer les Etats, le Commerce & gén
ralement les intérêts de toutes l
parties engagées dans la présente gue
re.

V. On ouvrira immédiatement
conférences pour traiter de la paix
la base de ces conditions, & les P
nipotentiaires, que le Roi nommera po
y assister, traiteront avec ceux de l'Ang
terre & de la Hollande seuls, ou conjo
tement avec ceux de leurs Alliés, au ch
de l'Angleterre.

VI. Sa Majesté propose les vil
d'Aix-la-Chapelle & de Liege pour
lieu où les Plénipotentiaires s'assemb
ront, & laisse à l'Angleterre le choix d'u
de ces deux places, pour y traiter de
paix générale.

Situation des esprits dans les Pays-Bas-Unis. *Wagen.* XVII. 399.

Ce memoire fut communiqué au Pe
sionnaire de Hollande & aux principa
membres de l'administration. On y
tait tellement épris d'idées belliqueus
qu'on regarda le plan proposé par
France comme vague & insidieux;
trouva surtout qu'elle prenait un lan
ge trop fier pour sa position; on affe

é croire, qu'il n'y avait pas eu encore
é négociations préliminaires ; on fit 1711.
ntendre, qu'en effet la situation des
uissances belligérantes sans distinction,
endait la paix nécessaire ; mais qu'il ibid. 400.
llait bien se garder de laisser péné-
er ce desir à l'ennemi. Depuis la mort
e l'Empereur Joseph, on commençait
soupçonner, qu'il n'y avait plus le
ême intérêt d'ajouter l'Espagne &
s Indes à l'héritage qu'allait re-
aeillir son frere. Le Pensionaire Hein-
us comprit lui-même, que l'ouvrage
e la paix en devenait beaucoup plus
cile ; mais qu'il fallait affecter de vou-
oir pousser la guerre avec vigueur, pour
racher des conditions plus favorables
la France. Mais comme la France
isait assez appercevoir le projet de
agner l'Angleterre par des promesses
articulieres ; il trouvait dans ce plan
es semences de discorde pour la
onfédération. Il ne croyait pas
evoir s'immiscer dans une négo-
iation entre les Cours de Versail-
s & de Londres. La France avait, il
st vrai, paru vouloir renouer les con-
érences de paix par le moyen du Duc
e Lorraine ; mais elle avait refusé
'en proposer la premiere les conditions.
On fit, dans le même tems, sonder les An-
lais, s'ils seraient inclinés à une paix

raisonnable? Ils avaient répondu, qu'é-
1711. tant inclinés, à la fois, à faire la paix &
à poursuivre la guerre, on devait con-
server la bonne intelligence avec les
Etats qui, de leur côté, ne devaient
pas entamer de négociation sans en
donner promptement avis à la Rei-
ne.

Artifices des Anglais. Mais dans le tems où ils endormaient les Etats sur cet objet, eux-mêmes poursuivaient, avec ardeur, mais dans le plus grand secret, les négociations avec la France. Ils avaient conçu le projet d'en tirer des faveurs particulieres. Le Roi de France, de son côté, était d'autant plus disposé de sacrifier la République aux interêts de l'Angleterre, qu'il brulait de se vanger de la maniere orgueilleuse & insolente dont les Etats Généraux avaient traité ses Plénipotentiaires à Geertruidenberg. Les Anglais eux-mêmes, flattés de ne laisser déperdre d'aucune autre Puissance, la fin ou la continuation de la guerre, lui conseillaient, au cas que les Etats lui fissent des avances, de les rebuter, sous prétexte, qu'il en avait essuyé des demandes extravagantes & des indignités dans la personne de ses Ministres. Aussi les Etats ayant cherché à renouer les conférences par l'entreprise de Petkum, Louis XIV écouta froidement leurs offres.

Torcy III. 69. 45.

, conformément aux insinuations de la
our Britannique, répondit, qu'il ne 1711.
oulait rien écouter de leur part, après
n avoir essuyé tant de demandes extra-
gantes, & souffert patiemment la
aniere indigne, dont ils avaient traité
s Ministres : qu'il n'était plus tems de
prendre avec cette République des
égociations infructueuses ; que sa Ma-
sté, actuellement engagée avec l'An-
eterre, tiendrait fidelement la parole
'elle avait donnée, de traiter la
ix générale, de concert avec cette Cou-
onne.

Aussi pendant cinq mois entiers, la Orgueil des Français à l'égard des Etats. *Torcy* III. 69.
égociation fut-elle continuée entre les
ours de Londres & de Versailles, sans
e les Etats fussent admis dans le se-
et. Les Ministres Anglais, qui
availlaient à cet ouvrage, Robert
arley, les Ducs de Shrewbury & de
uckingham & les Lords Darmouth &
arcourt, eurent un soin extrême de
rien écrire qui pût servir de pieces
ntr' eux, s'il arrivait quelque chan-
ement : St. Jean fut le seul qui ne
it pas cette précaution ; aussi fut-il
seul contre lequel on fit des procédures
us le regne suivant, ce qui l'obligea de se
tirer en France pour en éviter les suites.
a Cour d'Angleterre voulant donner

1711. une forme aux négociations, joignit l'Abbé Gautier, Prior homme de beaucoup d'esprit, très-connu par ses poésies, & precedemment Sécrétair d'Ambassade du Comte de Jersey. Ce deux Agens passerent en France, chargés des propositions de la Reine Anne. Elles étaient contenues en un Mémoire divisé en deux parties, dont premiere regardait les intérêts des Alliés, & la seconde les avantages qu'Angleterre demandait pour elle-même. La Reine demandait en faveur ses Alliés, l'établissement d'une barriere aux Pays-Bas, si desirée par Etats-Généraux, & si necessaire po calmer les frayeurs de la Républiqu & la tranquiliser sur la sûreté de s commerce.

Préliminaires.

Du côté du Rhin, une barriere po l'Empire. Que les prétentions de to les Alliés en conséquence & en exéc tion des Traités, seraient réglées & t minées à la satisfaction commune. Q les places prises sur le Duc de Sav lui seraient rendues; que de plus on l donnerait telles autres places, dont cession lui aurait été promise par l traités faits entre ce Prince & ses A liés.

La Cour Britannique demandait, que Roi reconnût non seulement la Rei

'Angleterre, mais encore la ſucceſſion
la Couronne dans la ligne Proteſtante, 1711.
inſi qu'elle était établie par les Actes du
'arlement. La démolition des fortifica-
ions & autres ouvrages de Dunkerque,
t le port comblé. Un nouveau traité
e commerce, & que le Roi d'Eſpagne
édât à la Couronne d'Angleterre Gi-
raltar & Port-Mahon. De plus la
raite des Négres en Amérique, dont
ne Compagnie Françaiſe avait alors le
rivilege & la poſſeſſion. Les Anglais y
joutaient encore la demande de quelques
laces dans le Nouveau Monde, pour y
afraîchir les Eſclaves Négres, qu'ils y
ransporteraient. Ils demandaient enco-
e l'aſſurance d'être traités en Eſpagne
ſſi favorablement qu'aucune autre na-
on; & que les avantages accordés,
u qui ſeraient accordés à l'avenir à la
ation la plus favoriſée, fuſſent communs
la nation Anglaiſe. Que la France les
ît en poſſeſſion de Terre-Neuve, de la
aye & du détroit de Hudſon, ſoit à
itre de reſtitution, ſoit de ceſſion.
Quant aux places, dont l'Angleterre &
a France ſe trouveraient en poſſeſſion
ans l'Amérique ſeptentrionale, lors de
a ratification des Traités, elles en con-
erveraient réciproquement la jouïſſan-
e. Enfin le ſecret de ces demandes
tait particulierement recommandé, &
ne devait être révélé que du conſente-

1711. ment réciproque des parties contractantes. Trois points essentiels servaient encore de base à toutes ces propositions. Le 1. la sûreté que les Couronnes de France & d'Espagne ne seraient jamais réunies & placées sur une même tête. Le 2. la satisfaction de tous les Alliés. Le 3. le rétablissement & le maintien du Commerce.

Politique intéressée des Anglais.

Torcy.

Les Anglais ne cherchaient pas seulement à se conserver Gibraltar & Port-Mahon à l'exclusion des Etats, qui avaient eu part à ces deux conquêtes; ils cherchaient aussi plusieurs avantages particuliers pour leur commerce. Ils étaient tenus à ne pas entrer en négociation sans l'avis & le consentement des autres Puissances Alliées; ils crurent sans doute avoir satisfait à cette obligation en communiquant le premier mémoire dressé par la France. Elle poursuivit en conséquence la négociation.

L'un des premiers objets de la mission de Prior, était de s'assurer, si la Cour de France aurait du Roi, Philippe V, les pleins pouvoirs nécessaires pour conclure les articles qui devaient le regarder. Il est certain, que Louis XIV avait tous ces pouvoirs entre les mains. Mais comme les demandes faites par la Cour Britannique étaient trop nuisibles au commerce des sujets des deux Couron-

s, pour que l'on pût y aquiescer, Roi de France se décida à envoyer en 1711.
ngleterre un homme très-instruit des
aires du commerce, pour traiter avec
; Ministres de la Reine, abréger les
ngueurs inévitables, quand on est obli-
de faire partir continuellement des
urriers, & attendre les réponses de
rt & d'autre. Le choix tomba sur Mé-
ger, député au Conseil de commerce
ur la ville de Rouen. Cet Agent partit
ffitôt avec Prior; il se rendit à Londres,
soit par ses justes raisons, soit par ses
ens pour les négociations, non seule-
nt il confirma, dans leurs sentimens,
; Ministres déja portés à la paix; mais
sut encore affermir dans le même parti,
ux qui pouvaient y avoir une secrette
pugnance. Les Ministres Anglais,
en convaincus des avantages qui en
sulteraient pour la Grande-Bretagne,
ppliquerent à convaincre leur nation,
mbien ceux qui les avaient précédés
ns le Ministere, s'étaient écartés des
ais intérêts de l'Etat, puis qu'en tra-
illant dans la Grande-Alliance à ac-
oître la puissance Autrichienne, &
lle des Provinces-Unies, ils n'avaient
en stipulé en faveur de la Grande-Bre-
gne, qui, presque seule, fournissait à
utes les dépenses de cette guerre. Ces
inistres démontraient, qu'il était tems
: songer à faire un bon traité de paix

1711. qui dédommageât l'Angleterre des fr immenſes, qu'elle n'avait pas craint faire pendant toute cette guerre, po ſoutenir les intérêts de la Grand Alliance : & la Nation a recon enſuite combien ils avaient des vu juſtes & avantageuſes pour la P trie.

Les négociations éventées.

Quelque attention qu'on apportât cacher le ſecret de ces négociations i portantes, le Comte de Gallas, Mi ſtre de l'Empereur à Londres, fut inſtr par ſon Secretaire, homme intriguant adroit, des allées & venues de M Menager & Prior, qui indiquaient u négociation clandeſtine. Le Comte donna auſſitôt avis au Prince Auti chien, & ſes alarmes paſſerent juſqu la Haye. Les Etats réſolurent auſſit de faire paſſer à Londres le Penſionai Buys, qui avait eu tant de part aux co férences de Geertruidenberg. Les e nemis de la paix, le regardaient comm l'homme le plus propre à traverſer l négociations ſecrettes & particulier entre la France & l'Angleterre, ou moins à pénétrer tout ce qui ſe paſſ rait entre les Miniſtres Britanniques, les Agens de la France. Cet homm comptait tellement ſur ſon crédit aupr de la Reine Anne, qu'il publiait haut ment, que cette négociation d nouveaux Miniſtres, ſerait rompu

ıffitôt qu'ils ſeraient hors de leurs pla- 1711.
:s, & il aſſurait qu'ils n'y reſteraient pas
ıngtems, quand il aurait eu un entre-
en avec la Reine d'Angleterre. Quoi-
ıe cette Princeſſe fut très-ferme, elle
: voulut pas s'expoſer aux contradic-
ons de Ruys, avant que l'on fût con-
:nu des articles préliminaires. Elle *Torcy* III.
t retarder le départ du Penſionnaire, 156.
: donna ordre au Comte de Stafford,
ui était ſon Ambaſſadeur auprès des
tats-Généraux, de ſe rendre prompte-
ıent à la Haye, & d'aſſurer leurs Hau-
:s-Puiſſances, qu'il ſerait chargé de pro-
ɔſitions dont la République ſerait auſſi
ɔntente, que Sa Majeſté Britannique en
:ait ſatisfaite.

Enfin après bien des conteſtations, Mr. Articles
lénager ſigna le 8 d'Octobre, les arti- Préliminaires.
es demandés par la Grande-Bretagne;
: les Lords Darmouth & St. Jean en
ınerent le même jour l'acceptation, dé-
arant, dirent ils, le faire en vertu d'un
rdre exprès de la Reine, qui les accep-
:, comme ne contenant que les ſûre-
és & avantages qu'elle croit pouvoir
rétendre avec juſtice, quel que ſoit le
rince auquel la Monarchie d'Eſpagne
:ra aſſignée. Ils étaient conçus en ces
:rmes:

Le Roi voulant contribuer de tout ſon
ouvoir au rétabliſſement de la paix
énérale, Sa Majeſté déclare:

1711. I. Qu'elle reconnaîtra la Reine de Grande-Bretagne en cette qualité, auſſi bien que la ſucceſſion à cette Couronne, ſuivant l'établiſſement préſent.

Lamberti. VI 669.

II. Qu'elle conſentira volontairement & de bonne foi, à prendre toutes les meſures juſtes & raiſonnables, pour empêcher que les Couronnes de France & d'Eſpagne ſoient jamais unies ſur la tête d'un même Prince, Sa Majeſté étant perſuadée, que l'excès de puiſſance ſera contraire au bien & au repos général de l'Europe.

III. L'intention du Roi eſt, que toutes les parties engagées dans la guerre préſente, ſans en excepter aucune, trouvent une raiſonnable ſatisfaction dans le Traité de paix à faire: que le Commerce ſoit rétabli & maintenu déſormais à l'avantage de la Grande-Bretagne, de la Hollande, & des autres nations, qui ſont accoutumées à l'éxercer.

IV. Comme le Roi veut auſſi maintenir exactement l'obſervation de la paix lors qu'elle aura été conclue, & que l'objet de Sa Majeſté eſt, d'aſſurer les frontieres de ſon Royaume, ſans troubler en quelque maniere que ce ſoit, les Etats voiſins, elle promet de convenir par le traité de paix futur, que les Hollandais auront entre leurs mains les places fortes qui ſont ſpécifiées dans les Pays-Bas

our ſervir désormais comme de barriere, ui aſſure le repos de la République de Hollande, contre toute entrepriſe de la art de la France. 1711.

V. Le Roi conſent auſſi qu'il ſoit ormé à l'Empire & à la maiſon d'Autriche une barriere ſûre & convenable.

VI. Quoique Dunkerque ait coûté les ſommes très-grandes au Roi, tant our l'aquérir que pour le fortifier, & u'il ſoit néceſſaire de faire encore une épenſe très-conſidérable pour en raſer es ouvrages, Sa Majeſté veut bien toutefois s'engager à les faire démolir immédiatement après la concluſion de la paix; condition, qu'il lui ſera donné pour es fortifications de cette place, un équivalent convenable & dont elle ſoit contente. Et comme l'Angleterre ne peut pas fournir un équivalent, la diſcuſſion en ſera remiſe aux conférences qui ſe tiendront pour la négociation de la paix.

VII. Lorsque les conférences pour la négociation de la paix ſeront formées, on y discutera, de bonne foi & à l'amiable, toutes les prétentions des Princes & Etats engagés dans la préſente guerre, & rien ne ſera omis pour les régler & les terminer à la ſatisfaction de toutes les parties.

Outre ces ſept articles, la Reine de-

1711. manda, qu'il en fût ſtipulé un particuli
en faveur du Duc de Savoie, & il fut réd
gé en ces termes:

Le Roi promet de rendre au Duc
Savoie, les Etats & territoires qui a
partenaient à ce Prince au commenc
ment de cette guerre, & dont les a
mées Françaiſes s'étaient emparées. I
Roi conſentira de plus, qu'on céde a
dit Duc de Savoie en Italie, les autr
places qu'on jugera convenables au ſe
des traités, entre ce Prince & ſes A
liés.

Inſtructions du Comte de Stafford pour la Haye.

Auſſitôt que ces Préliminaires eure
été ſignés, le Comte de Stafford pa
tit pour la Haye, chargé d'inſtruction
qui, ſous les apparences de faire d
promeſſes aux Etats-Généraux, cont
naient de véritables menaces, ſi la R
publique différait de donner les mains
l'ouverture d'un congrès, pour travai
ler à la paix générale. Ces promeſſ
étaient conçues en termes aſſez v
gues. La Reine y déclarait cependant
qu'il n'y avait point de commiſſions q
puſſent la porter à faire la paix, ſans ur
ſatisfaction raiſonnable pour ſes bons
mis & Alliés les Etats-Généraux, p
rapport à leur barriere, à leur comme
ce, & à toutes leurs prétentions. Mai
en même tems ſon Ambaſſadeur devai
leur inſinuer, qu'ils devaient ſe rendr
faciles ſur la barriere, & ſe relâcher d

aucoup à cet égard de leurs préten- 1711.
ns antérieures, qui ne pouvaient dans
r totalité, que déplaire à toutes les
tres Puiſſances, même à la maiſon
Autriche. Elle ajoutait, que ſi les
ats-Généraux continuaient à montrer
r inquiétude ſur ce qu'elle avait trai-
avec la France, & ſur ce qu'elle avait
mmencé par convenir ſur les avantages
ſon propre Royaume, elle aurait un
te ſujet de ſe plaindre de leur injuſti-
Enſuite elle ordonna à Prior d'a-
tir leurs Hautes-Puiſſances de ſe dé-
miner inceſſamment ſur le choix du
du Congrès, & d'envoyer au plu-
des paſſeports pour les Plénipoten-
res de France : puiſque nous ſom-
, diſait-elle, perſuadés qu'il eſt im-
tant de travailler ſans délai à cette
nde affaire, afin de n'être plus ex-
és à différer, d'un côté, les prépara-
de la campagne, & de l'autre, à faire
dépenſe inutile ; au cas que nous ve-
ns à mettre la derniere main aux trai-
dont il s'agit.

La Reine ordonnait poſitivement à
Ambaſſadeur, de déclarer aux Etats-
néraux, qu'au cas qu'ils vouluſſent
tinuer la guerre, en refuſant des
ditions de paix inférieures à celles
avaient été demandées précédem-
nt, elle était prête à continuer de

1711. verser le sang & les trésors de ses jets, comme elle l'avait fait jusqu'alo pour leur avantage & leur sûreté; m qu'elle était aussi obligée à leur ren justice, & à ne pas décevoir ses liés. Par cette raison, elle leur clarait par son Ambassadeur & Pléni tentiaire, qu'elle ne pouvait plus fo nir le fardeau inégal, dont on avait a menté le poids l'année précédente. les relâchemens de ses Alliés dans t tes les parties de la guerre; & qu'il é évident qu'il faudrait faire de grands efforts, qu'on n'avait fait qu'alors, sans quoi on ne pourrai flatter de parvenir aux fins que l'o proposait; qu'il serait nécessaire chacun fournît exactement à l'avenir contingent de vaisseaux & de trou Si, cependant, ajoutait la Reine, Ministres de Vienne & de Holl refusent, comme ils ont fait qu'à présent, nous voulons & vous donnons *de conclure*. La Reine en au point de parler d'un endroit tenir, au plutôt, les conférences, & posa de la part de la France, Utrec Nimegue, Aix-la-Chapelle ou Liege. affignait même l'ouverture des confé ces au 12 de Janvier 1712. Sta s'acquitta ponctuellement de sa c mission. Il y mit toute l'ardeur &

Wagen. XVII. 415. *Lamberti.* VI. 695.

Torcy III. 162.

tuosité de son caractere. Mais quel
t l'étonnement du Pensionaire Buys 1711.
rsqu'on lui communiqua les sept ar-
cles. Il ne pouvait plus douter qu'on
pensât sérieusement à la paix. Il en
t outré. Il n'avait pas encore fait voi-
pour l'Angleterre. Il revint à la Haye:
ais le Pensionaire Heinsius & les au-
es Chefs du Gouvernement parurent
us modérés; ils ne rejettaient pas
paix; ils voulaient, dirent-ils, l'a-
ir sûre, ferme & durable. Stafford,
ur mieux les intimider, se plaignit
rement des Rois de Pologne, de Dane-
rck & de Prusse, qui, sous le plus léger
étexte, menaçaient toujours de retirer
urs troupes.

En général les Etats trouverent les Sentimens des Etats sur les sept articles. *Octobre.* *Torcy.* III. 146. *Lamberti.* VI. 695.
icles de ce projet apporté par Stafford,
si obscur qu'hérissé de difficultés. On
ait jetté les yeux sur ce Seigneur,
ce qu'il avait un caractere impétueux,
opre a brusquer une entreprise & à
ttre en défaut la lenteur pesante des
ats-Généraux. Les Etats chargerent
me le Pensionaire Buys de détour-
r la Reine d'entamer une négocia-
n sur un plan aussi vague. Les Hol- *Torcy.* III. 148.
dais trouvaient surtout qu'on n'avait
eres pris leurs intérêts à cœur
Particle de la Barriere; mais St.
n avait déclaré qu'il n'était pas de

de l'intérêt de l'Angleterre qu'elle f
1711. si étendue & si forte. L'Archiduc Ch
les, élu Empereur, apprit à Milan la
gociation qui se faisait entre la Fra
& l'Angleterre, & il y reçut les sept
ticles. Il écrivit aussitôt aux Etats-G
néraux, pour agir de concert avec e
& pour rompre, s'il était possible, les
sures prises par ces deux Puissances, p
parvenir à la paix. Il écrivit en mê
tems à la Reine Anne, pour lui ren
veller les marques de sa reconnaissa
pour tous les services qu'il en avait
çus, & pour lui en demander la co
nuation. Il lui déclara que la guerre
Hongrie étant totalement terminée
pouvait augmenter de vingt-cinq m
hommes le nombre de troupes qu
maison d'Autriche avait fourni jusq
lors: il répéta ses prétentions à
Couronne d'Espagne, & s'efforça
persuader qu'elles étaient étroiten
liées à la cause commune, & à la
berté de l'Europe, pour lesquelles
avait répandu tant de trésors, & sacrif
la vie d'un si grand nombre de combatt

Conduite de Buys en Angleterre.

Après l'arrivée du Comte de Staf
en Hollande, Buys n'y resta pas l
tems. Il passa promptement à Lond
& fut admis à l'audience de la Reine.
il vit que ce crédit, dont il s'était si ha
ment vanté, n'avait pas le pouvoir de

pre les négociations avec la France. Il apprit de la bouche même de la Reine le desir sincere qu'elle avait de faire la paix, ce qui lui fut plus amplement encore confirmé par les Ministres. On avait en Hollande la plus haute opinion de Buys. Les discours ordinaires à la Haye, dit le Marquis de Torcy, roulaient communément sur la nécessité de faire de nouveaux efforts & de pousser la guerre plus vivement que jamais. On s'élevait contre la conduite du nouveau Ministere de la Cour de St. James, on la traitait hautement de perfidie. On voulait prévoir, & tout au moins faire croire aux peuples que la plus saine partie de la nation Anglaise forcerait les traitres à renoncer à leurs négociations pour la paix. Buys, envoyé en Angleterre, était regardé comme une ressource; on espérait tout de ses pratiques secrettes, encore plus que de ses discours. La principale commission de ce Député, était de souffler le feu dans Londres, & par quelque voie que ce fût, de faire en sorte que le nouveau Ministere fût changé. Il était lui-même si persuadé de la réussite de sa mission, que croyant facilement ce qu'il desirait avec ardeur, il avait dit avant son départ, que, sitôt qu'il aurait entretenu la Reine d'Angleterre en particulier, dans son cabinet, elle ne laisserait en place aucun de ses nouveaux Ministres.

1711.

Torcy III. 162.

1711. Louis XIV bien informé de ce qui se disait à la Haye, fit communiquer aux Ministres mêmes les avis qu'il recevait, & leur demanda quelle résolution prendrait la Reine, si les Etats-Généraux persistaient à refuser ou à prolonger l'expédition demandée par l'Ambassadeur d'Angleterre. L'expédient, pour punir leur opiniatreté, en ce cas-là, était d'ouvrir les Conférences seulement entre le Roi & la Reine d'Angleterre, d'y conclure de concert tous les articles de la paix générale, en privant les Hollandais de l'autorité qu'ils prétendaient de régler les destins de l'Europe. Le Roi offrait de faire passer ses Plénipotentiaires à Londres, & que du moment que toutes les conditions de la paix auraient été réglées dans les conférences particulieres, les Anglais jouiraient de toute la faveur de la paix.

Les Ministres Anglais parurent à Buy entierement dévoués à la Cour de France. Comme il se plaignait du dernier plan proposé par la France; on ne devait, dirent-ils, le regarder que comme une introduction à une négociation ultérieure; chacundes Confédérés avait encore la liberté d'alléguer ses prétentions; on y promettait même de les donner satisfaction: cette promesse, il est vrai, était vague & générale, mais aussi les conférences de la Haye & de

Wagen. XVII. 417.

Geertruidenberg n'avaient manqué que par la négociation des articles particuliers. On ne devait pas encore exiger les déclarations particulieres qui pouraient faire perdre du tems ou occasionner des difficultés: le grand point était d'ouvrir un Congrès. Buys trop pénétrant pour ne pas voir que l'Angleterre n'entretenait pas, depuis si longtems, des négociations particulieres avec la France, sans avoir préparé les articles particuliers favorables à ses prétentions, observa „ qu'il y avait dans le plan des „ Français, des articles particuliers; „ mais d'une maniere enveloppée & „ obscure, principalement par rapport „ aux Barrieres des Etats & à l'indemnisation pour Dunkerque. En regardant même les propositions comme „ générales, il convenait que la France s'expliquât plus au long, afin que „ la Reine & les Etats pussent délibe„ rer, s'il convenait d'entrer plus avant „ dans une négociation." 1711.

Il affectait d'ignorer combien l'Angleterre était déjà avancée avec la France. Aussi n'eut il aucune réponse satisfaisante. St. Jean écrivait même alors au Comte de Stafford, que ceux là se trompaient beaucoup, qui s'imaginaient faire changer Sa Majesté par leurs subterfuges & leurs artifices, & que la Reine n'entrerait dans aucun plan pour con- *Rapport du Commité secret.*

1711 tinuer la guerre, à moins qu'ils ne consentissent à l'ouverture des négociations de paix.

Jalousie des Etats pour leurs Barrieres.

Le grand point que les Etats prenaient le plus à cœur, était l'article de leurs Barrieres. Ils sentaient en avoir d'autant plus besoin contre la France, qu'ils avaient irrité, au dernier point, cette puissance qui pouvait trouver dans la suite quelque occasion favorable de se venger, si on ne la mettait pas hors d'état de le faire par des arrangemens salutaires. La République avait laissé échapper l'occasion de forcer les Français à une composition avantageuse aux conférences de Geertruidenberg: les affaires avaient changé singulierement de face par le succès de Philippe & l'élévation de Charles sur le trône Impérial: ils avaient d'autant plus lieu de craindre de ne pas même obtenir les avantages qu'ils avaient refusés, que le Ministere Anglais paraissait d'intelligence avec le cabinet de Versailles. Leurs craintes ne tarderent pas à être vérifiées. Le Roi de France insinua ses intentions à cet égard dans un écrit daté du 18 de Novembre, pour servir de réponse à la demande des Ministres Anglais sur cet article. Il offrait aux Etats-Généraux de leur laisser pour Barrieres, Menin, Ypres & Furnes. Il demandait pour équivalent Aire, Bethune, Venant, Douai, Bouchain; & pour

Lamberti VI. 698. *Torcy* III. 205.

ménagement de la démolition du port Dunkerque, les villes & chatellenies de Lille & Tournai. Le Roi confia pendant à la Reine de la Grande-Bregne, qu'il se contenterait de la restiion de la ville & de la citadelle de lle avec ses dépendances, & se désirait de celle de Tournai, plutôt que retarder la paix en insistant opiniatrément sur cette restitution. Une condition e ce Monarque avait à cœur, était celdu rétablissement de l'Electeur de Bare dans tous ses Etats, rang & dités, avec la restitution complette de ce il lui avait été enlevé d'artillerie, meues, pierreries, & généralement de us ses effets. Le Roi jugeait que s'il ait impossible d'obtenir en faveur de Prince une restitution si juste, peutre pourrait-on le porter à céder ses ats & sa dignité d'Electeur à son fils, donnant en même tems en mariage l'Archiducheſſe, fille ainée du défunt mpereur Joseph I, à condition cependant que l'Electeur aurait pour lui la ouveraineté des Pays-Bas, & s'en contenterait en échange de la Baviere, laisnt aux Hollandais la garde des places rtes, & le pays chargé de l'entretien es garnisons.

1711.

Torcy III. 205.

La proposition d'accepter des articles inférieurs à ceux qu'ils avaient refu-

Démarche des Etats

1711.

pour faire échouer les vuës du Miniſtere Anglais.

Torcy III. 190. 137. 163. 176. 198. 221. 223. 236. 256. 276 *Bolingbr. Lettre* VIII. *Wagen.* XVII. 438.

ſés à Geertruidenberg, ne fut pas ſeule mortification que reçurent les I tats. On ne put dans la République s' veugler ſur la réſolution décidée du M niſtere Anglais pour faire la paix: l eſprits n'étaient pas encore aſſez prép rés pour goûter ſubitement une propo tion pareille; auſſi recueillait-on av avidité tout ce que l'eſprit de parti & liberté enfantait en Angleterre cont les nouveaux Miniſtres; les membres gouvernement eux-mêmes, authoriſa les préventions populaires, parlaie ouvertement contre les Miniſtres A glais: ceux-ci inſtruits de tout, n étaient que plus animés; ils cherchaie l'occaſion de ſe vanger, & les int gues des Miniſtres des Alliés n'avaie pas tardé à la leur offrir. Buys voyant difficulté de gagner la Reine, réſolu d'accord avec le Comte de Gallas, A baſſadeur de la Maiſon d'Autriche de fav riſer une révolte que les Wighs proj taient pour le mois de Novembre, jour même que la populace de Londr y fait brûler l'effigie du Pape. croyaient mettre à profit le tumulte ce jour là, pour exciter un ſoulèveme du peuple contre les nouveaux Mi ſtres, & forcer la Reine à éloigner ſa perſonne tous ceux à qui elle ven de donner ſa confiance, afin de rétabl

es anciens Miniſtres. Dans les mêmes
irconſtances, le Comte de Gallas re- 1711.
ut d'un des Bureaux des Sécrétaires
'Etat, un paquet en forme de lettres
ellé du ſceau de la Reine. Il contenait
s articles ſignés par Ménager & par
s Lords Darmouth & St. Jean; mais
ns aucune lettre qui lui fît connaitre
e quelle part lui venait cet envoi. On
e peut disconvenir qu'un procédé ſem-
lable ne fut plus qu' irrégulier, ſur-
out envers un homme de diſtinction
evêtu d'un caractere public, par con-
équent reſpectable. Mais la conduite
ue tint le Comte fut encore plus con-
raire à ce qu'il ſe devait à lui-même,
u caractere dont il était revêtu, mais
rtout à ſon devoir envers la Reine,
ui jusqu'alors lui avait marqué la plus
rande conſidération; au lieu de lui por-
er directement ſes plaintes, il fit im-
rimer ces articles, les répandit dans
ondres, & y tint les propos les plus
ndécens ſur la conduite du Miniſtere
u'il accuſait d'avoir manqué de foi, &
'avoir manifeſtement violé les articles
le la Grande Alliance. Il diſait haute-
nent que c'était l'ouvrage de ceux qui
lirigeaient les affaires dans le cabinet de
a Reine; qu'ils s'étaient laiſſé corrom-
re par l'or & les promeſſes de la Fran-
e, & qu'ils ſacrifiaient à leur intérêt
particulier, non-ſeulement l'honneur &

la sûreté de la Grande-Bretagne, mais en
1711. core celle de l'Europe entiere.

La Reine eut d'abord peine à croir le procédé du Comte de Gallas qu'ell avait toujours estimé; mais les preuve qu'on lui en mit sous les yeux, furen bientôt si convaincantes, qu'elle lui f notifier par le Maître des Cérémonies qu'il s'abstint de paraître à la Cour, é de faire aucune fonction de Ministre pu blic: qu'elle ne le regardait plus com me en ayant le caractere, & que si l'Em pereur avait quelque chose à traiter avc elle, il devait le faire désormais par l Ministere d'un autre Ambassadeur.

Cette notification aurait dû porter l Comte à dire adieu à la Capitale de l'An gleterre, mais il répondit que tenan son caractere de l'Empereur, il en con serverait toujours le titre, jusqu'à c qu'il plût à la Cour Impériale de le rap peller. Dans l'intervalle qu'il attenda le sentiment de l'Empereur, il continu ses intrigues avec Buys. Ils s'unirer l'un & l'autre avec Bothemer, Envoy du Duc de Hanover qui avait alors l plus grand crédit dans le parti de Wighs; ce Prince, héritier présom tif de la Couronne Britannique en vertu de l'Acte du Parlement, étai fort attaché à cette faction. Ces troi hommes formaient toujours les plus hau tes espérances sur le succès de l'émeut

qu'ils projettaient, & ils pensèrent qu'il convenait aux intérêts de la Grande Alliance, d'attirer à Londres le Prince Eugene. Ils attendaient tout des égards que la Reine aurait pour un personnage de ce mérite. Charles crut ce voyage utile à ses affaires, & il fut résolu dans une entrevue qu'ils eurent à Inspruck. Eugene prit sa route par la Haye, il écrivit à la Reine pour demander si elle trouverait bon que, suivant ses ordres, il se rendît auprès d'elle. La Reine venait d'être instruite du complot des Wighs, & qu'ils se promettaient de faire arriver le Prince Eugene à Londres le jour même que l'on brûlerait l'effigie du Pape, que sous prétexte de faire honneur au Prince, un grand nombre de leurs partisans monterait à cheval & favoriserait le tumulte. Elle prit les mesures les plus efficaces pour détourner ce coup, & les chefs se voyant découverts n'oserent exécuter leur complot. Le Comte de Stafford, reçut ordre de rompre le voyage du Prince, ou de le différer du moins, jusqu'à ce que le jour destiné au soulevement fut passé, & que les affaires de la négociation fussent plus avancées, & le Comte obtint ce délai. Quant au Pensionaire Buys, il reçut des reproches très vifs, quand il prit congé du Conseil Britannique. Le Grand-Thrésorier lui dit en fa- 1711.

1711. ce, qu'il s'était comporté non comme Ministre d'une Puissance amie; mais comme un incendiaire, envoyé pour mettre tout en feu. Il ajouta que ses manéges, qu'il croyait secrets, étaient parfaitement connus; que la Reine était exactement instruite de ses liaisons avec des personnes dont les intentions étaient justement suspectes à Sa Majesté Britannique, & qu' Elle avait sçu jusqu'aux moindres discours que ses amis & lui avaient tenus. Il lui indiqua même la maison où il avait été le soir précédent, lui nomma ceux qui s'y étaient trouvés, & lui répéta les discours qu'on y avait tenus. On ne sait pas ce que le Pensionaire allégua pour sa défense. Il en est qui croyent qu'il avait suivi, malgré lui, les ordres exprès de ses maîtres. Le Grand-Thréforier finit par lui présenter, pour présent ordinaire, une bourse de mille ducats qu'il accepta. Il est certain que Buys avait eu le talent de découvrir les articles secrets qu'on lui niait avoir été stipulés entre les deux Cours de Versailles & de Londres.

Le Congrès fixé à Utrecht.

Les chefs du gouvernement des Pays-Bas-Unis, se laissant gagner par le cri général, differaient cependant toujours de se décider sur l'ouverture & sur le lieu d'un Congrès. Ce fut sans doute alors que l'Abbé de Polignac leur appliqua ce mot si connu: *Messieurs*

ous traiterons chez vous, nous traiterons
ns vous & nous traiterons de vous. Au 1711.
oins eſt-il certain que la Reine d'An-
leterre les menaça de faire ſa paix par-
culiere, s'ils differaient plus longtems *Wagen.*
e prendre une détermination. La Fran- XVII. 423.
avait toujours incliné pour que le Con-
rès ſe tînt à Utrecht : les Etats de cette
rovince avaient toujours paru les mieux
ſpoſés pour la paix ; cette ville étant
illeurs à la portée de la Haye, il é-
it facile d'en tirer les réponſes qui
ettraient une prompte concluſion à
t ouvrage ſalutaire. Les Etats fu-
nt alors ébranlés ; pour les déter-
iner, le Comte de Stafford parla
rtement au Grand-Penſionaire &
x autres principaux membres. Il
vint juſqu'à leur dire que les
ats-Généraux devaient faire uſage de
ur prudence ordinaire, pour mériter
ffection que leur marquait Sa Majeſté
itannique : que s'ils s'obſtinaient à re-
der l'ouverture du Congrès, & à dif-
er les paſſeports néceſſaires pour y
rvenir, la Reine pouvait obtenir de la
ance qu'il ſe tînt dans une ville dé-
ndante de ſes domaines. Il leur fit
tendre que s'ils oſaient marquer ſeu-
ment le moindre doute ſur la bonne
de la Reine, & ſur la droiture de ſes
tentions, ce ſerait un manque de reſ-

1711. spect, qui leur attirerait indubitablement toute l'indignation de Sa Majesté. Ces menaces intimiderent: & les Etats Généraux en vinrent enfin à promettre d'expédier les passeports; mais ce ne fut qu'après que le Comte eût écrit des lettres au Grand-Pensionaire. Il y répétait les mêmes menaces, il ajoutait que la Reine regarderait tout retard affecté comme un refus; ce qui l'obligerait de se séparer de la cause commune, au grand desavantage de la République, & même de toute l'Europe. Ces passeports tant demandés, furent enfin expédiés, mais on les envoya en blanc au Pensionaire Buys, chargé de faire de nouvelles instances avant de les remettre à la Reine. Ce Député avait en Angleterre un accès bien différent de celui dont il s'était flatté: fortement pressé par le Comte d'Oxford de répondre en termes positifs à cette question: vos maîtres sont-ils en état de réparer le passé, & de satisfaire désormais à tous leurs engagemens? il avait été forcé d'avouer qu'il était impossible à la République de remplir tout ce qu'elle avait promise. Ne pouvant donc que retarder la remise des passeports, il prétexta que le Duc d'Anjou n'étant pas reconnu Roi d'Espagne, ses Ministres ne pouvaient avoir entrée au Congrès en cette qualité. Il déclara ensuite que ce

s Electeurs de Baviere & de Cologne pouvaient y être également admis, 1711.
rce que ces Princes avaient été mis au
n de l'Empire sous le défunt Empe-
ir. Cet incident qu'on n'avait pas
évu, fut communiqué à la Cour de
ance, & le Roi condescendit à cette
mande des Alliés. Il avait nommé
ur ses Plénipotentiaires le Maréchal
Jxelles, l'Abbé de Polignac & M.
:nager. Enfin, au mois de Novembre
de Torcy reçut la lettre suivante du
:rétaire d'Etat St. Jean avec les pas-
orts, quoique la réponse de Louis
V ne fût pas encore parvenue à Lon-
s.

Monsieur . . . . les Seigneurs Etats-
néraux des Provinces-Unies ayant
ıcourru, par leur résolution du 21 de
Mois, nouveau stile, avec Sa Ma-
é, pour faciliter l'ouverture des Con-
:nces dans les articles suivans.

. Le lieu qui a paru le plus propre
ır le Congrès, a été la ville d'U-
cht.

I. Le 12 de Janvier prochain, nou-
u Stile, a été fixé pour l'ouverture
lit Congrès.

II. Il a été arrêté que les Ministres
la Reine & des Seigneurs les Etats
trouveront en qualité de Ministres
nipotentiaires, & qu'ils ne pren-
ot sur eux le caractere d'Ambassa-

1711. deurs, que le jour de la signature de la paix, afin d'eviter le plus qu'il se pourra l'embarras des cérémonies, & la longueur qui en pourrait naitre.

IV. La Reine & les Etats-Généraux insistent que les Ministres du Duc d'Anjou, & des ci-devant Electeurs de Baviere & de Cologne, n'entreront point au Congrès, jusqu'à ce que les points qui les pourraient regarder, aient été ajustés; & la Reine & les dits Seigneurs Etats sont fermement résolus de ne pas envoyer les passeports pour les Ministres de France, que le Roi, n'ait préalablement déclaré que l'absence des Ministres susmentionnés, ne retardera pas le progrès de la négociation.

Les lettres circulaires ont déjà été écrites par Sa Majesté à tous les Alliés, qui sont engagés avec elle dans la présente guerre, en conformité des trois articles ci-dessus spécifiés, & la Reine m'ordonne de vous faire savoir, que dès qu'elle recevra la déclaration de Sa Majesté Très-Chretienne, sur le dernier de ces quatre articles, les passeports qui sont ici en blanc, vous seront envoyés avec le nom de M. le Maréchal d'Uxelles, de M. l'Abbé de Polignac, & du Sieur Ménager qui y seront insérés, à moins que le Roi n'ait fait quelque changement à la premiere nomination dont vous m'avez fait part. Comme nous

lement les Miniſtres de Sa Majeſté, ais auſſi pluſieurs de ſes Alliés, qui 1711.
ivent aſſiſter au traité de paix futur nt préſentement ici, je vous prie, onſieur d'en envoyer les paſſeports céſſaires, pour qu'ils puiſſent ſe rendre Hollande avec plus de ſûreté. Je is &c.

Cependant Buys ne perdait pas ſon tems Londres. Voyant qu'il ne pouvait mpre les négociations, ſon eſprit fé nd imagina de renouveller les ancien- s alliances entre l'Angleterre & les E- ts. Il négocia cette affaire dans le us grand ſecret, comme ſi elle eût ja pû paſſer pour un crime. On s'y omettait mutuellement de ne pour- ſuivre la guerre & de ne négocier la ix que d'un commun accord; mais mme en Angleterre on ſe refuſait à ratification du Traité de barriere, con- u en 1709, il ne paraît pas que les E- ts aient ratifié ce traité. Les eſprits taient alors tellement portés pour la uerre que le Conſeil d'Etat, dans la ſition annuelle qu'il publia, le 13 e Novembre, fit un eſpece de mémoire our en perſuader la néceſſité & même our rallumer, s'il était poſſible, l'ar- eur qui ſemblait ſe ralentir partout ontre la France.

Renouvellement de l'alliance entre l'Angleterre & les Etats

Lamberti VI. 737. 711. *Wagen.* XVII. 423.

La Reine Anne, au contraire, à l'ou-

1711. verture du Parlement qui se fit le 8 de D- cembre, avait hautement déclaré son p chant pour la paix. Elle disait même q malgré les artifices de ceux qui aimai la guerre, elle avait fixé le tems & le li pour l'ouverture d'un traité de paix g nérale. Elle assura qu'elle employer tous ses soins pour qu'après une gu re qui avait coûté tant de sang & d' gent, les sujets de la Grande-Bretag pussent trouver leurs intérêts de nég ce & de commerce augmentés & ét dus, avec tous les autres avanta qu'une Souveraine tendre & affecti née peut procurer à un peuple obéiss & fidele. Elle ajouta, qu'elle ferait é lement tout son possible pour procu aux Princes & aux Etats engagés a elle dans la guerre, une satisfaction r sonnable, & qu'elle se joindrait à e par les engagemens les plus étroits, a de maintenir les alliances, & de rend la paix ferme & durable.

Transactions dans le Parlement d'Angleterre.

Lamberti VI.

La Chambre des Pairs, ayant délib ré sur la harangue de la Reine, v qu'il serait présenté une adresse à Sa M jesté, dans laquelle on exposerait que Grande-Bretagne & l'Europe ne po vaient jouir d'une paix sûre & honor ble, tandis qu'un Prince de la Mais de Bourbon demeurerait maître de l'E pagne & des Indes. L'adresse fut pr

ée & la Reine répondit, qu'elle serait
n fâchée que quelqu'un pût penser, 1711.
elle ne ferait pas tout son possible
r retirer ces pays des mains de cette
son. Il y eut plusieurs débats dans
Chambre des Communes, mais enfin
pluralité des voix fut, qu'on laisse-
à la Reine & à sa prudence, les
ditions de la paix. La Reine Anne
nma donc pour ses Plénipotentiaires
Congrès d'Utrecht, l'Évêque de Bri-
& le Comte de Stafford : mais com-
aucun des Ministres n'osait confier
ersonne ses intentions secrettes, on
na à ces Plénipotentiaires des in-
ctions, tendantes à procurer les plus
nds avantages aux Puissances Alliées;
f à y faire par la suite les changemens
e les circonstances pourraient exiger.
l y ajouta qu'il fallait particulierement
commander aux Ministres de ces puis-
ces, de se tenir fortement unis entr'
x, afin que dans toutes les conféren-
s, les propositions qui seraient faites
r quelqu'un de ces Ministres, fussent
tenues d'un accord unanime. Entre
tres articles, les instructions portaient,
ie si l'on jugeait à propos de commen-
r par la disposition de la Monarchie
Espagne, les Plénipotentiaires de-
aient insister à déclarer, que la sûreté &
satisfaction convenable que les Alliés
ntendaient que le Roi de France avait

1711. promise, ne pouvaient s'obtenir en l
sant l'Espagne & les Indes Occidenta
à aucune branche de la maison de Bo
bon. On leur enjoignait aussi d'insi
en faveur de l'Empereur & de l'Emp
pour que la France leur rendit la v
& la citadelle de Strasbourg en P
où elles se trouvaient alors, afin
cette ville fût remise au rang des vi
Impériales: qu'on rendit à l'Empere
& à la maison d'Autriche les villes
Briffac & de Landau: que les forter
situées sur le Rhin fussent démol
ainsi que les fortifications des dix vi
Impériales du Landgraviat d'Alsa
sur lesquelles la France ne conserve
que le droit de préfecture, selon le s
litteral du Traité de Westphalie: qu
quatrieme article de la paix de Ryswy
concernant la Religion fût révoqué: qu
Roi de Prusse & l'Electeur d'Hanno
fussent reconnus en leurs nouvelles q
lités: que le Roi de Portugal jouît
tous les avantages qui lui avaient été
cordés dans la Grande Alliance: que Lo
XIV cédât aux Etats-Généraux, p
leur servir de Barrieres, les villes de L
le, Douai, Tournai, Bethune, Ypr
Condé, Valenciennes, Menin, Ai
Bouchain, Maubeuge, St. Venant &
Fort Knock; mais qu'on ne parlât
ces articles qu'après avoir réglé les a
tres: que le Duc de Savoie rentrât da

tes les villes & pays qu'il avait per-
pendant le cours de la campagne; 1711.
qu'il demeurât en poſſeſſion de ce
l y avait acquis; enfin, ils devaient
er en faveur de la Grande-Bretagne,
ñ reconnaîtrait la ſucceſſion dans la
on d'Hannovre : qu'on abandonne-
aux Anglais l'Iſle de St. Chriſtophe,
fance, & l'Iſle de Terre-Neuve:
n leur reſtituerait le détroit de Hud-
qu'on leur céderait Port-Royal,
raltar & Port-Mahon; & qu'ils joui-
it du contract de l'Aſſiento pendant
te années, ainſi que de tous les a-
ages, droits & priviléges accordés
les Espagnols à la nation la plus fa-
fée.

'Angleterre qui voulait ſincérement
aix, la Hollande où ſe devaient te-
les conférences, attiraient alors les
x de toute l'Europe, laſſée d'une
re ſanglante, & presque également
euſe pour toutes les puiſſances. Les
ſs des Etats-Généraux étaient les
s qui vouluſſent la continuation de
guerre. Au moins prétendaient-ils
ſi l'on faiſait la paix, ce fût à des
litions ſi exorbitantes, que la Fran
réduite à la derniere extrémité,
rait même jamais voulu s'y ſou-
tre. Louis XIV la deſirait ardem-
it, mais toute la France ſe fût plu-
enſévelie ſous ſes ruines, que d'aquies-

cer à des conditions deshonorantes
1711. la nation. Les Conférences se tin
à Utrecht, mais c'était Londres &
sailles qui traitaient réellement: les
Cours étaient bien convaincues que
qu'elles seraient d'accord, les autres
sances se trouveraient bientôt for
de souscrire aux conditions qu'elle
raient réglées.

Presque tous les membres de la Ch
bre des Communes étaient Toris;
le Ministre Britannique était assuré
tenir la pluralité des voix; mais il
était pas de même dans la Chambre
te, beaucoup de Seigneurs y ét
attachés à la faction du Whigisme.
faire pancher la balance du côté
Cour, la Reine créa dix nouveaux P
&, par un Writ, appella à la
Chambre les Lords Compton & de Br
fils des Comtes de Nottingham & d
lesbury, ce qui donna douze voi
plus au Ministere dans les délibérat
L'un des premiers objets dont le P
ment s'occupa dans cette session,
d'examiner la conduite du Duc de M
borough, non par rapport au com
dement des armées: un examen sur
matiére, eût été trop glorieux po
Duc: mais il n'en était pas de mêm
côté de l'intérêt, & l'on avait ce
lui des soupçons trop bien fondés.
Reine qui sentait que tant que Ma

agh aurait le commandement des trou- 1711.
s, elle devait s'attendre aux plus vi-
s oppositions à la paix, saisit, ou plu-
t fit naître cette occasion pour le dé-
uiller de tous ses emplois, afin que
n pût examiner cette affaire d'une
nière plus impartiale. Cependant el-
lui écrivit de sa propre main une let-
, où elle lui marquait la satisfaction
'elle avait de ses services; mais après
compliment, elle lui disait qu'elle
geait à propos de reprendre les em-
is qu'elle lui avait confiés, & elle
nma à sa place le Duc d'Ormond,
ur commander en chef toutes les
oupes de terre de la Grande-Bre-
gne.

On commença aussitôt les procédures
ntre Marlborough. L'on trouva qu'un
if, adjudicataire de la fourniture du
in pour l'armée, lui comptait annuel-
nent six mille livres sterling; qu'il a-
it reçu dix mille autres livres sterling
la Reine pour payer ses intelligen-
s; mais en devait-il rendre compte?
n l'exigeait. Enfin, qu'il s'était appro-
ié une déduction de deux & demi
ur cent sur le payement des troupes é-
angeres à la solde de la Grande-Bre-
gne. Les preuves étaient si éviden-
s, qu'il lui était impossible de les nier;
on ne peut disconvenir que cette
nduite ne fût indigne d'un homme

1711. que ſes talens militaires auraient couv
d'une gloire immortelle, ſi elle n'
été ternie par un attachement ſordid
l'argent. Ce procès traina en longue
La Reine contente d'être parvenu
ſon but, & ſuivant plutôt les regles
la prudence que celles de la juſti
ne le fit point terminer. Marlboro
pour s'éloigner de la tempête, ou p
s'en garantir, ſe retira, vers la fin
l'année, en Hollande où il demeura j
qu'en 1714, qu'il repaſſa dans ſa pa
peu de mois avant la mort de la Re
Anne.

Reproche du Parlement Britannique aux Etats.

Le Miniſtere, voyant que les Et
Généraux ne cherchaient qu'à éloig
la paix, firent agir la Chambre des C
munes pour donner quelques mortifi
tions à ces ſuperbes Républicains, d
les Chefs entretenaient correspond
avec ceux des Wighs, & dont le P
ſionaire Buys agiſſait, diſait-on, plu
en incendiaire à Londres qu'en Mini
d'une puiſſance Alliée, ne ceſſant de ca
ler contre le Gouvernement. On comm
ça par obſerver que les Etats-Gén
n'avaient pas fourni leur contingent
troupes pendant le cours de la guer
& l'on ajouta, qu'au commencement
Reine & leurs Hautes-Puiſſances avai
également contribué aux ſubſides &
frais; mais que dans la ſuite, la Re
ſeule avait fourni annuellement au d

ſon contingent deux cent quatre-vingt
le florins. Elle avait, diſait-elle, four- 1711.
dix-neuf millions au delà de ſon contin-
t, & pour une guerre qui n'intéreſſait
nt le Pays. On attaqua enſuite le trai-
des Barriere, que le Lord Towns-
d avait fait conclure en 1709 entre
Grande-Bretagne & les Etats-Géné-
x. Par ce traité l'Angleterre garan-
it aux Provinces-Unies une Barrie-
lans les Pays-Bas; & leurs Hautes-
ſſances s'engageaient à maintenir de
tes leurs forces le titre de la Reine,
ſucceſſion à la Couronne de la Gran-
Bretagne dans la ligne Proteſtante. On
endit dans la Chambre des Communes
c'était un mal pour l'Angleterre
gager une Puiſſance à ſoutenir un
e de ſucceſſion que la nation pouvait
ger un jour par de bonnes rai-
; & que d'après ce traité les Etats-
éraux pouvaient ſe croire autoriſés
endre connaiſſance de ce qui ſe pas-
dans les Conſeils Britanniques. On
ta au ſujet de la Barriere, que s'ils
nient en poſſeſſion de tant de places,
ait à craindre qu'ils n'empêchas-
les Anglais d'y trafiquer; & que
nuirait conſidérablement aux ma-
ures Anglaiſes. D'après ces re-
ntations, la Chambre vota que, ſous
exte d'affermir la Religion Proteſtan-
& la Couronne, & d'aſſurer la Bar-

riere aux Etats-Généraux, on avait i
1711. féré dans ce traité, plusieurs articles te
dans à la destruction du Commerce
la Grande-Bretagne, contraires à
intérêts, & fort deshonorans pour
Majesté. Que le Vicomte de Town
hend n'avait eu aucun ordre ni autori
pour négocier & conclure plusieurs a
ricles dudit Traité, & que tous ceux q
avaient conseillé à la Reine de le rati
er, étaient des ennemis de Sa Maje
& du Royaume.

En conséquence de ces votes, P
convint d'une députation qui préser
rait à la Reine une Rémontrance où
Chambre assurait Sa Majesté, que l'A
gleterre avait été surchargée de dix-n
millions de Livres Sterlings pendan
cours de la guerre, ce qui prouvait
demment la fraude ou la malversat
des Ministres. La Reine reçut fav
blement cette adresse; mais les Et
Généraux alarmés, lui écrivirent
lettre, pour lui représenter la néce
d'une Barriere, qu'ils prétendaient
utile aux intérêts de la Grande-Breta
qu'à ceux des Etats-Généraux, &
Le Clerc firent publier en même-tems un
II. 472. mémoire pour la justification de leur
duite. Les Wighs le firent inférer
les papiers publics de Londres; mai
Communes qualifierent ce mémoir
libelle faux, scandaleux & malici

ntenant des réflexions injurieuſes aux
ſolutions de la Chambre; & l'impri- 1711.
eur fut mis en priſon, ainſi que celui
i en avait été le diſtributeur. Ils ne
n tinrent pas là. L'animoſité des
ommunes paſſait tellement les regles
la décence, qu'on regarda com-
: une modération le langage ironique
in des membres, auquel il échappa de
e; *qu'il fallait envoyer un meſſager en*
llande pour faire mettre aux arrêts ceux
avaient dreſſé ce mémoire.

En un mot les Anglais mépri- Reproches perpetuels entre l'Angleterre & les Etats.
nt cet écrit au point de le traiter
libelle. Les Etats s'étendaient ſur u
multitude de détails, inſéparables de
ſortes de diſcuſſions, mais dont on ne
t donner qu'un extrait. La Reine
ait plainte qu'ils n'avaient pas rem
leur quote-part des trois cinquie-
; qu'ils étaient tenus à fournir pour
tretien de 15178 hommes. Ils ré-
daient à ce reproche par une liſte de
442 hommes, qu'ils calculaient avoir
retenus dans les Pays-Bas, où ils ſou-
ient que les Anglais n'avaient entre-
u que 60294 hommes. La Reine ré-
dit en peu de mots à cette lettre &
mémoire; elle ſoutint qu'on appréciait
bas les efforts qu'elle avait fait en
agne & en Portugal; qu'il fallait, dans
ſortes de traités, s'en tenir à ſes pro-

Lamberti VII. 118. 408 - 437.

1711. messes & non à son impuissance prétendue ; & que la Chambre des Communes était mieux instruite qu'elle sur ces sortes de détails. Elle ajoutait cependant qu'elle s'empresserait toujours d'entretenir bonne Union avec les Etats-Généraux, regardant cette bonne intelligence comme la meilleure sûreté de la solidité de la Paix future. Elle ajoutait que d'après ces sentimens, elle avait fait tout ce qui dépendait d'elle, pour traverser les desseins des esprits factieux qui travaillaient à la rompre.

Réponse du Ministere Britannique.

Il serait trop long de détailler tout ce que contenaient les Remontrances présentées par la Chambre des Communes à la Reine, au sujet des autres Alliés qui n'avaient pas mieux rempli leurs engagemens que les Provinces-Unies. Il est que le Duc de Savoie eût réellement satisfait aux siens, soit que la Reine eût une estime particuliere pour ce Prince, elle engagea les Ministres à ne faire ni rien dire de ce qui le concernait. Les Communes n'avancerent rien à son desavantage. La conclusion de ces écrits fut, que les Anglais n'avaient pas dessein de se dispenser de la fourniture des subsides nécessaires pour soutenir vigoureusement la guerre, jusqu'à ce qu'on pût obtenir une paix solide & honorable ; mais que

ſiraient que les autres Puiſſances al-
ées en fiſſent de même, & que les reve- 1711.
us des pays dont on avait fait la con-
uête dans les Pays-Bas, ſur les bords du
hin, & en Italie, fuſſent appliqués à la
guerre d'Eſpagne. Enfin, les Communes
emandaient à la Reine, qu'elle obligeât
s Alliés à remplir leurs engagemens,
qu'elle ne fournît à l'avenir ni trou-
es ni ſubſides, qu'à proportion de ce
ue les autres fourniraient. Cependant
s Miniſtres Anglais ne manquaient pas
raiſons en leur faveur. Pour détrui-
les inſinuations de leurs antagoniſtes
perſuader les eſprits, ils publiaient
s mémoires & des manifeſtes; Une
oſe, diſent les nouveaux Miniſtres,
ue n'ont jamais bien conſidéré ceux
ui veulent qu'on ne faſe la paix
'en arrachant l'Eſpagne au Duc
Anjou, c'eſt que la face des affai-
s a bien changé en Europe depuis la
ort de l'Empereur Joſeph I. Les inté-
ts de pluſieurs Princes & Etats enga-
s dans l'Alliance, ne ſont plus les mê-
es, & nous devons croire qu'il en eſt
ui des nôtres. Nous avons déjà fait
ne bévue, en n'acceptant pas la paix,
ns le tems que les affaires étaient ſur
ncien pié; nous devons craindre d'en
re une autre aujourd'hui que la ſitua-
on des choſes eſt differente.

1711. Il nous eſt ſans doute plus avantageux de voir un Prince de la maiſon d'Autriche ſur le trône d'Eſpagne, que d'y voir un de la maiſon de France. Mais de voir l'Empire & l'Eſpagne unis ſous le même Prince, c'eſt ce qui nous ſerait très-préjudiciable ; & rien n'eſt plus directement oppoſé au principe ſage ſur lequel eſt fondé le huitieme article de la Grande-Alliance.

L'Angleterre, la Hollande & le Portugal craignaient tant cette union, que par le vingt-cinquieme article de l'Alliance offenſive, le Roi de Portugal ne devait point reconnaitre l'Archiduc pour Roi d'Eſpagne, juſqu'à ce que le feu Empereur Joſeph eût cédé à Charles toute cette Monarchie.

L'on dira peut être que, vû le caractere indolent des Princes de la maiſon d'Autriche, la mauvaiſe Economie de leur gouvernement, le manque de forces maritimes, l'éloignement des pays dont ils ſont les maîtres, un Empereur qui qu'en même tems Roi d'Eſpagne, ne pourrait nous devenir formidable ; qu'il ſerait au contraire obligé de dépendre de la Grande-Bretagne ; & qu'ainſi les avantages que nous pourrions tirer du commerce dans un tems de paix, nous dédommageraient, en peu de tems, de toutes les dépenſes que nous aurions faites pendant la guerre.

Pour répondre à cette objection, sup- 1711.
ons que dans ce sistême on pût par-
enir à la paix; où en serions-nous ré-
uits, avant de l'avoir obtenue? non seu-
ment nous nous trouverions encore plus
auvres, que nous ne sommes, pour quel-
ues années; mais la nécessité de nous
ngager de plus en plus nous réduirait
la mendicité pour plusieurs siecles. Or
ue l'on compare le misérable état où
ous serions, à toute la puissance d'un
rince qui unirait en sa personne l'Em-
ire & la Monarchie d'Espagne; il est
sé de voir qu'un tel Prince n'aurait a-
ors rien à craindre, ni rien à espérer
e la Grande-Bretagne.

La comparaison ne se fait point ici
un Prince de la maison d'Autriche,
ui serait en même tems Empereur &
oi d'Espagne avec un Prince de la
aison de Bourbon, qui serait en même
ems Roi de France & Roi d'Espagne,
ais d'un Prince de la maison de Bour-
on, qui serait seulement Roi d'Espagne,
vec un Prince de la maison d'Autriche
ui unirait tout-à-la fois l'Empire &
Espagne en sa personne.

La maison d'Autriche rendra-t-elle le
oindre pouce de terre, la moindre
rérogative qu'elle a usurpée pour ras-
urer les Princes nos Alliés, qui sont
larmés du changement causé par la
ort du dernier Empereur? C'est ce qu'il

1711. ne faut point espérer. Croyons nous donc que ces Princes qui redoutent autant la puissance de la maison d'Autriche que celle de la maison de Bourbon croyons nous que ces Princes resteront dans l'Alliance, lorsqu'ils verront les choses sur un tout autre pié qu'elles n'étaient, quand ils s'y sont engagés. A quoi doit s'attendre le Duc de Savoie par exemple? Dans de telles circonstances, il ne peut choisir que d'être, ou dépendant de la France, ou Vassal en toute maniere de la Cour Impériale. De deux maux ne choisira-t-il pas le moindre, en se soumettant à un maître qui n'a point de prétentions immédiates sur ses Etats, & à la famille à laquelle il est si étroitement lié plutôt que de se mettre à la discrétion d'un autre, qui a déjà fait revivre plusieurs prétentions sur ses Etats, & qui le menace tous les jours d'en faire revivre d'autres?

Quoiqu'en disent les Hollandais, ils sont autant intéressés que les autres Etats de l'Europe à s'opposer à l'union de l'Empire & de l'Espagne sous l'Empereur Charles; & l'on sait d'ailleurs, qu'à la mort du défunt Empereur Joseph, les Etats-Généraux résolurent de ne point souffrir que les deux puissances fussent jamais réunies sous un même Prince. C'est ce qu'ils arrêterent alors comme une maxime fondamentale; & en effet ils ont, depuis ce tems-là, tout-à-fait abandonné l'Espagne. N'entre-

ant plus de troupes dans ce Royau-
, ne semblent-ils pas reconnaître le 1712.
t d'Anjou pour Monarque légitime?

Ce n'était pas assurément là les meil- Reflexions
res raisons que le Ministere Anglais sur ces rai-
ait alléguer. Sans rien ôter à la for- sons.
de celles qu'il avait avancé, ne devait-
pas dire? supposons que la Grande-
tagne soit en état de continuer la
rre, sans augmenter sa dette nationa-
& qu'une campagne seule pût chas-
absolument Philippe du Royaume
pagne; & dans le cas que son Com-
teur, réunissant sous son obéissance
d'Etats que n'en avait possédé Char-
Quint, conservât pour nous la plus
ite reconnaissance, vertu dont les
ces ne se piquent pas souvent: quand
e il favoriserait notre commerce dans
ste étendue de ses domaines, qui nous
ntira la conservation de cette ami-
reconnaissante & utile? La maison
triche conserverait-elle une modé-
n paisible, après avoir repris sur la
ce, cet ancien ascendant qui trou-
longtems leur bonheur réciproque
repos de l'Europe? Elle a trop a-
jadis de ses forces pour n'en pas
r encore, & son nouvel aggrandis-
nt ne lui donnerait que plus d'en-
e reculer encore plus loin ses limi-
L'Angleterre peut ne rien avoir
outer de tout cela, pour ses posses-

sions territoriales en Europe, mais
1711. lui garantira celles dans les autres
ties du monde? Son but, aujourd'h
n'eſt-il pas de conſerver l'équilib
puisque c'eſt pour ce point ſeul q
le a pris les armes? N'aurait elle pas
de ſe repentir de ſon ouvrage? ne ſe
elle pas même forcée de ſe déclarer
la France, & de retomber par là
une nouvelle guerre, dont on ne
prévoir ni les ſuites ni le terme?
paix faite aujourd'hui ſur une baſe
ſage, nous met en repos de la pa
l'Espagne & de la France. La pre
doit avoir appris à l'école de l'infortu
reprimer ſon ambition; & les forc
l'autre ſont énervées depuis long
La France laſſée & dans l'épuiſeme
ſaurait recueillir aucun des avan
dont elle ſe flattait, ſans doute, en a
tant le teſtament du feu Roi d'Esp
Les circonſtances, qui pourraient
donner le pouvoir & la volonté,
changées avant qu'elle puiſſe en
uſage. La mort de Louis XIV q
doit pas être fort éloignée, chang
ſyſtême des deux Cours, & les vu
deux Monarques. La maiſon d'
che ne pouvant, par notre ſecours,
ner ſur la France, il eſt évident
reſtera ſous notre dépendance,
qu'elle ne pourra former aucune
priſe, ſi nous ne lui en fourniſſo

rces & les moyens. Telle doit être la
geſſe d'un peuple que l'Europe regarde 1711.
omme le protecteur de ſa liberté. C'eſt
ſeule voie qui peut nous rendre les
rbitres de la paix & de la guerre. La
rande-Bretagne ſe trouvera de la ſorte
ſeconde puiſſance de l'Europe; elle
ervira de contrepoids à la France,
nous profiterons de l'envie natu-
elle qu'aura la maiſon d'Autriche de
'aggrandir, pour mettre à ſes yeux no-
re alliance à un prix plus élevé, & pour
ire évanouir les projets que la France
ourrait former contre nous, au lieu
'obéir nous-mêmes à ſa rivale, après
avoir rendue trop conſidérable, ou de
ous voir forcés par ſageſſe à prendre en-
ore les armes pour arrêter ſon ambition. 1712.

On ſent par tous ces raiſonnemens, quel- Ouverture des Conférences d'Utrecht.
e devait être la conduite des Anglais
Utrecht. Le Congrès s'était ouvert
ans cette ville au milieu du mois de
anvier. La lenteur que l'on avait af-
ectée à remettre les paſſeports des Plé-
ipotentiaires Français, fit qu'ils ne
urent arriver que le 19. Les Com-
es de Sinzendorff, de Caſarna & de
onsbruck, étaient Députés pour l'Em-
ereur; le Maréchal d'Uxelles, l'Ab-
é de Polignac & Mr. Ménager pour le
Roi de France; Jean Robinſon, Eveque
de Briſtol & le Comte de Stafford pour

Torcy.

Hiſtoire de la paix d'Utrecht. p. 241.

1712. la Reine d'Angleterre ; le Comte d Tarouca & Don Louis D'Acuf pour l Roi de Portugal; les Comtes de Don hof & de Metternich pour le Ro de Pruſſe; les Provinces-Unies firen choix de huit Députés ; Buys & Van der Duſſen pour la Hollande & les autres, pour chacune de ſix autres Provinces, étaient Jacob d Randwyk, Seigneur de Roſſem, Pie re Kemp, Seigneur de Moermond, Co neille de Gheel, Baron de Renswoud Sikko de Groslinga, Grietman, Adolp Henri Comte de Rechteren & Charle Ferdinand Comte de Kniphuiſen. L Comte Maffei, le Marquis Solari Bourg & Monſieur de la Mellarede p rurent pour le Duc de Savoye; les Ele teurs de Mayence, de Treves, du P latinat, de Saxe, & de Brunswyk pluſieurs autres Princes de l'Empire & Duc de Lorraine députerent auſſi à l trecht; & même le Pape, Veniſe, Géne les Ducs de Toscane & de Modene, l Suiſes & les Griſons, quoiqu'ils n'eu ſent aucune part à la guerre. Philip V & le Duc de Baviere auraient bi voulu députer à Utrecht; mais on n' le leur permettre par reſpect pour l'Em pereur. Au reſte ils avaient dans le R de France un médiateur qui devena tous les jours plus en état de faire v loir leurs intérêts.

La France se promettait une issue d'autant plus heureuse du Congrès, qu'elle se croyait sûre de l'Angleterre. Une seule chose arrêtait cette derniere Puissance. La Cour de Londres, voyant le Duc de Bourgogne & le Duc de Bretagne son fils dans le tombeau, & Philippe V dès lors héritier prochain de la Couronne, demanda qu'il renonçât purement & simplement à tous les droits de sa naissance, ajoutant que sans cette renonciation, la paix était impossible & que les Anglais & leurs Alliés ne consentiraient jamais à la conclure. Le Roi, répondit le Marquis de Torcy, maître de son Etat, ne l'est pas d'en changer les loix fondamentales. Le déclarer, c'était renoncer à tout traité de paix. Le déguiser, c'était une ruse inutile, & directement contraire à la bonne-foi dont on avait usé dans tout le cours de la négociation. 1712.

Transactions pour obtenir de Philippe une renonciation à la Couronne de France.

En conséquence de ce principe le Monarque ordonna au Sécrétaire d'Etat qui correspondait avec Saint Jean, depuis Milord Bollinbroke, de lui écrire, que tout engagement contraire à ces loix, ne serait jamais solide, & de lui faire connaître quelle était la regle inviolable de la succession à la Couronne. On répondit au Sécrétaire

d'Etat d'Angleterre, avec les termes
1712. employés autre fois par un fameux Magistrat, Jérome Bignon, Avocat Général au Parlement de Paris. La lettre portait que la renonciation demandée serait nulle & invalide suivant les loix fondamentales du Royaume, selon lesquelles le Prince qui est le plus proche de la Couronne en est héritier de toute necessité; que c'est un héritage qu'il ne reçoit ni du Roi son Prédecesseur, ni du Peuple, mais en vertu de la loi; de sorte que lorsqu'un Roi vient à mourir, l'autre lui succede immédiatement, sans demander le consentement de personne; qu'il succede non comme héritier, mais comme le Maître du Royaume, dont la Seigneurie lui appartient, non par choix mais seulement par le droit de la naissance. Qu'il n'est redevable de sa Couronne ni à la volonté de son Prédecesseur, ni à aucun Edit, ni à aucun Décret, ni à la libéralité de qui que ce soit; qu'il ne l'est qu'à la loi; que cette loi est estimée l'ouvrage de celui qui a établi les Monarchies, & qu'on tient en France qu'il n'y a que Dieu qui puisse l'abolir, par consequent qu'il n'y a aucune renonciation qui puisse la détruire; & que si le Roi d'Espagne renonçait

à son droit, pour l'amour de la paix, & pour obéir au Roi son Grand-Pere, 1712.
ce serait se tromper & bâtir sur le sable, que de recevoir une telle renonciation, comme un expédient suffisant pour prévenir le mal qu'on se proposait d'éviter.

Nous voulons croire, répondit Saint-Jean à Torcy, que vous tenez en France qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse abolir la loi sur laquelle est fondé votre droit de succession; mais vous nous permettrez aussi de croire, en Angleterre, qu'un Prince peut se départir de ses droits, par une cession volontaire; &. que celui en faveur duquel il aurait fait la renonciation, pourrait être soutenu avec justice dans ses prétentions, par les Puissances qui en auraient garanti le traité.

Cependant Louis XIV pensait, dans le fond, comme le Ministre d'Angleterre, puisque dans la lettre qu'il écrivait à Philippe V pour l'engager à préférer les Etats du Duc de Savoie, qu'on lui offrait en dédommagement, pour l'Espagne qu'il ne pouvait conserver que par un acte de renonciation aux droits de sa naissance, il lui dit: je pourrais toujours vous regarder comme mon Successeur. . . . Si cet Enfant (en parlant du Duc d'Anjou qui a été depuis Louis XV) vient à

1712. mourir, comme sa complexion faible ne donne que trop sujet de le croire, vous recueillerez ma succession, suivant l'ordre de votre naissance ; j'aurais la consolation de laisser à mes peuples un Roi vertueux, capable de leur commander, & qui me succedant, réunirait à la Couronne des Etats aussi considérables que la Savoie, le Piémont & le Mont-Ferrat.

Philippe V pensait comme son Aïeul, sur son acte de renonciation. Il lui répondit : il me semble qu'il est bien plus avantageux qu'une branche de notre Maison regne en Espagne, que de mettre cette Couronne sur la tête d'un Prince, de l'amitié duquel elle ne pourrait jamais s'assurer, & cet avantage me parait bien plus considérable, que de réunir un jour à la France la Savoie, le Piémont & le Mont-Ferrat. Je crois donc mieux vous marquer ma tendresse & à vos sujets aussi, en me tenant à la résolution que j'ai prise, qu'en suivant le nouveau plan projetté par l'Angleterre. Je donne par là également la paix à la France, je lui assure pour Alliée une Couronne, qui sans cela pourrait un jour, jointe à ses ennemis, lui faire beaucoup de peines, & je veux en même tems suivre le parti qui me parait le plus convenable à ma gloire & au bien

é mes ſujets qui ont ſi fort contribué
ar leur attachement & par leur zele, 1712.
me maintenir la Couronne ſur la tê-
.

On eſt confondu, quand on voit un
iniſtre prétendre qu'il faille que Dieu
nvoye des prophêtes & faſſe des mira-
es, pour qu'une Loi prétendue fon-
mentale puiſſe changer en France. Il
rait curieux de voir le Code antique
réveré qui la renferme, car juſqu'i-
, l'on avait cru, que le peuple Juif
ait le ſeul, qui pût ſe glorifier de tenir
s loix immédiatement de l'Etre ſuprê-
ic.

On demanda, de la part de la Reine
nne, que la renonciation du Roi
'Eſpagne fût ratifiée par les Etats du
oyaume de France, de la maniere la
lus ſolemnelle. L'autorité que les Etran-
ers attribuent aux Etats, étant incon-
ue en France, le Roi changea cette
lauſe. Il promit ſeulement qu'il accep-
erait la renonciation du Roi ſon petit-
ls; qu'elle ſerait enſuite publiée par
n ordre, & enrégiſtrée dans tous les
'arlemens du Royaume, de la maniere
plus ſolemnelle; que de plus, les let-
res patentes que le Roi avait accor-
ées à ce Prince au mois de Décembre
700, pour conſerver ſes droits à la
ouronne, nonobſtant ſon abſence hors

1712. du Royaume, seraient rayées des régistres du Parlement, & du consentement du Roi d'Espagne, abolies & annullées.

L'Angleterre semblait demander la convocation des Etats-Généraux; mais cette ancienne assemblée ne se convoque plus. Les Rois s'étaient trop souvent mal trouvés de ses déliberations & de ses décisions. Louis XIII fut le dernier qui l'ordonna, mais son Successeur s'est bien gardé d'en renouveller l'usage. Ainsi l'on peut dire, que jamais la Majesté de la nation représentée par les Députés de tous les ordres de l'Etat, envoyés par chaque Province du Royaume ne se trouve réunie dans un même lieu. L'adulation ou l'amour de la servitude, vont même jusqu'a dire aux Rois de France que ces assemblées sont inutiles, & toujours on sait les leur peindre comme dangereuses à leur autorité. Louis XIV avait introduit l'usage, que des Lettres patentes tinssent lieu de l'avis qu'on aurait demandé à la Nation Française; puisqu'elles ordonnent de regarder Philippe V & ses descendans, comme exclus à perpétuité de la succession à la Couronne de France; & que par le droit public moderne des Français, la volonté de leur Roi, enrégistrée

ans les Parlemens, fait la loi. Si cela eſt
nſi; ſi, ſuivant la doctrine de tous les 1712.
agiſtrats de la nation Françaiſe, le Roi
ouit de toute l'autorité de la nation,
t s'il eſt inconteſtable qu'une na-
ion peut changer ſes loix même fonda-
nentales, les abroger ou leur en ſubſti-
uer de nouvelles; qui donc ſur ce
oint ſeul pourrait mettre des bornes
u pouvoir d'un Monarque Français?
Malgré la renonciation de Philippe V,
ordre de la ſucceſſion reſtait toujours
e même, cette renonciation était une
xception à la régle générale, ou, ſi l'on
ime mieux, une eſpece d'abdication,
ue les Princes dans tous les tems, &
ans tous les Etats purement Monarchi-
ues, ont toujours été en droit de faire,
ans le conſentement de leurs peu-
les. Les exemples d'abdication, ſont
ſez communs dans l'Europe. En con-
enant même que les arrangemens pris
Utrecht, portent atteinte à l'ordre
le la ſucceſſion en France, ne peut-on
as dire que la nation Françaiſe y avait don-
é ſon conſentement, du moins tacite,
uis qu'aucun corps de l'Etat ne s'op-
oſa, par des répréſentations, à l'enrégiſ-
trement des Lettres patentes de Louis
XIV, & n'a point reclamé depuis, en
faveur des droits de la branche d'An-
jou.

1712. On venait d'éprouver, dit Voltaire, cette occasion, par douze ans de guerr combien de tels actes lient peu les hom mes. Il n'y a point encore de loi r connue, qui oblige les descendans à priver du droit de regner auquel auro renoncé les peres. Les renonciatio ne sont efficaces que lorsque l'inter commun continue de s'accorder avec les. Mais enfin elles calmaient pour moment une tempête de douze année il était probable qu'un jour, plus d'u nation réunie soutiendraient ces reno ciations, devenues la base de l'équilib & de la tranquilité de l'Europe.

Réglement pour l'ouverture du Congrès.

Avant d'ouvrir le Congrès, on co mença par régler le cérémonial; & po prévenir les disputes que l'absurdité l'étiquette aurait occasionnée, on convi que les Plénipotentiaires s'asseyeraient côté de leur entrée dans la Salle; qu n'y aurait ni haut ni bas bout, m qu'ils seraient tous ensemble indistinct ment, pêle-mêle. Enfin l'ouverture d conférences se fit le 29 de Janvier à d heures & demie du matin: on était prévenu contre les dispositions d Etats, que les Magistrats d'Utrecht, yant témoigné leur satisfaction sur paix que ces conférences paraissaient a noncer, Mr. Ménager ne put s'empêch de sourire & de laisser échaper ces mot

Lamberti. VII. S.

mment ! les Hollandais desireraient-ils
ssi la paix ? On ne tarda pas à s'ap- 1712.
ercevoir que les Français se croyaient
aîtres des négociations. L'Evêque de
ristol, vêtu d'un manteau violet bor-
é d'or, commença la Séance, s'ad-
ressant aux Français, en les priant d'a-
réger la négociation par une explica-
on claire & nette des points à régler.
e Comte de Stafford parla des sept ar-
cles, & l'Abbé de Polignac pour dis-
ulper les Anglais du reproche de quel-
ue engagement préliminaire, fit entен-
re que ces sept articles n'étaient obli-
atoires que pour le Roi son maître ; &
ue chacun des Alliés pouvait exposer ses
emandes. Les Ministres Impériaux qui se
rouvaient encore à la Haye & qui at-
endaient l'ouverture des Conférences
our voir si leur présence y serait n-
essaire, trouvèrent d'abord mauvais que
es Anglais prissent le ton de Médiateurs.
orsqu'ils furent arrivés, les Français
efuserent de faire leurs propositions,
ous prétexte que c'était aux Alliés à
ouvrir les leurs. Mais il paraît que les
Français ne cherchaient qu'à gagner du
ems ; parce qu'ils attendaient l'acte de
renonciation du Roi d'Espagne à la Sou-
veraineté des Pays-Bas, en faveur de
l'Electeur de Baviere qui parut enfin
ous la date du 2 de Janvier.

Cette Publication s'étant faite, les Fran-

1712.

çais produisirent, le 11 de Fevrier, le plan que les Alliés prirent pour l'examiner, chacun, dans sa chambre particuliere. Ce plan était conçu en ces termes. Le Roi, en signant la paix, reconnaîtra la Reine de la Grande-Bretagne en cette qualité, aussi bien que la succession à cette Couronne, suivant l'établissement présent, & de la maniere qui plaira à Sa Majesté Britannique.

Premier plan proposé par la France. *Lamberti* VII. 21. *Histoire de la paix d'Utrecht.* 255.

Sa Majesté fera démolir toutes les fortifications de Dunkerque immédiatement après la paix, moyennant un équivalent à satisfaction.

L'Isle de St. Christophe, la baye & le détroit de Hudson, seront cédés en entier à la Grande-Bretagne respectivement.

L'Acadie avec le Fort de Port-Royal seront restitués en entier à Sa Majesté.

Quant à l'Isle de Terre-Neuve, le Roi offre de la céder encore à la Grande-Bretagne, en se réservant seulement le Fort de Plaisance, & le droit de pêcher & de sécher la Morue, comme avant la guerre.

On conviendra de faire un traité de commerce avant ou après la paix, au choix de l'Angleterre, dont on rendra les conditions égales entre les deux nations, le plus qu'il sera possible.

Le Roi consentira en signant la paix que les Pays-Bas Espagnols, cédés à l'Electeur de Baviere par le Roi d'Espagne, servent de Barrieres aux Provin-

s-Unies; & pour l'augmenter, il y join- 1712.
a Feurnes-Ambacht, la Knoque, Y-
ès & sa Chatelenie, Menin avec sa
erge, & en échange Sa Majesté deman-
, pour former la Barriere de France,
ire, St. Venant, Béthune, Douai &
urs dépendances.

Si les Etats-Généraux veulent tenir
s garnisons dans les places fortes de
Barriere, ainsi formée des Etats cédés
son Alteſſe Electorale, & ce que la
rance y joint du sien, Sa Majesté con-
nt qu'ils y mettent leurs troupes en
grand nombre qu'il leur plaira, & de
lus, qu'elles y soient entretenues au dé-
ens du pays.

Au moyen de cette cession & de ce
onsentement, le Roi de son côté deman-
e pour équivalent de la démolition de
)unkerque, les Villes & citadelles de
ille & de Tournai, avec leurs châtele-
ies & dépendances.

La Barriere ainsi réglée, entre la Fran-
e & les Etats-Généraux, le Roi ac-
ordera pour augmenter le commerce de
eurs sujets, ce qui est stipulé par le trai-
é de Ryswyck, & le tarif avantageux de
1664; à l'exception seulement de six gen-
res de marchandises, dont on convien-
dra, & qui demeureront chargées des
mêmes droits qui se payent aujourd'hui,
avec l'exception de 50 sols par tonneau,
ur les vaisseaux Hollandais venant en

1712. France des Provinces-Unies, & d pays étrangers.

A l'égard du Commerce d'Espagne des Indes, le Roi s'engagera non seul ment aux Etats-Généraux, mais enco à la Grande-Bretagne, & à toutes l autres Puissances en guerre, en ver du pouvoir qu'il en a, que ces comme ces se feront précisément & en tout, la même maniere qu'ils se faisaient so le feu Roi, & promettant que les Fra çais s'assujettiront comme les autres n tions aux anciennes loix & réglemen faits par les prédécesseurs du Roi d'E pagne, au sujet du commerce & de navigation des Indes Espagnoles.

De plus, Sa Majesté consent que tout les Puissances de l'Europe entrent e garantie de cette promesse.

Sa Majesté promet que le Roi son petit fils renoncera, pour le bien de la paix à toute prétention sur les Royaumes d Naples & de Sardaigne, aussi bien qu sur le Duché de Milan, dont elle con sentira au dit nom, que la partie cédé au Duc de Savoie demeure à S. A. S bien entendu que moyennant cette ces sion, la maison d'Autriche se désister pareillement de toute prétention sur le autres parties de la Monarchie d'Espa gne, d'où elle retirera ses troupes immé diatement après la paix.

Les frontieres de part & d'autre su

Rhin ſeront remiſes au même état
'elles étaient avant la préſente guerre. 1712.
Moyennant toutes les conditions ci-
ſſus, le Roi demande que les Electeurs
Cologne & de Baviere ſoient rétablis
ns la pleine & entiere poſſeſſion de
rs Etats, dignités, prérogatives,
ns meubles & immeubles, dont ils
iſſaient avant la préſente guerre, &
iproquement. S. M. reconnaîtra dans
llemagne & la Pruſſe, tous les titres
jusqu'à préſent elle n'a pas recon-

e Roi reſtituera au Duc de Savoie
qu'il lui a pris pendant cette guerre,
me pareillement S. A. S. lui rendra
qu'elle a pris ſur la France; de ſorte
les limites, de part & d'autre, ſe-
t les mêmes qu'elles étaient avant la
dération de guerre.

es choſes pour le Portugal, ſeront
blies & demeureront ſur le même pié
Europe, qu'elles étaient avant la
ente guerre, tant à l'égard de la
nce que de l'Eſpagne: & quant aux
aines qu'ils ont en Amérique, s'il y
elque différend à régler, on tâchera
convenir à l'amiable.

Roi conſentira volontairement &
onne foi, à prendre, de concert avec
lliés, toutes les meſures juſtes, pour
écher que les Couronnes de France
'Eſpagne ne ſoyent jamais réunies ſur

1712. une même tête. C'eſt-à-dire qu'
même Prince puiſſe être, en même te
Roi de l'une & de l'autre.

Tous les précédens Traités, ſa
ceux de Munſter & les ſuivans, ſer
rappellés & confirmés pour demeu
dans leur force & vigueur, à l'exc
tion ſeulement des articles auxquel
traité de paix à faire préſentement
dérogé, ou changé quelque choſe.

Indignation des Plenipotentiaires.

Il eſt impoſſible de décrire la ſurp
où des propoſitions ſi différentes de
les que la France offrait à Geertrui
berg, jetta les Députés du Con
Cet écrit, dit en Français barbar
Lamberti VII. 23. compilateur Lamberti, *fut una
ment regardé comme un embrion
ble. L'étonnement des Miniſtres
jusqu'à en être eſtomaqués.* L'un
membres des Etats ne put s'empê
d'élever les yeux au ciel de ſur
Quelques-uns dirent que les Min
Britanniques devaient être *amputé
le fer & le feu*, afin que la gan
n'infectât pas les autres parties
de la nation Britannique. D'autr
ſervirent de l'exclamation que
met dans la bouche de Tibere à l'
des Romains: *o hommes nés pour la
tude!* Pluſieurs des Plénipotentiair
Alliés s'imaginerent qu'elles couv
quelque myſtere. Il ne leur par
pas vraiſemblable que la France éta

ûte aussi bas, pût faire des propoſi-
ons qui ne leur paraiſſaient avantageu- 1712.
qu'à la Maiſon de Bourbon. On par
même en Hollande de diſſoudre le
ongrès; On ne fut retenu que par la
ainte que l'Angleterre ne ſe déclarât
ontre les Alliés: cette idée déſolante
hangea la premiere fureur en accable-
ent. En Angleterre même l'indigna-
on s'alluma contre ces propoſitions:
Chambre des Pairs marqua dans une
reſſe à la Reine, ſon reſſentiment con-
e ce qu'ils appellaient l'audace de la
ance. Ils promirent de ſoutenir Sa
ajeſté Britannique de toutes leurs for-
s, pour qu'elle continuât la guerre
squ'à ce qu'elle pût obtenir une paix
re & honorable. Le Comte d'Oxford
aya de les appaiſer, en leur repréſen-
it que la Reine avait promis de com-
niquer au Parlement tout ce qui ſe
ſerait au Congrès d'Utrecht; qu'ils
devaient pas douter de ſa parole Roya-
, & qu'il fallait attendre que la Rei-
leur fît part elle-même des propo-
ons. Les eſprits s'étant un peu cal-
s, on réſolut à Utrecht de ne faire
une réponſe aux propoſitions de la
ance, mais que chacune des Puiſſan-
intéreſſées dans la Grande-Alliance
rnirait ſes demandes ſpécifiques. Il
lait du tems à chaque Plénipotentiaire
ur recevoir de la Cour des ordres par-

1712. ticuliers, & c'eſt ce qui retarda la co
tinuation des Conférences.

Demandes des Confédérés.

Ce fut le 4 de Mars, que les Plé
potentiaires des Alliés produiſirent le
demandes ſpécifiques. Elles étaient
éloignées des offres de la France, q
ſans le deſir ardent du Roi de France &
la Reine d'Angleterre pour la paix,
aurait auſſitôt rompu les Conféren
L'Empereur demandait en ſon nom &
nom de l'Empire, tant pour ſatisfact
actuelle, que pour ſureté à l'aven
tous les pays & villes que l'Empire
la Maiſon d'Autriche avaient cédés
France par les traités de Munſter,
Nimégue & de Ryswyck; que le
de Lorraine fut rétabli dans ſes Do
nes, fortereſſes & places que le
Charles IV avait précédemment c
à la Couronne de France, & que
les Royaumes & pays de la Monar
d'Eſpagne, tels que le Roi Charle
les avait poſſédés, fuſſent rendus
Maiſon d'Autriche, ſuivant les dis
tions du Teſtament de Philippe
Ces demandes paraiſſaient un peu à
cies, par ce que l'Empereur y
joint, en diſant qu'il ne refuſerait
de traiter conjointement avec les S
neurs ſes Alliés, ſi les Plénipotenti
de Louis XIV fourniſſaient en ſon
des propoſitions plus convenables
les premieres.

La Reine Anne demandait, outre ce ie la France lui avait offert; que le étendant sortît du Royaume, & que Roi de France promît de ne lui don- r aucun secours à l'avenir contre l'An- terre, ni contre la succession établie dans tte Monarchie en conformité de l'Acte Parlement. Elle demandait encore 'on abolît l'article IV de la paix de Rys- yck, en ce qui concernait la Religion ns l'Empire, & que la France cédât aux iglais l'Acadie, Port-Royal & Plaisance. Les Etats-Généraux exigeaient: que villes de Luxembourg, Namur & euport fussent rendues à l'Empereur: e les villes de Menin, Lille, Douai, urnai, Aire, Saint-Venant, Béthu- , Bouchain, Ypres, Valenciennes, ndé & Maubeuge leur fussent cédées, ır en jouir en toute Souveraineté & oprieté particuliere & perpétuelle: ils eussent la liberté de tenir garni- dans Hui, Liege & Bonn, & que ur le commerce, il leur fût accordé le rif de 1664, avec quelques changemens. Le Portugal fit demander par le Com- de Tournau son Ambassadeur, au nom Roi son maître, que toute la Mo- chie d'Espagne fût restituée à l'Em- reur Charles VI, à l'exception des les qui avaient été promises par ce ince au Roi de Portugal & aux autres liés; & que la France abandonnât les

1712.

1712. droits qu'elle prétendait avoir sur
terres faisant partie du pays de Mar
gnon, situé entre les rivieres des Am
zones & de Vincent-Pinson.

Le Duc de Savoye demandait par
Plénipotentiaires d'être maintenu da
son droit à la succession d'Espagne, apr
la Maison d'Autriche, tel que l'avait
tabli le Testament de Philippe IV;
qu'on lui rendît le Comté de Nice,
tout ce qui compose le Duché de Savo
qu'on lui cédât la Souveraineté & la p
priété de Fenestrelles, d'Exiles, &
toutes les vallées au delà du Mont-C
nis, & que pour le dedommager
places qui avaient été démolies, Lo
XIV lui cédât le Fort de Mona
Mont-Dauphin, Briançon, & le Fo
des-Barreaux avec leurs territoires.

Les demandes du Roi de Pr
étaient: qu'on le reconnût en cette q
lité; qu'il fût aussi reconnu pour P
ce Souverain de la Principauté d'Or
ge, ainsi que des Comtés de Neufch
& de Vallengin: qu'on lui rendît t
les biens des Maisons de Châlons-Or
ge, & de Châtel-Belin, comme é
successeur & héritier légitime de
deux maisons, & que la ville de G
dres & le Pays-d'Erckelens, dont il
tait rendu maître par les armes,
fussent laissés en toute propriété
souveraineté.

Les Electeurs, de Treves & de Pa- 1712.
in demanderent la restitution de leurs
lles & Pays dont les Français s'étaient
nparés pendant le cours de la guerre,
second insista pour être maintenu
ns la possession du Haut-Palatinât. Le
ndgrave de Hesse-Casel, voulait qu'on
i restituât Saint-Goar & la forteresse
: Rhinfels. D'autres Princes firent
ssi diverses demandes, & presque tous
i général voulaient qu'il fût donné sa-
sfaction convenable à tous les Alliés,
chacun en particulier voulait être in-
mnisé des frais de la guerre.

Ces demandes n'étaient pas seulement Reflexions sur ces demandes.
posées aux propositions des Fran-
is; il était même bien difficile de conci-
r ensemble les prétentions des Alliés.
s donnaient ainsi vaste champ à la Fran-
pour les désunir; c'était donc une très
auvaise politique que de dresser &
exposer séparément leurs prétentions *Lamberti* VII. 60.
spectives, au lieu de les combiner en-
mble, pour les présenter comme un co-
sse redoutable qui aurait effrayé la Fran-
:. Il semblait, que la France & l'Espagne
aient une proye dont chacun d'eux
ait droit d'arracher des lambeaux & de
partager la dépouille. On remarque
ns les demandes des Anglais, qu'ils fu-
ent les premiers à parler de faire un
aité de commerce, qui pourrait leur

ouvrir le chemin à une paix particuli
1712. re, au cas qu'ils ne puſſent réuſſir à
rendre générale. On remarque auſſi qu
l'exception des Miniſtres de l'Emp
reur & du Duc de Savoye, aucun d
Bolingbr. Letr. VIII. Plenipotentiaires ne ſtipulât de conſe
ver la monarchie Eſpagnole à l'Emp
reur: encore la Savoye & le Portugal i
finuaient-elles ſecrettement à la Cour d
Londres qu'elles ne verraient pas volo
tiers l'Empire & l'Eſpagne réunis ſ
la même tête. Auſſi le Comte de Zi
zendorff marqua-t-il ſon indignation ſi
Wagen. cette indifférence affectée. Il diſa
XVII. 455. hautement que ce jour avait porté
coup mortel à la Grande-Alliance. L
Députés des Etats cherchèrent à calm
Lamberti VII. 61. 62. ſon mécontentement. Ils engagere
les Anglais à lui déclarer de boucl
avec eux: que dans les traités, pour l'a
compliſſement deſquels ils demandaie
ſatisfaction pour leurs Alliés, ils con
prenaient auſſi ceux qui avaient rappo
à l'Eſpagne & aux Indes. Or comm
l'élévation de l'Archiduc ſur le trône d
l'Eſpagne y était expreſſément ſtipulé
cette déclaration paraiſſait devoir ſati
faire les Miniſtres Impériaux. Point d
tout. Ils ſe réſervaient un ſubterfuge
pour repréſenter à tems qu'ils ne pou
vaient accorder à l'Empereur ce qu'i
n'avaient promis qu'à l'Archiduc. Su

s entrefaites le Roi de France perdit Dauphin son fils unique, le Duc de 1712.
ourgogne, son petit-fils & le Duc de
etagne, fils aîné du Duc de Bretagne.
Duc d'Anjou à qui la Couronne était
volue, était dans une langueur qui fai-
t craindre pour ses jours; la Couron-
venait, immédiatement après, au Roi
ilippe: on pensait qu'il préférerait le
ne de ses Ancêtres à celui qu'il ne te-
it que de son Ayeule. On appréhen-
it même qu'il ne voulût les conserver
s les deux: on croyait alors voir l'é-
ilibre rompu.

L'affaire de la séparation des Royau- Demande
s de France & d'Espagne retardait pour faire
cessairement les conférences d'Utrecht: tenir les
n s'y tenait de part & d'autre sur la Confér.
erve jusqu'à ce qu'on fût assuré du ces par é-
t que prendrait l'Espagne. Il n'en crit.
it pas de même de l'Angleterre; elle
ttendait que la remise de Dunkerque
ré ses mains, & que le tems où
fortifications de la place seraient dé-
ies & le port comblé, pour consen-
à une suspension d'armes. Les au-
s espérant quelque changement en
gleterre, Isle fertile en révolutions,
aient gagner du tems, pour parve-
à leur but: ils demanderent que les con-
ences se fissent par écrit; méthode qui
pouvait servir qu'à rendre les difficul-
interminables & plus nombreuses. La

1712. Cour de France en sentit tout l'inconv
nient: le Roi fit dire par le Maréch
d'Uxelles, que pour négocier par écri
il n'aurait pas été nécessaire de s'assem
bler dans un lieu exprès; & le Plenip
tentiaire ajouta que l'intention du R
son maître était, que l'on se conformât
l'usage suivi dans les négociations
Nimegue & de Ryswyck, où l'on av
traité de vive voix. Le 17 d'Avril,
Prince Eugene se rendit à Utrecht, d
l'espérance de faire dissoudre le Co
grès: il ne put y réussir, & il se dis
sa à ouvrir promptement la campagn
bien convaincu que, si elle pouvait ê
favorable aux Alliés, la France se
contrainte de revenir aux propositi
de Geertruydenberg. Mais les te
étaient bien changés depuis que la R
ne d'Angleterre avait abandonné le p
ti des Wighs. L'événement de ce
campagne força, au contraire, les Al
à se prêter enfin aux vues pacifiques
la France & de la Grande-Bretag
Le Duc d'Ormond avait bien été mis
Flandre à la tête des troupes Anglais
mais il avait ordre de ne point agir
offensivement. En même tems qu'il p
tit de Londres, le Comte de Staffo
présenta aux Etats-Généraux un m
moire dans lequel la Reine demand
une réponse prompte & positive sur ce
les Alliés devaient fournir tant en ho

ıes qu'en argent. Sa Majeſté Britan- 1712.
ique était, diſait-il, réſolue de
e plus contribuer que du tiers pour
ɔn contingent.

On travailla vivement à terminer une Réſolution vigoureuſe des Anglais.
ıerre ſi onéreuſe & ſi peu utile aux
ıtérêts de l'Angleterre. Le Lord Bo-
ngbroke écrivit, de la part de la Reine,
ı Duc d'Ormond de ne s'engager dans
ıcune action ni entrepriſe contre les
rançais, quelques inſtances que le
rince Eugene & les Hollandais puſſent
ı faire. Nous allons voir combien cette
ɔnduite ſervit à accélerer la concluſion
ɔ la paix générale.

La campagne des Pays-Bas fut la Campagne des Pays-Bas.
ule qui attirât alors l'attention; la
ıerre fut languiſſante partout ailleurs;
le n'offrit que là des ſcenes inté-
ſſantes. Le Prince Eugene ſe rendit
l'armée le 20 de Mai. Il ſe propoſa
ɔ ſe rendre maître du pays entre la
ımbre & l'Escaut. Mais il ne put ja-
ıais déterminer le Duc d'Ormond à le
ɔnder. La Cour de Londres aurait
ên voulu faire conſentir les Etats à
ſuſpenſion d'armes: mais à la propo-
ıion qu'elle fit faire à Louis XIV de
ur céder quelques places en otage;
ɔ Monarque répondit, il n'eſt plus
ɔms de flatter l'orgueil des Hollandais;
-faut, en traitant avec eux de bonne

foi, que ce soit avec la dignité qui m
1712. convient. On murmura contre les Ar
glais : on les accusa de trahir la cau
des Alliés. Le Prince Eugene & les E
tats se plaignirent en Angleterre de l'i
action des troupes Anglaises: les Eta
représenterent à la Reine, que l'arm
des Alliés était peut-être la plus bel
qu'on eût jamais vûe dans ce pays; q
par la supériorité en nombre d'homme
& par la qualité des troupes, elle joui
sait de tous les avantages nécessaires po
se promettre des succès propres à fac
liter la conclusion de la paix à d
conditions favorables pour tous les A
liés. Ils rappellerent à la Reine l
assurances qu'elle leur avait donnée
tant par ses lettres, que par ses M
nistres, & en dernier lieu par le D
d'Ormond lui-même, de faire agir l
troupes avec leur vigueur ordinai
Enfin ils lui représenterent encore qu
interêts avaient tous les Alliés de
pas rendre infructueuse une campag
qui pouvait leur procurer tant d'ava
tages. La Reine répondit en peu
mots, tant au Prince qu'aux Etats, qu'
lieu de chercher à perpétuer une guer
qui n'avait déja duré que trop lon
tems, il valait mieux travailler solid
ment à la paix: que pour elle, e
était résolue de faire son accomodeme

particulier, dans le cas que les Alliés perſiſtaſſent à vouloir continuer la guerre. Enfin que le Duc d'Ormond n'avait rien fait que par ſes ordres. 1712.

Tandis que les Etats-Généraux envoyaient leur lettre à Londres, leurs Députés eurent ordre de leur part d'en préſenter une autre au Duc d'Ormond. Ils y expoſaient les mêmes raiſons, mais ils ajoutaient: l'on nous ordonne auſſi de vous ſommer ſur la foi des Traités & des Alliances, & en vertu des aſſurances que vous avez données, de pouſſer les opérations de la guerre, & de nuire autant qu'il ſera poſſible aux ennemis & au cas que vous perſiſtiez malheureuſement dans le deſſein d'empêcher les troupes de la Reine d'agir offenſivement, nos Maîtres nous ordonnent de vous demander, Mylord, ſi vous feriez difficulté d'employer ces troupes à couvrir un ſiége, ſi on juge à propos de l'entreprendre, & ſi vous voudriez vous engager poſitivement à les faire agir contre les ennemis, s'ils nous attaquaient. Au cas que vous le refuſiez, Mylord, nous avons ordre de proteſter de la maniere la plus forte, & dans les termes les plus exprès, comme nous le faiſons ſolemnellement, contre le dommage irréparable qui pourrait réſulter de ce procédé, à l'égard des Etats &

1712. de leurs Hauts-Alliés, & contre le préjudice qu'il apporte à la cause commune. Cette sommation était datée du 15 de Juin. Le Duc n'y répondit rien autre que ce peu de paroles : j'ai des ordres, & je les suis. Les Alliés ne purent plus douter des intentions de la Grande-Bretagne, lorsqu'ils eurent lu la réponse de la Reine, & entendu la longue déclamation de l'Evêque de Bristol, & quand ils furent instruits de la harangue que la Reine Anne avait faite au Parlement.

Les troupes Anglaises abandonnent les Confédérés.

La Reine Anne, n'ayant plus rien à ménager, résolut de faire publier au plutôt la suspension d'armes : mais elle aurait desiré s'assurer auparavant, si les troupes Allemandes à la solde de la Grande-Bretagne obéiraient au Duc d'Ormond, & cesseraient également d'agir contre les Français. Le Prince Eugene qui, par l'inaction du Duc, avait échoué dans son projet sur Cambrai, entreprit le siege du Quesnoy, petite ville du Hainaut sur les frontieres de la Picardie. Il y avait une garnison composée de dix bataillons, d'un régiment de dragons & d'un détachement de cavalerie.

Siege & conquête du Quesnoy.

Le Général Fagel fut chargé de la conduite de ce siege, & il investit la place le 8 de Juin avec quinze mille

hommes de pié, & deux mille chevaux. Le Duc d'Ormond ne voulut pas permettre que les troupes à ſes ordres y priſſent part ; elles demeurerent avec lui à l'armée d'obſervation, que le Prince Eugene fit retirer derriere une petite riviere, la droite appuyée à Château-Cambréſis, & la gauche ſur l'Escaut. Le Comte d'Albermale était campé à Denain, au delà de cette derniere riviere, avec un corps de cinq mille hommes d'infanterie & de trois mille de cavalerie, deſtiné à couvrir les ponts ſur l'Escaut, & à protéger les convois qui venaient de Flandre. 1712.

Les Alliés prévoyant que non ſeulement les troupes Anglaiſes, mais encore toutes celles qui etaient à la ſolde de la Reine refuſeraient de ſe prêter à leurs opérations, cherchaient les moyens de ſuivre leurs projets, ſans le ſecours de ces troupes. Ils employerent un grand nombre de travailleurs à former de bons retranchemens autour de l'Abbaye de Denain ſur l'Escaut, & du poſte de Marchiennes ſur la Scarpe, pour y mettre en ſûreté leurs munitions de guerre & leur groſſe artillerie. Pour faciliter les convois entre les deux rivieres, ils établirent de l'un à l'autre de ces poſtes, l'eſpace de trois lieues, un chemin garni de retranchemens & de

1712. redoutes. Craignant auſſi d'être attaqué devant le Quesnoy, & dans leur camp même, ils l'entourerent de très-bonnes lignes de contrevallation; & tous ces ouvrages achevés, le Général Fagel ouvrit la tranchée la nuit du 19 au 20 de Juin devant le Quesnoy.

M. de Labadie qui en était Gouverneur n'attendit pas que les Alliés euſſent commencé leurs attaques, pour les troubler dans leurs opérations. Le 12, à cinq heures du ſoir, il ordonna une ſortie de onze-cens hommes, ſous les ordres de M. de Jarnac. Les retranchemens des aſſiégeans furent attaqués: on leur tua deux-cens hommes; il y en eut beaucoup de faits priſonniers; Jarnac ruina un des épaulemens, & rentra dans la place après la perte de trente hommes ſeulement. Fagel forma trois attaques de différens côtés, & la nuit du 20 au 21, il s'empara d'une redoute entre deux inondations.

Il mit en batterie cinquante pieces de canon pour battre deux baſtions en bréche, & ſoixante mortiers pour foudroyer la place. Le Gouverneur fit pluſieurs ſorties, mais quoique ſa défenſe fût très vigoureuſe, il ne put empêcher les Aſſiégeans de ſe rendre maîtres du chemin couvert le premier de Juillet, après une perte très-conſidérable en

officiers & en soldats. Fagel fit travailler aussitôt à la descente du fossé. 1712.
Labadie, voyant la brêche praticable, et qu'il courait le plus grand danger d'être emporté d'assaut, battit la chamade le 3, & demanda une capitulation honorable. On ne voulut le recevoir que comme prisonnier de guerre avec sa garnison. Comme il rejettait ces propositions, le feu recommença de part & d'autre. Enfin le 4, M. Labadie se voyant sans espérance de secours, fut obligé de se soumettre, & n'obtint que la permission aux Officiers & aux soldats de la garnison de garder leurs épées, & de conserver leurs hardes & leur bagage, avec tout ce qui leur appartenait. Ils furent tous conduits dans les Provinces-Unies, au nombre de seize-cens-soixante-cinq hommes.

Peu de jours après la prise du Quesnoy, le Duc d'Ormond qui n'avait en rien contribué à la prise de cette place, déclara qu'il devait faire publier incessamment une suspension d'armes entre l'Angleterre & la France; que Louis XIV était convenu de remettre Dunkerque entre les mains de la Reine Anne, jusqu'au tems où les fortifications en seraient démolies, & qu'il serait obligé de se séparer de l'armée des Alliés, pour conduire en cette ville un détachement

1712. de celle qui était à ses ordres. Il fit en même tems déclarer aux Commandans des troupes, à la solde de l'Angleterre, qu'ils eussent à se séparer également de l'armée des Alliés, pour prendre part à la même suspension d'armes, autrement qu'il ne leur serait plus rien payé par la Grande-Bretagne. Le Général Anglais leur donna huit jours, au bout desquels ils vinrent dire qu'étant Alliés de l'Empereur, & membres de la Grande Alliance, ils ne s'en sépareraient pas, & qu'ils continueraient de servir sous le Prince Eugene. Le Monarque Français ayant appris la réponse faite au Duc d'Ormond, jugea qu'il était libre de la parole au sujet de Dunkerque, puis qu'il ne devait livrer cette place aux Anglais, qu'à condition que ceux-ci engageraient les troupes étrangeres à la solde de la Reine Anne, à ne plus servir contre la France. Cette difficulté pouvait occasionner une rupture, mais Louis XIV avait mis trop d'importance à la paix, pour ne pas chercher aussitôt à l'applanir. Le Ministre St Jean, devenu Lord Bolingbroke écrivit au Marquis de Torcy, que la paix ou la guerre était entre les mains du Roi; que s'il voulait remettre Dunkerque aux Anglais, la suspension d'armes aurait lieu; que le Duc d'Ormond retirerait

s troupes nationales du camp des Al-
és; que l'on ceſſerait de payer les trou- 1712.
es étrangeres, & que rien n'empêche-
it de conclure enſuite une paix parti-
uliere entre l'Angleterre & la France,
; qu'on prescrirait aux Alliés un tems
iſonnable pour accéder aux conditions
ont l'Angleterre & la France ſeraient
onvenus: Louis XIV n'ayant aucun
oute ſur la ſincérité de la Reine An-
e & de ſes Miniſtres, conſentit à
eurs demandes, & donna ſes ordres
our recevoir les troupes Anglaiſes à
)unkerque.

Les eſprits avaient été très-partagés
la Haye, au ſujet de la ſuſpenſion d'ar-
aes, avant le dernier ſiege & avant la
éclaration des Commandans des trou-
es à la ſolde de la Grande-Bretagne.
es Députes des Provinces de Hollan-
le & d'Utrecht, qui craignaient la
uine entiere de leur commerce, pres-
aient ceux des autres Provinces d'accé-
ler à la ſuſpenſion, & de s'unir aux
Anglais, pour parvenir à la paix géné-
rale: mais la pluralité des voix l'em-
porta, & le Comte de Zinzendorf, Mi-
niſtre de l'Empereur, leur fit tant d'in-
ſtances & de promeſſes de la part de
ſon maître, qu'ils réſolurent, avant que
de prendre un parti définitif, d'attendre
la ſuite des évenemens de cette cam-

pagne. La conquête du Quesnoy, quoique cette place ne fût pas des plus importantes, leur enfla extraordinairement le cœur. Ils s'en étaient rendus maîtres sans le secours des Anglais, & le Prince Eugene en conçut les plus hautes espérances, ainsi que les Alliés.

1712.

Le 17 de Juillet le Duc d'Ormond se sépara de l'armée des Alliés, avec vingt bataillons & autant d'escadrons de troupes Anglaises: deux bataillons & quatre escadrons de Holstein-Gottorp avec le Régiment de Valef & un autre régiment levé dans le Pays de Liege. En même tems le Général Hill reçut ordre de sa Cour, de s'embarquer avec quelques régimens pour se rendre à Dunkerque, où les Anglais furent reçus le 19; mais la justice continua de s'y rendre au nom de Roi de France.

Les Anglais, sous la conduite du Duc d'Ormond, s'étant retirés à Avesne y firent publier aussitôt une suspension d'armes pour le terme de quatre mois à commencer du 22 d'Août. Elle comprenait cinq articles: les trois premiers étaient pour établir le tems après lequel les prises réciproques faites en mer, tant en deçà qu'au delà de la ligne, devaient être rendues: le quatriéme comprenait l'Espagne dans la même suspension d'armes, avec la promesse faite par l'Angle-

erre de ne faire paſſer ni en Portugal, i en Catalogne, aucunes troupes ni che- 1712.
aux, ni armes, ni munitions de guer- e & de bouche: mais le cinquieme ré- ervait à la Reine la faculté de faire ransporter tout ce qui ſerait néceſſaire our la conſervation de Gibraltar & de Minorque, comme auſſi de retirer d'Eſ- agne les troupes Anglaiſes, ſoit en les aiſant paſſer à Mahon ou retourner n Angleterre. Après cette publica- ion le Général Anglais mena ſes trou- es à Gand & à Bruges; mais il ne ut entrer ſur la route dans aucune es villes qui y ſont, parce que les Com- nandans des Pays-Bas-Unis avaient or- re de leur en refuſer l'entrée.

Le 12 de Juillet, le jour même que es Anglais ſe ſéparerent de la grande rmée, le Prince Eugene fit inveſtir Lan- drecies par le Prince d'Anhalt avec trên- te bataillons & quarante eſcadrons. Ces troupes étaient preſque toutes Allemandes; elles avaient été à la ſolde de la Grande-Bretagne. Ce ſiege n'était pas ſans difficultés, à cauſe de l'éloignement des Magaſins que l'on avait établis à l'Abbaye de Marchiennes, à neuf lieues du camp des Alliés. Le Prince prévoyant que ſon armée pourrait en ſouffrir, propoſa de tranſporter toutes les munitions de guerre ou de bouche au Queſnoy, d'où il n'y aurait eu que trois

Le Prince Eugene met le ſiege devant Landrecies.

1712. lieues pour les conduire au camp. Ma
les Etats-Généraux, soit par esprit d'é
conomie, soit parce qu'ils ne croyaien
pas les Français en état d'entreprendr
la moindre chose, s'opposérent à c
transport. Le Prince n'était pas dan
la même erreur. Il présumait peut-êtr
que le Maréchal de Villars ne formera
pas de grandes entreprises; crainte qu
si les Alliés avaient quelque avantage
ils n'en devinssent que plus difficiles
traiter de la paix; cependant en habi
Général il ne laissa pas de prendre tou
tes les précautions nécessaires. Il f
environner le camp du siege par un re
tranchement de seize piés de largeur se
quatre de profondeur, bordé d'artilleri
chargée à cartouche, & dont il confi
la garde au Général Fagel. Il mit un
corps de trois mille hommes à Marchien
nes sur la Scarpe; un autre de cinq mill
hommes d'infanterie & de trois mill
chevaux, commandé par le Comte d'Al
bermale à Denain sur l'Escaut: un troisie
me de trois mille entre Denain & Tian su
l'Escaillon; & lui-même avec le reste de
son armée, établit son camp sur ce ruis
seau, prêt à se porter de quelque côté
que parussent les Français. Pour établi
la communication entre Marchiennes &
Denain, on forma une ligne qu'on nom
ma, par bravade, le grand chemin de Pa-
ris. On en donna la garde à un corps

e dix-huit à vingt bataillons & de
uelques escadrons, formant en tout dou 1712.
e à quatorze mille hommes.

Les troupes ne manquaient pas au
Prince Eugene; mais il n'avait plus de
Marlborough pour le seconder. Il don-
na ordre aux Commandans de tous ces
différens corps, d'observer, avec le plus
grand soin, tous les mouvemens des Fran-
çais; mais le plus grand nombre des Of-
ficiers Généraux, particulierement les
Hollandais, manquaient également d'ex-
périence & de vigilance, tandis que c'é-
tait précisément le contraire du côté
des Français; ils avaient un Général
très-habile, & ceux qui commandaient
sous ses ordres, avaient autant d'activi-
té que de talens pour profiter des plus
légeres fautes de leurs adversaires. Lan-
drecies, située sur la Sambre est à trois
lieues du Quesnoy, & à six de Valen-
ciennes; elle avait M. du Barail, Ma-
réchal de Camp, chargé de la défen-
dre avec une bonne garnison.

Trop faible pour en venir à une ba-
taille avec le Prince Engene, le Maré-
chal de Villars tourna toutes ses vues
du côté des lignes de Denain, bien con-
vaincu que s'il pouvait les forcer &
s'emparer des magasins de Marchiennes,
les Alliés dépourvus de vivres & de
munitions, seraient bientôt contraints
de lever le siege. Il connaissait toute la

vigilance du Prince Eugene, & savait
1712. combien il lui fallait d'art pour le surprendre: aussi le Maréchal de Montesquiou fut le seul à qui il confia son secret, & il en fut admirablement secondé dans son entreprise.

Villars fit jetter des ponts sur l'Escaut du côté de Cambrai, & traversa cette riviere avec son armée. Les jours suivans furent employés à élargir les chemins & à les applanir jusqu'à la Sambre, & il se mit en marche pour traverser la Selle vers sa source. Il rangea son armée en bataille presqu'à la vuë du Prince Eugene, qui voyant les mouvemens du Maréchal, crut que son projet était d'attaquer le camp devant Landrecies, afin de secourir cette ville. Le lendemain les coureurs du Prince vinrent lui dire qu'un gros corps de troupes aux ordres de M. de Coigni, après avoir passé la Sambre, s'avançait à grand pas du côté de Cartigni, vis-à-vis le camp qui faisait le siége. Alors il fut convaincu que les Français allaient porter tous leurs efforts contre ce camp. En conséquence pour renforcer sa gauche, il fit dégarnir sa droite qui s'étendait le long de l'Escaut. Le Maréchal de Villars parfaitement instruit de cette manœuvre, & sachant que le Prince avait des espions dans son camp-même, fit dire à l'ordre le 23, que lorsqu'on bat-

traît la retraite, ce serait le signal
ur marcher à l'ennemi par la droite. 1712.
gene le fut bientôt, & fit encore plus
procher ses troupes de la droite, ce
i donna de nouveaux moyens au Gé-
ral Français pour exécuter son véri-
ble projet avec moins de difficul-

Le même jour, à cinq heures du soir,
Maréchal donna ordre au Comte de
oglio de marcher vers la Selle avec
rante escadrons de cavalerie & de
garder tous les passages de cette
ière avec la plus grande exactitude.
prit aussi la sage précaution d'en-
er des hussards battre la campagne
côté de Cambrai & de Bouchain,
que les Alliés ne pussent recevoir
nes nouvelles des mouvemens qu'il
faire. Il avait ordonné quelques
s auparavant de conduire tout le ba-
, tant à Saint-Quentin que dans les
rons. Dans le même tems que le
te de Broglio se mit en marche, le
quis de Vieux-Pont eut ordre de
ir à la tête de douze-mille hommes
anterie & de mille cavaliers, avec
bonne artillerie, & un grand nom-
de pontons, pour établir des ponts
uville-sur-l'Escaut, entre Bouchain
enain. Le Marquis fut suivi de près
le Comte d'Albergotti, conduisant

1712. un corps de huit-mille hommes d'infa
terie & de quatre-mille de cavaler
Enfin le Maréchal lui-même se mit
marche avec le reste de son armée, qu
fit avancer très-promptement, après
voir envoyé ordre à M. de Coigni de
retirer du côté de Guise pour couv
la frontiere. Le succès de son entrep
se dépendait particulierement de n'ê
pas découvert, & il jetta de tous cô
de petits partis, pour que les Alliés
pussent absolument avoir aucune co
munication de ce qui se passait. T
ses ordres furent si bien éxécutés, qu
ne partie des Français étaient déjà
delà de l'Escaut, avant qu'on eût
cune connaissance de sa marche, n
camp du Prince Eugene, ni à Bouch
ni à Denain, quoique Neuville où
passerent, ne fût éloigné que d'e
ron une lieue de ces postes.

Négligence des Officiers Généraux des Alliés.

Le Prince Eugene avait fortemen
commandé au Comte d'Albermale
Gouverneur de Bouchain, & à tou
Officiers Généraux de se tenir soig
sement sur leurs gardes, contre to
que les Français pourraient entre
dre, mais aucun de ses ordres ne fut
cuté. Il avait encore ordonné de j
à Denain un second pont sur l'Es
qui a peu de largeur en cet endroit:
précaution facilitait la communicati

e les différens corps qui étaient des
eux côtés de cette riviere; mais cette 1712.
ile opération fut rétardée sous diffé-
ns prétextes, ce qui causa en grande
rtie la perte considerable que firent
s Alliés au delà de ce fleuve. Il avait
escrit à ceux qui commandaient dans
ouchain & dans Denain, d'entretenir
e correspondance continuelle, & d'o-
ger les payſans à leur donner fréque-
nt des avis, sur les mouvemens qu'ils
urraient découvrir, & surtout s'ils
yaient paraitre les Français; mais ces
mmandans n'observerent ces ordres
ntiels que pendant quelques jours.
ſſitôt qu'ils virent le Maréchal de Vil-
s éloigné de l'Escaut, ils négligerent
avoyer des détachemens de Cavalerie
re ces deux postes; enſorte que les
nçais jetterent leurs ponts en plein
r, ſans que les Commandans de ces
es en euſſent le moindre vent. On
tend que le Comte d'Albermale fut
ourné de prendre cette précaution
le conſeil de quelques Officiers, qui
répréſenterent que ce ferait fatiguer
tilement la cavalerie, & qu'il valait
ux la ménager pour les occaſions où
pourrait être plus utile.

e Marquis de Vieux-Pont qui avait Denain eſt
plus de ſix lieues à faire en conduiſi- inveſti par
de l'artillerie & des pontons, ne M. de Vil-
arriver avant le jour à Neuville; lars.

1712. mais les Alliés n'ayant aucun soupçon de sa marche, il eut le tems de jette trois ponts sans qu'ils en eussent la moin dre connaissance. Aussitôt qu'ils furen établis, le Comte de Broglio traver l'Escaut. Il aurait été facile de lui d disputer le passage, à cause d'un gra marais qui était vis-à-vis des pont où les cavaliers & les dragons fure obligés de défiler quatre-à-quatre; mais fortune ayant secondé la bonne condu te du Maréchal, le Comte eut tout tems nécessaire pour mettre ses troup en bataille, & pour marcher aux lign des Alliés qui commençaient vers Lo ches, à un quart de lieue de Denain

Il y entra presque sans résistance; il veloppa cinq-cens hommes d'infanter & autant de cavalerie, qui escortai un convoi, & qui furent tous pris tués à la vuë du camp de Denain d les troupes n'oserent sortir pour les s tenir. Villars qui n'avait pas perdu seul instant, pour faire suivre au r de l'armée le chemin qui leur avait tracé par le Marquis & le Comte, i gnit bientôt ce dernier. En même t le Chevalier de Luxembourg, de l Prince de Tingri, se mit en march Valenciennes, pour attaquer de son té la ligne qui conduisait de Dena Marchiennes. C'était huit heures u matin, quand le Comte d'Albemarle

verti par M. de Bothmar, qu'on voyait les troupes vers Avesnes; & il avait ait partir auſſi-tôt un exprès pour en onner avis au Prince Eugene; mais e Prince avait appris dès les ſept heures i marche de M. de Villars, & il était ıonté à cheval dans le moment même vec presque tous les Officiers Généraux e ſon armée pour ſe rendre à Denain, près avoir donné ordre à ſept-mille ommes d'Infanterie de le ſuivre. Le omte d'Albermale ayant fait tirer ſix oups de canon pour avertir la garniſon e Bouchain, & pour rappeller les chevaux qui étaient en pâture, envoya le omte de Croix avec ſept bataillons pour ire face aux troupes qui étaient ſorties e Valenciennes; & lui-même avec ſeize autres escadrons ſortit de ſes retranchemens dans le deſſein de disputer le paſſage aux Français près de Neuville, ais il n'en était plus tems. Il y avait éja aſſez de cavalerie dans la plaine our lui tenir tête, le reſte filait & ſe ettait ſucceſſivement en bataille, ce u'il n'avait d'abord pu appercevoir, à uſe d'une hauteur qui eſt entre Denain l'endroit où paſſerent les troupes du uc de Villars. Alors Albermale changea de deſſein, & ne s'occupant plus ue de la défenſe de ſes retranchemens, u'il jugea que les Français allaient bientôt attaquer, il fit rentrer toute ſa ca- 1712.

valerie, qui aurait été vraisemblable
1712. ment détruite, si elle eût tardé plus
longtems. Ce fut alors que Broglio entra dans les lignes à la vuë du Comte & il s'y était déjà établi quand le Prince Eugene arriva sur les dix heures Denain. Il commença par visiter tou les retranchemens que Villars venait d'investir de tous les côtés: le Prince jugeant la cavalerie inutile, donna ordre de lui faire repasser l'Escaut, ainsi qu'aux gros bagages; & pour mieux garnir les rétranchemens de Denain, qui n'étaient gardés que par dix bataillons il y en fit passer six autres qui étaient dans les lignes entre ce poste & celui de Thuin. Le Prince comptait qu'après avoir ainsi pourvu à la défense des retranchemens de Denain, le Comte d'Albermale serait en état de s'y maintenir jusqu'à l'arrivée des sept mille hommes de son armée, auxquels il avait donné ordre de le suivre; & pour hâter leur marche, il alla lui-même au devant de ces troupes, dans l'espérance de les amener assez promtement pour défendre ces rétranchemens contre le Maréchal de Villars, qui de son côté pressait les momens d'attaquer.

Le Général Français partagea son infanterie en huit colomnes, éloignées les unes des autres d'environ deux-cens pas. Il mit les grenadiers à la tête, au nombre de quatre-mille, y compris les piquets

1712.

Villars force les retranchemens de Denain, où les Alliés font une perte considérable.

il fit soutenir la droite par les dragons, & commanda à l'infanterie, composée de douze-mille hommes, de se porter au centre & vers la gauche: la cavalerie forma l'arriere garde. M. de Villars eut le commandement de la droite, secondé par le Maréchal Montesquiou: le Comte d'Albergotti fut chargé de conduire la gauche; & M. M. de Vieux-Pont & de Dreux, les retranchemens, pendant que d'autres travaillaient à les combler. Les Lieutenans-Généraux se placerent au premier rang. A une heure après midi, tout s'ébranla en même tems pour marcher à l'attaque: tous avancerent en silence, & sans tirer un seul coup jusqu'à demi portée de fusil de Denain. Alors le Comte d'Albermale fit une décharge de six pieces de canon chargées à cartouche, & trois décharges de mousqueterie qui ne purent arrêter les Français; quoique leurs rangs en fussent un peu éclaircis. Ils continuerent leur marche avec intrépidité: les piquets & les grenadiers se jetterent dans les retranchemens: le Comte de Dohna les reçut avec un feu terrible dans le poste où il commandait; mais il n'en fut pas ainsi dans les autres postes. Les grenadiers grimpent avec fureur sur les retranchemens; pendant que d'autres travaillent à combler les fossés des parapets d'une

1712. terre sablonneuse, sans consistance & m soutenue par les fascines. En peu tems les Français pénétrent de tous cô tés la bayonnette au bout du fusil: carnage devient horrible: une partie d fuyards veut se sauver par le pont, q ne peut supporter une charge si pesant il s'abime sous leur poids, & les autre soldats qui veulent suivre la même rou te, ne trouvant plus de passage, se pr cipitent dans les flots pour échapper a fer & au feu qui les poursuivent. L Français déjà répandus dans tout camp, coupent la communication d bords de l'Escaut à l'aile gauche des A liés. Le Comte d'Albermale essaye c vain de rassembler quelques troupes pou tenir bon dans l'Abbaye de Denai tous ses gens se disputant sans voulo l'écouter: il demeure presque seul; e environné par les Français, avant d pouvoir gagner l'Abbaye, & se trou forcé de se rendre prisonnier. L Prince Eugene que la rupture d pont retient sur l'autre rive du flet ve, monte sur une éminence d'où i voit avec les transports de la douleur l plus vive, la déroute & le carnage d ses troupes, sans pouvoir leur donne le moindre secours. Des seize batail lons qu'il avait à Denain, il ne rest que quatre-cens hommes, qui ont eu l bonheur de se sauver les premiers, &

Le Comte d'Albermale enfoncé & fait prisonnier.

ii certainement ne ſont pas l'élite
es troupes. Le reſte eſt tué, noyé, 1712.
r fait priſonnier. On compta au nom
e des morts, deux freres du Prince
Anhalt-Deſſau, l'un tué & l'autre
oyé, ainſi que le Comte de Donha
le Comte de Woudembourg. Les
incipaux priſonniers furent le Comte
Albermale, M. Sickinga Lieutenant-
énéral; le Prince de Naſſau-Siegen,
Prince de Holſtein, le Comte Cor-
ille de Nasſau, le Baron d'Alberg, &
Zabel, avec plus de trois-cens Offi-
rs. Les Français firent dans le camp un
in conſidérable; ils y prirent douze pie-
de canon, beaucoup de munitions de
te eſpece & une grande quantité d'é-
pages, qui furent diſtribués au
lat: ils perdirent, de leur côté, le Mar-
s de Tourville, fils du Maréchal de
nom; ils eurent environ quatre-cens
mes de tués; & au moins un pareil
nbre de bleſſés.

Maréchal de Villars recueillit un hon Cette jour-
r infini de la réuſſite d'une entrepriſe ſi née rétablit
projettée & encore mieux exécu- les affaires
Le Maréchal de Montesquiou, & de la Fran-
s les Officiers qui ſeconderent leur ce.
néral avec autant de valeur que de
ne conduite en partagerent la gloire
lui. La bravoure des Soldats re-
auſſi les plus grands éloges. Cette

seule action, qui ne dura que quelqu
1712. heures, répara, par ses suites, les disg
ces multipliées que la France avait
suyées pendant le cours de près de
années; & l'on oublia bientôt tous
malheurs passés.

En même tems que le Maréchal
Villars envoya porter à Louis XIV c
te grande nouvelle, il fit partir un co
rier pour faire part de sa victoire
Duc d'Ormond, & en envoya ég
ment la relation au Comte de Staffo
& aux autres Plénipotentiaires d
trecht. Paris & tout le Royaume
rent remplis d'une joie inexprimable
la Champagne ne craignit plus de
arracher ses vignes de ses fertiles
teaux ni devenir la proie de ces terri
hussards que y avaient déjà fait quel
invasions.

Suites de la défaite. Le premier soin de M. de Vi
après sa victoire, fut d'établir des p
sur la Sensée, pour couvrir la comm
cation entre Arras & Cambrai. L
il alla camper à une demi-lieue de
lenciennes; & le Comte d'Albergott
vestit St. Amand, dont la garniso
rendit le lendemain à discrétion,
nombre de six-cens hommes. Le m
jour, le Comte de Broglio força
dans l'Abbaye d'Anchin, cent hon
à se rendre & l'on s'empara en m

ems de Mortagne, de l'Abbaye d'Hai- 1712.
iau, & des quatre Clochers, où l'on
rit encore quatre-cens hommes. Ces
onquêtes, ſans être bien conſidérables,
rivaient les Alliés d'une grande quan-
itude de munitions de toutes eſpeces qui
étaient en magaſin: mais le plus con-
idérable était à Marchiennes qu'on ne
ouvait enlever auſſi facilement, parce
ue ce poſte était environné de marais,
l'exception de deux chemins qui y
onduiſaient, où l'on avait formé de
ons retranchemens. Ce poſte était ſous
a garde du Brigadier de Berkhoffer qui
commandait trois-mille hommes. Cet
fficier répondit en brave homme à la
ommation qui lui fut faite de ſe rendre.
l fut auſſitôt inveſti par M. de Broglio.
e Maréchal de Montesquiou s'y rendit
enſuite, & fit dire au Commandant que,
'il gâtait les munitions, il ne lui ſerait
ait aucun quartier non plus qu'à la garni-
on. Mais le Brigadier avait déjà fait
ouler à fond cinq barques chargées de
lomb. Le 30 les Français ſe prépa-
raient à donner l'aſſaut, mais Berkhoffer
fit battre la Chamade, & ſe remit pri-
ſonnier avec toutes ſa garniſon qui fut
conduite à Valenciennes. Les Français y
firent un butin conſidérable. Ils s'em-
parerent de plus de cent balandres ou ba-
teaux flamands, ſans compter ceux
qu'ils prirent encore à St. Amand, &

Priſe des Magaſins de Marchiennes.

1712. qu'ils envoyerent à Valenciennes. Ils prirent plus de cent pieces de canon, dont cinquante-deux étaient de vingt-six livres de balle, & quarante en état de servir, trois-cens milliers de poudre, trois-cens charriots avec tout leur attirail. l'hopital de l'armée, un nombre prodigieux de bombes, de grenades, de boulets & de balles de mousquet; quantité de grains, de farines, de jambons, de lard, de fromage, de beurre, de biere, d'eau-de-vie, de marchandises, de haches, & de hallebardes, en un mot toutes sortes de provisions, plus qu'il n'en fallait pour faire deux sieges, dont une partie fut livree aux soldats. Ils firent plus de six-mille prisonniers outre huit ou neuf cens malades ou blessés qu'on y avait transportés du Quesnoy.

Le Prince Eugene leve le siege de Landrecies.

L'armée du Prince Eugene, après la prise des magasins de Denain & de Marchiennes manqua bientôt de pain pendant plusieurs jours. Il envoya sa grosse artillerie au Quesnoy, pour se porter en personne du côté de Gand, dans la crainte que les Anglais sous les ordres du Duc d'Ormond, gagnés par la France, ne se tournassent contre les Alliés. Ces soupçons étaient injustes; la Reine d'Angleterre, ne cessa jamais de leur être favorable, quoi

que l'avantage de ses Etats lui fît sincérement desirer la paix. On prétend, qu'à la vérité, le Marquis de Torcy écrivit à Londres, que la Reine, ayant un corps de troupes assez considérable dans les Pays-Bas, pouvait forcer les Etats-Généraux à consentir aux justes propositions de la France: mais soit que la Reine rejettât d'elle-même ce projet, soit qu'elle ne le fît qu'après l'avoir communiqué à son Conseil, il est certain qu'elle refusa toujours de se prêter à tout ce qui pouvait gêner la liberté de ses anciens Alliés. Mais le Prince Eugene qui pouvait être instruit des démarches de la Cour de France, & ignorer quel parti prendait le Conseil de St. James, prit toujours le parti le plus sage & le plus convenable aux circonstances où il se trouvait. 1712.

Le Prince Eugene contrarié dans ses desseins par les Députés des Etats-Généraux.

Après avoir fait raser les retranchemens de Denain, de St. Amand & de Marchiennes, le Maréchal de Villars résolut d'entreprendre le siege de Douai. Plusieurs de ses Officiers Généraux jugerent cette entreprise dangereuse à cause du voisinage du Prince Eugene, qui pouvait tout-à-coup tomber sur les Français & tirer vengeance de l'affaire de Denain. Ce Prince y était assez disposé; & il est vraisemblable que s'il n'eut pas été obligé de se conformer aux

1712. sentimens des Députés des Etats-Généraux, ou il aurait eu sa révanche, ou il aurait achevé de ruiner les affaires des Alliés en Flandre. Mais ces Députés s'opposerent à ce dessein, disant qu'il valait mieux conserver une armée en bon état que de donner une bataille. Ils voyaient presqu' autant d'inconvéniens soit qu'on la gagnât, soit qu'on la perdît, parce qu'ils se persuadaient que s'ils étaient vainqueurs, les Anglais, pour les forcer à la paix, se déclareraient ouvertement pour la France. Cependant ils ne désapprouverent pas, lorsque le siege de Douai fut commencé, que le Prince Eugene essayât, s'il était possible, de forcer les rétranchemens du Duc de Villars du côté de Pont-à-Brache, pour jetter du secours dans la place. Il faut avouer que ces Députés étaient d'un avis fort sage, & qu'ils avaient pris le meilleur parti possible, pour le bien des Alliés.

Le Prince Eugene pour mieux cacher son dessein, après avoir levé son camp devant Landrecie, prit la route de Mons, traversa l'Escaut près de Tournai, le 6 d'Août, & alla camper le 8 à Séclin & Férin. Le Général Hompesch qui commandait pour les Etats dans Douai, jugeant qu'après l'affaire de Denain, il ne tarderait pas d'être assiége, retira, sans per-

dre de tems, les troupes qui étaient dans le voisinage pour renforcer sa garnison: au moyen de cette précaution, elle se trouva forte de neuf bataillons & de deux-cens hommes de cavalerie. C'était encore peu de chose pour une ville d'aussi grande étendue : mais cet Officier un des meilleurs qui fût au service des Etats, en sut tirer tout le parti possible que lui permirent les circonstances. Quand les Alliés s'étaient rendus maîtres de Douai, cette Ville était déjà l'une des plus fortes places de la Flandre, & ils en avaient encore augmenté considérablement les défenses, dans l'attente qu'elle leur resterait. 1712.

M. de Villars en fit faire l'investissement le 31 de Juillet par les Comtes d'Albergotti & de Broglio: mais on ne se pressa pas d'ouvrir la tranchée; son principal objet était alors de former de bons retranchemens, & d'avoir des corps avancés qui pussent le mettre à couvert de toute surprise. Le Maréchal pour couvrir le siege, établit son camp à Henin-Liétard dans la plaine de Lens, derriere la petite riviere des Souchets. Il fit faire quelques retranchemens entre Carensi & Givansi vers le Mont St. Eloi, à peu de distance d'Arras: comme la partie la plus exposée était entre le canal de Lille & la Scarpe, il plaça le Comte d'Albergotti à Pont-à-

1712. Rache, & celui de Coigni à Pont-Rubi, de façon qu'ils pouvaient se soutenir réciproquement, si l'un des deux était attaqué. On forma de l'un à l'autre de bons retranchemens doubles, avec de grands fossés pleins d'eau qu'on tira des ruisseaux voisins, & en arrêtant le cours de la petite riviere de Flines; on augmenta considérablement l'inondation dont les retranchemens étaient bordés.

Le Prince Eugene, pendant que le Maréchal de Villars prenait toutes ces précautions contre ses entreprises, faisait de son côté des dispositions savantes pour attaquer les Français, & pour jetter du secours dans la place investie. Il se mit en marche & arriva le 12 à Ribaucourt, éloigné seulement d'une lieue de Pont-à-Rache. Il avait tiré de Lille & de Mons cinquante pieces de gros canon, dont il comptait foudroyer les retranchemens de ce poste, & il fit apporter une quantité prodigieuse de fascines, de gabions & de claies pour combler les fossés. Il fit camper ses troupes sur un terrein qui occupait un espace de trois lieues, la droite appuyée à une riviere près d'Epinoi, la gauche vers Flines, vis-à-vis les retranchemens du Pont-à-Rache, & son centre était posté à Ribaumourt. Il alla reconnaître plusieurs fois les retranchemens des Français, &

Le Prince Eugene n'ayant pu jetter du secours dans la place, est obligée de se retirer.

emarqua les endroits où il voulait éle-
ver ſes batteries. Mais ce grand projet 1712.
eſta ſans éxécution, ſoit que le Prince
en vît lui-même l'impoſſibilité, ſoit que
es Députés des Etats-Généraux y
niſſent encore obſtacle par les mêmes
aiſons qui les avaient fait s'oppoſer à
n venir à une bataille. Quoiqu'il en
oit, le Prince, ayant demeuré qua-
orze jours dans cette poſition, finit
ar ſe retirer, après avoir brûlé toutes
es faſcines, ſes claies & ſes gabions.

Malgré le voiſinage du Prince Euge-
e & de ſon armée, les Français ne lais-
erent pas d'ouvrir la tranchée devant
Douai & devant le fort de la Scarpe,
nuit du 14 au 15 d'Août. Le Géné-
al Hompesch n'oublia rien de ce qui
ouvait le mettre en état de tenir long-
ems dans cette place. Il commença par
aire un feu terrible, qui ne discontinua
as pendant tout le ſiege; & au moyen
es écluſes, il inonda la gauche que
'on ne pût deſſêcher qu'à force
e coupures, ce qui retarda de plu-
ieurs jours les opérations. Il n'avait
es vivres qu'en petite quantité: il en
égla la diſtribution avec économie, &
omma des Commiſſaires pour faire don-
er chaque jour à la garniſon la viande,
'eau-de-vie & le tabac. Les aſſiegeans
ouſſaient, en même tems, les opéra-
ions contre le fort de la Scarpe, &, le

1712. 23 la communication fut entieremer
coupée entre ce fort & la ville. O
commença enſuite à le battre en br
che, & l'Officier qui y commandait, r
voulant pas expoſer ſes troupes à ur
deſtruction inévitable, s'il attendait l'a
faut, battit la chamade le même jou
& ſe rendit priſonnier de guerre avec
Le Fort de la Scarpe ſe rend aux aſſiégeans. garniſon, réduite à deux-cens homme
Auſſitôt que l'on fût maître du fort, c
ouvrit les écluſes qui retenaient les ea
autour de la ville, ce qui contribu
beaucoup à en accélérer la priſe. C
fut la veille de la reddition du fo
de la Scarpe, que le Prince Eugen
voyant qu'il n'y avait plus d'eſpéran
de ſecourir Douai, leva ſon camp de R
baucourt, & ſe retira à Séclin près
Lille. Le Duc de Villars plus tranqui
le, s'occupa plus particulierement c
ſiege. Il fit creuſer de nouveaux c
naux pour l'écoulement des eaux,
augmenta les batteries de canons & c
mortiers. Malgré toute l'activité d
Français, ce ne fut qu'après avoir pe
du beaucoup de ſoldats & pluſieurs bo
Officiers, qu'ils réuſſirent à s'empar
de l'avant-chemin-couvert la nuit c
28 au 29. On jetta enſuite deux pon
ſur le foſſé pour gagner le chemin co
vert: mais les aſſiéges en brûlerent u
& détruiſirent l'autre par le moyen d
eaux qu'ils lâcherent avec impétuoſit

Le 31. le Maréchal de Villars apprit que le Prince Eugene avait fait un mouvement, ce qui l'obligea d'aller à Lewarde pour veiller sur toutes les surprises. 1712.

Sachant ensuite que les Alliés s'avançaient vers Tournai, il envoya le Comte de Croisi du côté de Denain avec une partie de son infanterie & quatre brigades de cavalerie. Le reste de l'armée, à l'exception de quarante bataillons qui ne quitterent pas le siege, suivirent ce premier détachement, pour se porter sur l'Honneau, si le Prince s'avançait vers Mons. Le 7 de Septembre le Maréchal étant revenu au camp devant Douai, fit attaquer plusieurs lunettes, & le second chemin-couvert. Trois ponts qu'on avait jettés sur les fossés s'enfoncerent sous les grenadiers; mais ces braves gens continuerent leur attaque, quoiqu'ils euissent de l'eau jusque sous les aisselles. On rétablit les ponts de radeaux; & lorsque le Chemin couvert fut emporté, par la persévérance des grenadiers, ils y établirent des logemens. Dans la chaleur du combat ils entrerent dans une demi-lune de la place; mais comme on n'avait fait aucune disposition pour s'y loger, on fut contraint de l'abandonner. Le lendemain, le Duc de Villars apprit que le Prince Eugene passait l'Escaut à Tournai,

1712. il se rendit aussitôt en personne à Va-
lenciennes, pour faire aussi traverser cet-
te riviere à son armée. Le même jour
La Ville de Douai se rend au Maréchal de Villars. le Comte d'Albergotti fit attaquer un
demi-lune dont il s'empara, & tout é
tant disposé pour donner l'assaut a
corps de la place, le Général Hompesc
fit battre la chamade, & demanda à c
pituler. Il voulait des conditions hono
rables, & il les avait certainement bie
méritées. Mais M. de Villars reven
au camp, sur l'avis que lui donna d'Al
bergotti, refusa d'accorder d'autres con
ditions que celles que les Franç
avaient obtenues au Quesnoy. Mais il f
dire au Général Hompesch, que le Pri
ce Eugene avait donné l'exemple, é
qu'il était fâché que la justice des re
préfailles tombât sur un Officier de so
mérité. La garnison fut donc faite pri
sonniere de guerre; & on la conduisi
à Beauvais, au nombre de dix-sept-cen
soldats, & deux-cent-cinquante Offi
ciers, outre douze-cens malades o
blessés, dont une partie ne pouvait êtr
transportée. Ne pourrait-on pas deman
der pourquoi le Maréchal de Villar
s'autorisait de la Capitulation du Quesnoy
pour traiter si durement un aussi excel
lent Officier que le Général Hompesch
tandis que le Prince Eugene avait ac
cordé dans plusieurs occasions le traite
ment le plus distingué à des Gouver

eurs Français qui n'avaient pas mieux its leur devoir que le Général qui ommandait à Douai? 1712.

La conquête du Quesnoy remplit l'orgueil les Confédérés. Elle ouvrit le hemin au siege de Landrecies. Les Alliés étaient d'autant plus ardens au iege de cette ville, qu'elle ouvrait l'entrée du cœur de la France, & qu'ils étaient jaloux de montrer qu'ils n'avaient as besoin des Anglais pour obtenir des uccès & de la gloire. Ils voyaient déà leurs armées aux portes de Paris. Ils vaient à l'entrée de la campagne fait es courses jusques aux portes de Rheims. La capitale était alarmée. Ce fut sans doute alors que le Prince Eugene se proposa d'aller, la torche à la main, jusqu'à Versailles. Il faisait effectivement répandre que son objet était de pénétrer en France, de ravager la Picardie & la Champagne & de se montrer victorieux jusqu'aux Portes de Paris. On delibéra si le Roi ne s'éloignerait point de la Capitale. Ce fut alors que Louis XIV ramassant tout son courage & sa grandeur d'ame, se proposa de convoquer toute la noblesse de son Royaume, de se mettre à la tête de son armée, de vaincre ou de s'ensevelir sous les débris de la Monarchie. On croyait le destin de la France attaché à Landrecies, ville fai-

Siege de Landrecies.

Torcy III. 346. 376. *Targe* VI. 208 &c.

Torcy III. 376.

ble, peu fortifiée, qui ne pouvait tenir long
1712. tems. Non seulement, comme on a vu, il avaient secourus Landrecies, ils se virent même en état de porter l'allarme jusques dans les Pays de l'Union. Au mois d'Août, les Français firent une course plus heureuse sous les ordres de fameux partisan M. Pasteur, qui entra dans le Brabant des Etats à la tête de quinze cens chevaux: il arriva à la vue de Berg op-Zoom le 25, pénétra dans l'Isle de Tholen, mit à contribution tout le Pays entre l'Escaut & la Meuse, depuis Berg jusqu'à Bois-le-Duc, & de Heusden à Lille, enmena soixante des principaux habitans en ôtage, brûla seulement un très-petit nombre de maisons, & fut de retour à Namur le 27, avant qu'il pût être coupé dans sa retraite par trente Escadrons que le Prince Eugene avait envoyés contre lui. Il fit un butin considérable, remonta ses gens, s'empara de cent chevaux de carosse, & ne perdit qu'un seul homme dans cette course. Au mois de Septembre, le Comte d'Altan à la tête de quinze-cens chevaux tomba sur les fourageurs Français au-delà de la riviere de Haisne, mit l'escorte en fuite & leur tua un assez grand nombre d'hommes.

Pendant le siege de Douai, le Maréchal de Villars faisait encore des prépa-

ıtifs pour reprendre le Quesnoy. Le rince Eugene avait voulu s'approcher e cette place, où il avait mis en dé- ôt toute sa grosse artillerie, lors de levée du siege de Landrecies. Mais ne put exécuter ce projet, par le re- us du Commandant des troupes Hano- riennes, de quelques autres Officiers Généraux qui ne voulurent point se join- re à ce Prince pour couvrir ce poste. Ce ne fut qu'au bout de quatre jours qu'il vint à bout de les convaincre de l'utilité de cette marche. Mais dans l'intervalle, le Duc de Villars en se for- ifiant sur l'Honneau, avait rendu ce projet inutile. Quand le Prince Euge- ne repassa l'Escaut & l'Haisne pour s'ap- procher du Quesnoy, il trouva toute l'armée Française qui s'opposait à son passage, la droite appuyée à Marinal, la gauche vers Serbourg. Le Prince ju- geant qu'il n'était pas possible de la forcer dans cette position, établit son Camp, la droite à St. Guislain; la gau- che vers Malplaquet, & le quartier Gé- néral à Bellian, où il demeura presque tout le tems que le Duc de Villars fit le siege du Quesnoy.

1712.

Préparatifs du Duc de Villars pour assié- ger le Quesnoy.

M. M. de St. Frémont, de Coigni & de Croissi Lieutenans-Généraux investi- rent cette place le 8 de Septembre, & le Maréchal de Villars dans sa position

1712. sur l'Honneau couvrit le siege avec so armée. Le Général Yvoi Français d naissance, mais réfugié en Hollande pou sa Réligion, & à la Solde des Etats commandait une garnison de plus de tro mille hommes. Il avait une quantit d'artillerie & de munitions si nombreu se, qu'il était en état d'en mettre, pou ainsi dire avec profusion, tant sur le remparts, que dans tous les ouvrage extérieurs. Souvent il fit agir contr les assiégeans jusqu'à vingt mortiers la fois, d'où partaient, avec un frac horrible, des bombes, des carcasses des grenades, & toutes sortes de feu meurtriers. Du côté des assiégeans, l'o multipliait les batteries, & l'effet d toute cette artillerie faisait trembler l terre sous les piés des hommes & de chevaux, à plus de trois lieues de loir Deux lunettes défendaient le Chemi couvert que le Maréchal avait resol d'attaquer; il ordonna d'y attacher l mineur ainsi qu'au chemin couvert, & l'on travailla avec tant d'activité, qu le soir du 29 on fut en état de mettr le feu à tous les fourneaux, qui agis sant tous à la fois, renversérent par leu explosion une face considérable de ce ouvrages, & il y périt deux-cent-tren te hommes de la garnison. Aussitôt vingt & une Compagnies de grenadier Français, soutenues de tous les piquet

mon

enterent à l'assaut de toutes parts, 1712.
us les yeux du Maréchal de Villars.
a droite fit peu de résistance, mais à
gauche, les assaillans furent repoussés
usieurs fois & perdirent beaucoup de
onde, avant de s'y établir. Les jours
ivans furent employés à perfectionner
s logemens, & à dresser des batteries
r le chemin couvert, pour faire une
êche praticable au corps de la pla-

Enfin le 4 d'Octobre, le Général Y- Le Ques-
i, ne voulant pas attendre un dernier noy repas-
aut, battit la chamade, & deman- se au pou-
une Capitulation honorable. Le voir des
uc de Villars répondit qu'il accordait Français.
ie heure pour livrer ce poste, pas-
laquelle il n'accorderait aucune capi-
lation. Cette réponse détermina le Gou-
rneur à se rendre prisonnier de guerre
ec toute sa garnison. Elle sortit le
ndemain au nombre de quinze-cens
mmes & de cinq-cens malades ou blessés.
s Officiers garderent leurs épées, les
ldats desarmés furent conduits en
ance.

On trouva dans la place cent-seize
eces de gros canons, un nombre beau-
up plus grand de pieces de moindre
libre, cent-quarante mortiers & une
antité considérable de bombes & de
enades.

1712. Le Prince Eugene ne voulant pas être témoin de la prise du Quesnoy, était décampé le 29 de Septembre pour se transporter derriere la Trouille. Il voulait toujours attaquer les Français dans la persuasion qu'ils étaient épuisés par la fatigue & par les maladies. Plusieurs Généraux étaient de l'avis du Prince; mais il fut encore contredit par les Députés des Etats-Généraux qui persisterent uniquement sur la défensive, tant la défection des Anglais leur avait fait appréhender les suites d'une affaire.

Prise de Bouchain. L'on s'attendait qu'après la prise de cette place, le Maréchal de Villars mettrait son armée en quartier d'hiver Mais loin de là, il résolut d'entreprendre le siege de Bouchain. Pour cet effet il tira quarante bataillons de différentes places, les remplaça par les Régimens de son armée qui avaient le plus souffert, & chargea le Marquis d'Alegre de la conduite du siege, qu'il forma avec ces quarante bataillons de troupes fraîches, vingt-quatre escadrons de cavalerie, & neuf de dragons. Le Comte de Groveſtein commandait dans la place une garnison de quatre bataillons, abondamment pourvus de vivres & de munitions de guerre. Il fit la plus belle défense avec aussi peu de troupes. La tranchée fut

ouverte la nuit du 9 au 10 d'Octobre, le chemin couvert fut emporté le 17; & le 18 le Comte fit battre la chamade & le rendit prisonnier avec la garnison. Ce fut près cette conquête que le Maréchal de Villars mit ses troupes en quartier d'hiver. Les échecs qu' éprouvèrent les Alliés pendant cette Campagne, ne contribuerent pas peu à applanir les difficultés que l'on apportait à conclure la paix. Le léger avantage que dans le même tems remporta le Prince Eugene par la surprise du Fort de la Knoque n'était pas une grande consolation pour tant de pertes multipliées. Ce fut le partisan La Rue qui s'empara de ce Fort la nuit du 3 au 4 d'Octobre. Il n'y avait qu'une faible garnison qui fut faite prisonniere de guerre avec l'Officier qui la commandait. 1712.

Les plus grands efforts s'étant portés vers les Pays-Bas, la guerre n'offrit rien d'intéressant dans les autres parties du monde. Le Duc de Savoye voyant, depuis l'élévation de Charles au trône Impérial, les intérêts de l'Europe sous un autre point de vuë, s'appliquait plus à négocier qu'à combattre. Il n'y eut guères en Espagne que des escarmouches: le Portugal, à qui les Couronnes Espagnole & Impériale réunies sur la même tête faisaient ombrage, fut même le premier à imiter les Anglais en accédant à Etat de la guerre hors des Pays-Bas.

1712. la suspension d'armes. Les Français profiterent, cependant, cette année ainsi que dans les précédentes, de la singuliere politique des Puissances maritimes qui portaient alors toutes leurs ressources pour les opérations de terre. Jaques Cassard, Commandant d'une escadre Française, sortit de Toulon, emporta & pilla la ville & le château de St. Jago dans une des Isles du Cap-Verd. Au mois de Septembre, il mit à contribution la colonie de Suriname; une division qu'il détacha fit aussi payer de grosses contributions aux Habitans de Berbices. Cette escadre mit aussi l'Isle de Curaçao à contribution. A cette perte se joignit celle que firent essuyer les Suedois: sous prétexte que les Hollandais portaient des marchandises prohibées à leurs ennemis, ils s'emparerent de plusieurs de leurs vaisseaux.

Wagen. XVII. 491.

Lenteur des conférences d'Utrecht. Renonciation du Roi d'Espagne & des Princes de la Maison de Bourbon.

Cependant les Conférences restaient toujours interrompues; la France ni l'Angleterre n'en pressaient pas la poursuite, avant qu'elles fussent convenues de leurs intérêts respectifs. Les autres Puissances Belligérantes offensées des prétentions de la France & de la défection de l'Angleterre, avaient peu de courage à continuer les Conférences. Pendant cet intervalle arriva la renonciation solemnelle du Roi d'Espagne à la Monarchie Française, pour

lui & pour ses descendans. Le Duc de Berry son frere, héritier présomptif de la Couronne de France, après l'unique arrière petit-fils, presque mourant, qui restait encore à Louis XIV, renonça aussi à l'Espagne, au cas qu'il devint Roi de France. On engagea le Duc d'Orleans à faire la même renonciation. A cette nouvelle, la Reine d'Angleterre se regarda comme maîtresse des négociations; & l'Angleterre pressa plus que jamais la conclusion de la paix. 1712.

Les négociations ne furent cependant pas suivies entre les Ministres Anglais & la Cour de France, sans qu'il arrivât de tems en tems des débats & des difficultés. Le Cabinet Anglais était bien résolu de faire la paix, pour ne pas imiter le Ministere qu'il avait supplanté; mais, il travaillait en même tems à l'avoir aux conditions les plus avantageuses, pour acquérir la faveur populaire. Déjà on avait publié dans toute l'Angleterre que la nation allait retirer d'immenses avantages des pays qu'on lui cédait dans l'Amérique septentrionale, de la liberté de commerce dans l'Amérique Espagnole & de plusieurs autres articles importans. Les Ministres Français se refuserent à cette extrême condescendance. Rien ne prouve mieux combien le Lord Bolingbroke

Débats entre les Cours de France & d'Angleterre, au sujet de la paix.

Lamberti VII. 523.

1712. sentit alors le danger de sa situation, que les paroles suivantes qui se trouvent dans des lettres qu'il écrivait au négociateur Prior à Paris: "la France presse l'Angleterre de faire la paix particuliere, afin de tenir ensuite les autres Alliés à sa discrétion: mais en même tems elle veut anéantir les articles les plus essentiels pour la Grande-Bretagne, & ne cherche qu'à éluder des conditions faites & confirmées d'un commun accord. Nous sommes sur le bord du précipice, mais la France y est autant que nous. Mr. Torcy veut sans doute faire pendre Robert & Henri (†)". Et dans une autre lettre à Mr. Torcy, "si la Cour de France, dit-il, ne veut pas s'accommoder avec la Reine, je pourrai devenir aussi *Refugié*; mais alors je lui promets de mieux me comporter en France que les Refugiés Français ne le font ici. Faites honte aux Français de la bassesse de leurs chicanes. Sur ma conscience ils traitent comme des quinecailliers &, ce qui est pis encore, comme des Procureurs." Le Duc de Shrewsbury représenta l'embarras où la Reine & ses Ministres allaient se trouver à l'ouver-

Rapport du Committé secret.

(†) Robert Harle & Henri St. Jean.

ture du Parlement, si les conditions étaient differentes de celles que Sa Majesté Britannique avait annoncées aux deux Chambres. Le Ministre Français insistait à ne rien changer; mais les Anglais ayant proposé un tempérament, le Roi consentit à s'y prêter; & les difficultés furent levées par la tournure qu'on donna dans le traité de commerce aux articles qui étaient en contestation. 1712.

La France, voyant les Anglais trop avancés pour reculer, recherchait tous les moyens de mortifier les Hollandais; pour se vanger de leurs procédés hautains à Geertruidenberg. Une affaire particuliere lui fournit l'occasion la plus favorable pour satisfaire ce désir. Le 27 de Juillet, jour qu'on apprit à Utrecht, la nouvelle de l'affaire de Denain, le Comte de Rechteren, l'un des Plénipotentiaires des Etats-Généraux, passant dans son carosse avec M. de Moërmont son Collegue devant l'hôtel de M. Ménager; leurs laquais prétendirent que ceux du Plénipotentiaire Français leur avaient fait, tant en allant qu'en revenant, differens gestes & plusieurs grimaces, qui tendaient à les insulter. M. de Rechteren envoya un Sécrétaire en porter

Une dispute de Laquais interrompt les conférences d'Utrecht.

1712. des plaintes à M. Ménager, & lui demander satisfaction, conformément au reglement de police établi pour la méthode des conférences. M. Ménager répondit qu'il s'informerait du fait, & que l'après midi il en rendrait réponse. Une partie de ses gens étant alors absens, il envoya dire à M. de Rechteren qu'il n'avait pu s'éclaircir, mais que ce serait pour le lendemain: il envoya en effet un Gentil-homme qui trouvant M. de Rechteren parti pour la Haye, alla chez M. de Moërmont, & lui fit lecture de la réponse que M. Ménager lui avait donnée par écrit: elle portait, "qu'il était très-éloigné d'approuver que ses Laquais fissent quelque insulte à d'autres domestiques, principalement à ceux de Mrs. les Députés: que sans examiner si des grimaces faites de loin par des valets à d'autres valets, étaient des insultes faites aux termes du reglement, il était prêt à leur remettre ceux qu'ils auraient vu commettre ces indécences, & même ceux que leurs gens prouveraient en être les auteurs, attendu que les siens niaient absolument le fait". M. de Moërmont répondit," qu'il n'avait pas vu les grimaces, mais qu'il espérait que M. Ménager leur donnerait satisfaction, qu'au reste, cet-

té affaire regardait plus M. de Rechteren que lui, & qu'il lui en parlerait à son retour". Ce Ministre revint de la Haye au mois d'Août, & le 13 il envoya le même Secrétaire pour réitérer la demande d'une satisfaction. M. Ménager chargea un Gentil-homme de lui porter la même réponse qui avait déja été communiquée à M. de Moërmont. Le Comte lui dit aussi qu'il n'avait pas vu les grimaces; mais qu'il était à propos que ses gens allassent à l'Hôtel du Plénipotentiaire Français pour reconnaître ceux qui les avaient insultés. Cette proposition était peut-être indiscrette, & M. Ménager ne crut pas devoir y consentir. Quelques jours après ces Ministres se rencontrerent dans une promenade publique avec plusieurs autres Plénipotentiaires; & après s'être entretenus quelque tems de choses indifférentes, M. de Rechteren dit à M. Ménager, qu'il attendait toujours la satisfaction qu'il lui avait demandée, & insista pour que ses domestiques allassent dans l'Hôtel Français. M. Ménager essaya de lui faire entendre qu'il n'était pas juste de livrer les accusés aux accusateurs; & qu'en prenant ce parti, il en arriverait des récriminations qui formeraient tous les jours des querelles nouvelles, 1712.

suivant leur caprice. Alors M. de Rech-
1712. teren lui dit avec chaleur „ le maître &
„ les Valets se feront donc justice ? Je
„ suis revêtu du caractere d'un Souverain
„ aussi bien que vous, & je ne suis pas
„ homme à recevoir des insultes ".

Ce discours fut suivi de quelques mots qu'il dit en Hollandais à ses gens : M. Menager ignorait cette langue, mais il ne tarda pas longtems sans savoir le sens de ces paroles. Les Maîtres étaient encore à la promenade, quand ses domestiques vinrent lui dire en présence de M. de Rechteren & des autres Ministres, que ceux du Comte les avaient surpris par derriere, les avaient frappés au visage & les avaient menacés de coups de couteau. Le Comte ne laissa pas à M. Ménager le tems de se plaindre de cette insulte plus réelle que celle des grimaçes ; & il dit assez haut, pour être entendu de tous ceux qui étaient présens : „ toutes les fois qu'ils le feront, je „ les récompenserai ; & s'ils ne le faisaient „ pas, je les chasserais ". M. Ménager eut la prudence de ne pas répondre & de remonter en carosse ; mais il résolut de faire part de cette affaire à la Cour de Versailles pour se régler suivant les ordres qu'il en recevrait. Les Collegues du Comte de Rechteren voulurent l'excuser, en disant qu'il était yvre ; & les

Plénipotentiaires Anglais essayerent d'accomoder cette affaire. Mais M. Ménager sachant que les Etats-Généraux la traitaient de bagatelle, voulut attendre les ordres du Roi. Il les reçut peu de jours après par le même courier qu'il avait envoyé à la Cour, qui lui rapporta un mémoire avec les instructions suivantes. 1712.

„Que les Plénipotentiaires Français suspendraient toutes négociations de paix jusqu'à ce qu'ils eussent eu satisfaction de l'insulte faite à l'un d'eux par M. de Rechteren: qu'ils demanderaient pour cet effet aux Etats-Généraux, si Mr. de Rechteren avait suivi leurs ordres dans la violence que ses domestiques avaient commise, & dans les discours qu'il avait tenus lui-même; ou si ce procédé venait seulement de son chef par quelque motif que ce soit. Si les Etats-Généraux l'approuvent, lesdits Plénipotentiaires de France ne trouvant plus de sûreté pour eux dans Utrecht, en rendront compte à Sa Majesté: si la conduite de M. de Rechteren est desavouée ou desapprouvée par ses maîtres, le Roi prétend que l'offense ayant été publique, le desaveu le soit aussi; que tous les Plénipotentiaires des Provinces-Unies se rendent chez l'un des Plénipotentiaires de France, où ils feront tous trois: que ces Messieurs leur assurent, au nom de

1712. leurs maîtres que jamais M. de Rechteren n'a reçu d'ordre qui puisse autoriser la conduite qu'il a tenue: qu'ils seraient très-fâchés que Sa Majesté pût croire qu'ils eussent intention de manquer au respect qui lui est dû. Le Roi prétend de plus, que M. de Rechteren soit rappellé, & qu'il soit nommé un autre Plénipotentiaire à sa place; n'étant pas possible à ses Plénipotentiaires de traiter davantage avec un Ministre qui a violé le droit des gens: c'est l'unique reparation que Sa Majesté puisse admettre, & ses Plénipotentiaires n'en accepteront pas d'autres".

Satisfaction donnée par les Etats.

Quoique les Etats-Généraux commençassent à sentir les suites auxquels ils s'exposaient, ils avaient peine à se résoudre à donner la satisfaction telle que Louis XIV la demandait. Ils crurent qu'il leur suffisait de déclarer dans un Mémoire qu'ils désavouaient le Comte de Rechteren, en promettant qu'il ne serait plus employé à l'avenir dans les négociations; mais le Monarque Français demeura ferme à éxiger la satisfaction complette, & le reste de l'année se passa sans qu'il y eût aucune communication entre les Plénipotentiaires Français & ceux des Etats-Généraux. Enfin, le 30 de Janvier, trois des Plénipotentiaires des Etats-Généraux se rendirent chez le Maréchal d'Uxelles où

était M. Ménager & une nombreuse compagnie. Ils y furent invités à dîner; & 1712.
en présence de toute l'assemblée, ils firent la déclaration suivante: „ les Plénipotentiaires des Seigneurs Etats-Généraux des Provinces-Unies assurent au nom desdits Seigneurs leurs Maîtres, à Messieurs les Plénipotentiaires de France, que M. le Comte de Rechteren n'a point reçu d'ordre qui puisse autoriser la conduite qu'il a tenue envers M. Ménager: que les Etats désapprouvent cette conduite, & qu'ils seraient très-fâchés que Sa Majesté Très-Chrétienne pût croire qu'ils eussent intention de manquer au respect qui lui est dû. C'est pourquoi ils assurent de plus, que la commission de M. le Comte de Rechteren, Plénipotentiaire dans les négociations de paix cessera, & que Leurs Hautes-Puissances, suivant la Constitution de leur Gouvernement, écriront aux Etats de la Province d'Overyssel, afin qu'ils nomment & présentent un autre pour remplir la place du Comte „.

Cependant les succès des Français semblaient élever de nouveaux obstacles à la paix loin de la favoriser. Les Etats étaient convenus qu'on ne leur accorderait pas même Tournay „. Si nous voulions, écrivait le Comte Stafford à Prior qui négociait en France, que ces Gre-

Plan imaginé par Heinsius en faveur de la maison d'Autriche.

nouilles signassent avec nous, rien ne
1712. serait plus facile, il n'y aurait qu'à leur
abandonner Tournay; mais j'espere que
Ibid 253. vous couperez court là dessus." Ils
insistaient fortement pour qu'on leur
cédat la ville de Douai dont le Duc de
Villars venait de faire la conquête. Le
Pensionaire Heinsius, voyant que ces
succès & la defection des Anglais ren-
daient nécessaire la renonciation à plu-
sieurs de leurs prétentions, crut,
dans ce cas, qu'il serait de la bonne
Lamberti. politique de procurer les plus grands
VII. 249. avantages à l'Empereur pour s'en faire
270. un appuy contre le pouvoir de la mai-
son de Bourbon.

Son sentiment fut approuvé des E-
tats-Généraux; & en conséquence on
dressa un nouveau plan servant d'in-
struction aux Plénipotentiaires, en da-
te du 4 d'Octobre. On y disait que pour
témoigner de nouveau la forte inten-
tion des Etats pour la paix, les Pléni-
potentiaires communiqueraient en con-
fidence avec ceux des Anglais, dans le
cas où Sa Majesté, pourrait procurer
que les Pays-Bas Espagnols fussent
restitués sur le pié porté dans la ré-
solution du mois d'Août précédent:
comme aussi que l'on convînt sur le ta-
rif de 1664, sans exception d'aucune
espece: que l'on convînt aussi de la re-

truction de Strasbourg, de la démo- 1712.
tion des fortereſſes le long du Rhin,
e de la reſtitution de la Sicile à l'Em-
ereur, Leurs Hautes-Puiſſances pour-
aient condeſcendre que les autres pla-
es portées dans ladite réſolution
emeureraient auſſi à la France, ou
u'on lui reſtituerait Douai & le
ort de la Scarpe, Valenciennes & Lil-
e; mais ils inſiſtaient en même-tems
our qu'on leur laiſſât Tournai & Con-
lé, & pour avoir une promte ré-
onſe.

La Reine d'Angleterre balança cepen- Les Etats entrent dans les meſures Britanniques.
lant longtems, avant de ſe déterminer
ſigner la paix ſans ſes Alliés; ſes Mi-
iſtres ſentant qu'il était queſtion de
'honneur de la nation, réſolurent de
auver au moins les apparences. Le *Wagen.* XVII 489. *Lamberti* VIII. 23.
Comte de Stafford, pour gagner les E-
ats-Généraux, fut chargé de leur pro-
oſer un nouveau traité d'alliance par *Tindal.*
equel la Grande-Brétagne s'engagerait,
n cas d'attaque, à défendre leur bar-
iere où la ville de Tournay ſerait com-
riſe: & pour calmer leurs inquiétudes
u ſujet de la ſucceſſion à la couronne
'Angleterre, il leur propoſa de fai-
re un nouveau traité de garantie qui
'aſſurerait dans la ligne Proteſtante. Les
Etats, après avoir amplement deliberé
ſur ces propoſitions, écrivirent le 29 a
la Reine une lettre dans laquelle ils lui

1712. paraissaient résolus d'entrer dans toutes les mesures de Sa Majesté. Ils affectèrent même tant de bonne volonté qu'à la premiere demande que leur fit Stafford de vouloir bien retirer le bataillon qu'ils avaient à Gibraltar, ils y consentirent à l'instant.

1713. Cette condescendance parut faire impression sur le Ministere Britannique. La Reine charmée des dispositions qu'elle trouvait dans les Etats-Généraux pour concourir avec elle à la paix, leur écrivit le 7 de Janvier une lettre remplie de témoignages d'affection & de zele pour leurs intérêts. Elle dit même au Comte d'Oxford & au Lord Bolingbroke qu'elle voulait absolument qu'ils engageassent le Roi de France à se désister de ses prétentions sur Condé & sur Tournay, puisqu'il n'y avait pas d'autre moyen de détacher les Hollandais de la Grande-Ligue. Les Ministres écrivirent en conséquence; Louis XIV ne se laissa pas facilement ébranler; il fallut les instances les plus pressantes; mais enfin ce Monarque, craignant, par son âge avancé, de laisser à une orageuse minorité, une guerre difficile, consentit à céder Tournay; mais il fut inflexible sur Condé. Les Etats, contens de cette cession ne firent plus de difficultés, & commencerent par conclure avec la Grande-Bretagne le traité de

Lamberti t. VIII. Torcy.

garantie pour la succesſion & la barriere. Il fut ſigné la nuit du 29 au 30 de Janvier. 1713.
Rien ne contribua plus à déterminer les eſprits à la paix que les renonciations des Princes François, pour empêcher la réunion des deux Monarchies Françaiſe & Espagnole. Les Anglais, ayant obtenu l'Acadie, Minorque, Gibraltar & des traités de commerce & de pêche avantageux, inſiſterent pour la prompte concluſion de la paix. Les Hollandais eurent beaucoup plus de peine à ſe procurer un tarif favorable des effets qu'ils importaient en France. *Wagenaar* XVII. 502.

Quoique les Conférences fuſſent peu fréquentes à Utrecht, les Plénipotentiaires faiſaient tous leurs efforts pour engager les Etats-Généraux à ſigner la paix en même tems qu'elle ſerait ſignée par ceux de France & d'Angleterre; & pour y mieux réuſſir, ils travaillaient à leur faire accorder par la France les conditions les plus favorables qu'il était poſſible pour leur commerce. Ils gagnerent le Roi de Pruſſe, en l'aſſurant qu'on lui accorderait la Souveraineté de la ville & d'une partie de la Gueldre, les principautés de Neuffchâtel & de Vallengin, & le rembourſement d'un million, deux-cent-mille livres, pourvû qu'il cédat à la France les prétentions qu'il Derniers efforts des Anglais pour faire conclure la paix. *Lamberti* VIII. 56-61.

1713. avait sur la principauté d'Orange. L
Duc de Savoie consentait à se prête
aux desirs de la Reine Anne: le Roi d
Portugal ne faisait plus de difficultés
& l'on s'inquiétait peu de celles qu
pouvaient venir de la part de l'Emp
reur, en sorte qu'il n'y avait plus qu
les Etats-Généraux qui disputassent en
core pour leur commerce, ce qui arr
tait tous les projets de la Grande-Br
tagne. On avait déjà retardé plusieu
fois l'ouverture du Parlement; & la n
tion en murmurait, ce qui porta le Con
te d'Oxford à engager la Reine d'écri
en termes exprès à ses Plénipotentia
res, de signer la paix: de déterminer
plus qu'ils pourraient les Plénipoten
tiaires des Alliés à en faire de même
& de leur déclarer à tous, qu'ils ne pou
vaient espérer d'en obtenir de plu
que ce qu'on leur accordait. L'empres
sement de ce Ministre était bien fon
dé: il voulait que la Reine, à l'ouver
ture du Parlement, pût déclarer que
paix était signée, ce qui préviendrait d
la part des deux Chambres des di
ficultés qui auraient pu occasionner d
nouveaux troubles.

L'Evêque de Bristol & le Comte d
Stafford répondirent à la lettre de l
Reine, qu'ils n'avaient de pouvoirs qu
pour accéder aux conditions d'une bon

ie paix générale, conforme aux inten- 1713.
ions de tous les Alliés & de chacun
'eux en particulier: & qu'ils avaient
eu de craindre que l'on ne les en ren-
ît reſponſables par la ſuite, s'ils s'ecar-
aient de ce plan. Cette réflexion était
ıſte, & la Reine leur fit paſſer auſſitôt
ès pleins-pouvoirs les plus amples, pour
u'ils fuſſent autoriſés à ſigner la paix
vec les Plénipotentiaires Français. Il
'y était fait aucune mention de l'in-
ervention des Alliés, mais Bolingbro-
e marqua qu'ils devaient leur propoſer
n plan de paix générale: ce qui leur fut
onfirmé par le Comte d'Oxford, qui
ur écrivit de ne plus différer ſous
uelque prétexte que ce fût. Le Comte
e Stafford déclara donc nettement aux
lénipotentiaires Français & à ceux des
tats-Généraux, que la Reine demandait
u'ils ſe déciſaſſent ſans délai, & que
ils retardaient encore, on ſignerait la
aix ſans leur concours. L'Evêque de
riſtol leur fit à-peu-près la même me-
ace dans le discours qu'il leur tint, &
ont nous allons rapporter l'expoſé.

„ Meſſieurs, dit-il, il y a maintenant
viron quatorze mois que cette négocia-
on a été commencée Nous ſentons tous
ujourd'hui combien il a été nuiſible aux
ıtérêts des Hauts-Alliés, qu'elle ait
:é conduite avec une lenteur nulle-
ent néceſſaire, & à laquelle Sa Maje-

1713. ſté la Reine de la Grande-Bretagne n'
yant pu remédier, a mieux aimé arrêt
la concluſion de ſes propres affaires, q
de laiſſer celles de ſes Alliés dans le dang
& l'incertitude où elles allaient tomb
Après une ſi longue attente, Sa Maj
ſté a lieu de croire que chacun d
Hauts-Alliés aura tellement préparé
matieres de ſes Traités, qu'on pourr
à préſent en venir à une concluſion g
nérale. A cette fin, Sa Majeſté n
a commandé de déclarer à Meſſieurs
Miniſtres Plénipotentiaires des Hau
Alliés, que Sa Majeſté trouve néceſſ
re de conclure ſon traité ſans dél
Elle croit auſſi, vû la ſaiſon de l'an
& la ſituation des affaires, qu'il c
vient aux Alliés de faire leur paix
même tems, c'eſt à quoi Elle nous
commandé de vous convier, Meſſieu
& déclarer qu'au cas que les uns ou
autres ne fuſſent pas prêts, ils aur
un terme convenable pour le faire,,. T
les Miniſtres dirent alors, qu'ils étai
en état, à l'exception des Allemand
qui déclarerent qu'ils n'avaient pas
pouvoirs pour accepter les conditi
qui leur étaient propoſées.

La paix ſignée à Utrecht. On ne put arracher à ces dern
qu'un conſentement pour la neutral
d'Italie & l'évacuation de la Catalog
qu'ils avaient déjà ſignée le 14 de Ma
Enfin les Anglais ne s'en tinrent pa

ſſer les parties à conclure au plutôt
paix. Ils ordonnerent de tenir un 1713.
ır pour la ſigner; & ce terme fut as-
né le onze d'Avril, menaçant de ſigner
jour là la paix avec la France, quand
me les autres Puiſſances n'y ſeraient
s diſpoſées. Cette déclaration joint
à crainte qu'il ne ſurvint encore quel-
es difficultés, fit impreſſion ſur les
rits. Les Miniſtres préférerent mê-
de terminer cette affaire dans les Hô-
s des Ambaſſadeurs plutôt que dans
Salle deſtinée aux Conférences. Ce
chez l'Evêque de Briſtol qu'on ſigna
articles entre la France, la Grande-
étagne & le Duc de Savoye; & chez
Comte de Stafford, que furent ſignés
autres traités de même que pluſieurs
s articles conclus avec les Puiſſances
rangeres intéreſſés, Pays-Bas-Unis: &
nous en rapporterons le précis.

Dans le traité entre la France & la Précis du Traité de paix entre la France. & la Grande-Bretagne.
rande-Bretagne le Roi de France s'en-
ge, tant pour lui que pour ſes ſuc-
ſſeurs, & promet foi & parole de Roi
reconnaître pour Roi & Reine de la
rande-Bretagne les Princes qui ſuc-
deront à cette Couronne, en vertu des
ix & limitations faites & paſſées en
veur de la Princeſſe Sophie & de ſes
ritiers dans la ligne Proteſtante de Han-
ovre, & d'autant que la perſonne qui,

1713. du vivant du feu Roi de la Grande-Bretagne, s'eſt retiré de ſon propre mouvement hors de France pour aller demeurer ailleurs, le Roi Très-Chrétien pour plus grande ſûreté de la reconnaiſſance & des promeſſes ci-deſſus exprimées, s'engage pour lui & pour ſes ſucceſſeurs, de prendre ſoin que cette perſonne là ne retourne plus en France, ni dans les pays qui en dépendent en aucun tems, & ſous quelque prétexte que ce ſoit. L'article VI contient les renonciations du Roi d'Espagne à la Couronne de France, & celle des Princes de France à la Monarchie Espagnole. Les lettres patentes de Louis XIV, & la confirmation de tous ces actes, à qui on donne la force de Loi pragmatique, fondamentale & inviolable. L'article VII eſt deſtiné à rétablir le commerce entre les deux nations. Dans le IX le Roi de France promet de faire détruire à ſes frais dans l'eſpace de cinq mois, les fortifications de Dunkerque, & d'en combler le port; mais on y convient qu'on n'en commencerait les démolitions qu'après que Louis XIV aurait reçu l'équivalent dont on était tombé d'accord. Par les articles X, XI, & XII la France cede à la Grande-Bretagne l'Isle de St. Chriſtophe, l'Acadie & nommément la ville de Port-Royal, ainſi

e la baye & le détroit de Hudſon avec
ıtes leurs dépendances. Elle cede é- 1713.
lement l'Isle de Terre-Neuve, la ville
fortereſſe de Plaiſance avec les Isles
jacentes; & l'on regle à quelle di-
nce de ces différens endroits la pêche
interdite aux Français: mais il eſt
pulé qu'ils pourront pêcher & ſécher
ırs poiſſons à terre dans la par-
de l'Isle de Terre-Neuve, qui
tend depuis l'endroit appellé Cap-
naviſta, jusqu'au lieu appellé Pointe-
ye, ſans qu'ils puſſent y fortifier au-
ne place ni élever autres bâtimens
e les cabanes néceſſaires pour ſécher
poiſſon. Il eſt porté dans les mêmes
icles, que l'Isle appellée Cap-Breton,
nme auſſi toutes les autres Isles,
it dans l'embouchure de la riviere de
nt-Laurent, que dans le golfe du mê-
nom, appartiendront desormais aux
ançais; & qu'il ſera au pouvoir du Roi
ès-Chrétien d'y fortifier telles places
'il jugera à propos. Les articles XIV
XV concernent la liberté du trans-
rt des ſujets du Roi, qui voudront
itter les pays cédés à la Grande-Bre-
ne, la liberté de Réligion pour ceux
i y demeureront, la protection des
tions Américaines alliés des Français
des Anglais, & la permiſſion aux na-
els du pays de trafiquer librement

dans les Colonies des Anglais & des
1713. Français. Les articles XVI & XVII
font pour annuller les lettres de repré-
failles, de marque ou de contre-mar-
que, qui ont été données précédemment
pour établir qu'elles n'auront plus lieu
à l'avenir, excepté dans le cas de dé-
de juſtice, & dans les circonſtances qu
y ſont ſpécifiées. On y regle auſſi ce
qui concerne les priſes faites depuis la
ſuſpenſion d'armes convenue entre les
puiſſances. L'article XVIII porte que
ſi quelqu'un des ſujets réciproques
fait ou entreprend quelque choſe contre
la teneur du Traité, la bonne intelli-
gence entre les deux nations n'en ſera
point interrompue; mais que le ſujet ré-
pondra de ſon propre fait, & ſera puni
ſuivant les loix établies par le Droit des
gens. Dans l'article XIX il eſt dit, que
ſi la guerre ſe renouvellait, entre Leurs
Majeſtés ou leurs ſucceſſeurs, les navi-
res, ou biens de leurs ſujets qui ſe trou-
veront pour lors dans les ports ou terri-
toires des ennemis, ne pourront être
confiſqués, & que leſdits ſujets auront
ſix mois pour les vendre ou transporter.
L'Article XX porte, qu'on fera une ju-
ſte & raiſonnable ſatisfaction à tous &
un chacun des Alliés de Sa Majeſté
Britannique ſur ce qu'ils ont droit de
prétendre de la France. Il eſt dit dans
l'ar-

rticle XXI, que Sa Majeſté Très-Chré-
enne accordera à l'amitié de Sa Maje- 1713.
é Britannique de conſentir dans le trai-
é à faire avec l'Empire, que tout ce
ui regarde l'état de la Réligion dans
dit Empire, ſoit réglé ſelon la teneur
es Traités de Weſtphalie ; afin qu'il
araiſſe évidemment que le Roi Très-
hrétien ne ſouhaite pas & n'a jamais
ouhaité de rien innover dans leſdits
raités. L'Article XXII concerne les
nilles Anglaiſes qui ont des préten-
ons ſur quelques terres en France. Par
s articles XXIV & XXV, la Reine ſe
nd garante du Traité de paix, con-
u le même jour, avec le Roi de Por-
gal, & de celui qui eſt commencé
ec le Duc de Savoye; par les articles
XVI & XXVII, le Roi de Suede,
Grand-Duc de Toscane & la Répu-
ique de Gènes, ainſi que les villes
anſéatiques ſont compris dans le mê-
e traité. L'Article XXVIII porte,
ue l'on comprendra dans ce Traité de
ix tous ceux qui ſeront nommés par
ne & l'autre partie d'un commun
onſentement, ou avant l'échange des
tifications, ou dans les ſix mois après.
nfin le XXIX & XXX concernent les
tifications & la ſignature du Traité.
Le Traité de commerce & de naviga-
on comprend trente-neuf articles dont
ici quelques détails.

1713. Le VIII & le IX occasionnerent des difficultés dans le Parlement de la Grande-Bretagne. L'article VII est conçu en ces termes: "il est de plus arrêté & conclu, pour une paix générale, que tous & chacun des sujets de Sa Majesté Très-Chrétienne & de Sa Majesté Britannique, dans tous les pays ou Etats sujets à l'un ou à l'autre jouiront des mêmes libertés, privileges & immunités, au moins dont jouit présentement, ou pourra jouir à l'avenir la Nation étrangere la plus favorisée, par rapport à tous droits, impositions ou taxes quelconques, tant pour leurs personnes, effets, marchandises, navires, frêts & matelots, que pour toute autre chose qui regarde le commerce & la navigation. Ils jouiront des mêmes privileges & avantages en toutes choses, tant dans les Cours de Justice, & en quelque affaire de droit ou de commerce que par tout ailleurs comme les étrangers les plus favorisés.

L'article XI dit: "il est convenu que plus que dans l'espace de deux mois il sera fait dans la Grande-Bretagne une loi, par laquelle il sera suffisamment pourvu, qu'on n'exige pas plus de droits & d'impôts sur les effets ou marchandises apportés de France dans la Grande-Bretagne, qu'on

'en exige des mêmes ſortes de mar-
handiſes ou effets qu'on y apporte de 1713.
uelque autre pays que ce ſoit de l'Eu-
ope.

Ce deux articles furent accueillis
ar des debats très-vifs dans la Cham-
re des Communes. La nation Anglaiſe
vait précédemment remarqué que la
alance du commerce panchait du côté
e la France, & c'eſt ce qui l'avait dé-
erminée à mettre des droits ſi conſi-
erables ſur ce qui provenait des pro-
uctions ou des manufactures de ce
oyaume que la néceſſité de payer ſes
roits faiſait presque le même effet que
ces marchandiſes euſſent été prohi-
ées. On obſerva que ſi la France ne
ayait pas plus de droits que la na-
on la plus favoriſée, les vins de ce
oyaume auraient certainement la pré-
rence en Angleterre ſur ceux de
ortugal, ce qui anéantirait en partie
commerce entre les Anglais & les
ortugais. On repréſenta que ce com-
erce était très-avantageux aux pre-
iers, puiſqu'il faiſait entrer chaque
nnée ſix-cent mille livres ſterling en
dans la Grande-Bretagne. On ob-
rva que les Anglais fabriquaient des
offes de ſoie, du papier & d'autres
bjets d'induſtrie qu'on apportait aupa-
vant de France, ce qui occupait un

1713. grand nombre d'ouvriers de la nation & que ces ouvriers seraient réduits à la mendicité, si ces marchandises ne payaient que des droits modiques, par ce que la main-d'oeuvre est moins chere en France qu'en Angleterre, ce qui détruirait les manufactures de la Grande-Bretagne. Ces raisons & quelques autres encore, étaient certainement d'un grand poids: mais le traité était passé, & toutes ces représentations ne purent empêcher qu'il ne fût approuvé par les deux Chambres.

Entre la France & le Portugal. Le Traité entre la France & le Portugal, renferme aussi des points intéressans. Par le IV on s'oblige de part & d'autre, à rendre au premier possesseur les places & les postes, qui auraient pu être pris hors de l'Europe: si l'on a bâti quelques forts, ils seront démolis, ensorte que les choses restent sur le même pié où elles étaient avant la guerre. Les trois articles suivans sont également destinés à remettre tout ce qui concerne les deux Royaumes sur le même état où il était précédemment. Dans le VIII le Roi Très-Chrétien désiste de tous droits sur la propriété des terres appelées du Cap-Nord, situées entre les rivieres des Amazones & de Vincent-Pinson. L'on annulle dans le IX un traité provisionnel fait

en 1700, qui avait obligé le Roi de Portugal à démolir quelques forts en Amérique; & par le suivant, les deux bords de la riviere des Amazones sont reconnus pour appartenir à ce Monarque. 1713.

Dans l'article XI, le Monarque Français se désiste de toute prétention sur la navigation de cette riviere, & de tout droit qu'il pourrait avoir sur les domaines de sa Majesté Portugaise, dans quelque partie du monde qu'ils soient situés. L'article XII défend aux habitans de la Cayenne, de commercer au delà de la riviere de Vincent-Pinson, & aux Portugais de faire le commerce à Cayenne. Dans l'article XII, le Roi Très-Chrétien promet d'empêcher les Missionnaires Français de passer dans les domaines des Portugais.

Entre la France & la Prusse.

Le Traité entre le Roi de France & le Roi de Prusse est compris en treize articles, & deux articles séparés. L'article II porte, que le Roi de Prusse retirera de bonne foi ses troupes, tant des Pays-Bas, que des autres lieux où elles font la guerre, & qu'il ne les fera agir en aucun lieu, ni sous aucun prétexte contre le Roi Très-Chrétien, excepté celles de son contingent, qu'il est obligé de fournir comme membre de l'Empire. La paix de Westphalie est

1713. confirmée dans l'article VI, comme elle était inférée mot à mot dans le traité actuel. Par l'article VII le Roi de France, autorisé par le plein pouvoir que lui en a donné le Roi d'Espagne, cède au Roi de Prusse la ville de Gueldre, la partie de la haute Gueldre nommée jusqu'à présent Espagnole, le pays de Kessel & la Préfecture de Kriekenbeck, à condition que la Religion Catholique sera conservée dans les dits lieux cédés, & qu'elle y demeurera sans aucun changement dans le même état où elle était sous les Rois d'Espagne. Dans l'article IX, le Roi Très-Chrétien reconnait le Roi de Prusse pour Seigneur Souverain de la Principauté de Neuchâtel & de Vallengin, avec promesse de ne le point troubler dans la possession de ces Principautés. Le Roi de Prusse renonce par l'article X, en faveur du Roi de France, à tous ses droits sur la Principauté d'Orange, comme aussi aux Domaines Seigneuriaux & terres de la succession de Château-Belin, situées dans le Comté de Bourgogne en France, & il s'oblige de satisfaire, par un equivalent, les héritiers du feu Prince de Nassau-Frise; mais il se réserve la liberté d'imposer le nom de Principauté d'Orange à cette partie de la Gueldre qui lui a

été cédée dans le haut quartier de ce pays, & de retenir le titre & les armoiries de cette même Principauté. Les autres articles regardent la garantie de la Reine d'Angleterre & l'admiſſion des Suiſſes & de leurs Alliés au traité. 1713.

Le premier des articles ſéparés eſt deſtiné à donner à perpétuité au Roi de Pruſſe & à ſes Succeſſeurs le titre de Majeſté, & à faire jouir ſes Ambaſſadeurs & autres Miniſtres de tous les honneurs que reçoivent ceux des autres Rois. Le ſecond article contient la promeſſe du Roi de Pruſſe de faire ſortir ſes troupes de la ville de Rhinberg, après la concluſion de la paix avec l'Empire, ſous la réſerve des droits de Sa Majeſté Pruſſienne contre l'Archevêque de Cologne.

Entre l'Angleterre & l'Eſpagne.

Les Plénipotentiaires Espagnols Don François, Duc d'Oſſone & Don Iſidore, Marquis de Montileon, ne furent admis aux Conférences qu'après la ſignature des autres traités. Le dernier était arrivé au mois de Décembre à Londres, où il avait été reçu avec les plus grands honneurs, & il y avait tout diſpoſé avec le Miniſtere Britannique, pour le Traité de paix entre l'Eſpagne & l'Angleterre, qui fut ſigné à Madrid le 27 de Mars. Ce Traité avait

1713. été précédé par celui de l'Assiento qui accorde aux Anglais le privilege exclusif de fournir des Négres dans l'Amérique Espagnole, pendant le terme de trente années, à commencer du premier de Mars 1713. Le Traité de paix qui fut envoyé de Madrid à Utrecht & signé par les Plénipotentiaires des deux Puissances, le 13 de Juillet, contient vingt-six articles & deux articles séparés. Dans l'article II, Sa Majesté Catholique renouvelle & ratifie sa renonciation à la Couronne de France. Par les V & VI, il reconnait la Succession à la Couronne d'Angleterre dans la ligne Protestante, & promet de ne donner aucun secours, directement ni indirectement, à quiconque entreprendrait de troubler l'ordre de ladite Succession. L'article VIII est destiné à rétablir le commerce entre les deux nations, tel qu'il était du tems du feu Roi. Afin que cette regle soit observée inviolablement, on convient de ne donner aucune permission ni liberté en aucun tems, ni à aucun Français, ni à quelque Nation que ce puisse être, sous quelque nom ou prétexte que ce soit, de naviguer, de trafiquer, ou d'introduire des Négres, des marchandises ou denrées dans les pays de l'obéissance de la Couronne d'Espagne en Amérique. On convint

ıſſi que le Roi Catholique, ni aucun
: ſes héritiers ou ſucceſſeurs ne pour- 1713.
ınt vendre, céder, engager, transfé-
r, ni aliéner, d'eux ou de la Couron-
: d'Espagne en faveur de la France,
ı d'aucune autre Nation que ce puiſ-
être, aucune des terres, Etats ou
rritoires en tout ou en partie, appar-
nant à l'Espagne en Amérique. L'ar-
:le IX eſt pour faire jouir reſpective-
ent les ſujets des deux Royaumes des
oits & privileges accordés à la Nation
plus favoriſée. Dans les articles X
XI, le Roi d'Espagne céde & aban-
nne à la Grande-Bretagne la ville &
port de Gibraltar, ſans aucun terri-
re, & l'Isle de Minorque avec ſes
ɔendances, à condition que les vaiſ-
ux des Maures ne pourront y être
ius ni en tirer aucun avantage dans
ır guerre avec l'Espagne. On con-
ıt encore que les Catholiques-Ro-
ins dans Gibraltar & dans l'Isle de
norque, jouiront du libre exercice
leur Religion, & l'on y ſtipule
'au cas que la Couronne de la Gran-
- Bretagne voulût vendre ou aliéner
ıs la ſuite l'une ou l'autre, la pré-
ence en ſerait donnée à l'Espagne,
cluſivement à tout autre. L'article
I, l'un des plus importans de ce
aité, porte la confirmation de celui

de l'Assiento. L'article XIII accorde
1713 sur les instances de la Reine d'Angle
terre, une amnistie générale pour tou
les habitans de la Catalogne avec d
droits & privileges pareils à ceux d
habitans des deux Castilles. Dans l'a
ticle XIV, le Roi d'Espagne confirm
la cession qu'il a faite au Duc de S
voie, du Royaume de Sicile; & la Re
ne d'Angleterre promet d'avoir so
qu'au défaut d'héritiers mâles de
Maison de Savoye, la possession duc
Royaume, retourne à la Couronne d'E
pagne. L'article XX confirme tout
qui est contenu dans le Traité passé
même jour entre l'Espagne & le Du
de Savoye, & tout ce qui doit êt
dans celui qu'on passera entre l'Espag
& le Portugal. Dans les autres art
cles, le Roi de Suede, le Grand-D
de Toscane, le Duc de Parme & l
Républiques de Venise & de Gene
sont comprises dans ce traité. Le pr
mier des articles séparés, est pour en
pêcher qu'à l'avenir il ne soit fait aucu
démembrement, ni aucune alienatio
de la Monarchie d'Espagne. Le secon
article concerne la Princesse des Ursin
à qui la Grande-Bretagne s'oblige
procurer la possession du Duché de Lim
bourg ou autre dans les Pays-Bas, q
ne releve de personne, & qui produ

un revenu annuel de trente-mille écus. 1713.

Dans le Traité entre le Roi d'Espagne & le Duc de Savoye, l'on répète en grande partie ce qui a déja été rapporté dans tous les autres Traités, au sujet des renonciations, sur la succession d'Espagne & sur la cesion du Royaume de Sicile, en faveur du Duc de Savoye. L'article VI dit de plus, qu'au cas que les descendans mâles de la Maison de Savoye vinssent à manquer, le Royaume de Sicile retourneroit de plein droit à la Couronne d'Espagne. Dans le premier des articles séparés, il est dit: que le Duc de Savoye s'engage de ne jamais s'opposer directement ni indirectement aux prétentions de Sa Majesté Catholique sur les Etats d'Italie, jusqu'à la paix générale. L'article II porte, que tous les biens confisqués par le Roi d'Espagne en Sicile, sur ceux qui ont suivi la Maison d'Autriche, resteront confisqués au profit du Roi d'Espagne, jusqu'à la paix générale; & que toutes les aliénations faites des biens de la Couronne, soit par le Roi d'Espagne actuel, soit par ses prédécesseurs, resteront valides & bien faites. Conditions *sine qua non*, ainsi que celles de l'autre article séparé. Entre l'Espagne & la Savoye.

1713. Le Traité entre la France & le Duc de Savoye, contient dix-neuf articles: Par le premier le Roi Très-Chrétien promet de restituer à Son Altesse Royale de Savoye, le Duché de Savoye & le Comté de Nice, avec leurs appartenances & dépendances, ainsi que tous les lieux occupés par les armes de S. M. Très-Chrétienne, pendant le cours de cette guerre, & que les places & forts seront délivrés dans l'état où ils se trouvent, avec toute l'artillerie & la quantité de munitions qui s'y sont trouvées, lors qu'ils ont été occupés. Par l'article IV le Roi de France cede à Son Altesse Royale & à ses Successeurs à perpetuité la vallée de Pragelas, avec les forts d'Exiles & de Fenestrelles, & les vallées d'Oulx, de Sezane, de Bardouache, & de Château-Dauphin, & tout ce qui est à l'eau-pendante des Alpes du côté du Piémont. Réciproquement Son Altesse Royale cede à Sa Majesté Très-Chrétienne, à ses Successeurs & à toujours, la vallée de Barcelonette & ses dépendances, de maniere que la sommité des Alpes & les montagnes serviront à l'avenir de limites entre la France, le Piémont & le Comté de Nice, & que les plaines qui se trouveront sur lesdites sommités & hauteurs seront partagées, & la moitié

Entre la France & la Savoye.

avec les eaux-pendantes du côté du Dauphiné & de la Provence appartiendront à la France & celles du côté du Piémont & de Nice appartiendront à la Savoye. Par l'article V il eſt dit, qu'en vertu des conventions entre leurs Majeſtés Très-Chrétienne & Catholique, d'une part, & Sa Majeſté Britannique de l'autre, le Roi Philippe V a cédé à Son Alteſſe Royale de Savoye & à ſes Succeſſeurs, le Royaume de Sicile & les Isles en dépendantes, en toute Souveraineté. Le Roi de France déclare que cette ceſſion eſt une des conditions de la paix, & qu'elle fait partie du préſent Traité, comme ſi elle était inſérée mot à mot: qu'il reconnait, dès à préſent, Son Alteſſe Royale de Savoye, pour ſeul & légitime Roi de Sicile, promettant de maintenir & garantir Son Alteſſe Royale & ſes Succeſſeurs en la paiſible poſſeſſion dudit Royaume, conformément aux clauſes qui ſeront ſtipulées dans le Traité entre Sa Majeſté Catholique & Son Alteſſe Royale de Savoye. L'article VI porte, qu'au défaut des deſcendans du Roi Catholique actuel, la Succeſſion à la Monarchie d'Eſpagne & des Indes, paſſera à Son Alteſſe Royale & à ſes Deſcendans mâles nés en légitime mariage. Suivant les clauſes ſpécifiées dans les renoncia- 1713.

1713. tions du Roi d'Espagne, & des Ducs de Berri & d'Orléans, & dans les lettres patentes du Roi Très Chrétien il est dit dans l'Article VII, que les cessions faites par le feu Empereur Leopold à son Altesse Royale, par le Traité fait entr'eux le 8 de Novembre 1703 & ce qui concerne dans ledit traité, le Vigevano, ou son équivalent, auront leur entier effet; & sa Majesté Très-Chrétienne, conjointement avec la Reine de la Grande-Bretagne promettent tant pour Elles que pour leurs Successeurs, d'employer leurs offices & soins pour le maintien & la garantie du contenu au présent Article. Dans l'Article IX, il est porté, que les prétentions concernant l'investiture de Menton & Roccabruna, seront remises à l'arbitrage du Roi Très-Chrétien & de la Reine Anne. Les Articles suivans contiennent des dispositions particulieres peu importantes pour l'Histoire générale. L'Article XV confirme les Traités de Munster, des Pyrenées, de Nimegue, de Ryswyck & de Turin, en ce qu'ils concernent la Savoye.

Traité de paix & de commerce entre la France & les Etats.

Les Traités de paix & de commerce passés le même jour entre la France & les Etats-Généraux, sont trop étendus pour qu'on puisse les rapporter avec quelque détail; on remarquera seulement la substance sans s'arrêter à l'énumeration des articles. Les plus intéressans sont ceux dans lesquels

il eſt ſtipulé que le Roi de France remettra aux Etats-Généraux en faveur de la Maiſon d'Autriche tout ce que ſa Majeſté Très-Chrétienne & ſes alliés poſſedent encore des Pays-Bas Espagnols, tels que le Roi Charles II. les a poſſédés ou dû poſſéder en vertu du Traité de Ryswyck, qu'il cede les villes de Tournai, de Menin, d'Ypres, de Furnes, & de Dixmude avec le fort de Knocke en faveur de la même Maiſon, qui en entrera en poſſeſſion & en jouira ſelon l'ordre de Succeſſion établi dans cette Maiſon, quand les Etats-Généraux ſeront convenus avec Sa Majeſté Impériale de la maniere dont ces pays leur ſerviront de Barriere & de ſûreté, avec la réſerve de ce qui eſt cédé au Roi de Pruſſe, & d'une Principauté de trente-mille écus de rente en faveur de la Princeſſe des Urſins & de ſes héritiers: que l'Electeur de Baviere conſervera la Souveraineté & les revenus du Duché de Luxembourg, ainſi que de la ville & du Comté de Namur, juſqu'ce à qu'il ait été rétabli dans tous les Etats qu'il poſſédait dans l'Empire avant la guerre, à l'exception du Haut-Palatinat, & qu'il ait été rétabli dans le rang de neuvieme Electeur & mis en poſſeſſion du Royaume de Sardaigne & du titre de Roi; que le Roi de France conſervera les villes de St. Amand & de Mortagne, & qu'on lui reſtituera celles de Lille, Aire, Bethunes, 1713.

Saint-Venant & leurs dépendances ; que
1713. les Etats-Généraux mettront des garnisons dans les places cedées par la France, & que pour les faire subsister il sera pris un million de florins sur les revenus les plus clairs des Pays-Bas : mais que les garnisons des villes de Hui & de Liége seront à leurs propres dépens. Il est dit encore dans les mêmes Traités, que la Religion Catholique-Romaine sera exercée & continuée dans les villes cédées, comme elle l'était avant la guerre : que les Magistrats de ces villes seront Catholiques, & que les Ecclésiastiques seront maintenus dans leurs droits & possessions. Les Etats-Généraux s'engagent aussi par ces Traités conjointement avec la France, à faire observer les renonciations du Roi Philippe, & des Ducs de Berri & d'Orléans. Il y est encore stipulé, que le Commerce des Indes & d'Espagne se fera entre toutes les Nations, de la même façon qu'il se faisait sous le regne du Roi Charles II. Que la forteresse de Rheinfeld & la ville de St. Goar demeureront au Land-Grave de Hesse-Cassel, moyenant un équivalent pour le Prince de Hesse-Rheinfeld, à condition que la Religion Catholique-Romaine y sera exercée de la même maniere qu'elle s'y trouve établie. Le Roi Très-Chrétien promet aussi au nom du Roi Catholique, que ce Monarque fera la paix

avec les Etats Généraux, aussitôt que les Ambassadeurs d'Espagne seront arrivés à Utrecht; & que par ce Traité les sujets des Etats Généraux jouiront de tous les avantages de Commerce qui leur sont accordés par le Traité de Munster. Les Etats Généraux s'engagent à ne remettre les Pays-Bas Espagnols, & les villes cedées par le Roi Très Chrétien à la Maison d'Autriche, que lorsque cette Maison aura fait un acte de cession du Royaume de Sardaigne à l'Electeur de Baviere: enfin, on convient que les Français, les Anglais & les Hollandais payeront dans les Pays-Bas-Espagnols les mêmes droits d'entrée & de sortie qu'ils payaient en 1680, jusqu'à ce qu'il ait été autrement réglé par les Commissaires des trois Nations, conjointement avec ceux de l'Empereur. 1713.

Traité de paix entre l'Espagne & les Etats-Généraux.

Comme les Députés du Roi Philippe n'avaient pas été admis aux Conférences d'Utrecht, le Traité de l'Espagne avec les autres Puissances traina en longueur. Il n'y eut que l'Angleterre & la Savoye, qui négociaient depuis longtems avec ce Monarque, qui conclurent avec lui la paix à Utrecht. Pour cet effet les Etats voyant le Traité prêt à se conclure, consentirent à donner des passeports aux Plenipotentiaires de Philippe: mais leur négociation avec ces Députés rencontra tant de difficultés, qu'elle dura près d'une année. Les Etats auraient volontiers

1713. voulu procurer à leur commerce l'avantage accordé aux Anglais par le Traité d'Assiento. Ils reclamaient d'ailleurs des Hipotheques en faveur les héritiers du Roi Guillaume, que l'Espagne refusait, parce quelles étaient affectées sur des places des Pays-Bas qu'elle avait cedées. Enfin les points de dispute se trouverent tellement impliquees avec les intérêts de l'Empereur, qu'il ne fut pas possible de conclure, tant que ce dernier restait en guerre

Voyez Robertson Histoire de l'Amerique.

1714. Aussi le Traité ne fut conclu que le 26 de Juillet 1717. Le fameux Traité de Munster fut posé pour fondement. On promet aux sujets des Etats les avantages de Commerce accordé aux Nations les plus favorisées. On leur accorde dans les ports de Mér la permission qu'ils avaient à Cadix, d'avoir une place pour y enterrer leurs morts. On refuse de leur accorder le privilege de l'Assiento; mais le Traité de Navigation de 1650 est renouvellé avec la permission de faire dans les Indes Orientales & Occidentales & les Canaries, le même Commerce qu'auparavant. On stipula, dans le cas d'une rupture imprévue, qu'il serait accordé une année aux sujets des deux Nations, pour se retirer de l'un ou de l'autre pays. Il fut encore stipulé que les Couronnes de France & d'Espagne ne seraient jamais réunies. Il y eut deux articles particuliers, suivant lesquels les Plénipotentiaires Espagnols devaient exposer à leur

Lamberti VII. 570-582. *Dumont.*

maître une liste de reclamations & d'avances, montant à la somme de quatre-millions, cent-mille, trois-cens-cinquante-deux Florins. Comme ces dettes s'étaient accumulées avant l'avénement de la Maison de Bourbon au trône d'Espagne, & même pour l'empêcher d'y monter, on sent bien que Philippe chercha mille subterfuges pour éluder ce payement; les Etats furent même si fatigués d'agir sans avancer en rien, qu'ils abandonnerent peu à peu cette prétention. 1714. *Lamberti* VIII. 584-587.

La guerre ne continua pas longtems entre la France & l'Empire. Les Français, ayant Villars à leur tête & n'ayant plus qu'un Ennemi, firent des progrès si rapides en Allemagne, que l'Empereur fut contraint de penser sérieusement à la paix. Pour en hâter la conclusion, les deux principaux Capitaines de part & d'autre, furent nommés Plénipotentiaires. Le Maréchal de Villars, & le Prince Eugene se rendirent à Rastadt, pour y tenir des conférences à ce sujet. Les premieres furent rompues. Paix entre l'Empereur & le Roi de France.

Le Prince Eugene & le Maréchal de Villars se trouverent de retour à Rastadt le 28 de Février; les conférences recommencerent le 1 de Mars, & tout fut réglé en trois jours: trois autres furent employés à mettre au net les articles: enfin ce fameux traité, qui terminait la guerre entre toutes les Puissances, à la réserve de l'Empe- Le Prince Eugene, Ministre-Plénipotentiaire de l'Empereur, & le Maréchal Duc de Villars Minis-

1714. reur & de l'Espagne, fut signé le 6 d Mars. On envoya aussitôt, de part & d'au tre, aux Officiers Militaires, des ordre pour cesser toutes hostilités.

tre-Plénipotentiaire du Roi de France signent la Paix entre l'Empereur & la France.

Dans les trois premiers articles de ce Traité, après les conventions ordinaires d'amitié, d'oubli & d'amnistie générale il est dit; que les Traités de Westphalie de Nimegue & de Ryswyck doivent servir de base au present Traité, excepté les articles auxquels il est expressément dérogé. L'Article IV porte: que le Roi Très-Chrétien rend à l'Empereur, le Vieux-Brisac avec toutes ses dépendances situées à la droite du Rhin, & que l'Empereur céde au Roi celles qui sont à la gauche, nommément le fort Mortier. Par l'Article V le Roi rend pareillement à Sa Majesté Impériale, Fribourg, le Fort St. Pierre, le fort de l'Etoile, & tous les Forts construits ou reparés dans le Brisgaw & dans la Forêt noire. Dans l'article VI il est dit, que le fort de Kehl est rendu à l'Empereur: que le fort de la Pile & les autres Forts construits dans les Isles du Rhin, au dessous de Strasbourg, seront rasés aux dépens du Roi Très-Chrétien, & que la navigation du Rhin sera libre aux sujets des deux partis, sans qu'il soit permis d'exiger de nouveaux droits, impôts ou péages, ni d'augmenter les anciens. Les Articles VII & VIII ordonnent que les villes & Forteresses de

Brisac, Fribourg & Kehl, seront rendues avec leurs appartenances & les Munitions qui y étaient lorsque le Roi de France s'en est emparé: que les Fortifications construites vis-à-vis de Huningue sur la droite & dans l'Isle du Rhin, seront rasées, ainsi que le pont aux dépens du Roi, qui fera aussi raser le fort de Sellingues & les Fortifications entre ce fort & le Fort-Louis; mais que ce dernier demeurera au pouvoir du Roi, ainsi que l'isle dans laquelle il est bâti. L'Article IX porte: que le Roi fera évacuer les châteaux de Riche & de Hombourg, après en avoir fait raser les Fortifications. Les Articles IX & X fixent le terme de l'évacuation à trente jours, & celui de la démolition des places à deux mois, après l'échange des ratifications. Dans l'Article XII, le Roi promet de traiter avec les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, sur le pié du Traité de Ryswyck, & d'en accomplir tous les articles auxquels il n'aura pas été expressément dérogé par le présent Traité. Par l'Article XIII l'Empereur consent que le Roi Très-Chrétien garde Landau & ses dépendances, & se charge d'en obtenir le consentement de l'Empire. L'Article XIV porte: que le Roi de France reconnaît la dignité Electorale, conférée à la Maison de Brunswick-Hannovre par l'Empereur, du consentement de l'Empire. 1714.

1714. Dans l'article XV il eſt dit: que les Electeurs de Baviere & de Cologne ſeront retablis dans leurs Etats, rangs & prérogatives: qu'ils pourront envoyer leurs Plénipotentiaires au Congrès du Traité Général, qu'on leur rendra de bonne-foi tous leurs meubles, pierreries, bijoux & autres effets; toutes les munitions & artillerie ſpécifiées dans les inventaires autentiques que l'on produira de part & d'autre: que le Seigneur Archevêque de Cologne ſera rétabli dans ſon Archevêché, de même que dans ſes Evêchés DeHildesheim, de Ratisbonne & de Liege, & dans ſa Prévôté de Berchtolsgaden. qu'en tems de paix il n'y aura point de garniſon dans la ville de Bonn: mais qu'en tems de guerre, l'Empereur & l'Empire pourront y mettre le nombre des troupes que la néceſſité demandera; que les deux Seigneurs Electeurs renonceront pour toujours à toutes prétentions, ſatisfactions ou dédommagemens quelconques contre l'Empire, pour raiſon de la préſente guerre, & qu'ils demanderont à Sa Majeſté Impériale le renouvellement de l'inveſtiture de leurs Electorats. Les Articles XVI & XVII, portent une amniſtie pour les Officiers & domeſtiques qui ont ſervi dans l'un ou l'autre parti, avec la reſtitution de leurs biens, trente jours après l'échange des ratifications: Par l'Article XVIII, on convint que ſi la Maiſon

le Baviere, après le rétablissement total, rouve qu'il lui convienne de faire quelques changemens de ses Etats contre l'autres, le Roi Très-Chrétien ne s'y opposera pas. 1714.

Les articles XIX & XX disent que le Roi Très-Chrétien ayant remis aux Etats-Généraux, en faveur de la Maison d'Autriche, tout ce que Sa Majesté ou ses Alliés possédaient encore des Pays-Bas-Espagnols, tels que le feu Roi d'Espagne Charles II les a possédés, ou dû posséder, conformément au Traité de Ryswyck; le Roi Très-Chrétien consent que l'Empereur entre en possession desdits Pays-Bas-Espagnols, sous les conventions que Sa Majesté Impériale fera avec lesdits Etats-Généraux les Pays-Bas-Unis, touchant leur Barriere: que le Roi de Prusse retiendra ce qu'il possede actuellement du haut quartier de Gueldres; que le Roi Très-Chrétien consent que les Etats-Généraux rendent à l'Empereur, Menin & Tournai avec leurs dépendances: mais que cette restitution ne se fera qu'après l'échange des ratifications du Traité général: & que Saint-Amand, & ses dépendances demeureront au Roi, qui ne pourra faire à cette derniere ville, ni fortifications ni écluses.

L'article XXI porte: que le Roi de France confirme en faveur de l'Empereur & de la Maison d'Autriche, la cession qu'il a

1714. déja faite de Furnes, Furnes-Ambacht, de Knocque, de Loo, de Dixmude, d'Ypres & de sa Châtelenie, de Rousselaar, de Popperingue, de Warneton, de Comines & de Warwyck, qui seront remis à l'Empereur sous les mêmes conditions que les Pays-Bas-Espagnols. L'article XXII porte: que la Navigation sur la Lys, depuis l'embouchure de la Deule en remontant sera libre, sans qu'on puisse y établir aucun impôt ni péage. Dans les articles XXIII, XXIV, XXV & XXVI il est dit: qu'il y aura une amnistie générale pour les sujets des Pays-Bas-Espagnols qui auront servi dans l'un ou l'autre parti pendant le cours de la guerre: que les sujets du Roi Très-Chrétien & ceux des pays cédés ou restitués pourront librement trafiquer, négocier ensemble, vendre, aliéner, changer & disposer de leurs biens meubles & immeubles, sans autre permission que celle du présent Traité. Que les sujets des Pays-Bas-Espagnols auront la facilité d'aller, dans le terme d'un an, établir leur domicile ou bon leur semblera: que les mêmes sujets, de part & d'autre, Ecclésiastique & Séculiers, Corps, Communautés, Université, & Colleges seront rétablis en la jouissance des honneurs, dignités & bénéfices dont ils étaient pourvus avant la guerre, & qu'ils seront remis-

mis en poſſeſſion de leurs droits, rentes, biens meubles & immeubles: mais qu'a l'egard des rentes affectées ſur la généralité de quelques provinces des Pays Bas, dont une partie ſe trouvait poſſédée par Sa Majeſté Très-Chrétienne, ſa Majeſté Impériale ou autre, il a été convenu & accordé que chacun payera ſa quote-part, & qu'on nommera des Commiſſaires pour régler la portion qui ſe payera de part & d'autre. 1714.

L'Article XXVII dit: " que dans les places des Pays-Bas-Espagnols, ceux qui poſſèdent des bénéfices qui leur ont été conférés par le Roi de France, continueront d'en jouir: que tout ce qui regarde la Religion Catholique-Romaine ſera maintenu dans l'état où les choſes étaient avant la guerre: que les Magiſtrats ne pourront être que Catholiques, & que les Evêques, Chapitres, Monaſteres, l'Ordre de Malte, & ceux qui ont des penſions ſur des bénéfices, ſeront conſervés dans leurs droits & prérogatives. Dans l'Article XXVIII l'on dit, que les Communautés & habitans de toutes les places, villes & pays que le Roi Très-Chrétien cede dans les Pays-Bas Catholiques, ſeront conſervés & maintenus dans la libre jouiſſance de tous leurs privileges, prérogatives & exemptions, comme ils en ont joui ſous la domination de ſa Majeſté Très-Chrétien-

ne, ce qui se doit entendre seulement des
1714. Communautés & habitans des places & pays que Sa Majesté a possédés immédiatement après la paix de Ryswyck; & qu'à l'égard des places, villes & pays que possédait le feu Roi d'Espagne Charles II au tems de son décès, les Communautés & habitans seront conservés dans tous les droits, privileges & prérogatives, dont ils jouissaient lors de la mort dudit Roi. L'article XXIX porte, que les bénéfices Ecclésiastiques, conférés pendant la guerre, par l'un des partis dans les terres de l'autre, seront laissés aux présens possesseurs.

Par l'article XXX, le Roi Très-Chrétien promet de laisser jouir tranquillement l'Empereur de tous les Etats & lieux qu'il possede actuellement en Italie & sur les côtes de Toscane; & Sa Majesté Impériale promet de ne point troubler la Neutralité d'Italie. Dans l'article suivant l'Empereur promet de rendre bonne & prompte justice sur les prétentions des Ducs de Guastalla & de la Mirandole, & au Prince de Castiglione, de même qu'à tous les vassaux de l'Empire, pour les places & pays en Italie, qui n'ont point été possédés par les Rois d'Espagne de la Maison d'Autriche, & sur lesquels lesdits

Princes pourraient avoir quelque prétention légitime. Par l'article XXXII, on renvoye au Traité général la discuſſion des prétentions de la Ducheſſe d'Elbeuf & de la Ducheſſe de Mantoue ſa Fille, de la Princeſſe des Urſins, de la Princeſſe de Piombino, du Duc de Saint Pierre, du Duc de Lorraine, du Duc de Modene, des Maiſons d'Aremberg & de Ligne, & de pluſieurs autres intérêts particuliers. Dans l'article XXXIII, l'Empereur promet que les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire enverront inceſſamment leurs pleins-pouvoirs ou une députation au lieu, dont on conviendra pour le Traité général, & qu'ils conſentiront à tous les articles convenus entre Sa Majeſté Impériale & Sa Majeſté Très-Chrétienne. L'article XXXIV porte: que l'Empereur & le Roi de France conviennent de fixer un lieu dans un pays neutre, hors de l'Empire & du Royaume de France, pour tenir le Congrès général: que pour cet effet leurs Majeſtés ont jetté les yeux ſur le territoire de la Suiſſe, dans lequel il ſera nommé trois villes pour en choiſir une: que ſi Sa Majeſté Impériale en fait la nomination, Sa Majeſté Très-Chrétienne fera le choix de celle des trois qu'il voudra préférer; ce 1714.

qui ſera réglé & décidé en ſignant le
1714. Traité. Que les Conférences ſe tiendront le premier de Mai ſuivant, & qu'elles ne dureront, tout au plus, que trois mois. Il eſt dit dans l'article XXXV, qu'à la ſignature du préſent Traité, toutes les hoſtilités ceſſeront de part & d'autre; qu'après l'échange des ratifications, on n'exigera plus de contributions: que les priſonniers de guerre ſeront renvoyés ſans rançon & que quinze jours après les troupes ſe retireront chacune ſur les terres de leurs Souverains. L'article XXXVI porte: que le commerce entre les ſujets de l'Empereur & de l'Empire, & ceux du Roi Très-Chrétien ſera libre comme avant la guerre: le tout conformément à l'article LII de la paix de Ryswyck. Enfin il eſt dit dans l'article XXXVII, que ce Traité ſera ratifié par l'Empereur & par le Roi Très-Chrétien dans un mois au plus tard, & que l'échange des ratifications ſera fait au Palais de Raſtadt.

Par le premier des articles ſéparés il eſt dit, que le Roi Très-Chrétien ne pouvant pas reconnaître pluſieurs tîtres employés ſoit dans le préambule du Traité, ſoit dans les pleins-pouvoirs donnés par Sa Majeſté Impériale, il a été convenu que les qualités

prises ou omises de part & d'autre ne donneront nul droit, ni ne porteront aucun préjudice à l'une ou à l'autre des parties contractantes. Le second article séparé porte : que le présent Traité ayant été commencé, poursuivi, & achevé sous les formalités requises & usitées à l'égard de l'Empire, & qu'ayant été composé & rédigé en Langue Française contre l'usage ordinaire, cette différence ne pourra être alléguée pour exemple, ni tirer à conséquence. Enfin il est dit dans le troisieme & dernier article ; que Sa Majesté Impériale ayant nommé & proposé pour le lieu des Conférences du Traité général, les villes de Schafhausen, Bade en Ergaw, & Frauenfeld, le Maréchal de Villars promet de faire savoir incessamment au Prince Eugene celle de ces trois villes que le Roi son Maître aura jugé à propos de choisir. 1714.

La Maison de Luines protesta contre tout ce que les Plénipotentiaires avaient réglé à son préjudice, au sujet de la Principauté d'Orange, & des Comtés de Neufchâtel & de Valengin. Protestations contre la paix d'Utrecht. *Lamberti.*

La Maison de Matignon protesta pour conserver ses droits sur les mêmes Principautés.

1714. La Ducheſſe Douariere de Lesdiguieres, née de Gondi de Retz, & la Maiſon de Villeroi comme ſuccédant à ſes droits, proteſta au ſujet de leurs prétentions ſur les mêmes Principautés.

La Maiſon d'Alegre, la Maiſon du Prat, comme tirant ſon droit d'une d'Alegre, pour conſerver leurs droits ſur les mêmes Principautés, firent auſſi ſignifier leurs proteſtations contre les traités de paix.

La Maiſon de la Trémouille proteſta pareillement par rapport au Royaume de Naples.

La Maiſon de Bourbon-Condé proteſta pour la conſervation de ſes droits ſur le Mont-Ferrat.

La Maiſon de Mont-Morenci-Luxembourg, proteſta au ſujet du Duché de Luxembourg.

La Maiſon de Naſſau-Siegen, & les branches de Naſſau-Catzenellenbogen, & Naſſau-Dillenbourg proteſterent pour la conſervation de leurs droits ſur les biens de la Maiſon de Châlons, qui font partie de la Succeſſion du Roi Guillaume.

Proteſtation de la Maiſon de Seſſel pour la même fin.

La Maiſon de Lorraine proteſta pareillement pour conſerver ſes droits ſur

le Duché de Mont-Ferrat, reconnus par l'Empereur Joseph, & par la promesse d'un dédommagement pour cette Maison. 1714.

La Reine Anne avait fait la même promesse. Les Etats-Généraux avaient également passé une déclaration favorable à la Maison de Lorraine.

La Maison de Conti n'oublia pas ses droits sur les Comtés de Neufchâtel & de Valengin, elle protesta comme les autres.

Le Chevalier de St. George, plus connu sous le nom de Prétendant, protesta contre tout ce qui pourrait être statué ou stipulé à son préjudice dans le Congrès d'Utrecht. Son acte de protestation est daté de St. Germain-en-Laye, & ce Prince l'adressa en particulier à tous les Ministres assemblés à Utrecht. Quelques années auparavant, Anne d'Orléans, Duchesse de Savoie, & Princesse du sang d'Angleterre par Henriette d'Angleterre, sa Mere, avait protesté contre l'acte du Parlement Britannique, concernant la succession de la Couronne.

Ainsi se termina la guerre élevée à l'occasion de la succession d'Espagne. Le plus grand avantage réel en resta aux deux Couronnes, *la France & l'Espagne*, qui avaient essuyé le plus, de revers; Reflexions sur cette paix des Pays-Bas Unis.

1714. tandis que les Puiſſances qui s'étaient illuſtrées par des triomphes & des ſuccès éclatans, furent obligées de renoncer à l'objet qui les avait réunies pour faire la guerre. C'eſt ainſi que dans la guerre précédente Guillaume III, malgré ſes défaites & ſes revers, s'affermit ſur le trône d'Angleterre où le victorieux Louis XIV fut obligé de le laiſſer. Grande leçon qui, avec celle de la guerre actuelle de l'Amérique, montrent qu'il n'eſt gueres poſſible d'aſſervir un peuple à une domination qui lui déplait. Ce ne fut pas tout. Depuis cette époque la République ſe trouva tellement épuiſée qu'elle n'a presque plus joué aucun rôle dans le Syſtême de l'Europe. Les Etats firent, il eſt vrai, avec la France, un Traité de Commerce aſſez avantageux; mais il n'était que pour vingt cinq ans; encore ces avantages, les poſſédaient-ils auparavant; ils n'y eut rien de réglé ſur la Barriere; voilà tout ce qu'elle gagna pour les tréſors, les ſoldats, les flotes qu'elle avait prodigués pendant douze ans de victoires.

D'ou vinrent tous ces malheurs? D'une antipathie, d'un acharnement abſurde & invicible contre la France, qui tenait lieu de politique aux premiers membres du Gouvernement: ſi cet acharnement ne les eut aveuglés ils auraient du moins

sauvé les apparences à Geertruidenberg, car la plupart ne pouvaient gueres donner d'autre réponse que celle de cet Anglais dont parle Bolingbroke, qui pressé de donner des raisons pour la continuation de la guerre, n'en allegua pas d'autre, sinon qu'il avait été élevé dans la haine de la France. Ils auraient pu compter pour un avantage réel, s'ils avaient pu se faire ceder le Haut-Quartier de Gueldre qui était si fort à leur bienséance; mais jamais il ne fut possible d'engager le Roi de Prusse à signer la paix, à moins qu'on ne lui cédât ce pays-là qui servait également à arrondir ses Etats de Cleves & de Juliers. Ce Monarque, affamé de titres, fit même une demande remarquable par sa singularité. Il aurait voulu que les pays qu'il possédait dans cette partie de la Basse-Allemagne, portassent le titre & le nom de Principauté d'Orange. 1714. (Lettre VII.)

Pendant que les Pays-Bas-Unis retiraient si peu de profit de cette glorieuse guerre, au succès de laquelle, ils avaient tant contribué, l'Angleterre acquerait des avantages qui dévaient l'élever sur leurs débris. En effet par le contract de l'Assiento & par l'acquisition de Minorque & de Mahon, le Commerce des Anglais a pris sur celui des Pays-Bas-Unis un ascendant effrayant. Le commerce exclusif des Esclaves qu'ils se firent adjuger dans

les Colonies Espagnoles, ne fut pas moins
1714. important.

Les Miniſtres Anglais, qui abandonnerent leurs Alliés dans cette occaſion, ont eu recours à tous les moyens pour juſtifier leur conduite. Il ſemble que ſi la nation Anglaiſe n'avait rien à leur reprocher, les autres membres de la ligue étaient dans un cas bien différent. La guerre que cette ligue avait entrepriſe & ſuivie pendant douze ans, avait été couronnée de ſuccès ſi brillants & ſi conſtans, qu'il n'y avait pas de condition qu'on ne pût eſpérer d'impoſer à la France, en reſtant fermement unis. Ces eſpérances s'évanouirent par la défection des Anglais. Le Lord Bolingbroke prouva très-bien qu'il eût été dangereux de faire revivre la puiſſance de Charles-Quint, en laiſſant l'Empire & l'Eſpagne ſur la même tête. Mais cette raiſon ne le diſculpe pas d'être entré en négociation, avant que la mort imprévue de l'Empereur Léopold eût fait échoir ſa ſucceſſion à l'Archiduc Charles. Il y en eut même qui ſoutinrent alors que la réunion de ces deux dignités, n'avait rien de dangereux pour l'Europe. On peignit l'union naturelle entre deux maiſons regnantes ſur deux Royaumes contigus, la France & l'Eſpagne, comme auſſi dangereuſe à l'Angleterre qu'au reſte de l'Europe: ſur cela le Lord Bolingbroke répon-

dit très-bien que les liaisons du sang ont moins d'influence sur les Rois que sur les interets politiques; quoi qu'en effet le pacte de famille semble avoir démenti cette réflexion, les faits qui suivirent la paix d'Utrecht, ceux qui pourront encore brouiller les deux Cours dans la suite, ou plutôt l'Histoire de tous les tems & de tous les pays, prouvent assez qu'un parti que l'interet d'un moment a serré, ne saurait infirmer cette reflexion. 1714.

Wagner histor Joseph. Imper p. 404.

Un Prince qui aurait possédé tous les Etats héréditaires de la maison d'Autriche, avec les Pays-Bas, n'aurait-il pas acquis une puissance dangereuse pour l'Europe ? Le Pensionaire Heinsius voyait, au contraire, dans cette union la base de la tranquillité Européenne. Cette puissance avait, dit-on, plus d'apparence que de solidité. Les pays qui composaient le tout, étaient trop éloignés les uns des autres, pour former une masse redoutable L'Empereur pour conserver les portions éparses de cet édifice, contre le pouvoir de la France, aurait toujours été obligé de ménager l'Angleterre & les Etats. Et s'il eût voulu former quelque entreprise sur l'équilibre de l'Europe, une ligue générale l'eût bientôt réduit à ne pas outrepasser ses droits. On ajoute que ce colosse eût été d'autant moins formidable, que Louis XIV s'était vu seul en état de te-

ibid.

Lett. Hist. Walpole.

1714. nir tête & même de faire la loi à l'Espagne & à l'Autriche, enfin à l'Europe conjurée contre lui. La derniere guerre paraissait cependant montrer suffisamment que la France, même avec le secours des Pays-Bas & de l'Espagne, ne s'était pas trouvée en état de tenir tête à la derniere ligue formée contre elle; ses succès vinrent donc en grande partie du peu d'harmonie qni regnait parmi les Puissances à qui elle avait fait la guerre: harmonie que la réunion de l'Espagne, de l'Empire & des Provinces des Pays-Bas sur une même tête, ramenerait naturellement; & dont une tête comme celle de Charles Quint pourrait tirer le plus grand parti, pour faire pancher la balance politique en sa faveur.

Projet attribué à la Reine Anne.

Il en est qui pretendent, non sans fondement, que l'extrême déférence marquée par les Anglais envers la France, avait encore d'autres raisons que les avantages qu'ils en tirerent. Ils soutiennent que le Ministere Britannique, de concert avec la Reine Anne, n'avait rien moins en vue que de faire monter le Prétendant sur le Trône. Ils racontent qu'on faisait en France & en Angleterre des préparatifs pour cet objet. La Reine preferait pour les places d'honneur & d'importance tous ceux qui passaient pour Jacobites. Burnet qui ajoutait la plus grande foi à ce bruit, parce qu'on ne l'employait plus dans les affai-

Wagner p. 508. *Tindal. Lamberti* VIII. 657. 678. *Burnet.*

res, voulut s'en assurer par lui-même: il vint trouver la Reine; & comme cette Princesse affecta à son égard le silence méprisant qu'elle croyait devoir à un homme dont personne ne connaissait mieux la malignité & la mauvaise foi, il ne douta plus que le Prétendant ne fut désigné au trône. La Reine consumée de langueur & de chagrin, ne survécut pas longtems à la paix qu'elle avait procurée à l'Europe. Elle mourut le 12 d'Août 1714. On prétend que dans ses derniers momens, elle laissa souvent échapper ces mots qui prouveraient la bonté de son coeur, plûtôt qu'un changement de politique: *Ah! mon Frere, mon cher Frere! que je vous plains!* On répandit même que le Prétendant doutait si peu des bonnes dispositions de sa Soeur à son égard, qu'il n'en faisait aucun mystère. Quoi qu'il en soit, la mort de la Reine dissipa tous les projets des Jacobites & les craintes d'une guerre civile en Angleterre. Bolingbroke & les autres Torys qui passaient pour partisans du Prétendant, se virent bientôt non seulement éloignés des affaires, mais appellés pour rendre compte de leur conduite. Les Whigs craignaient si fort cette révolution qu'ils avaient pris des mesures secrettes avec George de Brunswyk-Lunebourg, Electeur de Hanovre à qui le Parlement avait assuré la succession. Les Etats même regardaient la succes-

1714.

Mort de la Reine Anne. George I. lui succede.

1714. sion Protestante comme d'une importance si grande pour leur sûreté, qu'ils se proposaient d'entrer dans les mêmes mesures. L'Electeur de Hanovre, devenu Roi d'Angleterre, sous le nom de George I, fut cependant proclamé sans la moindre opposition.

Mort de Louis XIV. Louis XIV, ne survécut pas longtems à la Reine d'Angleterre. Il mourut le premier de Septembre 1715, à l'âge de près de soixante & seize ans, dont il en avait regné plus de soixante & douze. Il n'avait pas cinq ans, lorsque la mort de son pere lui laissa le Trône vacant. Jamais Monarque ne représenta mieux. Il avait cependant plus de ces qualités extérieures qui imposent à la multitude, que de vrais talens nécessaires pour gouverner un grand peuple. Aussi fut il plus respecté que chéri de ses sujets. Aussi, loin d'emporter leurs regrets dans sa tombe, ils insulterent à sa mémoire, en accompagnant son convoi funebre d'acclamations & de démonstrations indécentes de joye & d'allégresse. Il faut avouer que sa passion pour la guerre, son penchant au despotisme, ses hauteurs à l'égard de ses voisins, ses dépenses fastueuses & superflues, les rendirent aussi malheureux que la magnificence de sa Cour, le faste de ses Fêtes. Les traits magnanimes de sa conduite privée, l'eclat de ses entreprises, l'encouragement qu'il

lonna aux beaux arts rendirent son regne brillant. D'Heureux événemens lui four nirent des guerriers & des politiques qui rendirent son nom redoutable. Il entendait peu la guerre ; & les campagnes qu'il fit en personne, furent plutôt des promenades de parade que des expéditions militaires. La révocation de l'Edit de Nantes sera une tache éternelle à sa mémoire ; mais telle était l'aveugle superstition dont les Prêtres l'avaient infatuée vers la fin de ses jours, qu'il regardait ce crime de leze-humanité comme une des bonnes ouvres qui devaient fléchir l'Etre suprême en faveur des scandales qu'il avait donnés à ses peuples par son libertinage. 1714.

Avant de finir cet article il convient de raconter une autre mort d'un Prince cher à la Nation. Elle arriva pendant le cours de la guerre & fut déplorable & tragique. Jean-Guillaume-Friso Prince d'Orange, pour déférer aux instances des Etats qui le rappellaient à la Haye, où se trouvait déja le Roi de Prusse qui y était venu pour achever les difficultés au sujet de la succession du Roi Guillaume, quitta l'armée, & arriva le 14 de Juillet 1711 au Moerdyck. Une partie de ses gens resta avec les Bagages & les Chevaux. Une autre partie traversa le bras de mer pour faire préparer le dîner. Le Prince s'était mis dans la même barque, mais la pluïe

Mort de Jean-Guillaume-Friso, Prince d'Orange.

1714. qui survint, l'engagea de se remetre dans sa calêche sur un ponton qui sert ordinairement aux transports des voitures. Il avait avec lui Hilken Colonel de ses gardes. La pluïe ayant cessé pendant la traversée, le Prince sortit de la calêche. Il arriva même à la distance du port, pour pouvoir avec quelque planche mettre pié à terre. Comme il fallait louvoyer pour aborder en un lieu propre à débarquer la voiture, l'on prit du vent & le ponton s'éloigna. Environ à trois-cent toises de distance, un violent tourbillon renversa la barque à deux repriſes. A la premiere, l'on vit le malheureux Prince embrasser le mât, une vague l'en arracha. La seconde ayant entierement culbuté le ponton, on vit encore le Prince soutenu d'un bras par un maletot qui nageait de l'autre, mais la pesanteur & la violence des vagues le forcerent de lâcher prise, au moment qu'une barque venait à son secours & n'était qu'à cinq ou six pas de distance, l'on ne trouva que son chapeau & sa canne; des matelots au nombre de huit furent sauvés, il n'y eut que ce Prince infortuné, dont les vertus méritaient des siecles de vie qui fut perdu avec le Colonel de ses gardes. Ce qu'il y eut de plus surprenant fut que la bourasque ne commença qu'à son embarquement & finit avec sa vie. Les Mariniers assuraient qu'il y avait plus de cinquan-

te ans que perſonne n'avait péri dans cette traverſée. La conſternation fut univerſelle. Le Roi de Pruſſe, qui ſemblait ſe reprocher cet horrible malheur, en fut ſi frappé qu'il fallut le faire ſaigner. Il ſe tint quatre ou cinq jours renfermé dans Honslaerdyck d'où il ſe rendit enſuite à la Haye. Ainſi périt le Prince d'Orange à l'âge de vingt-quatre ans, après avoir donné dans plus d'une campagne des preuves d'une bravoure, & d'une intelligence diſtinguée. Il laiſſait une petite Princeſſe & ſon Epouſe enceinte, qui le 11 de Septembre 1711, mit heureuſement au monde un Prince, qui fut Guillaume-Charles-Henri-Friſo, que nous verrons Stadhouder des ſept Provinces-Unies en 1747. 1714.

1714.

HISTOIRE
DU SYSTEME DES
BARRIERES.

Ardeur des Etats pour ſe former une Barriere.

Les événemens précédens nous ont offert une ſcene extrêmement vive & féconde d'opérations militaires dont les négociations même ne ralentiſſaient pas l'ardeur. L'hiſtoire politique des Pays-Bas-Unis ne va plus nous retracer, pendant plus de trente ans, que des intrigues pour négocier des traités avantageux à la République. Mais rien ne lui tenait plus à cœur que de s'aſſurer une Barriere contre le voiſinage de la France. Cette politique était ſage. Jamais la République n'avait donné des motifs auſſi graves de mécontentement à la France ; elle devait craindre qu'un Royaume auſſi puiſſant ne ſaiſît ou ne fît naître quelque occaſion favorable de ſe vanger. La politique des Barrieres qui datait du gouvernement de Fréderic-Henri, ſans autre motif que la jalouſie naturelle aux petits Etats

ontre les grands, fut alors appuyée
ir des raiſons ſolides. Auſſi dèsque 1714.
:s Etats virent la guerre vivement al-
ımée contre la France, ils cherche- *Wagen.*
ent à tirer parti des circonſtances. Ils XVII. 434.
uraient voulu ſe former une Barriere
ire, par l'acquiſition de quelques pla-
es fortes ſur la frontiere. Dans le trai-
é qu'ils conclurent en 1701 avec l'Em-
ereur & l'Angleterre, ils réſolurent
ı conquête des Pays-Bas-Espagnols,
our en former, diſait l'acte, une Bar-
iere convenable pour la République.
Mais les Français ayant propoſé en 1706
e leur abandonner les Pays-Bas, afin
u'ils en transmiſſent la poſſeſſion à
'Archiduc, les Anglais ne purent ca-
her leur jalouſie à cette nouvelle. Les
:tats profiterent cependant de la pré-
ènce de Marlborough, pour nouer avec
ui des conférences à ce ſujet dès l'an 1706.
.a négociation traîna jusqu'en l'année Premier
:709. que Charles, Marquis de Townshend, Traité de Barriere en
int à bout de le conclure le 9 d'Oc- 1709.
obre. Il y était ſtipulé que les *Wagen.*
Etats pourraient avoir garniſon dans XVII. 346.
Nieuport, Furnes, Ypres, Menin, dans la *Dumont.*
ille & citadelle de Lille, dans Condé,
Valenciennes, & dans les places qu'on
ourrait conquérir encore ſur la Fran-
e, ainſi que dans Maubeuge, Charle-
oi, Namur & ſon château, Liere,

Halle, les forts de la Perle, Knocke,
1714. Philippe & Damme, le château de Gand,
& Dendermonde, & que le fort St
Donas ſerait cedé en propriété aux E-
tats & celui de Rodenhuys, raſé; la
riviere de l'Escaut, ainſi que les ca-
naux du Sas & autres bouches de me
y aboutiſſant, devant, outre cela, être
tenues cloſes du côté de cet Etat, &
les navires & denrées entrant & ſortan
des Havres de Flandre, demeurer char
gés des mêmes impoſitions qui s'étaien
levées jusqu'alors, ſuivant le traité de
Munſter, ſur les denrées allant & venan
au long de l'Escaut & autres canaux
ſusdits. Dans deux articles particuliers
il était même ſtipulé, que tout le haut
quartier de Gueldre ſerait cédé aux
Etats, avec une partie de la Flandre
Wagen. Espagnole. Mais on n'a jamais pu bien
ibid. ſavoir, ſi ces ceſſions comprenaient la
ſouveraineté abſolue des places. Cette
ſtipulation était d'autant plus facile à
ſtipuler qu'alors l'Angleterre & les E-
tats gouvernaient en effet ce pays qu'ils
avaient conquis, quoique ſous le nom
de l'Archiduc.

Ce Traité, quoique ratifié de part
& d'autre, éleva de vives clameurs en
Angleterre. A peine, le Miniſtere eût-
il été changé que l'on cria que tant
d'avantages accordés aux Etats, ruine-

aient le commerce de la Grande-Bre- 1714.
agne dans les Pays-Bas-Autri-
niens.

Ce Traité fut annullé. Ausſi dans le Traité de commerce fait immédiatement vant la ſignature de la paix d'Utrecht, l fut dreſſé un autre Traité avec l'An- leterre, beaucoup moins avantageux our les Etats & beaucoup plus favora- le pour l'Angleterre. Les Etats ne ouront plus mettre garniſon dans Fur- es, Ypres, Menin, la ville & la cita- elle de Namur, le château de Gand, es forts de Knocke, la Perle, Philip- e, & Damme, mais les Etats conti- ueront d'avoir la propriété du fort t. Donas, raſeront celui de Roden- urg, ſous condition formelle néan- noins, que dans ces places il ne ſe com nettrait aucune fraude au préjudice de a nation Anglaiſe. Les Anglais mon- rerent même leurs craintes au point, ue leurs troupes ayant quitté les Al- iés en 1711, ſe ſaiſirent de pluſieurs pla- es & ſurtout de Gand, qu'elles n'éva- uerent que pour livrer cette place à 'Empereur en 1715. Pour bien ſentir es avantages du ſecond Traité, il onvient cependant, d'en donner un pré- is.

Second Traité avant la concluſion de la paix d'Utrecht.

Lamberti VI. 316-334. VIII. 33.

On y renouvelle & approuve tous es autres Traités de paix, d'union,

d'amniſtie & d'alliance ſtipulés entre
1714. la Reine & les Etats-Généraux. Par
l'article II, LL. HH. PP. s'obligent à ſou
tenir la Succeſſion à la Couronne de l
Grande-Bretagne dans la ligne Prote
ſtante, comme il eſt réglé & établ
par les loix de l'Angleterre: de donne
ſecours aux héritiers de la Reine après
la mort de S. M. B., & au défaut d'hé
ritier de ſon propre ſang, ils prennen
le même engagement en faveur de l
Princeſſe Sophie ou de ſes héritiers
mais par l'article XIV, il eſt dit, qu'il
donneront ce ſecours quand ils en ſe
ront requis, & non autrement, pou
ſatisfaire à leur promeſſe & garantie
Les articles III & IV ſont deſtinés à
régler la Barriere; & il eſt dit, qu
les Etats-Généraux pourront mettre
tenir, augmenter, ou diminuer leur
garniſons, ſelon ce qui leur paraîtra
néceſſaire, dans les places ſuivantes
Furnes, le fort de la Knocke, Ypres
Menin, la ville & le château de Gand
les forts de la Perle, Philippe & Dam
me, ainſi que dans le Fort Saint-Do
nas: mais que celui de Rodenhuyſer
ſera démoli. Dans l'article XIV, la
Reine de la Grande-Bretagne s'engage
pour elle & ſes Succeſſeurs, d'envo
yer aux Pays-Bas-Unis, à ſes propres
frais, quand elle en ſera requiſe, dix-

nille hommes d'infanterie, & vingt
aiſſeaux de guerre bien équipés; com- 1714.
ne de leur côté, les Etats-Généraux
romettent de fournir en pareil cas, ſix
nille hommes, d'infanterie, & un pareil
ombre de vaiſſeaux à la Grande-Bre-
agne: mais on ajoute que s'il arrive
u'on ſoit expoſé à un danger ſi emi-
ent, que n'ayant pas le tems de faire
es ſollicitations officieuſes, il ſoit né-
eſſaire d'avoir un plus grand nombre
e troupes & de vaiſſeaux de guerre,
haeune des parties ſera obligée d'aug-
nenter ſes forces auxiliaires, en étant
equiſe par l'autre partie; comme auſſi
e rompre la paix avec l'Aggreſſeur, &
e joindre toutes ſes forces, par mer
& par terre, avec celles de la partie qui
era attaquée. Dans les articles IX &
X, il eſt dit que la proprieté & la
ouveraineté des Pays-Bas-Espagnols,
ant des Provinces que poſſedait le Roi
harles II, que de celles dont il n'a
as joui, & que la France rendra par
e Traité de paix, appartiendront à
'Empereur. Mais que ces Provinces
e pourront jamais être cédées à la
ouronne de France, à quelque tître
ue ce ſoit. Il eſt auſſi ſtipulé dans
'article IX, que les Etats-Généraux
rendront tous les ans un million de
lorins desdites Provinces, pour ſervir

1714. au payement des garniſons des Etats-Généraux dans les villes ci-deſſus ſpécifiées. Enfin par l'article XV, il eſt convenu que les Rois, les Princes, & les Etats qui ſouhaiteront d'avoir part à ce Traité, y ſeront invités & reçus, de maniere néanmoins que cette invitation & réception ſoit faite conjointement par la Séréniſſime Reine de la Grande-Bretagne, & par les Etats-Généraux.

Jalouſie des Anglais à l'égard de la Barriere.

Il eſt étonnant que les Etats vouluſſent reſter unis aux Anglais; tandis que ceux-ci leur montraient par toutes leurs demarches qu'ils étaient leurs rivaux naturels. Leur conduite, dans l'affaire des Barrieres, explique ce myſtere. Les Anglais n'en voulaient pas, diſaient-ils, qui fuſſent contre l'Angleterre; ils avouaient ainſi leur jalouſie ſecrette & leur inclination à étouffer les progrès du commerce dans une petite République, qui, après les plus grands ſuccès, ne pouvait pas leur faire ombrage. Ils diſaient nettement qu'on ne pouvait céder telle & telle place aux Hollandais, ſous prétexte qu'elle ſerait alors une Barriere contre l'Angleterre & non contre la France.

Négociation avec l'Empereur ſur la Barriere.

Jusqu'alors tous les Traités concernant les Barrieres, s'étaient faits indépendamment de celui qui devait poſſéder les

deux

deux Provinces des Pays-Bas. On avait cependant ſtipulé, que les Etats s'arrangeraient préliminairement avec l'Empereur ſur cet article. C'eſt ainſi qu'ils ſe virent obligés de conteſter ce qu'ils avaient de plus à cœur dans cette guerre, avec ceux mêmes à qui ils avaient rendu les plus grands ſervices. Auſſi l'aigreur s'inſinua dans les commencemens de la négociation. Enfin les Etats prirent le parti de faire préſenter à l'Empereur un plan daté du 6 de Juillet 1714. Il était conçu en ces termes. 1714.

Wagen. XVIII. 40.

Projet préſenté par les Etats.

Par le cinquieme article du Traité de la Grande Alliance, il eſt dit: que les Pays-Bas-Espagnols, lorsqu'ils ſeraient reconquis par les Armes des Alliés, ſerviraient de Barriere à cet Etat. Ce cas étant non ſeulement arrivé; mais le Roi de France ayant en outre cedé d'autres places & villes des Pays-Bas-Espagnols, LL. HH. PP. ſont par conſéquent portées à convenir avec S. M. I. ſur le pié ci-deſſous exprimé.

I. Que toutes les villes & places occupées préſentement par les troupes de LL. HH. PP. dans les Pays-Bas-Espagnols, y compris Furnes, Ypres, le Fort de la Knocke & Charleroi, ſeront cédées à S. M. I. excepté les pla-

ces qui seront mentionnées ci-après.

1714. Que la garnison de Ruremonde sera composée des troupes de S. M. I. & de celles des Etats. Que les forts Philippe, Roodenhuyse & Damme seront rasés. Que le fort de Saint-Donas demeurera en propriété à la République, & sera annexé à la ville de l'Ecluse. Que les portes des Ecluses de ce fort demeureront ôtées pendant la paix & les différends au sujet du canal de Bruges, remis à un arbitrage neutre aux choix des deux Hautes Parties. Le tout néanmoins sous les conditions expresses, & non autrement, que Menin, la ville & la citadelle de Tournai, Mons, la ville & le château de Namur, le château de Gand, & les forts de la Perle & Sainte-Marie sur l'Escaut seront mises sous la garde de LL. HH. PP., & que leurs garnisons, dans lesdites villes & places à l'égard de leur logement, feu & chandelles & ce qui en dépend, seront traitées sur le pié du Reglement connu, fait ci-devant avec l'Electeur de Baviere, comme alors Gouverneur des Pays-Bas-Espagnols.

Qu'en outre S. M. I. cederá à LL. HH. PP. la ville de Venlo avec le fort St. Michel & Stevenswert dans le Haut-Quartier de Gueldres, pour être

poſſédés par LL. HH. PP. ſur le pié que les a poſſédé le feu Roi d'Espagne. Le pays de Weit demeurant à la République. Que S. M. I. obtiendra de l'Empire que le château & la ville de Hui demeurent occupés par les troupes de LL. HH. PP., en quel cas elles pourront conſentir que la citadelle de Liege ſoit raſée. 1714.

Qu'il ſera libre en tems de guerre à LL. HH. PP. de mettre le nombre de troupes convenable dans les villes & places des Pays-Bas-Espagnols qui ſeront cédées à S. M. I. Que l'on conviendra plus préciſément du nombre de ces troupes: en outre qu'il ſera libre à LL. HH. PP. de mener dans les Villes où Elles auront garniſon, toutes les munitions de guerre & de bouches néceſſaires, ſans aucun droit ni péage quelconques, que LL. HH. PP. mettront dans leſdites Places tels Gouverneurs & autres Officiers qu'elles jugeront à propos; que ces Officiers ne ſeront ſoumis à aucune autre juriſdiction qu'à celle de LL. HH. PP., mais que leſdits Gouverneurs & Officiers prêteront ſerment de fidélité à S. M. I., auſſi bien qu'à LL. HH. PP. ſuivant un formulaire qui pour cet effet ſera dreſſé en commun. Qu'il ſera libre aux Etats-Généraux de fortifier ou reparer leſdites Vil-

les & Places, ſelon leur bon plai-
1714. ſir.

Qu'il ſera libre à LL. HH. PP. de retirer, & faire transporter l'artillerie & les munitions de guerre & de bouche qu'elles ont dans les Villes & Places qu'elles cederaient à S. M. I., ſans que pour la ſortie & le transport d'icelles, elles puiſſent être empêchées, ni tenues à payer aucun droit. Il ſera libre néanmoins à S. M. I. d'acheter au prix dont on conviendra, l'artillerie & les munitions de guerre.

II. Puiſque LL. HH. PP., qui ont la garde de Limbourg & des Villes & Places deſtinées pour la Barriere & cédées par le dernier Traité de paix, ont déja fait beaucoup de dépenſes & ſeront contraintes de continuer d'en faire, pour les intérêts & le rembourſement d'un capital de plus de trois millions de florins employés au ſervice de la cauſe commune, elles prétendent toucher cinq-cent mille florins par an, à compter du jour de la ratification du Traité de paix, à recevoir ſur les revenus des Pays-Bas, en outre, le revenu des conquêtes ou ſon équivalent par rapport aux places reconquiſes qui ſeront cédées à S. M. I. Que S. M. I. approuvera les emprunts, qu'pendant le gouvernement proviſionne

de la G. B. & des Etats, ont été faits par LL. HH. PP. de concert avec S. M. B. sur divers fonds au profit des Pays-Bas Espagnols, pour le payement de plusieurs charges inevitables, & pour l'entretien même des troupes de S. M. I.; afin que les capitaux & les intérêts puissent être aquités sur des fonds à ce affectés, & qu'a leur défaut il y soit suppléé par les Etats des Pays-Bas Espagnols. 1714.

III. Quant aux limites en Flandres, les Etats-Généraux croient qu'elles devraient être depuis la mer jusqu'à l'Escaut. Commençant à la mer la séparation des Jurisdictions de Damme & Blankenbergh, le long du canal de Lisseweghe, par delà le couvent Ter-Douft, vers Ooft-Kerke, le long du nouveau Canal jusqu'à la Soute, de là par une ligne, jusqu'à la riviere de Lieve près de Mockeke, en continuant jusqu'au dessus du cloître d'Eeckloo, & suivant le canal qui sort de la Lieve, jusqu'à l'Ecluse, delà jusqu'au canal du Sas, en continuant jusqu'au fort Roodenhuyse, le long du canal, le long de Wachbeke, Moorbeke, Steekene, jusqu'aux démolitions du fort St. Jean, au Calf, à la grande écluse de pierre, entre les forts St. Gilles & Bedmar, le long du grand Ruisseau jusqu'à l'écluse

1714 de Kieldrecht, de là le long de la digue de Veerrebroeck, laiſſant le fort de Doel à LL. HH. PP. & le polder d'Aremberg à gauche, jusques au coin de Callo, & de là le long du canal de l'Ecluſe, près du fort de la Perle, jusqu'audit fort ſur l'Escaut. Outre cela les limites autour de Lillo ſeront étendues du côté de terre jusqu'aux petits forts de Frédéric-Henri, & le Cruys-Schans, & outre cela le Territoire & environs desdits deux petits Forts à la diſtance de deux-cens verges.

IV. Enfin, avant que le gouvernement proviſionel ſoit remis, & que les garniſons des deux Puiſſances ſortent des places cédées, le Traité de Commerce ſera réglé ſur le pié du Traité de Munſter, & autres faits depuis, & que pareille ſatisfaction ſoit faite à cet égard à Sa Majeſté Britannique.

Réponſe du Baron de Heems.

Ce projet fut mis entre les mains du Baron de Heems, Envoyé-Extraordinaire de Sa Majeſté Impériale à la Haye. Le Comte de Stafford, Ambaſſadeur d'Angleterre, ayant trouvé ces prétentions extrêmement hautes, à plus forte raiſon déplurent-elles au Deputé Impérial. Heems demanda fierement ſi l'on s'imaginait avoir placé ſon Maître ſur le trône d'Espagne pour lui demander une récompenſe auſſi con-

Lamberti VIII. 738.

férable. On lui répondit, qu'il n'avait pas tenu aux Etats. " *Ni à l'Empereur*, repliqua le Baron, *doit-il donc en souffrir?* Enfin il déclara que ce projet n'était pas acceptable. 1714.

L'Empereur, dit-il, ne pouvait s'attendre à un tel plan, après les assurances que Mrs. les Députés des Etats-Généraux lui avaient données de leur desir sincere à terminer toutes les difficultés, sans vouloir même se lier par le Traité des Barrieres, attendu que S. M. I. apportait des facilités pour finir une affaire dont le délai paraissait avoir, jusqu'alors, empêché l'union si nécessaire entre S. M. I. & les Etats.

Que lui Ministre Impérial, assurait Mrs. les Etats, que non seulement ce plan serait mal reçu à Vienne, mais que même on le considererait comme un joug insupportable.

Qu'il déclarait par ordre à Mrs. les Etats, que l'Empereur n'accepterait jamais la possession des Pays-Bas Espagnols à des conditions aussi onéreuses & odieuses, & que lui, Ministre, était chargé de prier Mrs. les Etats-Généraux de vouloir au plutôt terminer ce différend, d'autant plus que S. M. I. n'était déja que trop sensiblement piquée d'un si long délai; & que malgré cela S. M. I. pour faciliter les Conférences, laissait à

1714. Mrs. les Etats le choix de traiter l'affaire en queſtion à Francfort ou à Bruxelles, ayant déja nommé le Comte de Konigſek pour aſſiſter aux ſusdites Conférences.

Que ſi, contre toute attente, Mrs. les Etats-Généraux différaient encore la détermination de cette affaire, l'Empereur ne pourrait s'empêcher de faire prendre poſſeſſion des Pays-Bas-Espagnols par ſes troupes, comme lui appartenant de Droit & par Juſtice; & que la cauſe en ſerait attribuée à ceux qui refuſant toutes les voyes dreſſées par la raiſon & l'équité, avaient voulu s'opiniatrer mal à propos.

Ainſi Meſſieurs les Etats doivent réflechir ſérieuſement ſur cette affaire, & cela avec d'autant plus de promptitude, que le Congrès de Bade tirait à ſa fin, & qu'à l'échange des Ratifications reſpectives du Traité de paix, les Electeurs reſpectifs de Cologne & de Baviere devant être rétablis, S. M. I. précipiterait l'éxécution de ſon deſſein, & ferait prendre poſſeſſion des Pays-Bas, à meſure qu'elle rétablirait les Electeurs ſusdits.

Conférences d'Anvers pour le Traité

Le Baron propoſa en même tems le Comte de Konigſek pour terminer cette affaire avec les Etats, ſoit à

Francfort, soit à Bruxelles. On convint cependant de prendre Anvers pour le lieu de la négociation. Les Etats y envoyerent des Deputés. Les conférences s'ouvrirent au mois d'Octobre. Les prétentions reciproques furent d'abord fort oppofées. Si l'Empereur trouvait qu'on lui demandait trop, les Etats se plaignaient que l'Empereur ne leur accordait pas assez. Les Etats de Gueldre étant singulierement jaloux de réunir le Haut-Quartier de Gueldre à la Province de ce nom, firent plusieurs tentatives à cet effet. La dispute devint même si vive que les Deputés des Etats accuserent la Cour de Vienne d'ingratitude, comme si ce sentiment pouvait entrer dans les affaires politiques; comme si les Etats avaient un cœur comme si eux-mêmes n'en eussent jamais violé les loix. Ils se plaignirent de l'épuisement où ils s'étaient mis par leurs efforts généreux envers la maison d'Autriche, comme si leur aveugle jalousie contre la France n'avait pas été un des principaux mobiles de leur conduite. Le Plénipotentiaire Impérial insistant pour qu'ils évacuassent Bonn, Liege & Huy, les Deputés des Etats menacerent alors de recourir à la France. 1714. de Barriere.

Enfin les Etats, prirent le parti d'envoyer une Ambassade Extraordinaire au 1715.

1715. nouveau Monarque d'Angleterre, George I. Il autoriſa le Lieutenant-Général Cadogan, Miniſtre qu'il avait nommé pour la Haye, à les appuyer aux conférences d'Anvers. Ce Seigneur trouva la négociation embaraſſée de grandes difficultés. Les Etats voulaient s'étendre dans le Haut-Quartier de Gueldre & dans la Flandre. L'Empereur refuſait l'un & l'autre. Enfin les Etats, ayant promis d'aſſiſter George I, pour le maintenir ſur ſon trône ébranlé par un ſoulevement des Jacobites, ce Prince prit leurs intérêts vivement à cœur; Cadogan fit même le voyage de Vienne pour gagner l'Empereur. Enfin il arriva vers le milieu du mois d'Avril 1715, avec les propoſitions ſuivantes de la part de Sa Majeſté Impériale.

Ibid IX. 186.

Offres de l'Empereur.

I. La Gueldre-Espagnole ſera donnée & cédée aux Etats-Généraux des Pays-Bas-Unis, à l'exception de ce qui en eſt poſſédé par le Roi de Pruſſe, & de Ruremonde, avec quelque petit territoire, auſſi bien que les libres Seigneuries. Cependant l'Empereur pourra tenir garniſon dans Ruremonde.

II. Les châteaux de Huy & de Liege ſeront raſés, & enſuite rendus à leur légitime Maître.

III. Dendermonde aura une garnison convenable, moitié Impériale, & moitié des Etats. 1715.

IV. St. Donas & une extension raisonnable de limites en Flandre seront annexés à l'Ecluse en Flandres.

V. On donnera pour l'entretien de la Barriere & des places dans un Etat convenable, cent-mille écus hors des revenus des Pays-Bas-Espagnols. C'est en outre du logement des soldats dans les garnisons où ils seront d'abord après que ces points auront été réglés.

VI. Puis qu'à l'égard de ce dernier point l'on ne peut porter l'Empereur, à augmenter ladite somme en subsides, & que cependant le Traité de Barriere avec la Grande-Bretagne porte entr'autres choses, qu'il serait accordé aux Etats-Généraux pour l'entretien de ladite Barriere quatre-cent-mille écus, outre les revenus des places conquises de la Barriere, montant à environ neuf-cent-mille florins, les Etats demandent, que l'Angleterre supplée le surplus, d'autant que la garde de ces places lui est importante.

Les Etats-Généraux ont bien témoigné se contenter de l'offre de cinq-cent-mille écus, mais c'était dans la sup-

poſition, d'avoir de plus grands revenus
1715. de la Gueldre-Eſpagnole, & des limites plus étendues en Flandre.

VII. Enfin l'Empereur offre de renouveller avec les Etats-Généraux tous les Traités précédens.

Traité de Barriere conclu.

Ces propoſitions ſe rapprochaient davantage des demandes des Etats. Mais ils tenaient toujours à leur premier plan. Ils eſpéraient beaucoup du changement de ſyſtême politique, que la mort de Louis XIV venait d'occaſionner en France, par l'élevation du Duc d'Orleans à la Régence, ſous la minorité de Louis XV. Mais enfin après bien des voyages, des débats, des ruptures, le Traité fut conclu le 15 de Decembre 1715. Ce Traité ſi ſouvent cité, eſt d'une importance trop grande pour être omis dans une hiſtoire générale. Il eſt de la teneur ſuivante.

I. Les Etats-Généraux des Provinces-Unies remettront à S. M. I. & Catholique en vertu de la Grande Alliance de mil-ſept-cent-un, & des autres engagemens ſubſéquens, immédiatement après l'échange des ratifications du préſent Traité, toutes les Provinces & Villes des Pays-Bas & dépendances, tant celles qui ont été poſſédées par le feu Roi d'Eſpagne Charles II, que celles qui viennent d'être cédées par feu Sa Majeſté Très-Chrétienne, leſquelles

Provinces & Villes, tant celles que l'on remettra par le préſent Traité, que celles qui ont déja été remiſes, ne compoſeront qu'un ſeul & indiviſible Domaine, inſéparable des Etats de la Maiſon d'Autriche en Allemagne, pour en jouir S. M. I. & Catholique, lui & ſes Succeſſeurs & héritiers en pleine & irrévocable propriété & Souveraineté. Savoir à l'égard des premieres Provinces, comme en a joui & dû jouir le feu Roi d'Eſpagne Charles II, conformément au Traité de Ryswyck; & à l'égard des autres Provinces, de la maniere & aux conditions qu'elles ont été cédées & remiſes auxdits Seigneurs Etats-Généraux par le feu Roi Très-Chrétien, en faveur de la Maiſon d'Autriche, & ſans autres charges, ou Hipotheques conſtituées de la part des Etats-Généraux & à leur profit. 1715.

II. S. M. I. & Catholique promet & s'engage qu'aucune Province, ville, place, forteresſe ou Territoire desdits Pays-Bas ne pourra être cédée, ſous quelque dénomination que ce ſoit, à la Couronne, ni à aucun Prince ou Princeſſe de la Maiſon de France, ni autre qui ne ſera pas Succeſſeur, Héritier & Poſſeſſeur des Etats de la Maiſon d'Autriche en Allemagne, ſous

1715. quelque titre que ce puiſſe être : de ſorte qu'aucune Province, ville, place, fortereſſe, ni Territoire desdits Pays-Bas, ne pourra jamais être ſoumis à aucun Prince qu'aux Succeſſeurs desdits Etats de la Maiſon d'Autriche ; à la reſerve de ce qui a été cédé au Roi de Pruſſe, & de ce qui ſera cedé par le préſent Traité auxdits Seigneurs Etats-Généraux.

III. Comme la ſûreté des Pays-Bas-Autrichiens dépendra ſurtout du nombre de troupes que l'on pourra tenir dans les places qui formeront la Barriere, promiſe aux Seigneurs Etats-Généraux par la Grande Alliance ; S. M. I. & Catholique & leurs Hautes Puiſſances ſont convenus d'y entretenir chacun, à leurs propres frais, toujours un corps de trente-cinq mille hommes, desquels S. M. I & Catholique donnera trois cinquiemes, & les Etats-Généraux deux cinquiemes, & ſi l'une des deux parties diminue ſon contingent, il ſera au pouvoir de l'autre de diminuer le ſien. En cas de guerre ou d'attaque prochaine, on augmentera ledit corps juſqu'a quarante-mille hommes, ſuivant toujours la même proportion ; & en cas de guerre effective, on conviendra ultérieurement des forces qui ſe trouveront néceſſaires.

En tems de paix, la répartition desdites troupes, en ce qu'elles concernent les places commises à la garde des troupes de leurs Hautes-Puissances, sera faite par elles seules; & la répartition du reste par le Gouverneur-Général des Pays-Bas, en se faisant part, de part & d'autres, des dispositions qui auront été faites. 1715.

IV. S. M. I. & Catholique accorde aux Etats-Généraux garnison privative de leurs troupes, dans les villes de Menin, Furnes, Warneton, Ypres, & le fort de la Knocque; & s'engagent les Etats-Généraux de ne pas employer dans lesdites places des troupes qui, bien qu'à leur solde, pourraient être d'un Prince ou d'une Nation, en guerre, ou suspecte pour les intérêts de S. M. I. & Catholique.

V. On est convenu qu'il y aura dans la ville de Dendermonde garnison commune, qui sera composée pour le présent d'un bataillon de troupes Impériales, & d'un bataillon de celles des Etats-Généraux; & que, dans la suite, en cas d'augmentation, elle se fera de commun accord.

Le Gouverneur sera mis par S. M. I. & Catholique, lequel aussi bien que les Subalternes, prêteront serment aux Etats-Généraux, de ne jamais rien fai-

re ni permettre, dans ladite Ville, qui
1715. puiſſe être préjudiciable à leur ſervice, par rapport à la conſervation de la Ville, & de la garniſon, & par ledit ſerment, il ſera tenu de donner libre paſſage à leurs troupes, quand ils le ſouhaiteront, pourvû qu'ils en ſoient requis préalablement, & que ce ne ſoit que pour un nombre modique à la fois: le tout ſelon le Formulaire dont on eſt convenu, & qui ſera inſéré à la fin de ce Traité.

VI. S. M. I. & Catholique conſent auſſi, que dans les Places ci-deſſus accordées aux Etats-Généraux, pour y tenir leurs garniſons privatives, ils y puiſſent mettre tels Gouverneurs, Commandans, & autres Officiers qui compoſent l'Etat-Major qu'ils jugeront à propos; à condition, qu'ils ne ſeront pas à charge à S. M. I. & Catholique, ni aux Villes & Provinces, ſi ce n'eſt pour le logement convenable, & les émolumens, provenant des Fortifications, & que ce ne ſoient pas des perſonnes désagréables ou ſuſpectes à S. M. I. pour des raiſons particulieres à alléguer.

VII. Lesdits Gouverneurs, Commandans & Officiers, ſeront entierement & privativement dépendans & ſoumis aux ſeuls ordres & à la ſeule judicature des

Etats-Généraux, pour tout ce qui regarde la défenſe, garde, ſûreté, & toute autre affaire militaire de leurs places; mais ſeront obligés lesdits Gouverneurs, auſſi bien que leurs Subalternes, à prêter ſerment de fidélité à S. M. I. & Catholique de garder lesdites Places fidelement à la Souveraineté de la Maiſon d'Autriche, & de ne point s'engager dans aucune autre affaire, ſelon le formulaire dont on eſt convenu & qui eſt auſſi inſéré à la fin de ce Traité. 1715.

VIII. Les Généraux ſe rendront réciproquement, tant dans les Villes, où il y aura garniſon de S. M. I., que dans celles, qui ſont confiées à la garde de leurs Hautes Puiſſances, les honneurs accoutumés ſelon leur caractere, & à la maniere de chaque ſervice; & au cas que le Gouverneur-Général des Pays-Bas vint dans les Places, commiſes à la garde des troupes des Etats-Généraux, on lui rendra les honneurs qu'il eſt accoutumé à recevoir dans les autres places des garniſons de S. M. I. & Catholique, & pourra même y donner le mot: le tout ſans préjudice de l'article ſixieme.

Les Gouverneurs, & en leur abſence les Commandans, feront part, audit Gouverneur-Général des diſpoſitions

par eux faites pour la ſûreté & garde
1715. des places confiées à leurs ſoins, & ils auront des égards convenables pour les changemens, que ledit Gouverneur-Général pourrait juger y devoir être faits.

IX. S. M. I. & Catholique accorde l'exercice de la Religion aux troupes des Etats-Généraux, partout où elles ſe trouveront en garniſon, mais cela dans des endroits particuliers, convenables, & proportionnés au nombre de la garniſon, que les Magiſtrats aſſigneront & entretiendront dans chaque ville & place où il n'y en a pas déja d'aſſignées, & auxquels endroits on ne pourra donner aucune marque extérieure d'Egliſe; & on enjoindra ſéverement, de part & d'autre, aux Officiers civils & militaires, comme auſſi aux Eccléſiaſtiques, & à tous autres auxquels il appartient, d'empêcher toute occaſion de ſcandale & de conteſtation, qui pourraient naître au ſujet de la Réligion, & au cas qu'il en arrivât, elles ſeront, de part & d'autre, applanis à l'amiable.

Quant à la Religion, par rapport aux Habitans des Pays-Bas Autrichiens, toutes choſes reſteront ſur le même pié, qu'elles étaient ſous le regne du feu Roi Charles ſecond.

X. Toutes les munitions de guerre, artillerie, armes des Etats-Généraux, comme ausſi les matériaux pour les Fortifications, les grains en tems de diſette, les vivres pour mettre en magaſin, lorsqu'il y aura apparence de guerre, & de plus les draps & fournitures pour les habillemens des ſoldats, que l'on vérifiera devoir être employé à cet uſage, paſſeront librement, & ſans payer aucun droit, au moyen des paſſeports qui ſeront demandés & accordés ſur la ſpécification ſignée: à condition néanmoins qu'au premier bureau de S. M. I & Catholique, où lesdites proviſions, matériaux, armes, & montures entreront; qu'à l'endroit où elles ſeront déchargées, les bateaux & autres voitures pourront être dûment viſités, pour empêcher qu'on n'y mêle d'autres marchandiſes, & éviter toutes fraudes & abus, contre lesquels il ſera libre de prendre les précautions qu'à l'avenir on jugera convenables, ſans qu'il ſoit permis aux Gouverneurs, ni à leurs Subalternes d'empêcher, en quoi que ce ſoit, l'effet de cet article. 1715.

XI Les Etats-Généraux pourront changer leurs garniſons & les diſpoſitions de leurs troupes ſelon qu'ils le jugeront à propos, dans les places

commiſes à leur garde privative, ſans
1715. qu'on puiſſe empêcher ou arrêter le paſſage de leurs troupes, ſous quelque prétexte que ce ſoit. Pourront même leſdites troupes, paſſer par toutes les villes de Flandre & de Brabant, & par tout le plat pays, faire des ponts ſur le Canal entre Bruges & Gand, & ſur tous les autres Canaux ou Rivieres qu'elles trouveront ſur leur route; à condition néanmoins, que ces troupes ſeront d'un Prince, ou d'une Nation non en guerre avec S. M. I., ni ſuſpecte d'aucun engagement contraire à ſes intérêts, comme il a été dit ci-deſſus à l'article quatrieme, & que préalablement il en ſera donné connaiſſance, & réquiſition faite au Gouverneur-Général des Pays-Bas, avec lequel on reglera les routes & les autres beſoins, au moyen de quelqu'un qui en aura la commiſſion de LL. HH. PP.

On obſervera le réglement fait par les Etats-Généraux, ſur le paſſage des troupes, comme il eſt obſervé dans leur propre pays.

Les Etats-Généraux tâcheront de faire leſdits changemens de garniſon, ainſi que les diſpoſitions néceſſaires pour cela, de la maniere qu'elles ſoyent le moins qu'il ſe pourra, à charge & incommodes aux habitans.

XII. Comme en tems de guerre la sûreté commune demande, ainsi que dans un danger eminent de guerre, que les Etats-Généraux envoyent leurs troupes dans les Places qui se trouveront le plus exposées à être attaquées, ou surprises; il est convenu que les troupes des Etats-Généraux seront reçues dans lesdites places autant qu'il sera nécessaire pour leur défense, quand le cas viendra évidemment à éxister; & cela se fera d'accord & de concert avec le Gouverneur-Général des Pays-Bas. 1715.

XIII. Les Etats-Généraux pourront, à leurs frais & dépens, faire fortifier les susdites Villes & Places, soit par de nouveaux ouvrages, ou en faisant reparer les anciens, les entretenir, & généralement pourvoir à tout ce qu'ils trouveront nécessaire pour la sûreté & défense desdites Villes & Places, à la réserve, qu'ils ne pourront pas y faire construire des Fortifications nouvelles, sans l'agrément du Gouverneur-Général des Pays-Bas, & sans qu'on puisse les porter en compte à S. M. I. & Catholique, qu'avec le consentement de S. M. I.

XIV. Pour la sûreté & communication entre les Provinces-Unies & les villes & places de la Barriere, S. M. I. &

1715. Catholique aura ſoin que les lettres & meſſagers, tant ordinaires qu'extraordinaires, puiſſent paſſer librement pour aller & venir dans les villes & places de la Barriere, & par celles des autres Pays; à condition, que lesdits meſſagers ne ſe chargeront pas de lettres ou des paquets des Marchands, ou autres particuliers, lesquels, tant pour les places de la Barriere, que pour toute autre part, devront être remis aux bureaux des poſtes ordinaires de S. M. I. & Catholique.

XV. L'artillerie, magaſins & proviſions de guerre que LL. HH. PP. ont dans les Villes & Places, qu'elles remettent à la Maiſon d'Autriche, il leur ſera permis de les faire transporter, ſans empêchement, & ſans aucun droit, tant celles, qu'elles y ont fait conduire elles-mêmes, que l'artillerie marquée à leurs armes, perdue dans la derniere guerre, & leur appartenant d'ailleurs, qu'elles auront trouvée dans lesdites Places; à moins que S. M. I. ne ſouhaite prendre ladite artillerie pour ſon compte, en convenant du prix avec LL. HH. PP., avant la reddition desdites Places.

Quant à l'artillerie & aux munitions qui ſont préſentement dans les Places commiſes à la garde des troupes des

Etats-Généraux, elles seront laissées à leur garde, suivant l'inventaire qui en sera dressé & signé de part & d'autre, avant les ratifications du présent Traité, sans qu'il soit permis de les faire transporter ailleurs, que d'un commun consentement; & restera en propriété à S. M. I. & Catholique, pour autant qu'il s'en est trouvé dans lesdites Places au tems de leur cession ou reddition. 1715.

XVI. En cas que les Provinces des Pays-Bas Autrichiens fussent attaqués, & que l'armée ennemie entrât dans le Brabant, pour y agir & faire le siege de quelque place dans ladite Province, ou quelques unes de celles qui en font la Barriere, il sera permis à leurs Hautes-Puissances de faire occuper & prendre poste par leurs troupes dans les villes & endroits sur le Demer, depuis l'Escaut jusqu'à la Meuse, d'y faire des retranchemens, des lignes & des inondations, pour arrêter les ennemis selon les besoins de la guerre, de concert néanmoins avec le Gouverneur-Général des Pays-Bas.

XVII. Comme l'on est convaincu par l'expérience de la derniere guerre, que pour mettre en sûreté les Frontieres des Etats-Généraux en Flandre, il fallait y laisser plusieurs corps de trou-

pes ſi conſidérables, que l'armée ſe
1715. trouvait beaucoup affaiblie par là: pour prévenir cet inconvénient & pour mieux aſſurer leſdites Frontieres à l'avenir, S. M. I. & Catholique cede aux Etats-Généraux tels Forts & autant de Territoire de la Flandre Autrichienne, limitrophe de leursdites Provinces, qu'on en aura beſoin pour faire les inondations néceſſaires, & pour les bien couvrir depuis l'Eſcaut juſqu'à la Mer; dans les endroits où elles ne ſauraient l'être par des inondations ſur les ſeules Terres appartenantes aux Etats-Généraux.

Pour cette fin, S. M. I. & C. agrée & approuve, que pour l'avenir les limites des Etats-Généraux en Flandre, commenceront à la Mer entre Blankenbergh & Heiſt, à l'endroit où il n'y a plus de Dunes, moyennant qu'ils n'y feront point bâtir, ni permettront qu'on y bâtiſſe des villages ou des maiſons auprès dudit poſte, ni ne ſouffriront aucun établiſſement de pêcheurs, ou d'y faire des écluſes à la Mer. En promettant de plus leurs Hautes-Puiſſances, que ſi elles trouvent bon de faire conſtruire quelques Fortifications à la tête de leurs nouvelles limites, elles auront ſoin de ne pas diminuer la force de la Digue, & non ſeulement

se chargeront des frais extraordinaires, qui pourront être causés à l'occasion desdites Fortifications, mais même dédommageront les habitans de la Flandre-Autrichienne de toutes les pertes qu'ils pourraient souffrir, au cas que la Mer vînt à faire des inondations par les Fortifications susdites. 1715.

Du poste sus-mentionné l'on tirera une ligne droite sur le Gote Wuyje, d'où la ligne continuera vers Heyst; de Heyst elle ira sur le Driehoek & Swarte Sluys: delà sur le fort de Saint Donas, que S. M. I. &c. cede en propriété & souveraineté à LL. HH. PP., moyennant que les portes des Ecluses dudit Fort, seront & resteront ôtées en tems de paix. S. M. I. &c. cede pareillement le terrein situé au Nord de la ligne ci-dessus marquée.

Du fort de St. Donas, les nouvelles limites des Etats-Généraux s'étendront usques au fort St. Job, d'où on regagnera les anciennes près de la ville de Middelbourg; lesquelles limites suivront le long de Zydlingsdyck jusqu'à l'endroit où le Watergangh & le Wateroop se rencontrent à une Ecluse.

Ensuite on suivra le Graaf-Jans-Dyck, jusques au village de Bouchoute, aux intéressés des écluses dont on

1715. permet de les remettre où elles ont été ci-devant; & dudit Bouchoute on continuera la ligne droite pour regagner les anciennes limites des Etats-Généraux.

Sa Majeſté Impériale & Catholique cede auſſi en pleine & entiere ſouveraineté aux Etats-Généraux le Territoire ſitué au Nord de ladite Ligne.

Et comme pour leur entiere ſûreté il eſt néceſſaire, que l'inondation ſoit continuée de Bouchoute juſqu'au canal du Sas de Gand, le long du Graaf-Jans-Dyck, il ſera permis en tems de guerre à leurs Hautes Puiſſances d'occuper & faire fortifier toutes les écluſes qui ſe trouveront dans le Graaf-Jans-Dyck & Zydlingsdyck.

A l'égard de la Ville & du Sas de Gand, les limites ſeront étendues juſques à la diſtance de deux mille pas Géométriques, pourvû qu'il n'y ait point de villages compris dans cette étendue.

Pour la conſervation du Bas-Escaut & la Communication entre le Brabant & la Flandre des Etats-Généraux, S. M. I. &c. cede en pleine & entiere propriete & ſouveraineté aux Etats-Généraux le village & le polder de Doel comme auſſi les polders de Sainte Ann & Ketenisſe.

Comme en tems de guerre il ſera beſoin pour plus grande ſûreté de former 1715.
des inondations par les écluſes entre les forts de la Marie & de la Perle, S. M. I. &c. remettra auſſitôt que la Barriere ſera attaquée, ou la guerre commencée, la garde du fort de la Perle, à leurs Hautes Puiſſances, & celle des écluſes à condition que la guerre venant à ceſſer, elles remettront ces écluſes, & ledit fort de la Perle, à S. M. I. &c., comme auſſi celles qu'elles auront occupées dans le Graaf-Jans-Dyck & Zydlingsdyck.

Les Etats-Généraux ne pourront faire aucune inondation en tems de paix, & ſe croyant obligés d'en former en tems de guerre, ils en donneront connaiſſance préalable au Gouverneur-Général des Pays-Bas, & en concerteront avec les Généraux, Commandant les armées aux Pays-Bas. Promettant de plus que, ſi à l'occaſion de la ceſſion de quelques écluſes, dont les habitans de la Flandre Autrichienne conſerveront le libre uſage en tems de paix, ils vinſſent à ſouffrir quelque dommage ou préjudice, tant par les Commandans, que par d'autres Officiers Militaires, que non ſeulement les Etats-Généraux y remédieront inceſſamment,

1715. mais auſſi qu'ils dédommageront les Intéreſſés.

Puisque cette nouvelle ſituation des limites demande que l'on change les Bureaux, pour prévenir les fraudes, à quoi S. M. I. & LL. HH. PP. ſont également intéreſſées, on conviendra des lieux pour l'établiſſement desdits Bureaux, & des précautions ultérieures que l'on jugera convenables de prendre.

Il eſt de plus ſtipulé par le préſent article, qu'il ſera faite une juſte évaluation des revenus que le Souverain tire des Terres qui ſe trouveront cédées à leurs Hautes Puiſſances par cet article, comme auſſi de ce que le Souverain a profité par le renouvellement des Octrois ſur le pié qu'ils ont été accordés depuis trente ans en deça, à être déduit & défalqués ſur le ſubſide annuel de cinq cent-mille écus. Ladite évaluation ſera faite avant la ratification du préſent Traité.

La Réligion Catholique Romaine ſera conſervée & maintenue dans les lieux ci-deſſus cédés en tout ſur le pié qu'elle y eſt exercée actuellement, & qu'elle l'a été du tems du feu Roi Charles II & ſeront de plus conſervés & maintenus de même, tous les privileges de habitans.

Le fort de Rodenhuyſen ſera raſé; & les différends touchant le canal de Bruges ſeront remis à la déciſion d'Arbitres neutres, à choiſir de part & d'autre. Bien entendu que par la ceſſion du fort de Saint Donas, ceux de la ville de l'Ecluſe n'auront pas plus de droit ſur ledit Canal, qu'avant cette ceſſion. 1715.

XVIII S. M. I. &c. cede à LL. HH. PP. à perpétuité en pleine Souveraineté & propriété dans le haut-quartier de Gueldres, la ville de Venlo avec ſa Banlieue, & le fort de Saint Michel; de plus le fort de Stewenswaart avec ſa Banlieue, comme auſſi autant de terrein qu'il faudra, pour augmenter leurs Fortifications en deça de la Meuſe; & promet S. M. I. de ne faire jamais bâtir, ni permettre qu'un autre bâtiſſe aucune Fortification, de quelque nom que ce ſoit, à la diſtance d'une demi-lieue de ladite Forteresſe.

S. M. I. &c. à l'exception des villages de Swalm & Elmt qu'elle ſe réſerve, cede de plus aux Etats-Généraux l'Ammanie de Montfort, conſiſtant dans les petites villes de Neuſtad, & d'Echt, avec les villages ſuivans, ſavoir: Ohe, Lack, Rooſteren, Braght, Beſel, Belſen, Vlodorp, Poſtert, Bergh, Lin & Montfort, pour être poſſédés par leſdits Etats-Généraux de la maniere que

1715. les a poſſédés, & en a joui le feu Roi Charles II, avec les préfectures, Bourgs, fiefs, Terres, fonds, Cens, Rentes, revenus, Péages, de quelque nature qu'ils ſoient, appartenans auxdits lieux cédés ci-deſſus. Le tout pourtant ſans préjudice, & ſauf tous les Droits que pourrait avoir Sa Majeſté le Roi de Pruſſe; & ce nonobſtant toutes exceptions, prétentions ou contradictions faites ou à faire, pour troubler les Etats-Généraux dans la paiſible poſſeſſion des lieux cédés par le préſent article. Tous Pactes, Conventions, ou diſpoſitions contraires au préſent article étant cenſés nuls & de nulle valeur; bien entendu que cette ceſſion ſe fait avec cette clauſe expreſſe, que les Statuts, anciennes coutumes & généralement tous les privileges, civils & Eccléſiaſtiques, tant à l'égard des Magiſtrats & des Particuliers, que des Egliſes, Couvens, Monaſteres, Ecoles, Séminaires, Hôpitaux, & autres lieux publics, avec toutes leurs appartenances & dépendances de même que le Droit Dioceſain de l'Evêque de Ruremonde, & généralement tout ce qui concerne les droits, libertés, immunités & Cérémonies de la Religion Catholique Romaine, ſeront conſervés ſans aucun changement ni directement ni indirectement, dans tous les lieux

ci-dessus cédés, de la maniere que du tems du Roi Charles II. Les Magistratures ne pourront être données ainsi que les charges de police, qu'a des personnes qui soient de la Religion Catholique-Romaine. 1715.

Le droit de collation aux bénéfices, qui a été jusqu'ici au Souverain, appartiendra dorénavant à l'Evêque de Ruremonde, à condition que lesdits bénéfices ne pourront être donnés qu'a des gens qui ne feront pas désagréables aux Etats-Généraux, pour des raisons particulieres à alléguer.

Il est aussi stipulé, que les Etats-Généraux ne prétendront avoir acquis par la cession de la ville d'Echt, aucun droit de judicature ou d'appel, par rapport au Chapitre de Thorn, ou autres Terres de l'Empire, & il sera libre à Sa Majesté Impériale & Catholique de nommer tel endroit qu'il conviendra pour ladite judicature & appel.

Il sera libre à LL. HH. PP. d'établir une Cour d'appel dans tels lieux de la Province qu'elles trouveront convenables pour les habitans de la partie du haut-quartier de Gueldres qui vient d'être cédée, parce que leurs nouveaux sujets de cette partie ne pourront plus

porter leur appel à la cour de Ruremonde.

1715.

De plus, on eſt convenu, que les droits d'entrée & de ſortie qui ſe levent tout le long de la Meuſe, ne pourront être hauſſés, ni baiſſés, en tout ou en partie, que d'un conſentement unanime, desquels droits S. M. I. &c. tirera à ſon profit ceux qui ſe levent à Ruremonde, & à Navaigne, & les Seigneurs Etats-Généraux, ceux qui ſe levent à Venlo.

Comme les droits ſur la Meuſe en général, & ceux ſur l'Escaut, ſont affectés ſubſidiairement au payement de deux rentes diſtinctes, ſavoir une de quatre-vingt-mille florins par an, par la transaction paſſée le vingt-ſixieme de Décembre 1687 avec S. M. le feu Roi de la G. B. Guillaume III, on eſt convenu, que LL. HH. PP., à cauſe de la ceſſion ſusdites, ſubviendront à S. M. I. &c., le payement desdites rentes & autres dettes qui pourront y être hipotéquées annuellement, & à proportion du produit des Droits d'entrée & de ſortie, qu'elles recevront, le tout ſuivant les conſtitutions mêmes desdites rentes.

Quant aux dettes & charges contractées & conſtituées ſur la généralité

du haut-quartier de Gueldres, les Etats-Généraux concourront dans le payement d'iceux pour leur quote part selon la propoſition portée par la matricule de tout ledit Haut-quartier. 1715.

Tous les documens & papiers concernant ledit haut-quartier de Gueldres, reſteront comme ci-devant dans les archives de Ruremonde, & copie en ſera faite dont l'une ſera remiſe à S. M. I. &c. à S. M. le Roi de Pruſſe, & la troiſieme aux Etats-Généraux, & ces trois Puiſſances pourront dans les tems avoir recours aux Archives où elles auront toujours un libre accès, à cauſe de la partie qu'elles poſſedent dans ledit Haut-quartier.

XIX. En conſidération des frais & des dépenſes extraordinaires, que leur impoſent les obligations dont les Etats-Généraux ſe ſont chargés par le préſent Traité, S. M. I. & Catholique promet de faire payer annuellement auxdits Etats-Généraux la ſomme de cinq-cens-mille écus, ou douze-cens-cinquante-mille florins, Monnaie de Hollande, laquelle ſomme ſera aſſurée & hipotéquée généralement ſur tous les revenus des Pays-Bas Autrichiens, & ſpécialement ſur les revenus les plus clairs des Provinces de Flandre & du Brabant.

1715. Le payement de ladite ſomme commencera du jour de la ſignature du préſent Traité, ſur laquelle ſeront réduits à prorata du tems, les revenus des Villes, Châtellenies & dépendances, cédées par la France, échues depuis ledit jour, jusqu'à celui où lesdits Pays ſeront remis à S. M. I. &c., pour autant que les Etats-Généraux les auront reçus.

XX. S. M. I. &c. confirme & ratifie les capitulations, l'adminiſtration générale du pays, y exercée par la Grande-Bretagne & les Etats-Généraux, ayant repréſenté le légitime Souverain; & tous les actes de Police, Régale, Juſtice & Finance ſubſiſteront & auront leur plein & entier effet, ſelon la teneur desdits actes & ſentences, le tout de la même maniere que s'ils avaient été faits par le Souverain légitime du pays & ſous ſon gouvernement.

Dans le XXI, S. M. I. & Catholique s'engage à obſerver, ratifier & maintenir à l'égard du haut-quartier de Gueldres & des Pays conquis ſur la France, toutes les diſpoſitions faites au nom & de la part des Etats-Généraux.

Pour ce qui eſt des bénéfices & dignités Eccléſiaſtiques, S. M. I. &c. confir-

me les nominations & prises de possession de ceux qui y ont été nommés ou qui en ont pris possession, sans qu'on puisse les troubler, ni s'y opposer, que par les voies ordinaires de la Justice, selon les loix & coutumes du pays. 1715.

Par le XXII, S. M. I. & Catholique reconnait & promet de satisfaire aux obligations passées de la part du feu Roi d'Espagne Charles II., au capital de trois-cens-trente-huit mille florins, dont l'Etat est annexé au bas de cet article. Lesquelles obligations ledit Roi Charles II avait promis de faire tenir, sans que cela se soit fait: S. M. I. & Catholique promet de faire passer les obligations par les Etats des Provinces desdits Pays-Bas, & de les faire délivrer incessamment après aux Etats-Généraux, conformément à la teneur de ladite obligation de S. M. Catholique du trentieme de Mars 1698, à la premiere convocation des Etats, ou au plus tard dans le terme de deux mois après l'échange du Traité.

Arrêté définitif du Traité de Barriere.

Les Etats avaient fait paraître dans les négociations de paix une jalousie trop grande, pour se conserver une Barriere contre la France, & ils avaient trop irrité cette Couronne puissante, pour être contens de ce qu'on leur a-

vait accordé à la ſuite du Traité d'U-
1715. trecht. Les querelles & les chicanes renaiſſaient ſans ceſſe dans les Pays-Bas Autrichiens. Ils auraient voulu aſſurer leur exiſtence aux dépends de l'Empereur pour les intérêts duquel ils venaient de s'épuiſer par les ſuites ruineuſes d'une guerre longue & opiniâtre dont ils ne ſe ſont pas encore relevés. Mais l'Empereur oubliant aiſément, ainſi que tous les Souverains, ceux auxquels il devait ſa puiſſance, ne ſentant que l'orgueil qu'elle inſpire, ne voyait pas d'un œil indifférent, l'eſpece d'eſclavage auquel cette prétendue Barriere aſſujettiſſait une portion précieuſe de ſes Etats. Cet aſſerviſſement compromettait l'honneur d'un Souverain auſſi reſpectable; & il n'aurait pas tardé à vouloir en briſer le joug, s'il n'avait pas apperçu dans la politique des Etats, ſans doute néceſſaire d'après leur poſition vis-à-vis de la France, une eſpece d'eſclavage qui les enchaînait eux-mêmes à ſes intérêts. Cette conſideration l'obligeait donc à ne pas les brusquer de front; une telle poſition mettait les deux Etats dans le cas de deux ennemis naturels qui ſont obligés de ſe ménager; enfin, après de longs débats, ſans qu'aucun des deux ôsât rompre; il y eut, un dernier arrangement le 22 du mois de Décembre 1718. Il fut ſti-

pulé que les frontieres des Etats dans la Flandre commenceraient déformais à la mer, au Nord-Eſt du Fort démoli de St. Paul, ſur une ligne tirée du polder Hazegras jusqu'à la digue de Crommendyk & le long de cette digue jusqu'à l'eau courante de l'Ecluſe noire & le long de cette Ecluſe, & du polder le *Bout du monde*, par conſéquent le long de la digue de la mer jusqu'à la digue de *Lapſchure* & de là par le polder Barbara, jusqu'au *Langſtraat*, dans le polder Capelle jusqu'au polder Rouge. Les polders Barbara, Lauraine, Capelle & Rouge étant abandonnés aux Etats, à l'exception d'un petit eſpace que l'Empereur ſe reſervait. Les frontieres du Sas de Gand furent auſſi reculées pour aſſûrer le Bas-Escaut & pour conſerver de la communication entre les parties du Brabant & de la Flandre, qui appartenaient aux Etats; l'Empereur abandonnait aux Etats le polder & village de Doel, & les polders de St. Anne & de Keteneſſe en toute Souveraineté, & promettait, en cas de guerre, de leur abandonner le fort la Perle, pour y mettre garniſon. Il leur donnait auſſi ſûreté pour le payement legitime des cinq-cens-mille Rysdalers de ſubſides annuels & pour les autres prétentions pécuniaires qu'ils 1715.

Dumont VIII. P. I. p. 551. *Rouſſet Recueil* I. p. 400.

avaient ſur lui. Le Roi de la Grande-
1715. Bretagne ſe chargea encore de la garantie de ce Traité.

Réflexions ſur les places des Barrieres.

Cette derniere convention jointe à celle d'Anvers, aſſura pour lors aux Etats la poſſeſſion tranquille de ce qu'ils ont appelé leur Barriere. Ils obtinrent auſſi la propriété & la ſouveraineté d'une portion conſidérable du haut-quartier de Gueldre & d'une petite partie de la Flandre qui donnait plus de ſûreté à leurs frontieres du côté de la Zélande. C'eſt actuellement tout ce qui leur reſte de la brillante guerre de la ſucceſſion : acquiſition précaire, puiſqu'elle ne s'eſt faite qu'aux dépens de ceux qu'on prétendait défendre. Les Forts où ils entretenaient garniſon étaient une charge, ſans procurer aucun domaine, aucune indemniſation réelle. Les Forts, appartenans à la barriere, Namur, Tournay, Menin, Warneton, Furnes, Ypres, Knocke, tous ſitués ſur la frontiere de la Flandre Françaiſe, ſe remplirent de garniſons des Etats, qui ſe crurent dès lors en ſûreté contre la France. Ils s'accoutumerent à les regarder ces places comme un rempart impénétrable qui fermerait à jamais les Pays-Bas-Unis aux Français. Voilà tout le fruit qu'ils retirerent d'une guerre ſi longue, ſi ſanglante & ſi dis-

pendieuſe. Il n'eſt donc pas étonnant que depuis l'invaſion des Français en 1747, on ſoit beaucoup revenu des idées brillantes qu'on s'était formées ſur le ſyſtême des Barrieres. On a donc pu révoquer en doute ſi ces avantages ont balancé les dépenſes de la guerre ſoutenue pour les obtenir & les frais des garniſons entretenues pour les conſerver. Cette queſtion eſt devenue encore plus problématique, quand l'on penſe qu'une poſition auſſi critique, expoſait à chaque inſtant, l'Etat à ſe voir enveloppé dans une guerre avec la France, pour les intérêts d'une puiſſance étrangere. La campagne de 1747, a prouvé la vérité de cette derniere obſervation & l'inutilité de toutes ces garniſons pour faire tête aux troupes nombreuſes & disciplinées de la nation guerriere & puiſſante qu'elle doit tenir en bride. Ainſi l'acquiſition & la conſervation de ces barrieres n'ont produit que des guerres funeſtes & des frais accablans. Que de travaux pour les garder ? Que de ſommes ſorties du pays pour n'y jamais rentrer ? Quand on reflechit aux maux que cette poſition a cauſé à un Etat, qui ne peut s'écarter impunément d'un ſyſtême de paix & d'économie, on dirait que c'eſt quelque génie mal-faiſant qui lui inſpira 1715.

1715. cette politique. On dirait que la Maiſon d'Autriche avait faſciné les yeux des Chefs pour les engager, aux dépends des maximes fondamentales de leur Etat, à lui conſerver des places qu'elle ne pouvait garder, à raiſon de ſon éloignement. Auſſi dès que cette Cour s'eſt vue, par ſes alliances étroites avec la France, dans le cas de n'avoir rien à craindre de ce côté là, elle a levé le masque ; elle a ſaiſi le moment où la République ne pouvait plus réclamer la parole des garans de cette barriere ; en affranchiſſant ſes Etats d'une ſujettion étrangere, l'Empereur a délivré la République d'une charge très onéreuſe, dont elle n'aurait jamais eu le courage de s'affranchir elle-même, tant les anciens préjugés prévalent ſouvent ſur les intérêts réels. Mais l'alliance de l'Empereur avec la France étant d'une ſolidité plus problématique, qu'un avantage de la deſtruction de la barriere pour la République, dans ce cas, cette démarche eſt encore plus avantageuſe pour elle que pour lui.

N'aurait-il pas mieux valu que la République ſe fît céder la propriété d'un plus grand nombre de places, contigues à ſon territoire ? La garde n'en eût pas été précaire. Les revenus des

territoires acquis auraient dédommagé des frais occasionnés par l'entretien des garnisons. Les Fortereſſes ne seraient pas tombées en décadence par la négligence du propriétaire. En cas de rupture entre les Cours de Vienne & de Verſailles ; les armées Françaiſes auraient respecté le territoire de la République. Cet état des choſes l'aurait miſe à l'abri de toute inſulte & ne l'aurait pas forcée à compromettre ſa propre exiſtence pour des intérêts étrangers. C'était le but qu'on devait ſe propoſer. C'était le but qu'on aurait obtenu facilement, ſi l'on avait ſu profiter des circonſtances favorables offertes dans les années 1636, 1663 & ſurtout en 1709, lors des Conférences de Geertruidenberg. 1715.

Rien ſurtout n'eſt plus remarquable, dans cette affaire des Barrieres, que la maniere brusque & cavaliere, dont les Anglais la traiterent. Les Etats forcés par l'ambition de Louis XIV & par la politique de Guillaume III, à ſe jetter dans les bras de leurs Ennemis naturels les Anglais & de ſe défier de la France avec laquelle ils avaient tant d'intérêts communs de commerce & même de politique, en eſſuyerent une multitude de désagrémens & d'affronts. Le reſſentiment de leurs dernieres guerres avec la France leur avait inſpiré Rivalité des Anglais.

1715. une animoſité ſi aveugle qu'ils voyaient à peine les maux qu'ils ſe cauſaient, en prenant parti dans toutes les guerres contre cette Couronne, comme ſi leur ſûreté eût dépendu de ſa deſtruction. Ce délire politique ſemblait leur ôter le ſentiment des injures qu'ils avaient ſans ceſſe à eſſuyer des Anglais depuis l'époque de leur alliance avec cette nation. Ils ne voyaient pas ou ils ne voulaient pas voir que ce peuple inſulaire, commerçant & libre, ne pouvant avoir des intérêts eſſentiels avec aucun des Etats du Continent, s'embaraſſe peu de les ménager & que ſes Ennemis conſtans & réels ſont ceux qui lui offrent une concurrence préjudiciable dans le commerce & la navigation. Tels furent les principes que ſuivirent les Anglais dans cette conjoncture des affaires. Ils s'étaient fait adjuger dans le traité de paix, des Places, des Villes, de grands Territoires, des Iſles de la dernière importance, des prérogatives de commerce, telles que l'Aſſiento &c.; ils auraient pu, certainement, par leur prépondérance dans la ligue & leur crédit redouté de la France, procurer à la République la barrière territoriale qui pouvait ſeule lui convenir. Mais, comme nous l'avons déjà remarqué, ils craignirent l'accroiſſe-

ment de son commerce, en leur faisant céder la propriété de places extrêmement bien situées pour cet objet. Ils se prêterent au contraire, volontiers, à la servitude de ces places, expédient propre à la fois & à empêcher qu'il ne fût tiré parti de leur situation heureuse & à jetter les finances de la République dans de nouveaux embarras. Ce fut, dans cette idée, que le Lord Bolingbroke fut le premier à fournir aux Français les moyens d'exiger de la République la restitution de Tournay, en éludant la promesse que la Reine de la Grande-Bretagne leur avait faite en 1712, de les maintenir dans la conservation de cette place. C'est ainsi que le plus puissant de leurs alliés les recompensait de leur zele & de leurs dépenses pour la cause commune. 1715.

Lamberti X. 280. Rapport du Committé secret. en 1715. p. 117. Act. & Mem. de la paix d'Utrecht. I. 545-548. 529.

ON ne croirait jamais qu'une République aussi bornée par son étendue & par sa population, ait fait dans cette guerre des efforts qu'on aurait attendu à grand peine des Empires les plus puissans. Le mémoire que les Etats envoyerent en Angleterre l'an 1711, prouve qu'ils avaient entretenu & payé à la fois cent-trente-mille hommes en Espagne, en Portugal; mais la plus grande partie cependant dans les Pays-Bas.

Efforts des Etats sur terre & sur mer, propres à prouver leur puissance sur ces deux élémens.

Ibid. 529. 361.

1715. Ces dépenses énormes sur terre ne se faisaient pas aux dépends de la Marine. On la vit dans ces deux dernieres guerres sur un pied qui répondait au nombre formidable de ces armées. Pour se former une idée juste de la marine des Etats, il n'est pas hors de propos, de rapprocher plusieurs traits épars dans des époques éloignées l'une de l'autre.

Pro-advys van het Collegie ter Admiraliteit om 's Lands Zeemagt te brengen op eene respectable voet 10 *Mars* 1779 *Richesse de la Hollande* I. 152. *Petitie van Oorlog voor den Jaare* 1757.

A la conclusion de la paix avec l'Espagne en 1648, il fut déterminé que la marine de l'Etat serait fixée à 60 vaisseaux, savoir vingt pour croiser, vingt pour convoyer & vingt pour être en reserve dans les ports. Dans la premiere guerre Anglaise, on porta ce nombre jusqu'à 226, 230; dont 148 à 150 devaient être employés pour la grande flotte: on sentit, dans cette guerre malheureuse, la nécessité d'une marine formidable; aussi cet objet ne fut pas perdu de vuë à la paix; au lieu de faire une réforme dans ce département, on prit une résolution pour augmenter la marine de l'Etat de 24 vaisseaux. L'Etat eut alors sur mer, au moins 48 vaisseaux; en 1659 on en fit équipper cent qui furent encore augmentés de dix-huit. Il est vrai que ces vaisseaux n'étaient pas d'une grandeur considérable. L'Amiral Tromp ne monta d'abord qu'un vaisseau de 50 canons, en suite un de-

60 ; c'étaient les deux plus grands navires de sa flotte. Les précautions que l'on prit depuis firent que, dans la seconde guerre Anglaise, on eut une marine bien autrement formidable. L'Etat mit en mer soixante & douze vaisseaux dont la moitié montait à 60 & 80 canons, & dont l'autre moitié en avait entre 40 & 60, sans compter 12 fregates, des Yachts-d'avis, des brulôts & des convoyeurs & 18 vaisseaux que l'on faisait encore équipper. La marine fit encore des progrès dans la troisieme guerre Anglaise. On eut alors jusqu'à des vaisseaux de 84 canons. La moitié de la marine de l'Etat était, il est vrai, de 60 à 80 ; mais il avait 24 fregates, 36 brûlôts, 24 sénaux & 24 galliotes, sans compter les convoyeurs dont le nombre n'est pas désigné. La paix faite en 1674 avec l'Angleterre occasionna une diminution dans la marine de l'Etat : elle fut bornée à 44 vaisseaux dont il n'y en avait que dix-huit de 66 à 80 canons; encore la plupart furent envoyés pour la protection du commerce dans le Nord, dans la Méditerranée & devant les côtes ; il ne resta dans les ports que 25 vaisseaux jusqu'à la paix de Nimegue. On se relâcha probablement alors du côté de la mer ; parce qu'on 1715.

n'avait plus rien à craindre des Anglais
1715. & que les principales forces de l'Etat étaient requises sur terre, contre les armées formidables des Français. Mais à peine l'Etat se vit débarassé de cette guerre funeste, qu'il porta ses regards sur l'elément qui est la base de sa grandeur & de sa prosperité. Dès l'année 1680 il fut question de construire trente six vaisseaux de guerre, savoir dix de 80, sept de 70 & dix de 50 canons. En 1685 on ne laissa pas de prendre de nouvelles précautions pour maintenir la marine. Il fut alors arrêté que l'Etat entretiendrait toujours une flotte de 96 vaisseaux, dont vingt de 80 canons, vingt-huit de 70, vingt-quatre de 60 & vingt-quatre de 50; & en outre, quatre-vingt-dix fregates depuis 18 jusqu'a 40 canons. On se plaignait dès lors du peu d'activité qui regnait dans ce département; les Amirautés se plaignaient de leur côté qu'on ne leur fournissait pas les moyens necessaires pour mettre à exécution les mesures des Etats; & l'on croit devoir dater de ce tems là la décadence de la marine guerriere de l'Etat. Cependant lors qu'en 1688, le Prince d'Orange entreprit sa descente en Angleterre, il porta la République à équipper une flotte de 25 navires, prête à agir sui-

vant l'occurrence ; & la flotte qui l'accompagna dans ce trajet était de plus de six-cens voiles, dont quatre-cens bâtimens de transports. Le reste formait cinquante gros navires de ligne, vingt frégates & autres batimens moins considérables. Mais il faut observer que ce Prince, mettant à cette expédition l'intérêt & l'ardeur qu'on met à ce qui nous regarde personellement, avait tellement fait hâter l'armement, qu'il s'y trouvait plusieurs vieux navires fort mal réparés. Ce Stathouder, devenu Roi de la Grande-Bretagne, ayant lié intimément les intérêts politiques des deux Etats, si non entr'eux du moins relativement aux autres Puissances, ayant par conséquent besoin d'une puissante marine, ne perdit pas de vuë celle de la République. Mais la France avait alors porté la sienne à un dégré si formidable qu'elle se vit en état de balancer celle des deux Etats alliés. En 1689 la République ajouta trente navires de guerre à une flotte de 50 navires Anglais. L'année suivante elle ne fut pas assez forte, jointe aux Anglais pour balancer au moins les Français ; les flottes combinées furent battues par le Comte de Tourville. Une multitude de vaisseaux marchands tomberent entre les mains des Français. La République 1715.

qui en 1672 avait eu une supériorité
1715. décidée sur les flottes de France &
d'Angleterre, ne fut pas alors en état,
avec l'aide des Anglais, de protéger
son commerce contre la France. Il faut
avouer aussi que Louis XIV avait de-
puis cette époque porté ses flottes à
un état où l'on n'aurait jamais cru que
la marine Française put parvenir. Aussi
cet éclat ne fut pas de longue durée.
En 1692 l'Angleterre & les Etats mi-
rent en mer une flotte de quatre-vingt-
dix-neuf vaisseaux de ligne seulement,
dont la République fournissait les trois
huitiemes; ils prirent alors leur revan-
che sur les Français; l'année suivante
les Etats ajouterent trente-deux vais-
seaux à cinquante & un Anglais. Les
Français ayant surpris leurs ennemis en
détail remporterent des avantages con-
sidérables. Ces pertes réveillerent l'at-
tention des Etats. En 1694, 1695 &
1696, ils se virent maîtres de la mer
avec les Anglais, & porterent la terreur
sur toutes les côtes de France. En
1697 les Français reprirent le dessus;
ils eurent des avantages brillans & firent
la paix au bruit des victoires sur mer
& sur terre. La marine de la Répu-
blique fut à peu près dans le même
état de grandeur & de décadence dans
la guerre de la succession. En 1702 la
Ré-

République renforça de vingt vaisseaux de ligne une escadre Anglais, de trente navires. L'année suivante elle n'ajouta que dix-sept navires à une flotte Anglaise de trente-cinq. Mais cette même année ainsi que la précédente, les convois de leur navigation marchande & leurs navires marchands essuyerent des échecs terribles de la part des armateurs Français. Ces pertes forcerent les Etats à porter un regard particulier sur la marine. Ils mirent dans ce département relativement à l'Angleterre une proportion de cinq à huit. Ils ajouterent quarante-huit navires aux soixante & dix-sept que les Anglais avaient sous les ordres de l'Amiral Rooke. Ils en avaient huit de 90 canons, quatorze entre 70 & 74; onze de 54 & trois de 50. Dans le fameux mémoire que les Etats publierent en 1712, en réponse aux reproches des Anglais, ils prouverent du moins qu'ils avaient contribué d'environ les trois-huitiemes dans les dépenses navales des deux nations. En 1705 ils furent en état de bloquer, avec leurs alliés, les ports de Brest & de Toulon, de détruire en 1707 dans ce dernier, huit navires de guerre, de bombarder la ville & d'en faire le siege. Mais on remarqua vers la fin de cette guerre qu'il avait fallu 1715.

1715. des circonstances violentes pour la déterminer à entretenir une marine respectable: aussi dès que la paix eût fait disparaître ces circonstances, la marine déclina sensiblement. Cette marine qui, dans les tems de paix, s'était soutenue de maniere à dicter la loi aux Potentats du Nord, fut à peine en état de protéger le commerce. La République parut faire un effort en 1715, en joignant douze vaisseaux à vingt navires Anglais pour assurer le commerce des deux nations, inquiété par les Suedois alors en guerre contre les Russes.

Système politique des Etats relativement à la marine.

On a prétendu assigner plusieurs causes de cet affaiblissement sensible de la marine de l'Etat, dont la véritable époque peut être fixée à l'issue de la paix d'Utrecht. Un écrit célebre (*) qui, à ne considerer que la source dont il est émané, doit contenir des informations fideles, en a indiqué plusieurs que nous rapporterons dans le volume suivant. Nous nous bornerons à remarquer que l'épuisement où les dernieres guerres avaient réduit les finances de la République, l'excès des impôts

(*) *Lettre & mémoire remis par Son Altesse Sereniſſime à LL. HH. PP. le 7 d'Octobre 1782.*

qu'elles produisirent & la rareté d'hommes que ces deux causes amenerent nécessairement, furent les principales causes de cette décadence. L'opiniâtreté des Etats à regarder alors l'Angleterre comme leur alliée naturelle, malgré toutes les injures qu'ils en avaient reçues, contribua encore à ce dépérissement. On remarquera seulement, par rapport à l'écrit dont nous venons de parler, qu'il ne paraît pas exact en avançant qu'au Siécle dernier, on n'avait pas l'usage d'entretenir une flotte permanente. Les différens traits du tableau que nous venons de tracer, paraissent indiquer le contraire. Le Chevalier Temple, dans un écrit publié vers la fin de ce Siécle là, sous le titre de *Considérations sur la Hollande*, parle aussi d'une maniere bien différente de cette opinion. Les paroles échappées à ce grand homme d'Etat, sur le Systême de la République, meritent d'être rapportées en entier. „ Pour se défendre „ contre la France, " dit-il, ces „ Republicains rechercheront toujours „ l'alliance de l'Angleterre, & pour „ tenir tête à l'Angleterre, ils s'allie„ ront avec la France. Il est même „ des occasions où ils peuvent tenir „ tour à tour en balance, la Suede, le „ Danemark & même la France & l'Es- 1715.

1715. „ pagne. Comme ils jugent qu'il ne
„ leur eſt pas moins néceſſaire d'avoir
„ des forces pour entretenir la paix,
„ que pour faire la guerre; *ils ne ſont*
„ *jamais ſans faire de grands préparatifs*, *particulierement pour la mer*;
„ & afin que leurs vaiſſeaux ne demeurent pas inutiles dans un tems de
„ paix, ils s'en ſervent pour l'avancement & la ſûreté du commerce, en
„ les envoyant escortes les vaiſſeaux
„ marchands. Quand la France voudra leur faire la guerre, *ces vaiſſeaux qu'ils tiennent tout prêts*,
„ pourront ſuppléer à la faibleſſe des
„ troupes qu'ils ont ſur terre. Ils ne
„ croyent pas avoir rien à craindre de
„ l'Eſpagne, ni de l'Allemagne, leurs
„ plus proches voiſins. Et quant à
„ l'Angleterre ils ne ſont dans aucune
„ défiance de ce côté là, fondés non
„ ſeulement ſur les derniers Traités,
„ mais principalement ſur la perſuaſion
„ que l'intérêt commun des deux nations
„ eſt d'être unies enſemble pour s'oppoſer à l'ambition progreſſive de la
„ France. Ils n'appréhendent que la
„ grandeur & les forces de cette Couronne, jalouſe de réaliſer ſes anciennes prétentions ſur les Pays-Bas &
„ d'y porter un incendie qui ſe communiquerait rapidement à la Répu-

„ blique, si elle ne prenait ses mesures
„ d'avance pour l'éteindre: la faiblesse 1715.
„ de l'Espagne, la lenteur du corps
„ germanique, les intérêts différens des
„ Princes d'Allemagne, leur font jet-
„ ter nécessairement les yeux sur l'An-
„ gleterre, comme l'Etat le plus pro-
„ pre à contribuer à la conservation des
„ Pays-Bas, & à maintenir l'équilibre
„ & le repos de la chrétienté. Leur
„ système politique est que la France
„ sentira ses desirs enchaînés, lors
„ qu'elle verra ses côtes menacées
„ des flottes puissantes de l'Angleterre
„ & de la République réunies. Un
„ autre inconvénient qui doit limiter
„ l'ambition guerriere de la France,
„ c'est la perspective de la décadence
„ de son commerce de vins, de sels &
„ de bien d'autres denrées, dont il se
„ fait un transport & une consomma-
„ tion considérables en Hollande ".
Ainsi parle le Chevalier Temple. On
ne peut disconvenir que ce système ne
soit parfaitement bien combiné. C'est
le même que Guillaume III parvint à
faire prévaloir. C'est le système qui
entraîna la République, dans plusieurs
guerres où elle était peu intéressée;
puisque la sûreté des Pays-Bas n'y
pouvait être regardée comme compro-
mise qu'à la suite de conjectures fort

éloignées. Il eſt étonnant qu'un poli-
1715. tique auſſi éclairé, ſoit par ſes talens, ſoit par les faits dont il avait été témoin, n'ait pas enviſagé ce ſyſtême ſous toutes les faces & n'ait rien dit de la concurrence du commerce & de la navigation, cette ſemence éternelle & fatale de diſcorde entre l'Angleterre & la Hollande. Il ne peut diſſimuler que ces avantages ne ſoient les ſources de la richeſſe & même de l'exiſtence politique des Pays-Bas-Unis. Il aurait donc dû développer ces paroles que la force de la vérité lui arrache ; & *pour tenir tête à l'Angleterre, ils s'allieront avec la France.* Cette maxime eſt de tous les tems. Mais il paraît que les changemens ſurvenus dans le ſyſtême politique de l'Empire depuis un demi ſiécle a changé conſidérablement les intérêts de la République à cet égard. Nous ne parlons pas de la marine. Quoique l'Angleterre & ſurtout la France aient fait, dans ce nouveau reſſort de la puiſſance des nations, des progrès conſidérables, il eſt convenu que la création d'une marine eſt la choſe la plus facile à un Etat maritime qui a des reſſources & qui veut porter ſérieuſement ſon attention ſur cet élément. On trouvera toujours des matelots avec de l'argent. Cette claſſe

d'hommes se porte naturellement dans les Etats où ils sont le mieux payés. 1715.
L'appât du gain & de l'intérêt en fera toujours naître en plus grand nombre que le mot brillant, mais vuide pour eux, de patriotisme.

L'Etat, obligé de faire des épargnes dans ce département par l'épuisement où il se trouvait, doit ainsi la décadence progressive de sa marine aux guerres insensées où l'intérêt de Guillaume III l'engagea. Tous les membres de la Confédération en sentent encore présentement les poids & les suites. Il perdit six-cens millions sans aucun avantage réel. Il n'en retira que la gloire stérile d'avoir soutenu des intérêts étrangers avec une constance qui lui aurait mérité de plus grands avantages. Intérêt du Commerce.

Pour subvenir aux dépenses énormes de ces guerres onéreuses, il fallait que la République eût dans son sein des ressources immenses, surtout quand l'on considere les pertes effroyables qu'elle essuya de la part des armateurs. Les fabriques & les manufactures, recréées & ranimées, par l'émigration des réfugiés Français, donnerent à l'Etat une branche avantageuse de richesses, qui firent fleurir plusieurs villes & particulierement celle de Leyde. En 1697 elle fit avec la France un Traité des

1715. plus avantageux, soit à son commerce dans ce Royaume, soit à celui qu'elle faisait dans les diverses échelles du Levant. Des traits irréfragables montrent à cette occasion la reciprocité des intérêts communs entre la France & la République, & l'opposition des mêmes intérêts avec l'Angleterre. C'est dans le plus grand feu des guerres contre les Français, que ces derniers excitaient par tous les appâts & par la sureté des passe-ports, les marchands de la République à continuer leur Commerce dans ce Royaume. Les Anglais, au contraire, s'opposerent vivement à ce commerce, qu'ils traitaient d'illicite aux intérêts de la cause commune. Ils firent même agir des sollicitations si puissantes que les Etats-Généraux, vaincus par leurs importunités, rendirent en 1703 un édit qui prohibait tout commerce avec la France. Mais ces sages Administrateurs ne tarderent pas à s'appercevoir du dommage que leur causait cette défense. Ils la leverent l'année suivante, & ils exposerent à la Reine Anne dans un mémoire les raisons pressantes & péremptoires, qui les forçaient à cette démarche. Mais quelques importantes que fussent ces raisons, elles ne persuaderent pas les Anglais qui s'embarassaient peu des intérêts essentiels de

leurs alliés. Ils enleverent & déclarerent de bonne prise un grand nombre de navires, munis de passe-ports Français, mais appartenans à des Habitans de la République. On remarqua même une chose plus singuliere encore à l'avénement de Guillaume III au trône Britannique. Les Belges accusent encore ce Prince qu'ils avaient porté sur ce trône, de plusieurs démarches nuisibles au pays. Le Roi d'Angleterre, disent-ils, trahit le Stathouder. En qualité d'Amiral-Général des Pays-Bas-Unis, il faisait exécuter si lentement les ordres nécessaires pour l'équippement des convois, que les flottes marchandes ne pouvaient mettre à la voile qu'un mois, & quelque fois même plus longtems, après le départ de celles des Anglais. Ainsi ces derniers arrivant les premiers aux ports assignés avec leurs marchandises, les débitaient à grand profit, tandis que les Hollandais, trouvant les marchés pourvus, faisaient les pertes qui résultaient de cette concurrence anticipée.

1715.

Onderzoek van 't gedrag der Engelschen.

1715.

COUP D'OEIL

SUR

L'ETAT DES MOEURS

ET DE

L'ESPRIT HUMAIN.

Mœurs nationales.

Pour connaître l'état de puissance & de prospérité d'une nation, il n'est pas inutile de jetter un coup-d'œil sur les mœurs générales qui la caractérisent. Mais pour ne pas reproduire les mêmes portraits dans une galerie historique, il ne faut, quand l'Etat n'a pas éprouvé de ces révolutions générales qui influent sur les mœurs, les tracer qu'à des époques éloignées, par exemple, tous les demi-siecles & ne saisir que les nuances qui s'écartent des tableaux antérieurs. D'ailleurs, plus les tems se rapprochent de nos jours, moins il est facile de se procurer de ces mémoires curieux où l'on trouve des anecdotes & des particularités qui ne servent pas moins à peindre les mœurs, que les observations ingénieuses tirées des événemens généraux. Dans les Républiques, quand elles n'éprouvent aucune révolution

intérieure ou extérieure, les mœurs antiques s'altérent beaucoup moins que dans des Etats sujets aux viciſſitudes des changemens de Souverains, qui donnent ordinairement le ton de leur caractere à toute la nation. La ſeconde moitié du dix-ſeptieme ſiecle, ayant vu l'abolition, le rétabliſſement & la nouvelle ſuppreſſion du Stathouderat, Guillaume III ayant, dans le caractere, quelque choſe d'auſtere & de dur par oppoſition, peut-être, à l'urbanité & à l'aménité Françaiſe, ces circonſtances contribuerent ſans doute au maintien des anciennes mœurs nationales. Mais la haine des Français occaſionnée par l'invaſion de 1672 & les deux autres guerres qui ſuivirent, le melange avec les Anglais, cauſé par la part qu'eut la République dans la révolution Britannique, devaient donner à la nation une teinte étrangere & nouvelle. Les anciens caracteres belgiques devinrent plus rares ou reſterent dans les campagnes. Les grandes villes prirent les mœurs des Allemands, des Anglais, qui y affluaient, tandis que les réfugiés Français y portaient une teinte de la politeſſe & des graces Françaiſes. Les vrais caracteres belgiques, ſimples, brusques, ouverts, généreux, devinrent plus rares. Le goût 1715.

des dépenses superflues s'introduisit plus
1715. que jamais. On vit moins de ces gens ennemis de l'aisance & du repos, travaillant sans relâche pour entasser richesses sur richesses, ruinant leur santé par l'excès du travail, afin de laisser de riches héritiers. Il commença même à s'introduire une sorte de petit-maîtres. Un Observateur fin & judicieux faisait alors de ses compatriotes plusieurs caricatures, dont les traits pourront servir au développement des variations légeres que leur caractere pouvait avoir essuyées depuis un demi siecle. Mr. van Effen, après avoir tracé le tableau le plus brillant de l'industrie, de la simplicité, de l'innocence, de la conduite, de l'humanité & de la bienfaisance de ses anciens compatriotes, s'écrie: „ cette heureuse & „ sage nation n'est plus; la politesse & „ les trésors superflus, ces fléaux destructeurs, l'ont effacée de la surface „ de la terre. Messieurs les Français, „ ils vous ont soulagés dans vos malheurs, & vous avez achevé de les „ corrompre. Il est vrai qu'à la place „ de leurs antiques vertus, ils ont „ acquis le bon air & la politesse. Sans „ doute qu'ils ont gagné au troc.

Le même Auteur, dans un autre ouvrage périodique, intitulé, *la Bagatelle*, fait ainsi la description des mœurs

de son tems. „ Que les choses sont
„ changées depuis ma jeunesse!", fait- 1713.
il dire à un bon Vieillard. " Alors
„ les négocians glorieux de leur profes-
„ sion, ne manquaient jamais d'y élever
„ leurs enfans. C'était un moyen sûr
„ de maintenir & les familles & la Ré-
„ publique. A présent on se fait hon-
„ te d'un métier auquel on doit toute
„ sa fortune. Dès qu'on se voit deux
„ ou trois tonnes d'or, on songe à faire
„ de ses fils, autant de petits Seigneurs;
„ on les envoye aux Universités où ils
„ oublient le sens commun, sans y rien
„ apprendre qu'à mépriser leurs peres
„ & à dépenser leurs biens aux dépends
„ de leurs corps & de leur ame. Que
„ dirait ce Prince d'Orange, qui re-
„ connaissait avec plaisir pour ses maî-
„ tres, de bons Vieillards qui, avant
„ que d'aller à l'assemblée des Etats,
„ se rangeaient sous un arbre, pour
„ manger un morceau de pain & un
„ harang salé? Que dirait-il, s'il vo-
„ yait dans une famille marchande, ca-
„ rosse pour Monsieur, carosse pour
„ Madame? Que dirait-il, s'il voyait
„ des buffets, chargés de dix sortes de
„ vins exquis & des tables accablées
„ de cette variété de mets bizarres,
„ dont nous avons obligation au luxe
„ inventif des étrangers? Que dirait-

1715. „ il, s'il voyait le fils d'un Marchand „ affaissé sous des habits si raides d'or „ & d'argent, qu'on pourrait douter „ s'ils viennent d'une forge ou de la „ boutique d'un tailleur? Faut-il s'é- „ tonner après cela, que notre com- „ merce aille toujours en déclinant? „ Et n'est-il pas naturel que le luxe „ perde un pays, que la sobriété a „ fait naître? " Ainsi parlait van Effen du luxe de son tems, dans un discours qui sert à montrer en même tems combien la langue Française était devenue familiere dans ce Pays. Mais il s'en faut beaucoup que ces lieux communs sur les effets du luxe, soient généralement adoptés. Il en est qui soutiennent que, dans un pays extrêmement peuplé & rempli de grandes cités, il produit d'heureux effets pour l'entretien d'une classe précieuse de peuple, les artistes, les artisans, les marchands en détail dans les villes, & les cultivateurs dans les campagnes. C'est à l'excès des impôts, disent-ils, & non aux ravages du luxe qu'il faut attribuer la misère qui affecte le bas peuple des villes où la cherté des denrées de premiere nécessité rend l'industrie trop chere. Or cet excès d'impôts est ordinairement une suite des guerres. Qu'on supprime le luxe des

villes, qu'on réduise les riches à la vie austere & frugale des anciens Hollandais; dès lors une multitude d'ouvriers déserte[nt] les villes & appauvrissent le cultivateur, en le privant, par le vuide qu'ils font, d'une consommation avantageuse pour eux. En fait de luxe, cependant, il faut distinguer celui qui consomme les denrées du pays & celui qui en consomme d'étrangeres; & dans ces dernieres celles dont le bénéfice rejaillit sur un peuple dont on tirera des avantages réciproques de celles d'un pays où la balance est absolument désavantageuse. 1715.

Cet Auteur aurait pu ajouter que cette fatuité même, qui dans les Français avait quelque chose de naturel & d'agréable, y est ordinairement accompagnée de plusieurs qualités estimables, comme le discernement, le goût, la passion & la supériorité dans les arts. Il ne paraît pas, d'après Mr. van Effen lui-même, qu'on eût dans ce pays les égards dûs à ceux qui cultivent les belles connaissances. " Excep- " té la Moscovie, dit-il, je ne crois " pas qu'il y ait un pays en Europe " où l'on cultive moins la poësie & " l'éloquence que dans les Provinces " que nous habitons. Ce n'est pas, " comme croyent d'autres nations, fau- Peu de goût pour les beaux arts.

„ te de naturel & de génie, mais fau-
1715. „ te d'eſtime pour ceux qui ſe diſtin-
„ guent dans ces genres d'écrire. Si
„ quelqu'un dans ce pays a l'eſprit
„ beau, c'eſt tant pis pour lui; les
„ muſes n'ont ici ni feu ni lieu; & le
„ ſeul ſtile qui flatte agréablement nos
„ oreilles, c'eſt celui des lettres de
„ change. Il eſt presque ſans exemple,
„ que parmi nous un bel esprit ait joui
„ de l'eſtime & de la faveur d'un hom-
„ me de diſtinction, uniquement pour
„ l'amour de ſon génie". Ainſi par-
lait Mr. van Effen en 1711. Depuis
ce tems là, les choſes ont bien changé
à cet égard, dans la Ruſſie; mais il ne
paraît pas qu'elles aient éprouvé la même
variation heureuſe dans ce pays. L'on
a vu même de nos jours des hommes
faits pour être les ſerviteurs des hom-
mes de lettres, former ſur eux des pré-
tentions, auſſi abſurdes que tyranniques.
On les a vus trouver, dans la bon-
hommie & dans l'inexpérience qui ca-
racteriſent ordinairement les perſonnes
abſorbées dans l'étude, les moyens propres
à les immoler aux ſubtilités de la chicane,
ſans autre réclamation de la part des
gens ſages que celle d'un ſilence ſté-
rile. On les a vus violer à leur égard
les droits les plus ſacrés de la confian-
ce & de l'hospitalité. On les a vus,
à la honte de l'eſprit humain, pren-

dre, pour ſtimuler le génie, de ces moyens violens qui ne ſont propres qu'à l'étouffer, en confondant ſes opérations avec celles des manœuvres & des eſclaves. Nous devouerons ces indignes violateurs de l'innocence & de la liberté des muſes à l'indignation & au mepris qu'ils méritent, lorsqu'après avoir conduit cette hiſtoire jusqu'à l'année 1748, nous pourrons en reprendre l'enſemble & la ſuite, jusqu'à cette derniere guerre Anglaiſe, incluſivement, ſur un plan nouveau, d'une main libre & exercée par l'expérience. 1715.

Ce n'eſt pas que le ſol s'oppoſe ici au développement du génie; mais il n'y a que le goût qui lui donne du relief & de l'éclat; & c'eſt ce goût qui manque à la nation. Auſſi dans les ſciences utiles, où ce goût n'eſt pas auſſi néceſſaire, les Pays-Bas-Unis produiſirent, dans cette époque même, pluſieurs perſonages que les autres nations ſe feraient honorés d'avoir produits. Parmi les genies créateurs qui firent des découvertes utiles, on diſtinguera toujours Chriſtian Huygens, Leuwenhoek, Hartzoeker, Zwammerdam, de Graaf & Coehoorn. Huygens était né d'une famille fertile en hommes célébres. Son pere & ſon frere ſe ſignalerent par des vers latins, dans Perſonages Illuſtres. Huygens.

un tems où l'on regardait comme un
1715. mérite d'écrire dans une langue dont
personne ne peut plus sentir la délicatesse. Il naquit à la Haye en 1629 & mourut dans le lieu de sa naissance en 1695. Plus judicieux que ses autres parens littérateurs, il cultiva les sciences utiles. Il devint par son génie un des plus grands Mathématiciens & sans doute le plus grand Mécanicien de son siecle. Il est surtout connu par des inventions nouvelles sur le méganisme des pendules, & par des découvertes sur la nature de la lumiere & sur les mouvemens des planetes. Son mérite consacra son nom dans toute l'Europe, & le fit appeller à Paris, où il fut comblé d'honneurs & de pensions.

Leuwenhoek, Hartzoeker, de Graaf & Zwammerdam se distinguerent surtout par leurs expériences & leurs découvertes dans le mécanisme animal.

Zwammerdam. Zwammerdam, ayant étudié la production de tous les êtres organisés par les œufs, prétendit à la gloire d'avoir découvert le premier que les enveloppes du fœtus se trouvaient dans les ovaires de la femelle. Plusieurs autres Phisiciens lui disputerent cette découverte: on se contestait l'honneur d'avoir vu les œufs des ovaires, lorsque des Anatomistes qui avaient de bons mi-

croscopes & une plus belle imagination encore, prouverent qu'on n'avait rien vu. Ils avaient apperçu ou cru appercevoir des animaux dans la semence du mâle. 1715.

C'est Leuwenhoek & Hartzoeker qui opererent cette grande révolution dans le système Philosophique de l'Anatomie. Ces deux Physiciens étaient nés en Hollande, le premier à Delft en 1632 & le second à Gouda en 1626. Leuwenhoek avait déjà une réputation établie; quand Hartzoeker entra dans la carriere des sciences. Il paraît cependant que c'est au dernier qu'il faut attribuer la gloire d'avoir reculé les limites du regne animal. Il fut le premier qui découvrit un monde nouveau dans la liqueur séminale, à l'aide d'un microscope d'une construction nouvelle qui était de son invention. Il fit même à cet égard paraître cette jalousie de gloire qui caractérise le génie des premieres inventeurs, contre Mr. Huygens, qui aurait voulu s'attribuer le mérite de la découverte. Mais il ne tira pas peu de secours des lumieres & de l'expérience de Leuwenhoek. Ces deux Physiciens, examinant à la lentille d'un microscope, la liqueur séminale, découvrirent dans cette liqueur une multitude prodigieuse d'animalcules qui

Leuwenhoek & Hartzoeker.

Eloges de Fontenelle. Buffon Hist. naturelle. Philosophie de la nature.

nageaient en toutes sortes de directions;
1715. ils compterent un jour cinquante-mille de ces embryons dans une goute de semence de coq, qui n'égalait pas en grosseur un grain de sable; on les trouvait, disaient ces observateurs, en nombre prodigieux dans tous les animaux mâles & l'on n'en trouvait aucun dans les femelles. Leuwenhoek ayant observé la semence du Coq, y vit des animaux semblables par la figure aux anguilles de riviere. Il était persuadé que la substance entiere de la semence n'est qu'un amas de ces animalcules. D'autres Anatomistes répéterent les mêmes expériences; le microscope opéra la même illusion dans tous: un nommé Dalempatius, enthousiasmé de ce système, ôsa même écrire qu'il avait reconnu dans la semence de l'homme de petits animaux qui frappaient de la queue le fluide où ils nageaient, & qu'une nouvelle métamorphose avait produit à ses yeux étonnés, un homme avec les bras, la tête & la poitrine. Leuwenhoek épris lui-même d'un système au développement duquel il avait travaillé & qui appartenait par l'invention, à sa Patrie, enchérit sur Daiempatius; il prétendit démêler dans les animalcules spermatiques, le caractère des êtres de chaque espece. Un jour,

dit-on, il sortit de son cabinet avec le même enthousiasme qui fit sortir Archimede tout nud de son bain. Il appela ses voisins & leur fit remarquer dans la semence d'un bélier de jeunes brebis qui marchaient en troupes, & suivaient avec timidité leur conducteur. Il est certain que le système des animalcules spermatiques fit un bruit étonnant, lorsqu'il parut, & fut adopté par les plus grands Physiciens. Depuis, on est beaucoup revenu de cette opinion. Le microscope d'une expérience plus attentive a rectifié le microscope de l'expérience. Le Philosophe a demandé comment un million d'animalcules font-ils effort à la fois pour entrer dans l'œuf & n'y en a-t-il qu'un qui s'y loge pour le féconder? Pourquoi l'appareil d'un million de causes, pour ne produire qu'un seul effet? Reconnait-on à ce méchanisme la main de la nature? 1715

Heureusement Leuwenhoek & Hartzoeker ont rendu des services aux sciences par des découvertes plus vraies, quoique moins brillantes. Hartzoeker a donné des éclaircissemens sur les effets de la réfraction, sur la théorie des cometes & sur le système général des mondes. Il approfondissait en même tems, toutes les parties de la méca-

nique, en fait de verres, de micros-
1715. copes, & de miroirs ardens; & tout ce que la Chimie offre de plus curieux. Il ôsa même se mesurer avec le grand Newton & combattre un système fondé sur la plus sublime Géometrie. Il attaqua vivement l'attraction; & quoiqu'il ne fut rien moins que Cartésien, il aima mieux y substituer les tourbillons de Descartes. Il traita même la métaphisique des passions. Leibnitz lui même n'a pas été à l'abri des attaques de cet audacieux Physicien. Il a combattu vivement le système des monades & de l'harmonie préétablie. Huygens, Leuwenhoek, Hartzoeker, de Graaf, Zwammerdam furent estimés dans leur Patrie & révérés chez l'étranger.

Coehoorn. Coehoorn, le Vauban des Hollandais, était né en 1648 en Frise, dans une maison de Campagne appellée Lettinga Staute, près de Leeuwaarde. Il se distingua dans toutes les Campagnes de Guillaume III & de Marlborough. Il joignait la valeur guerriere aux talens de l'Ingénieur. Il savait également défendre & fortifier une place. Il composa dans sa jeunesse son traité des Fortifications, rempli d'idées neuves, présenté avec cette prétention aux découvertes qui caractérise les ouvrages des jeunes gens. Après s'être acquis

par ſon génie toute la gloire & la conſideration qu'un citoyen peut eſperer dans une République, on obſerve qu'il ſe vit cependant obligé d'abandonner ſes propres ſyſtêmes, pour ſe conformer à ceux de Mr. de Vauban, comme les fortifications de Berg-op-Zoom le prouvent. Pourquoi faut-il que la fureur des hommes à s'entre-détruire ait rendu l'art de l'Ingénieur néceſſaire. Comme il a pour objet la défenſe plus que l'attaque, on peut le mettre au rang des arts utiles. 1715.

Malgré le peu d'encouragement donné dans ce pays à la culture des belles-lettres, quelques-uns ſe diſtinguerent cependant dans les arts de pur agrément. Quoique le nombre fût petit, de ceux du moins qui acquirent quelque célebrité dans ce genre, on compte cependant, n'en déplaiſe à Mr. van Effen, les Poëtes les moins défectueux qu'aient produit le pays. Le Poëme de Hoogvliet ſur le ſacrifice d'Abraham, offre une texture réguliere, un développement des paſſions, & un intérêt qu'on chercherait vainement dans les autres Poëtes Hollandais qui le précéderent. Antonides ſe diſtingua ſurtout dans ſon Poëme ſur l'Y par la richeſſe de l'imagination & la beauté des images. Poot né dans un village

Hoogvliet.

Antonides.

Poot.

près de Delft, de Parens pauvres & obscurs, sans autre éducation que celle de la nature & sans maîtres qu'un penchant décidé pour la poësie, effaça tous les Poëtes qui avaient paru avant lui. Il s'était modelé sur Hooft, Vondel, Vollenhoven, van Moonen, Brandt & Dekker; mais il surpassa ses modeles. Il montra, ce qu'on n'avait pas encore vu, que la poësie de son pays, n'était pas seulement descriptive, mais qu'elle pouvait exprimer aussi les tendres sentimens du cœur. Il y a un choix à faire dans ses productions poëtiques; ses premiers essais ne contenaient que la verve du génie sous une écorce grossiere; mais s'étant perfectionné le goût par la fréquentation & les avis des Littérateurs des villes, il donna de petites pieces érotiques, qui sont actuellement regardées comme des Chef-d'œuvres. C'est du moins un des Poëtes Hollandais qui montre le plus de pensées neuves & délicates, propres à satisfaire le goût difficile des Nations éclairées & polies.

1715.

Théologiens & métaphisiciens.

La République produisait en même tems une foule de Savans qui percerent dans les abîmes les plus abstraits de la métaphysique. Mais comme l'influence que leurs divers systêmes eurent sur les dogmes religieux, occasionne-

nerent beaucoup d'éclat & même quelquefois des troubles dans l'Etat, il eſt 1715.
ſans doute intéreſſant d'en offrir l'origine, le fil & les ſuites, pour voir dans cet enſemble les égaremens ou les progrès de l'eſprit humain. Ce tableau n'appartient pas moins à l'hiſtoire que le récit des guerres & des négociations; il offre même aux lecteurs une variété qui ranime leur attention fatiguée par la monotonie des événemens politiques.

Nous avons parlé dans les volumes précédens des querelles élevées dans le ſein de la République entre les Voetiens & les Cocceiens, à l'occaſion de la Philoſophie de Descartes. Des principes déduits du doute & de l'expérience, tels que ceux de Descartes, appliqués à une religion abſtraite & myſtérieuſe, devaient lui donner un aſpect plus philoſophique & plus naturel. Mais les rigoriſtes, inſtruits dès l'enfance, à regarder ces obſcurités même comme la baſe & l'eſſence de la religion, étaient portés naturellement à en regarder l'explication ſimple & claire, comme un moyen dangereux & propre à l'ébranler. D'autres Savans, trouvant que les principes & les diſtinctions de la Philoſophie carteſienne n'obſcurciſſaient pas moins les dogmes du

1715. Christianisme que le jargon obscur & entortillé des distinctions peripatéticiennes, rejetterent l'un & l'autre. Ils ne voulurent adopter que des méthodes simples & faciles en développant les dogmes & les devoirs du Christianisme. D'autres enfin, doués d'une grande sensibilité dans les organes, & ne trouvant ni dans les sophismes abstraits des uns ni dans la théorie séche des autres, les illusions dont ils aimaient à repaître leur imagination, crurent que pour arriver aux connaissances sublimes & à la vérité, l'essor impétueux de l'enthousiasme était préférable à la marche, compassée de la raison. Il y eut même des Philosophes qui érigerent ce dernier sentiment en système régulier, d'après le principe imaginé par Mallebranche, que tout se voyait en Dieu. C'est dans ces quatre Sectes que l'on peut ranger les nombreuses opinions qui partagerent à cette époque, les esprits dans le sein des Provinces-Unies. Quoiqu'il en soit, il y eut des personages très respectables, qui suivirent les drapeaux de ces divers systêmes. La dispute entre les Voetiens & les Cocceiens avait causé beaucoup de bruit & de scandale, lorsqu'en 1686 Hermand-Alexandre Roëll, Professeur de Théologie dans l'Université de Fran-

Le Clerc, Biblioth. Univ. & Historiq. VI. 382.

Roëll.

ker, attribua à la raiſon, en matiere de foi, plus d'autorité qu'on ne lui en avait accordée jusqu'alors. Il ne ſe contenta pas de propoſer de nouvelles explications des dogmes religieux qui paraiſſent choquer la raiſon; il entreprit même de faire bannir le ſens litteral de pluſieurs dogmes principaux, tels que la génération du fils de Dieu, les effets du péché originel & la punition des méchans après leur mort. Ces doutes allumerent de nouveaux combats; envain les Etats de Friſe impoſerent ſilence aux divers partis; les Théologiens qui crurent la religion ébranlée, aimerent mieux ſoutenir les intérêts de Dieu qu'obéir aux ordres des hommes; Roëll & ſes diſciples furent condamnés, dans les autres Provinces, comme hérétiques & corrupteurs de la Parole divine. Il paraît cependant, que l'amour de la paix & la crainte de perdre leurs emplois, firent rapprocher les Roëlliſtes des principes généralement adoptées. 1715.

Mais dans le même tems Balthazar Becker, Miniſtre Proteſtant à Amſterdam, réveillait une autre diſpute, bien plus piquante par la nouveauté & la ſingularité. Jusqu'alors les hommes, probablement dans tous les lieux & dans tous les tems, avaient cru aux phantô- Becker.

mes, aux Spectres, & surtout aux Dia-
1715. bles, & par conséquent aux sorciers, aux Talismans & à tout ce qui forme la conséquence naturelle de ces sortes de notions. Dans tous les tems on avait adoré ou brulé les négromanciens & surtout les sorcieres. Le soir auprès du feu, le peuple (& bien des personnes élevées au dessus de cette classe, étaient peuple en cela) aimait à s'entretenir & à se repaître de tous les contes les plus effrayans que ces sortes d'idées ont généralement répandus. On tremblait en faisant ou en entendant faire ces contes; & non seulement on croyait; mais la superstition s'autorisait souvent de cette croyance pour allumer ses bûchers.

En un mot, le regne de la Démonomanie paraissait accrédité par la religion autant que par les préjugés populaires. L'amour du merveilleux, que nous tenons de la nature, semblait devoir éterniser la crédulité qu'il repaissait; l'imagination abandonnée à elle-même, se plait à entasser prodiges sur prodiges, chimeres sur chimeres; & elle défend ensuite, contre les Philosophes, les monstres qu'elle a enfantés, parce qu'ils sont son ouvrage. Entraînée par sa propre activité, elle tente sans cesse de percer le voile des choses nombreuses;

qui échappent à son intelligence & quand le défaut des moyens lui ôte la faculté de lever le voile de la nature, l'homme devient demonomane, ne pouvant devenir interprête de la nature. Les choses étaient dans cet état, lorsque Balthazar Becker entreprit de renverser l'édifice de l'imagination de tant de siécles. Imbu de la Philosophe cartésienne, il se servit de la définition que Descartes donne de l'esprit pour nier les notions généralement établies sur la séduction, l'influence & les opérations du Diable & de ses émissaires infernaux &, par une conséquence naturelle, de tout ce qu'on dit des revenans, des spectres, des sorciers & des magiciens. Il attaqua tous ces enfans de l'imagination humaine dans un ouvrage célébre qui parut en 1681 sous le titre de *Monde Enchanté*. Il renversa dans cet écrit singulier, avec autant d'audace que d'esprit, tout ce que les Ecrivains sacrés rapportent du pouvoir de Satan & des mauvais Anges & des personnes possédées par les malins esprits. Pour concilier, cependant, autant que possible, ces idées nouvelles avec la Religion Chrétienne, il suppose que l'être malin auquel l'Ecriture donne le nom de Satan ou de Démon, est enchaîné dans les enfers avec ses Satel- 1715.

lites & qu'il ne peut sortir de cette
1715. prison éternelle pour effrayer les timides mortels ou éloigner les justes du sentier de la vertu. Voici le précis de son système fondé sur la définition de
„ Descartes. " L'Essence de l'Esprit,
„ dit-il, consiste dans la pensée, &
„ l'essence de la matiere dans l'étendue.
„ Comme donc il n'y a aucune conformité ni aucune liaison entre la pen-
„ sée & l'étendue, l'esprit ne saurait
„ agir sur la matiere, à moins que ces
„ deux substances ne soient unies, de
„ même que l'ame de l'homme est unie
„ à son corps. Aucun esprit, séparé du
„ corps, bon ou mauvais, ne peut donc
„ agir sur les hommes. Une pareille
„ action serait miraculeuse, & il n'ap-
„ partient qu'à Dieu d'operer des mi-
„ racles. Il s'ensuit donc que tout ce
„ que l'Ecriture nous dit des actions
„ & des opérations des bons & des
„ mauvais esprits, n'est qu'une pure
„ allégorie ".

Le respect que l'Auteur montrait pour la révélation, par cette explication violente & forcée, ne contribuait pas à la solidité de son système; mais cela n'empêcha pas les autres Théologiens de crier à l'alarme, comme si la Religion eût couru le plus grand danger. Becker était si convaincu de son système qu'il

en vint jusqu'à dire : *si Satan existait sur la terre, il se vangerait sans doute de la guerre que je lui fais.* Satan ne remua pas ; mais les Théologiens le suppléerent de reste. Ils ne se contenterent pas de l'attaquer dans une multitude d'écrits polémiques ; ils eurent le crédit d'armer la puissance séculiere contre lui ; & il fut déposé publiquement. Becker ne laissa pas de persister dans la conviction des opinions qui lui avaient attiré tant d'adversaires & de persécutions, & de protester jusqu'au dernier soupir qu'il croyait fermement tout ce qu'il avait écrit. Il mourut l'an 1718 ; mais sa doctrine ne mourut pas avec lui ; bien loin de se relever du coup qu'il lui avait porté, le Diable a, depuis, perdu, de plus en plus, son empire & les partisans du monde phantastique où les préjugés le faisaient regner. Quoique le système de Becker n'ait pas formé de secte à part, ses opinions ont pénétré & même prévalu dans toutes les autres, dans celles mêmes qui l'ont persécuté avec le plus d'ardeur & de bonne-foi. 1715.

D'autres génies plus ou moins subtils eurent la gloire de fonder des sectes. Le fameux Spinosa n'en forma & n'en voulut former aucune ; mais plusieurs de ses opinions se glisserent Spinosa.

dans les autres sectes. On sait que ce
1715. génie supérieur doit aussi sa naissance à la Hollande, où il passa & finit ses jours dans l'étude & la retraite. Il était né en 1632, d'un Juif Portugais établi à Amsterdam. Doué d'un genie méthodique & transcendant, il commença par soumettre la religion de ses peres à l'examen de la raison : les rêveries du rabbinisme ne pouvant germer dans son entendement, il ne tarda pas à les rejetter ; un de ses freres, instruit qu'il chancelait dans sa foi, voulut l'y raffermir par un coup de poignard ; mais cet argument ne servit qu'à l'en détacher entierement. Spinosa abandonna publiquement le culte judaïque. Il se livra tout entier à la Philosophie & à la pratique des vertus. En publiant des ouvrages qui détruisaient la base des vertus & des mœurs, l'Etre Suprême, il vivait de la maniere la plus exemplaire. L'ouvrage le plus fameux qu'il ait publié, est ce traité *Theologico-politique* où il examine les cultes religieux en citoyen du monde ; ses principaux traits sont dirigés contre la législation de Moyse, les Prophéties des Juifs & leurs miracles. Il y a des recherches immenses dans cet ouvrage. Newton paraît y avoir puisé les principes fondamentaux de sa Chro-

nologie. Les œuvres posthumes de Spinosa, bien plus hardies encore que le traité Théologico-politique, renferment sa vraie profession de foi. Il y expose son système avec un ordre géometrique qui étonne. Suivant ce heros des Athées „ modernes, „ il n'y a qu'une seule „ substance douée de l'étendue & de la „ pensée ; tous les êtres de l'univers „ sont des modes de cette substance, „ qu'on peut appeller Dieu, si l'on ne „ veut pas effaroucher le vulgaire ; un „ autre ordre de choses que celui que „ nous voyons est impossible ; les causes finales sont une chimere, & le „ monde ne se meut que par les loix „ d'une aveugle fatalité ". Plusieurs Savans ont réfuté ce système monstrueux, renouvellé de nos jours par de nouveaux Diagoras, qui n'avaient ni le génie, ni la profondeur & la subtilité de Spinosa. Parmi ces réfutateurs, on distingue le fameux Bayle qui ne croyait pas que les principes de Spinosa renfermassent l'athéisme. Tous les sophismes des Athées ne pourront jamais rendre plausibles l'idée d'une substance composée de matieres hétérogenes & divisibles, la possibilité des effets sans cause, du mouvement sans un moteur, de la régularité des révolutions sans une intelligence suprême. 1715.

1715. Il est heureux que des erreurs qui ôtent encore la vraie base de la morale, n'aient pas eu une influence dangereuse sur ceux qui l'enseignaient. Mais il est encore plus heureux pour cet Auteur qu'il ait passé sa vie au milieu d'un peuple tolérant. Il mourut dans son lit en 1677.

La Hollande produisit plus tard un autre sceptique, mais d'une nature plus dangereuse, puis qu'il niait la distinction du juste & de l'injuste. Le Mé-
Mandeville. decin Mandeville était né à Dort; mais il passa sa vie en Angleterre, & n'enrichit que la langue Anglaise de ses productions effrénées & dangereuses. Ses ouvrages les plus célebres sont *ses pensées libres* & *sa fable des Abeilles*.

Nous avons dit que quelques-uns des principes de Spinosa s'introduisirent dans des sectes sorties du sein du Christianisme. C'est un reproche que l'on fait
Hattemistes & Verschoristes. aux Hattemistes & aux Verschoristes qui parurent vers la fin du dix-septieme siecle. Tout en conservant les fonds de la réforme, Verschoor & van Hat-
Biblioth. Belgiq. II. 203. ten, deux Ministres réformés, confondirent la doctrine des decrets absolus consacrée par le Synode de Dort avec le système de nécessité insurmontable & fatale de Spinosa. Ils en déduisirent qu'il n'y avait aucune différence entre

le bien & le mal moral, & que la religion consiste non pas à agir, mais à 1715.
souffrir. Ces deux Novateurs établissant pour maxime que Dieu ne punit pas les hommes pour leurs péchés mais par leurs péchés, semblent établir le dogme favori des Athées modernes que le bien ou le mal, la vertu ou le vice entraînent nécessairement à leur suite leur récompense ou leur punition. Les noms de ces deux sectes n'existent plus; mais on prétend qu'il n'en est pas ainsi de leurs dogmes.

Les principes de Spinosa pénétrerent encore dans la Société des Rhinsbourgeois ou Collégiens qui est fort répandue dans chacune des différentes Provinces. Jean Bredenbourg qui était à la tête d'un de ces colleges ou sociétés, s'avisa, non-seulement d'y enseigner publiquement les dogmes de Spinosa, mais de soutenir qu'elles n'avaient rien de contraire à la religion chrétienne. Il pretendait qu'il y avait deux sortes de vérité, l'une Théologique & l'autre Philosophique. Ses propres confreres le combattirent; il en résulta un schisme dans la secte; mais la difficulté de concilier, d'une maniere plausible, deux extrêmes pareils, fut sans doute cause que ce système ne pût gagner du terrein. L'accusation de Spinosisme atta-

Bredenburg.

Mosheim hist. eccles.

qua encore deux autres personnes, Fre-
1715. deric van Leenhof pour avoir fait un livre intitulé *le Ciel sur la terre*, où il soutenait qu'il est du devoir d'un chrétien de se réjouir toujours & de ne permettre que rien n'altere sa gaîté & Guillaume Deurhoff qui représenta la nature Divine sous l'idée d'une certaine force ou énergie, repandue dans tout l'univers & agissant sur toutes les parties de cette grande machine.

Les autres opinions qui firent du bruit dans cette époque, furent celles des
Les mystiques. mystiques, espece d'opinion qui se concilie bien plus facilement encore avec les différentes branches du Christianisme. Ce fut Jean Labbadie, Français de nation qui l'apporta le premier dans les Pays-Bas-Unis. Il se transplanta tour à tour à Middelbourg, à Amsterdam, à Hervorden & à Altena où il mourut en 1672. Il avait une imagination vive & brillante & offrait comme tous les autres Théosophes, la vie contemplative, les révélations & les illuminations particulieres du St. Esprit, comme les vraies lumieres de la foi & de la vérité. On a remarqué que les femmes ont ordinairement joué un très grand rôle dans ces sortes d'opinions; soit que l'enthousiasme soit propre naturellement à subjuguer leur esprit ten-

dre & ſenſible ; ſoit que ces opinions n'exigeant aucune des connaiſſances qui ſont ordinairement exclues du ſyſtême de leur éducation, elles trouvent beaucoup de facilité à s'y prêter. Labbadie eut la gloire de compter parmi ſes disciples, la Princeſſe Elizabeth fille de l'Electeur Palatin & la celébre ſavante Anne-Marie Schurman, native d'Utrecht. Antoinette Bourignon de la Porte née en Flandre, ſe mit auſſi à dogmatiſer, d'après les viſions myſtiques, dans tous les Pays-Bas. Le Miniſtre Poiret, homme d'un génie hardi & pénétrant, enthouſiaſte du Cartéſianisme, finit par adopter les opinions des Quiétiſtes. Il réduiſit les revêries de la Bourignon en une espece de ſyſtême dans un livre intitulé, *Oeconomie divine*, qui fut imprimé à Amſterdam en 1686. Les Quakers & les Anabaptiſtes, qui partent de l'idée que l'esprit du Seigneur ſouffle où il lui plait, pour donner à tout être intelligent, le pouvoir de prophétiſer, ouvrirent leurs aſſemblées & leur communion à ces enthouſiaſtes. La tendreſſe & la langueur qu'inſpirent naturellement, ces dogmes ont ſans doute donné occaſion aux bruits ſcandaleux dont ils ont été l'objet. L'enthouſiaſte de l'amour de Dieu, à force de ſe livrer à ſon imagination ardente, & 1715.

1715. de s'élancer dans les déserts du monde metaphisico-théologique, en un mot de séparer les sens intellectuels des sens physiques, donne un nouveau dégré d'exaltation à ces dernieres & n'étant plus en état de les régler, est conduit naturellement à l'idée qu'on peut leur laisser une carriere libre, tandis que l'ame se plonge de son côté dans la contemplation mystique de l'Essence divine.

Ecrivains Français établis dans les Pays-Bas-Unis.

On remarque dans les personages que nous venons de reproduire plusieurs noms Français. Il n'est pas inutile de remarquer que les Pays-Bas-Unis furent alors l'asile de la plupart des hommes de génie, que la révocation de l'Edit de Nantes fit sortir de la France. Entre le grand nombre de ceux qui y trouverent, une seconde patrie, de l'estime & de la célébrité, il faut remarquer Bayle, Jurieu, Saurin, Huet, Poiret, Labbadie, Basnage, Abbadie &c.

Leur célébrité rejaillit encore sur la terre qui les accueillit en mere tendre, tandis que leur propre patrie les rejettait en marâtre de son sein. Jean le Clerc qui faisait aussi fleurir ici la littérature Française dans le même tems, étant natif de Geneve, n'avait cherché en Hollande que la liberté qu'

les reſſources, qu'y trouvaient alors les hommes de lettres, ſans que le gouvernement entrât pour rien dans ces encouragemens. La plus grande liberté de penſer & d'écrire, comme il paraît ſuffiſamment par les ouvrages de Spinoſa, de Bayle & de pluſieurs autres ſceptiques imprimés dans ce pays, & la perſécution qu'ils auraient éprouvée dans les autres, voilà les ſeuls encouragemens qu'ils y trouvaient. Encore quelque fois les Théologiens avaient le ſecret de les moleſter. Mais ces traverſes n'étaient jamais accompagnés des moyens violens, employés alors ſi légérement, dans les pays ſoumis à la tyrannie du pouvoir arbitraire, ou du bigotisme religieux. Heureux effet du ſyſtême des Magiſtrats eux-mêmes, qui ont toujours eu la ſageſſe de ne jamais épouſer aveuglement les querelles des Eccléſiaſtiques. 1715.

FIN.

CATALOGUE

DES

LIVRES,

DE

B. WILD à UTRECHT.

Les prix sont Argent de France.

Albinus B. S.) de Sceleto humano, Leidæ 1712. 4to. *L.* 8 - 0 -

Arntzenii H. J. Miscellanea accedit ejusdem disert. ad legem secundum digestorum de in jus vocando, Traj 1765. gr. 8vo. 3 - 12 -

Altmanni J. G.) Meletemata philologicoctinia Traj. 1753. 4to. 7 - 0 -

Boerhave H.) de lue venerea, accedit ejusdem celeberrimi auctoris disertatio inauguralis de utilitate explorandorum in ægris excrementorum ut signorum, L. B. 1762. 8vo. cum effigie auctoris. 2 - 14 -

Bruinings Ch.) primæ lineæ studii Homiletici leges & ordinem sermonum sacrorum adumbrantes. Traject. 1771. 8vo. maj. 0 - 16 -

Camper P.) demonstrationum Anatomi-

co-

co-Pathologicarum, Liber primus, continens Brachii humani Fabricam & Morbos. Liber secundus continens Pelvis humanæ fabricam & Morbos, Amst. 1762. papier imperial, c. fig. 36 - c -

Le 3e Livre est sous presse.

Cannegieter H.) de mutato Romanorum nominum sub Principibus ratione, item posthumus Bataviæ adsertor, Herculeis Magusanus & Densonienſis aggerum Bataviæ auctor ex nummis atque inscriptionibus demonstratus, nec non Trebelli Pollionis negligentiæ castigata & monumentum Dodenwerdense expositum, Ultr. 1774. 4to. maj. 6 - 5 -

Courcelles D. C.) Icones musculorum & Plantæ Pedis eorumque descriptio, Amst. 1760. 4to. 3 - 15 -

Daniel secundum septuaginta ex tetraplis originis ex Chisiano codice Romæ primum, deinde Gottingæ, nunc denuo editus, animadversiones & præfationem adjecit Carolus Segaar, Ultr. 1775. 8vo. maj. 3 - 15 -

Dorhout animadversions in loca selecta V. T. Traj. 1768. 8vo. 2 - 2 -

Drakenburg Breves positiones Historiæ Fœderatæ Belgicæ, Ultr. 1757. 8vo. 1 - 0 -

Drummond Alex. Monro) de febribus arcendis & discutiendis, Amst. 1771. 8vo. 0 - 16 -

Eck

Eck (*C. van*) Theſes Juris Controverſi, ſive Disputationem anniverſariarum ſec. Ord. Digeſt. accedit ejusdem Diſſert. de ſeptem damnatis legib. pandectar. ſeu Crucibus JC. L. B. 1775. 8vo. 2 - 0 -

Gentilis Sc.) in D. Pauli Apoſt. ad Philemonem Epiſtolam Commentarius. Opus poſthumum Biographi auctoris ac paraphraſtica explicatione & corolariis E. Lubini nec non paraphraſi ſua adauxit J. H. de Ruyter, 1774. 4to. 3 - -

Geſsner I. M.) Socrates ſanctus pederaſta, accedit ejusdem V. C. Corollarium de antiqua aſinorum honeſtate, Traj. 176 . 8vo. maj. 0- 17 -

Groti s H.) de Jure belli ac pacis cum adnotationibus ſelectis J. F. Gronovii & auctioribus S. Barbeyracii accedit H. Grotii diſſert. de marilibero & libellus ſingularis de æquitate, indulgentia & facilitate, edidit atque præfatus eſt M. Tydeman, 2 tom. Traj. 1773. gr. 8vo. 10 - 10 -

Heinſii N.) adverſeriorum libri IV. numquam antea Editi, in quibus plurima veterum Auctorum, Poëtarum præſertim loca emendantur & illuſtrantur. Subjiciuntur ejusdem notæ ad Catullum & Propertium nunc primum productæ Curante P. Burmanno juniore, dui præfationem & commentarium de vita

vita N. Heinſii adjecit. Harling. 742. 4to. 9 - 10 -

Ikenii Conr.) Diſſertationes Philologico Theologicæ L. B. twee 4to. 14 - 5 -

Klotzii C. A.) Miscellanea Critica Ultr. 1763. gr. 8vo.

Macbride D.) introductio methodica in Theoriam & Praxin Medicinæ, ex anglica lingua in latinam convertit J. F. Closſius, 2 part. Traj. 1773. 8vo. 7 - 10 -

Marani G.) Opera omnia, ſeu paratitla digestorum & varii tractatus juris Civilis qui ſimul inſervire poterunt ſupplemento Theſauri juris Romani cum auctoris Vita B. Medonio ſcriptore omnia ab innumeris mendis purgata, atque Indicibus copioſisſimis locupletata: cum Icone auctoris, recenſuit & præf. adjecit Ch. H. Trotz, Traj. 1741. folio. 13 : - -

idem liber Charta Maj. 18 : - -

Marck F. A. van der) Oratio inauguralis de Gloria Dei, ſuprema naturæ le-ge 8vo. 1 - -

———————— Lectiones academicæ quibus ſelecta philoſophiæ practicæ jurisque naturæ capita & præcipue officia erga Deum pertractantur. Gron. 1771. 2 tom. 4 vol. gr. 8vo. 12 - -

Mil D.) Catalecta Rabbinica in uſum ſcholarum privatarum Hebr. & Lat. Traj. 1728. 8vo. 7 - 10 -

Mu-

Muſeum Schlosſerianum *ou le cabinet de* M. Schlosſer *Contenant les amphibies & poiſſons des Iſles Moluques & de la mer des Indes qui ſe trouvent dans la Collection de feu* M. J. A. Schlosſer *Medecin decrites en latin et en hollandois par* M. P. Bodaert *Medecin &c. Ornées de tailles douces enluminées, d'apres les deſſeins originaux par* M. Dadelbeek *& autres* 5 *cahiers ſur pap. Royal in gr. 4to.* contenant 1 le grand Lézard d'amboine. 2 la Tortue cartilagineuſe 3 le Rhætodon moucheté 4 la Grenouille a deux couleurs. 5 Le Chætodon, a deux épines.

NB. on continue cet ouvrage.

Plouquet Commentationes Philoſophicæ ſelectioris antea ſeorſim Editæ nunc ab ipſo auctore recognitæ & paſſim emendatæ Ultr. 1781. 4to. major. 10 - -

Propertius (*Sex. Aur.*) Elegiarum Libri IV. cum Commentaria perpetuo P. Burmanni Secundi & multis Doctorum notis ineditis, opus Burmanni mortis interruptum L. Santenius abſolvit. Traj. ad Rhen. 1780. 4to. maj. 17 - 0 -

Pſellus de lapidum virtutibus Gr. & Lat. cum notis P. J. Mausſaci & J. S. Bernard accedit fragmentum de colore ſanguinis ex doctrina medica perſarum nunc primum ex codice, MS. Bibliothecæ Lugduno Batavæ editum L. B. 1745. 8vo. 1 18 -

Raphaelii, Annotationes in ſacram ſcripturam. Hiſtoricæ in vetus, Philologicæ in Novum Testamentum, ex Xenophonte Polybio, Arriano & Herodoto L. B. 1747. 2 vol. 8vo. maj.

Rau, Monumenta Vetuſtatis Germanicæ ut puta de ara Ubiorum, tum de tumulo honorario Caji & Lucii Cæſarum in confinio ubiorum ac Treverorum Traj. 1738. cum fig. 8vo. 2 - o -

—— de Synagoga Magna Traj. 1726. 8vo. 2 - o -

Relandi Introd. ad Grammat. Hebr. Altingianam Ult. 1722. 8vo. 1 - 12 -

Santenii Carmina Traj. 1780. 1 - o -

Saxi Chr.) Quæſtiones Litterariæ, bonarum artium Hiſtoriæ Potiſſimum univerſæ, Rhetorices, Poëtices, antiquitates græcæ, romanæ, item Criticæs Latifundiis Ultr. 1767. 8vo. maj. 1 - 10 -

—— Epiſtola de veteris medici Occulatii Gemma Sphragidæ, prope Trajectum ad moſam nuper eruta 1774 8vo. maj. 1 - -

—— Onomaſticon Literarium ſive Nomenclator Hiſt. Criticus præſtantiſſimorum omnis ætatis, Populi, artiumque formulæ ſcriptorum e recognitione longe auctiori & emendatiori ita ut non tam editio altera, quam novus omnino liber cenſeri debeat tom 1. 8vo.

8vo. maj. 7 - 10 -
Saxi tom 2. 8 - 0 -
—— tom 3. 8 - 0 -
—— tom 4. 8 - 0 -

Saxii, Monogrammata hiſtoriæ batavæ, ſous preſſe.

Schoetgenii, Antiquitates Trituræ & Fulloniæ Ultr. 1726. cum fig 8vo. 1 - 10 -

Theologi ac Juris Conſulti virorum in Belgio Clariſſimorum de disciplina eccleſiaſtica recentes Commentationes. Accedit J. H. Mæſtræi V. D. M. ad Ill. Ictum J. H. Boehmerum pro ſyſtemate ſuo disciplinæ Evangelicæ reſponſio Ultr. 1774. 8vo. maj. 1 - 5 -

Troizius C. H.) de memoria propagata. Seu de ſtudio veterum, memoriam ſui propagandi Traj. 1734. gr. 8vo. 2 - -

Ulpiani D.) fragmenta libri ſingulares Regularum & incerti auctoris collatio legum Moſaicarum & Romanarum, quibus notas adjecit J. Cannegieter, accedunt ejusdem disquiſitio de notis & ſiglis veterum, & obſervationum liber ſingularis Ultr. 1774. 4to. maj. 8 - 8 -

Uri Joh.) Carmen Myſticum Borda dictum e codice manuſcripto latine converſum L. B. 1761. 4to. 2 - -